JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SE 631 97

23ME ANNEE—No 92 MONTREAL, MERCREDI 20 FEVRIER 1907 14 PAGES—UN CENTIN

Rev Ed Paradis 1e7 Seminaire

TOUS DEUX RESTENT UNIS JUSQUE DANS LA MORT

Fin dramatique des fidèles époux, M. et Mme P. Dumoulin, lors de l'épouvantable accident où a péri le "Larchmont."

SCÈNES NAVRANTES AUX FUNÉRAILLES DES DEUX VICTIMES.

Woonsocket, R.I., 20 — On a rarement assisté, à Woonsocket, à une manifestation aussi pathétique que celle à laquelle ont donné lieu l'arrivée et les funérailles de M. et Mme Dumoulin qui ont perdu la vie dans la catastrophe du Larchmont. Madame Dumoulin était malade depuis assez longtemps.

Depuis le premier jour de la maladie de sa femme, M. Dumoulin avait espéré contre toute espérance; tous les matins, ceux qui arrivaient de bonne heure pour assister à la première messe, le trouvaient agenouillé au pied de l'autel de la sainte Vierge.

Bien que frappée d'apoplexie et foudroyée pour ainsi dire, Mme Dumoulin avait repris assez de bien en peu de temps pour pouvoir entreprendre un long voyage. Et l'on en sait les résultats. M. et Mme Dumoulin, qui se réjouissaient à la pensée de pouvoir couler encore d'heureux jours, tombaient, avec leur fille, Mme Dumaine, victimes de l'imprévoyance de marins négligents et leurs cadavres étaient trouvés quelques jours après le désastre du Larchmont.

Grâce à la générosité de M. l'abbé M. Roberge, curé de St-Louis, ils

Feu M. Pierre Dumoulin.

étaient ensevelis, déposés dans des cercueils et expédiés à Woonsocket où ils arrivaient samedi matin à 8 h. 25. M. Arsène Thérien, entrepreneur de pompes funèbres, avait charge de les transporter à l'église St-Louis.

Lorsque le convoi funèbre arriva à Social, il passa au milieu d'une double haie de personnes émues et recueillies. Sur tout le parcours de la rue Rathbun, une foule considérable s'était portée se signant au passage des deux cercueils puis suivant le convoi.

Jamais démonstration plus grandiose n'eut lieu en cette ville dans des circonstances plus lugubres. Jamais aussi, croyons-nous, se produisit-il mouvement de sympathie plus spontané et plus touchant.

A 8 h. 45, les deux cercueils entraient dans le temple. Le corps de M. Dumoulin était porté par l'hon. sénateur Norbert Decelles, MM. Léon Provençal, Omer P. Hurteau et Félix Auclair.

Les porteurs de Mme Dumoulin étaient MM. Victor Allaire, F.-Xavier Belhumeur, J. B. Lagacé, et Dosithée Lamoureux.

Une nombreuse délégation de la société des Dames de Ste-Anne dont la défunte faisait partie assistait en corps sous la direction de Mmes Georges Beaudet, Norbert Decelles, Joseph Ravenelle et Pierre Chapdelaine.

Il y avait aussi de nombreux ligueurs du Sacré-Coeur. L'église avait été tendue de draperies de deuil et les catafalques comme les autels brillaient de centaines et de centaines de lumières.

La foule était si compacte, si considérable que c'est à peine si la vaste église put contenir tout le monde désireux de venir offrir une prière pour des personnes qu'ils avaient si justement estimées.

L'invitation cordiale de M. le curé Roberge avait été écoutée. Presque toutes les familles de la paroisse étaient représentées et les compatriotes des victimes, les membres de la colonie française, ont en foule assisté au service.

A 9 heures, M. l'abbé E. Renaudet, du Précieux-Sang, montait à l'autel, assisté de MM. les abbés L. H. Comeau et W. Alexandre, de Sainte-Anne, qui remplirent les fonctions de diacre et de sous-diacre.

M. l'abbé M. A. Hébert, vicaire, remplissait les fonctions de maître des cérémonies et M. l'abbé Roberge était dans le sanctuaire.

Le double quatuor aidé d'un bon nombre des membres des choeurs des autres paroisses, a rendu la messe de Requiem harmonisée.

A l'Offertoire, Mme Farrell E. Whalen a chanté avec âme le "Pie Jesu" de Leybach. L'hon. sénateur Decelles et M. le prof. J. H. Saumur ont chanté le cantique "Adieu, parents" à l'issue de la messe et à la sortie, le grand choeur a entonné le "De Profundis" harmonisé.

Les solistes étaient MM. N. Decelles, père et fils, Wm Belhumeur, le prof. E. Philie, organiste du Précieux-Sang, E. Lesieur, Henri Langelier, M. Gareau et Joseph Dupré. Le spectacle qu'offraient les trois cercueils au centre de l'église était émouvant. Celui de M. Dumoulin avait été placé du côté de l'épître. Celui de sa femme du côté de l'évangile. Au centre on avait placé le catafalque représentant le cercueil de Mme Joseph Duhaime, fille des deux victimes dont

Feu Mme Pierre Dumoulin.

le cadavre n'avait pts encore été trouvé.

Avant de quitter l'église, il fut donné à ceux qui en avaient exprimé le désir, de voir une fois encore les traits des victimes. Ce fut l'occasion de scènes pathétiques. C'est là qu'on fut témoin du chagrin si intense du fils des défunts. M. Ernest Dumoulin vint jeter un dernier regard sur le cadavre de son vénéré père. Se tournant ensuite du côté de sa mère, il ne put contenir son émotion et en disant : "Adieu, mère chérie," il tomba évanoui.

Cet incident causa un vif émoi et l'on s'éloigna en pleurant de cette scène navrante.

A l'issue du service, M. le curé Roberge prononce une courte mais bien touchante allocution. Il fait un court récit des événements de ces derniers jours, puis l'éloge des paroissiens qui avaient trouvé une mort si tragique dans le naufrage du "Larchmont". M. le curé rappelle les paroles touchantes et si digne d'un esprit chrétien qu'avait proférées M. Dumoulin avant de partir :

"Je me trouve en présence de deux devoirs à accomplir : il me faudrait rester ici à cause des travaux qui s'im-

Feu Mme Joseph Duhaime, née Dumoulin.

posent ; d'un autre côté, je ne saurais consciencieusement laisser ma femme partir seule." Et M. Dumoulin était parti, considérant que le premier des deux devoirs était celui qui le commandait le plus fortement.

C'est ainsi qu'aujourd'hui tous deux sont unis dans la mort ; ils ont été constamment unis sur la terre et à cause de la conduite exemplaire dont ils ont toujours donné des preuves, il est juste de dire qu'ils seront unis au ciel. M. le curé Roberge a ensuite développé avec éloquence cette parole qu'il faudrait méditer plus souvent : Aujourd'hui, c'est mon tour, demain sera le vôtre." Cette touchante allocution de M. l'abbé Roberge a fait verser d'abondantes larmes dans toute l'assistance. Après le chant du Libera, le cortège se remit en marche prenant la direction du cimetière.

M. Pierre Dumoulin était né à Essert, Haut-Rhin, diocèse de Besançon, le 19 janvier 1854.

Il avait épousé en 1880, à Anjoutey, Mlle Julienne Monnier, née dans la même localité, le jour de Noël 1857.

De ce mariage, naquirent Joséphine, le 5 décembre 1881, victime elle aussi de la catastrophe, et M. Ernest Dumoulin, de North Adams.

Après avoir résidé à Etouvans, département du Doubs, jusqu'en 1893, la famille Dumoulin émigrait aux Etats-Unis et arrivait à New-York, le 21 septembre. Le lendemain, elle s'établissait à Adams, Mass., qu'elle quittait le 25 avril 1901 pour venir se fixer à Woonsocket. M. Dumoulin, qui était devenu orphelin dès son bas âge, tombait aux mains des avants-postes prussiens en 1870. Il était conduit sur Reischoffen puis sur Mulhouse, où il se rendait utile à ses maîtres en devenant cuisinier du bataillon.

A cette époque, sa mère était à Chagey, Haute Saône, dans la famille Kalanquin, parents de M. J. B. Kalanquin, de Cheshire, Mass.

Parmi les parents présents aux obsèques, nous avons remarqué M. Ernest Dumoulin, de North Adams, M. Joseph Jean Duhaime, de West Hoboken, N. J., M. Emile Hennequin, de Columbia, Conn., Mlle Cora Léona Duhaime, belle-fille de Mme Duhaime.

M. Hennequin est retourné samedi après-midi à Columbia.

M. Dumoulin est l'hôte de M. Lafrenière, rue Rathbun, et est retourné mardi à North Adams, avec Mlle Cora Duhaime, dont il prendra soin.

A suivre sur la page 8

DES LOUPS QUI NE HURLERONT PLUS

Trois de ces carnassiers sont tués, à St Alexis des Monts,

PAR DEUX CHASSEURS

C.-H. Simpson et Régis Morin sont les héros d'une aventure qui leur coûte des émotions.

ON PROJETTE UNE BATTUE

Le succès remporté par l'expédition de chasse de M. L. O. Armstrong a été applaudi par tous les vrais sportsmen.

Une vingtaine de loups tués ou empoisonnés : le bilan est en effet plus que satisfaisant.

Ce n'est pas toutefois ce seul résultat brutal de la chasse qu'il faut considérer: il en est d'autres qui au fond sont plus importants encore, ce sont les résultats moraux.

L'initiative si généreusement prise par le Pacifique Canadien va produire des effets par tout le pays. Désormais ce sera une véritable croisade contre les pirates de nos forêts; la guerre qu'on leur fera sera sans merci.

Déjà de tous côtés nous arrivent des rapports indiquant que la population, dans les districts de chasse, est fermement résolue de protéger par tous les moyens possibles le gros gibier contre les attaques du loup. L'expédition Armstrong fait comprendre enfin l'impérieuse nécessité qu'il y a d'exterminer ces bêtes coûte que coûte, par le plomb ou le poison, et de ne rien négliger pour en débarrasser nos grands bois.

Ce résultat moral est encore plus précieux que toutes les dépouilles qu'auraient pu rapporter les braves chasseurs de Desbarats.

C'est dans le comté de Maskinongé que l'on voit maintenant la croisade s'organiser, comme nous l'annonce la dépêche suivante :

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Louiseville, 20. — La mode est aux loups. D'un bout de la province à l'autre, on n'a qu'à prêter l'oreille attentivement pour entendre le cri guerrier, lancé à tous les échos de la forêt: Harlou! Harlou!

C'est une guerre à mort, une vendetta terrible, un acharnement indescriptible et affreux! Les colonies nombreuses et menaçantes que messieurs les loups ont fondées dans nos bois et d'où ils sortent, affamés, pour jeter la terreur et la dévastation un peu partout, sont aujourd'hui menacées de destruction, et vive Dieu! nous les chasserons, nous les pèlerons, nous les mangerons, si c'est nécessaire.

Tandis que de vaillants nemrods se sont lancés à la rescousse et se couvrent de lauriers dans une effroyable extermination de cette vilaine engeance, nos chasseurs du comté de Maskinongé y vont de leur petit massacre avec un entrain joyeux.

Ces hôtes peu enviables de nos bois étaient plutôt rares en notre région et l'on ressentait une pitié pleine de bien-être pour ces malheureux districts

A suivre sur la page 8

LES SALAIRES DES CONSTABLES

"La Presse" explique où l'on en est avec le paiement hebdomadaire.

CAS DEPLORABLE

Un constable n'a plus d'argent pour acheter les remèdes que le médecin prescrit pour sa fille

L'ECHEVIN BUMBRAY

Les constables de Montréal sont de nouveau en proie à une vive inquiétude au sujet du paiement de leurs salaires.

On sait qu'à la suite de la vigoureuse campagne inaugurée par "La Presse", en faveur du paiement hebdomadaire des salaires de la police, le comité de police, sur une motion de M. l'échevin Médéric Martin, appuyé par M. le président Prouix lui-même, décida à l'unanimité de recommander la requête des constables au comité des finances. Cette première démarche fut faite, et le conseil de ville, après avoir accepté la suggestion du comité de police, nomma une commission, composée de MM. Proulx, Payette et Pelletier,— ce dernier, contrôleur de la ville, — pour s'occuper de la question.

La principale objection venait du contrôleur de la ville qui déclara qu'un changement dans le paiement des salaires des constables bouleverserait sa comptabilité.

Enfin, M. Pelletier promit, toutefois, de donner, au bout de huit jours, une réponse décisive à ce sujet.

La prochaine séance du comité des finances a lieu

APRES-DEMAIN

C'est après-demain que nos pauvres constables sauront si, une fois de plus, on les conspue parce qu'ils remplissent une charge qui paraît dédaignée à l'Hôtel-de-Ville.

Les plaintes se font de plus en plus nombreuses.

—Nous irions bien fournir quelques explications à nos échevins, disait l'un des constables hier, mais nous risquons de nous faire mettre à la porte de l'Hôtel-de-Ville; car, voyez-vous, la discipline nous oblige à souffrir en silence toutes les injustices et les avanies qu'on voudra bien nous faire subir".

Un autre constable dit que les balayeurs de l'Hôtel-de-Ville sont mieux traités que les constables.

—"Les balayeurs et les messagers, ajoutait-il, ont leurs journées de congé tout comme les autres employés mais le constable, lui, doit faire

SES DOUZE HEURES

quotidiennement, quand il n'est pas requis par le magistrat ou ses officiers d'en faire plus."

Nous ajoutons: "Si le constable tombe malade, par suite de trois longues heures, passées, la nuit, par un froid de 20 degrés au-dessous de zéro, la ville lui retranche ses heures de repos à la maison.

Le constable semble la bête de somme de l'Hôtel-de-Ville et on paraît le traiter comme tel.

L'un des vieux constables du poste

A suivre sur la page 8

LES EXPLOITS D'UN "COW-BOY"

Il fait nombre de victimes, en se donnant comme millionnaire,

A QUEBEC

L'escroc s'affuble du nom d'une brave famille, et raconte une histoire merveilleuse.

SON SIGNALEMENT

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Québec, 20 — Une vingtaine de personnes de cette ville gardent un souvenir cuisant de la visite qu'un escroc nous a faite récemment.

Des marchands, des industriels, des prêtres mêmes ont été les victimes de cet individu, qu'on ne peut pourtant confondre avec les individualités banales de la vulgaire tribu des escarpez.

Cet homme qui portait beau et affectait les allures d'un "cow-boy" enrichi, vient de prendre la poudre d'escampette pour aller tout probablement continuer ses opérations ailleurs.

Mme Louis L. Dubé, de Saint-Roch, M. Turgeon, maquignon de Saint-Sauveur, ont été respectivement filoutés par cet inconnu, de $14, et de trente piastres.

La principale victime, cependant, est un nommé Joséph Dumas, à l'emploi de M. Sansfaçon, fermier à l'aise de Saint-Michel de Bellechasse.

Ce brave homme qui avait réussi à s'amasser une somme rondelette, du produit de son travail, eut le malheur de faire connaissance avec l'escroc en question, lors d'une visite qu'il fit à Québec, il y a quinze jours, et confia au pseudo-millionnaire la somme de $65, qui est disparue en même temps que l'emprunteur.

Voici les renseignements que votre correspondant a pu se procurer au sujet de ce mystérieux personnage qui, on l'a su depuis, a eu maille à partir, avec la police de Lévis, au sujet de l'obtention d'une somme de dix dollars sous de faux prétextes, d'un fermier des environs.

Au commencement de novembre dernier, cet individu, on ne sait trop comment, réussit à s'introduire dans une brave famille de Saint-Sauveur : celle de M. Ulderic Trépanier, domicilié au No 75, rue Boisseau.

Voici l'histoire qu'il raconta et qui fut malheureusement acceptée par ces braves gens.

"J'arrive de San-Francisco, Californie, où j'ai vécu durant plus de quarante ans, la vie de "cow-boy". Smith, mon patron, étant mort dernièrement, je me suis tout à coup trouvé possesseur de sa fortune, évaluée à près d'un million. C'est là la récompense qu'il a acordée à son vieux serviteur qui s'est dévoué pour lui durant près d'un demi-siècle.

"Etant célibataire, et me sentant moi-même près de mourir, puisque j'ai 69 ans, je me suis décidé, aussitôt après la mort de mon patron à revenir au Canada, que je n'avais pas visité depuis mon départ, il y a quarante et quelques années.

"Présentement, mon notaire s'oc-

A suivre sur la page 8

LES PETITS GYMNASTES DU PROFESSEUR SCOTT

Ce que la Commission des Ecoles fait pour les élèves du professeur Scott. —A l'Ecole Champlain.

POUR LES PETITS GYMNASTES. —L'école Champlain, rue Fullum, où le professeur Scott compte une cinquantaine d'excellents élèves. Dans l'aile nouvelle, qui domine l'ancien édifice scolaire, la Commission catholique doit établir un gymnase et probablement une piscine.

La Commission a décidé tout récemment, de donner deux classes nouvelles aux professeur Henri T. Scott. Ces deux classes seront recrutées chez les élèves Sainte-Anne et Saint-Joseph.

La Commission a décidé, aussi de doter l'école Edward Murphy d'un Gymnase, tout prochainement, en récompense de l'attention que les petits gymnastes accordent aux leçons d'éducation physique du professeur Scott.

Un représentant de la "Presse" avait le plaisir, hier, d'assister à une séance de gymnastique donnée par les élèves de l'Ecole Champlain, rue Fullum. Par suite des réparations faites à l'ancienne école et des travaux de construction de l'édifice nouveau, les classes de gymnastiques n'avaient pas suivi de cours régulier, pendant la saison, mais, depuis janvier, elle se sont remises à l'oeuvre et elles reprennent graduellement toute l'assurance et la précision qui leur firent recueillir de si chaleureux applaudissements, l'an deriner, lors du concours général pour la coupe de la "Presse" à l'Aréna.

L'école Champlain, lorsqu'elle sera terminée, sera l'une des plus belles, des plus spacieuses et des mieux aménagées de la ville. Tout est moderne dans l'aile nouvelle. Lesc lasses sont vastes, bien éclairées, bien aérées. Un vestiaires pour les élèves sert d'antichambre à chaque salle de classe.

Un coin de l'édifice qui n'est sûrement pas le moins intéressant, est le vaste gymnase du rez-de-chaussée. Le professeur Scott doit bientôt installer les appareils de la gymnastique raisonnée qu'il enseigne. Les barres fixes, les parallèles, les barre suédoises, le cheval allemand, les extenseurs, haltères, et massues seront disposés dans la pièce avant la fin de la saison scolaire, probablement, car les travaux sont rondement conduits. Le professeur Scott établira peut-être un espalier pour la gymnastique suédoise, le long du gymnase. Il est question, paraît-il de doter la classe de gymnastes d'une piscine où les élèves pourront nager.

Voilà ce que la Commission doit faire pour les petits gymnastes. A eux, maintenant des avoir témoigner de leur reconnaissance par une application plusg rande à l'étude.

SEPT ANS AVEC LES SAUVAGES

L'Odyssée d'un jeune français de Montréal, à la Baie d'Hudson.

VIE D'AVENTURES

A 13 ans, il dit adieu à la civilisation, pour mener la vie primitive des montagnais.

POUR S'INSTRUIRE

Détroit, 20 — La race de nos fameux trappeurs canadiens n'est pas éteinte. Et l'on voit encore de ces hardis voyageurs courir les forêts vierges du nord de la Baie d'Hudson et disputer aux sauvages le titre de roi de nos grands bois.

Mais comment croire qu'un enfant de 13 ans ait pu quitter parents et amis, douceur du foyer et soins maternels, pour se rendre dans les immenses solitudes du nord et vivre de la rude existence du trappeur et de l'Indien. Cet exploit merveilleux, digne de la plume de Walter Scott, fut pourtant accompli par un jeune Français de Montréal, originaire de Lyon, France. Grisé par les récits de nos valeureux pionniers, Louis S. Augustin, âgé de 13 ans, quittait Montréal, il y a quelques années, armé d'une petite carabine et d'un couteau de chasse, pour Roberval, d'où il se rendit à Mistassini, à 45 milles au nord, dans la forêt. Là, il fut adopté par une famille de Montagnais, qui y faisait la traite. Avec son père adoptif, il remonta vers les froides régions de la Baie d'Hudson, où il s'assimila si bien à la vie du sauvage qu'il en oublia jusqu'au langage de la civilisation. Durant sept ans, il courut les bois, tantôt à la chasse, tantôt à la pêche, et nos vastes forêts n'ont plus, aujourd'hui de secrets pour lui. Tout dans sa personnes s'est changé ; ses cheveux ont abondamment poussé, son teint s'est cuivré, et sa démarche prudente et fière fait de lui un type accompli de l'indien.

Un jour, après un long hiver, passé seul à l'extrême nord de la Baie d'Hudson, la nostalgie des siens le prit. Dans ses longues nuits d'hiver, sa pensée s'était reportée vers sa mère ; et le coeur gros d'affection, il reprit au printemps la route de Montréal, où, comme l'enfant prodigue, il fut reçu avec joie, comme bien l'on pense.

A l'automne, il quitta de nouveau les siens et retourna vers son pays d'adoption. Deux ans après, alors qu'il guidait des Américains dans les sentiers de la forêt, il acepta leur offre et s'en vint avec eux aux Etats-Unis. Augustin ne savait pas un traître mot d'anglais ; ignorant comme une carpe, tout se fermait devant lui. Mais que ne pouvait vaincre l'intrépide jeune homme. Il se mit à l'étude, il piocha ferme, gagnant sa vie le jour, et étudiant le soir. Enfin, il obtint le diplôme supérieur de l'école du soir, et maintenant, il suit les cours du "Yale Law School". Il est commis-voyageur et son intelligence et son travail lui ont valu tous les succès. Son ambition est de devenir écrivain et d'écrire les choses merveilleuses de sa vie dans les bois. "Alors, dit-il, je retournerai là-bas, pour y vivre et y mourir, écrire ma vie et celle de mes camarades. On y est si libre et si heureux."

Notes Mondaines

Lady Van Horne [illegible] charmant, ces jours [illegible] vert était mis pour [illegible] la table était superb[illegible] fleurs roses et blan[illegible] étaient : Sir Alexan[illegible] dy Lacoste, le sén[illegible] Mme Mackay, le j[illegible] Mme Robidoux, M. [illegible] professeur Cox et [illegible] Mme Fisher, et M. e[illegible]

× × ×

Mme Albert Dupuis (Mlle Henriette Beullac) recevait lundi et hier, pour la première fois depuis son mariage, à sa demeure de l'avenue Laval. Les salons étaient très joliment décorés d'oeillets rouges. La gracieuse hôtesse portait une toilette en velours chiffon bleu pâle, garnie de guipure et de soie pompadour. Elle était assistée pour recevoir, de sa mère, Mme Beullac .Celle-ci portait une robe de dentelle noire. Le thé était servi, lundi, par Mme Alex. Dupuis, Mme H. Dussault, Miles Dupuis et Miles Lespérance. Hier, Mme Alexis Dupuis, dans une élégante toilette de dentelle noire sur soie blanche, recevait avec Mme Albert Dupuis ; Mme R. Beullac, Mme Marcel Beullac et Mme Leduc avaient charge de la salle à manger, laquelle était décorée de roses et de candélabres. Le thé était versé par Mlle Vanier, Mlle Surveyer et Mlle Couture.

× × ×

Le colonel Hector Prévost et Mme Prévost partiront bientôt pour un voyage aux îles Bermudes.

× × ×

Madame Paul L. Turgeon, née (Blanche) Prévost, recevra pour la première fois depuis son mariage, jeudi, le 21 février courant, au No 444 Sherbrooke Est.

On annonce les fiançailles de mademoiselle Mina Dansereau, fille de M. Arthur Dansereau, et de Monsieur M. J. Heney, de Seattle et de New York, grand constructeur de chemins de fer.

AU 65ième

Il y aura, ce soir, parade du 65ième Encore une fois, nous recommandons aux soldats d'être présents. Chaque volontaire devrait avoir à coeur de faire, du 65ième, le meilleur régiment de la ville, et ce résultat ne sera obtenu que par une grande assiduité aux parades. Les parents devraient encourager leurs enfants à s'enrôler et à faire de bons soldats. C'est un excellent exercice pour le corps et l'esprit, en même temps que c'est un amusement de bon aloi.

La distribution des prix du tir, et le "smoking concert", auront lieu samedi. Un programme sans précédent a été préparé, et on promet des surprises.

TEMOINS MUETS DE SOMBRES JOURS

Précieuse trouvaille d'un cultivateur de Marieville, dans une sacoche d'antiquailles. — Billets émis en 1837. — Réminiscences.

LE BILLET DE BANQUE NO 718, DE LA "HENRY'S BANK" DATE DU 19 JUIN 1837, TROUVE DANS UNE VIEILLE SACOCHE AVEC UN AUTRE BILLET DU MEME GENRE. CE BILLET EST DE LA GRANDEUR DU PAPIER-MONNAIE ORDINAIRE.

Il n'y a pas très longtemps, on vendait, à un prix fou, dans l'officine d'un encanteur de Montréal, des vieilleries supposées dont le temps avait souillé l'enveloppe par un demi-siècle de poussière ou plus .Les amateurs s'extasièrent alors sur cette trouvaille et donnèrent avec enthousiasme les dollars que leur réclamait l'encanteur. Mais voilà qu'aujourd'hui ces acquéreurs de jeunes antiquailles pleurent leurs jaunets en songeant aux précieuses choses qu'ils ont perdues pour ne pas avoir consulté certains cultivateurs de Marieville, qui possèdent de véritables trésors archéologiques sous forme de billets des banques privées d'autrefois. Ce qui fait la valeur de ces objets n'est pas seulement les soixante-dix ans d'existence qu'ils portent gaillardement ; mais bien le cachet historique qui se rattache à leur légende.

On sait, sans doute, q'en 1837, tous de la double insurrection qui se produisit simultanément dans le Bas et le Haut Canada, sous la direction de Louis-Joseph Papineau et de McKenzie, les banques privées avaient le droit d'émettre des billets, ou plutôt des sous au porteur, d'une valeur négociable incontestée. Edmond Henry tenait alors, à Montréal, un bureau de banque fameux, et il comptait bon nombre de succursales dans les municipalités environnantes, entr'autres, à Laprairie. Le fonds de réserve de ces banques permettait alors aux directeurs de placer, sur le marché monétaire des billets d'une valeur plus ou moins grande. La majorité des gros billets de ces banques étaient de deux dollars. Lorsque les troubles éclatèrent, les billets perdirent leur valeur, sans qu'on sache trop pourquoi, et il fut bientôt impossible d'obtenir leur remboursement au pair Un grand nombre de porteurs les conservèrent à titre de souvenir de la révolte; ils n'y pensèrent plus autrement qu'en considération de leur caractère historique.

Peu à peu, cependant, ces billets furent rachetés par les banquiers qui les avaient lancés, ou par leurs héritiers et, en quelque temps, il n'en restait plus, même chez les collectionneurs de curiosités.

L'espèce disparut. Toutefois, quelques survivants de cette époque conservaient encore quelques spécimens des billets ayant cours, en ces temps de luttes, et aujourd'hui, c'est dans leurs paperasses qu'on retrouve quelques vieilles reliques de l'année terrible.

C'est ainsi qu'on a découvert, ces jours-ci, dans une antique sacoche d'aïeuls, deux billets de la banque Edmund Henry, de Montréal, en date du 14 juin 1837, faits à l'ordre de J. B. Varin et payables à Montréal, sur recommandation de la succursale de Laprairie, dont les officiers, apparemment, étaient C. C. Thiéry et A. A. Moreau. Ces billets sont de deux dollars. Ils portent, selon la coutume de l'époque, à l'endos, la signature du bénéficiaire, M. J. B. Varin.

C'est M. Joseph d'Avignon, de Marieville, qui les a découverts dans un vieux sac d'antiquailles que lui avait laissé sa grand'mère, en mourant.

Nous en donnons ci-contre une reproduction, grâce à l'obligeance de M. John Fréchette, de Marieville, qui a bien voulu nous prêter les deux billets. Les billets portent, respectivement, les numéros 2244 et 718.

Plusieurs antiquaires ont offert de grosses sommes au propriétaire ; mais il appert que le bibliothécaire du Parlement et le château Ramezay se disputent aujourd'hui les précieux billets, dont la valeur est inestimable aux yeux des connaisseurs.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).
T. BERTHIAUME, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York, W. J. MORTON, 150 rue Nassau.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
16 FEVRIER

LUNDI	92,964
MARDI	92,895
MERCREDI	92,914
JEUDI	92,963
VENDREDI	92,982
SAMEDI	116,451
TOTAL	581,169
HEBDOMADAIRE	50,228
	631,397

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

96,861

ELECTIONS MUNICIPALES

Les électeurs ayant gardé leur droit de vote seront, en 1908, au nombre d'environ 68,000.

D'après des calculs qu'on est en train de terminer, à l'hôtel de ville, le nombre des voteurs qualifiés à déposer leurs bulletins, aux élections municipales de l'an prochain, sera supérieur à 68,000. Il y a en effet, en chiffres ronds, 88,000 électeurs d'inscrits. Si l'on s'en rapporte aux listes qui ont servi aux dernières élections, on trouve que sur 77,960 électeurs inscrits, 55,968 étaient qualifiés et 22,000 étaient privés du droit de vote, par non-paiement de leurs taxes. Cette proportion des électeurs déqualifiés varie peu, comme le montrent les listes des années précédentes. On en compte un peu moins les années où il y a élection, mais la différence n'est guère que de 1,000 à 2,000. On peut, sans trop se tromper, fixer le nombre des électeurs qui seront déqualifiés, aux prochaines élections, à 20,000.

MORT SUBITE D'UN VIEILLARD

Le Dr F. X. Lachapelle, de l'Avenue Duluth, a été appelé, hier, au chevet d'un vieillard nommé Charles Salter. A son arrivée l'homme de l'art ne put que constater la mort. Salter, qui était âgé de 65 ans, n'était pas bien depuis quelque temps.

Le médecin a prévenu le coroner de cette mort subite.

EN BAS D'UN POTEAU

William J. Brophy a été recueilli, hier matin, à l'angle des rues Hôtel de Ville et Sainte-Catherine, par les ambulanciers de l'Hôpital Général.

Brophy, qui est à l'emploi de la compagnie de téléphone Bell s'était fracturé une jambe en tombant d'un poteau de la compagnie.

Le blessé qui est âgé de 33 ans, demeure au No 57 de la rue Emélie.

Nourrissez vos Nerfs

Au moyen d'un sang riche, pur et nourrissant, en prenant de la Salsepareille de Hood; et vous serez exempt de ces attaques de découragement, de ces nuits sans sommeil et de ces jours d'anxiété, de ces sensations de tristesse, de ces tressaillements subits à propos de rien, de ces symptômes dyspeptiques et de ces maux de tête violents. La Salsepareille de Hood l'a fait pour d'autres, et elle le fera pour vous.

Hood's Sarsaparilla

Sous forme liquide ordinaire ou en tablettes recouvertes de chocolat connues sous le nom de SARSATABS. 100 doses $1.00. (292) wB

Chronique

LE RECONFORT DE THAW

Dès le début de l'affaire Thaw, tous les journaux des deux mondes ont rapporté qu'un certain reporter, M. Roland Molyneux, suivait le procès du millionnaire assassin pour un journal de New-York, et que ce personnage avait été condamné à subir l'électrocution voici quelques années, à la suite d'une affaire d'empoisonnement. Il n'échappa à la peine capitale que grâce à la révision de son procès, entaché d'un vice de forme.

Lorsque tout le monde s'impatientait de la lenteur et des difficultés de la formation du jury, l'ex-condamné à mort était seul calme et prêchait la patience.

"On mit semaines à recruter le jury qui me condamna, dit-il, et ces six semaines de discussions furent excellentes pour entraîner préalablement mes avocats."

Cet homme, on le voit, a du sang-froid.

La principale curiosité de l'affaire Thaw est donc la présence aux débats d'un monsieur anciennement condamné à mort pour un crime analogue. Le jugement qui le condamnait fut cassé; un second jugement l'acquitta. Il ne pensait certes pas, alors, qu'il serait présent aujourd'hui dans cette même salle, encore moins que cette présence serait pour lui une excellente source de profits.

Impression inoubliable! D'autant plus que les impressions ressenties jadis, il avait sûrement cru qu'il les oublierait bientôt après, et aussi totalement qu'on peut oublier quand on a passé par la chaise électrique.

Napoléon à Fréjus, c'était déjà coquet. Mais imaginez Fréjus sans Waterloo, et l'Empereur revenait victorieux à l'île d'Elbe!

Ce M. Roland Molyneux doit se demander parfois, tout comme un héros de l'honnête Montépin, illustre fabricant de feuilletons émouvants, s'il n'est point le jouet d'un rêve, d'un mirage; si, au lieu de griffonner des notes d'audience, il n'est pas tout simplement en train de digérer son dernier cauchemard à quelques pieds sous terre, à la suite d'une bonne et consciencieuse électrocution judiciaire. Il me rappelle ce malheureux que les médecins avaient reconnu atteint d'appendicite—c'était il y a quelques années, quand l'appendicite sévissait intersément.... dans l'esprit de nos morticoles—, et à qui ils avaient prédit, s'il ne se laissait pas opérer immédiatement, la mort certaine pour la nuit prochaine.

"Oui, malheureux entêté, lui avaient-ils dit gravement, si vous refusez le concours de nos couteaux, la prochaine aurore luira sur votre cadavre".

Cette prédiction solennelle avait ému notre homme; mais, toutes réflexions faites, préférant trépasser des oeuvres de notre bonne mère la Nature que sous les instruments des vivisecteurs, il se refusa énergiquement à toute intervention opératoire. Et la nuit, se réveillant plusieurs fois sous l'empire d'une angoisse que chacun comprendra, il appelait sa femme et lui demandait invariablement, d'une voix émue: "Femme... femme... est-ce que je ne suis pas encore mort?"

Il est actuellement en aussi parfaite santé que vous et moi.

Pour en revenir à notre reporter, je crois bien qu'il joue, en sens inverse, à peu près le même rôle que tenait jadis l'esclave chargé de rappeler au triomphateur le néant du triomphe. Il est là à tout instant, il dit à l'inculpé Thaw: "Même si l'on te condamne, tout espoir n'est pas perdu. Regarde-moi: j'ai aussi passé par là!... Et depuis mon acquittement j'ai gagné vingt livres... sans compter les dollars".

Dans la marche à l'éternité, il se substitue au prêtre. Le prêtre exhorte à bien mourir, fait entrevoir le pardon et la vie future. Lui, le "rescapé" ne parle que de vivre, vivre, vivre — tout comme une simple héroïne d'Ibsen —, et tout de suite. C'est plus encourageant pour le millionnaire qui défend si chèrement sa vie — chèrement est le mot juste.

LAURENT BART.

A M. A. S..., Thetford Mine. — L'ancienneté de vos tableaux ne prouve pas leur valeur. Le nom du peintre que vous m'indiquez est totalement inconnu. Il y a trois cents ans, bien peu d'artistes signaient leurs tableaux. Si les vôtres sont en bon état de conservation et si vous avez certaine raison de croire qu'ils ont appartenu à des gens de goût, qui n'auraient certainement pas transporté de France au Canada de vulgaire "croûtes", il faut vous adresser à un expert.

× × ×

A M. Jean Gilbert. — Les mots que vous m'indiquez ne sont pas français; ce sont des anglicisme. Mais leur emploi ici est si général et si fréquent qu'on ne peut guère se dispenser d'en faire usage, sous peine d'être incompris.

L. B.

Un repas en un moment

C'est bien dire:

Employez le "Bovril"

Pour un grand nombre de personnes un repas préparé au réchaud est une jouissance, une satisfaction extrême.

Mais l'on ne connait pas la perfection des plats confectionés au réchaud avant d'avoir essayé l'effet produit par l'addition de quelques gouttes de **"Bovril"**.

Et non seulement le **"Bovril"** ajoute à la richesse et au goût, mais il augmente encore, et de beaucoup, les qualités nutritives; chose certainement d'une importance première.

BOVRIL

est

Une Necessite Domestique.

yB

A SOREL

LES EMPLOYES CIVIQUES — M. ARTHUR PONTBRIAND — LA RETRAITE PASCALE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 20. — A la dernière assemblée du Conseil Municipal on a décidé de donner avis à tous les employés civiques qu'à partir du 15 de mars prochain, ils seront tous au bon plaisir du Conseil qui considèrerait alors la question de les réengager ou de les destituer suivant qu'il le jugera à propos.

— M. Arthur Pontbriand, qui est actuellement à Palm Beach, Floride, avec Mme Pontbriand et Mme veuve Beaulieu, nous écrit qu'il est bien, ainsi que ses compagnes, et qu'ils jouissent actuellement de la plus belle température d'été que l'on puisse désirer.

— L'ouverture de la retraite pascale n'a pas eu lieu dimanche, telle qu'annoncée. On croit maintenant qu'elle n'aura lieu qu'après l'élection parlementaire partielle qui doit avoir lieu dans notre comté le 7 du mois prochain.

M. ADELARD LANCTOT EN CAMPAGNE ELECTORALE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 20. — M. Adélard Lanctôt, candidat libéral pour Richelieu, a commencé sa campagne.

Il a tenu des assemblées à Saint-Ours et à Saint-Roch, dimanche, puis à Saint-Joseph, lundi soir.

M. Lanctôt adressera la parole mardi après-midi à Saint-Aimé, mardi soir à Saint-Pierre de Sorel, mercredi soir, à Sorel, jeudi, à 1 heure p. m. à Sainte-Victoire, jeudi soir, à Saint-Robert, vendredi, à Saint-Aimé et à Saint-Louis, et samedi, à Saint-Marcel.

REMERCIEMENTS

Mme Major, la veuve de notre regretté confrère David Major, nous prie d'adresser, en son nom et au nom de ses enfants, ses sincères remerciements à toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie dans la cruelle épreuve qu'elle vient de traverser.

VOYAGEURS, MINEURS EXPOSES AUX INTEMPERIES.

Lorsque vous vous éloignez de chez vous et de votre médecin, munissez-vous d'une bouteille de Nerviline pour enrayer un rhume, soulager la névralgie et les douleurs musculaires. Rien ne saurait être comparé à Nerviline pour soulager et guérir sûrement. Les meurtrissures, les crampes, le rhumatisme — n'importe quelle douleur — ont, dans Nerviline un antidote qui protège efficacement contre toutes les maladies. Bon pour se frictionner—excellent pour usage interne, le meilleur remède de famille du monde en général—voilà ce qu'est "Nerviline". Vendue partout en bouteilles de 25 cents, et employée par neuf familles canadiennes sur dix. (15) w

ON VEUT DESTITUER LE CHEF KIERNAN

Sous le coup d'une accusation criminelle, peut-il décemment occuper le poste de chef de police à Buckingham?

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Buckingham, 20. — La séance du conseil de lundi a été des plus intéressantes. Il fut question de destituer le chef de police Frank Kiernan. Les conseillers qui ont soutenu cette motion ont prétendu que le chef est, depuis l'enquête tenue par le juge Choquette, sous le poids d'une accusation criminelle, ayant été l'un des policiers tenus responsables de la mort de Thomas Bélanger et de François Terriault, tués dans la bagarre du 8 octobre 1906, et qu'ayant été condamné à subir un procès aux assises criminelles, il ne peut occuper le poste important de chef de police de Buckingham.

Les adversaires de la motion ont prétendu que F. Kiernan avait été engagé pour une autre année, le 9 janvier dernier.

Ici se présenta une grave objection de quelques conseillers qui prétendirent qu'à cette date, les membres de l'ancien conseil n'avaient pas le droit de faire d'engagement, vu que le conseil de ville était en partie dissous par la nomination de nouveaux conseillers qui avait eu lieu le 7 janvier. Son honneur le maire Kelly devant perdre un avis légal sur cette dernière question, il a été décidé que la destitution du chef Kiernan serait réglée à une assemblée spéciale de lundi prochain.

Six demandes avaient été déposées sur la table pour obtenir la position de chef de police.

M. LE CURE DUGAS MALADE

M. l'abbé N. A. Dugas, curé de Maisonneuve, est de nouveau retenu au lit pour cause de maladie.

CAMBRA — Bande lisse, permettant de faire un noeud sans aucune difficulté. Trois hauteurs, 1¼, 1¾ et 2 pouces en arrière. Il s'ajuste parfaitement, parce qu'il est en

QUARTS DE POINTS

Confectionné en toile IRLANDAISE, pour la protection de la marque qu'il porte, et pour le plus grand bien de votre bourse. Couture double pour la même raison.

20c chacun. Demandez la Marque W.G.M. 3 pour 50c

yyww

DES MILLIERS DE MAISONS

Absolument le plus grand nombre de Maisons Vacantes jamais Classifiées ensemble sur un Indicateur.

Tout le monde est enthousiasmé de l'immense succès qu'a remporté notre indicateur gratuit "A LOUER." La seconde édition a établi pour toujours l'importance de ce nouvel organe de location, aux yeux des agents d'immeubles, propriétaires et locataires. Il fera certainement tomber la vieille habitude de courir à travers les rues à la recherche d'une maison en même temps que disparaîtront les écriteaux peu décoratifs "A LOUER."

CETTE ANNONCE VOUS DONNE DROIT A UN EXEMPLAIRE GRATUIT DE NOTRE 2ième EDITION.

PALAIS DE L'AMEUBLEMENT — N. G. Valiquette LIMITED — 471-477 Ste Catherine Est.

x

GRAVURES! GRAVURES!

Une gravure couvrant une page complète représentant le Président de la France dans une sortie sportive.

L'hiver dans un camp de chasse des forêts de Pontiac.

Type de Canadienne fervente de la traîne sauvage.

Le coureur Indien le plus rapide du Canada.

Terrible aventure d'un bateau de sauvetage — un spectacle terrifiant.

Et plusieurs autres photogravures que l'on pourra voir dans le ***Supplément illustré du "WITNESS"***, jeudi de cette semaine. Un centin seulement chez tous les marchands de journaux.

TENTATIVE DE CORRUPTION

Le président de la commission des licences de Toronto reçoit un chèque de $1,000 sans un seul mot d'explication.

Toronto, 20. — La commission des licences a à débrouiller les fils d'une histoire fort complexe à laquelle le nom de son président, le Dr Wilson, est mêlé. Un chèque de $1,000 a été envoyé au président, sans aucune note qui en explique le pourquoi, ni la provenance. Il est signé par un nommé Hynes.

Un avocat, Mtre Ferguson, a été chargé par le Dr Wilson de rechercher les motifs de l'envoi de ce chèque et après une enquête sérieuse il a écrit la lettre suivante au docteur.

"Cher docteur. — M. Hynes est la personne qui a demandé le transport du bail de l'hôtel Clarendon au nommé White. Le restaurant est sous la charge d'une troisième personne du nom de Rose. Une dispute s'est élevée au sujet des termes d'après lesquels Rose devra évacuer les lieux, et Rose demande plus de $1,000. Hynes avait été avisé d'avoir à vous envoyer ce chèque qui est pratiquement le sujet de toute la dispute, et l'arrangement des droits de Rose — s'il en est — n'étant pas encore réglé, le transport pourrait être fait, et il n'y aurait aucun délai dans le paiement du prix d'achat. A la demande de Hynes, j'ai fait, pour lui, une enquête sur cette affaire."

Le Dr Wilson déclare que cela lui semble une tentative bien caractérisée de corruption.

Mais on tente de rapporter le motif de ce billet à toute autre chose que ce qui touche l'hôtel Clarendon. Pendant l'hiver de 1906, des membres de la compagnie de la brasserie Cosgrove achetèrent au coût de $17,000, un terrain, rue Yonge, pour reconstruire un hôtel. Cette transaction avait été apparemment décidée lors d'une visite de Hynes chez Cosgrove. Hynes apportait un billet provisoire de $1,000, avec sa propre signature et celle du Dr Nesbitt. C'était une garantie que l'on accordait aux Cosgrove. Ceux-ci firent donc leur achat, donnant leur propre billet de $1,000 pour obtenir l'option et finalement achetant au coût de $17,000. La transaction était faite au nom d'un des frères Cosgrove, mais il était entendu qu'une fois l'hôtel construit et la licence obtenue par les frères Hynes, les profits seraient partagés entre Nesbitt et Hynes lui-même.

On dit que les commissaires promirent un permis quoiqu'ils n'en eussent pas le droit, l'hôtel n'étant pas construit.

Hynes, un peu plus tard, jugea qu'il ne pourrait pas conduire un aussi gros établissement: F.W. Masson, sur cette entrefaite s'assura l'assignation de l'option de Hynes sur la licence, lui faisant un profit de $5,000 devant être partagé avec le Dr Nesbitt.

C'est au sujet de ces $5,000 que la Couronne veut apparemment démontrer qu'il y eut tentative de corruption. M. Cosgrove, qui rendit témoignage, hier, dit que ce chèque lui semblait être une tentative de corruption; mais que ce n'était point pour récompenser la commission d'avoir promis d'accorder une licence au nouvel hôtel.

MIEUX QUE LE BATTRE

Ce n'est pas à battre un enfant que l'on peut l'empêcher de mouiller son lit. Cette maladie a une cause constitutionnelle. Mme M. Summers, boîte W. 41 Windsor, Ont., enverra gratuitement à toutes les mères son efficace remède domestique avec toutes les instructions. N'envoyez pas d'argent, mais écrivez-lui aujourd'hui si votre enfant souffre de cette désagréable maladie. Ne blâmez pas votre enfant, c'est tout à fait contre sa volonté. Ce traitement guérit aussi les adultes et les personnes âgées qui souffrent de maladies urinaires le jour et la nuit. r

NOUVELLE INDUSTRIE PROJETEE A SOREL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 20. — Il est fortement question de l'établissement d'une manufacture de sous-vêtements en notre cité. Le Conseil et peut-être même les contribuables seront probablement appelés prochainement à se prononcer sur cette importante question. Il s'agirait de fournir un local convenable à une puissante compagnie de Montréal qui établirait cette nouvelle industrie à Sorel, laquelle procurerait de l'emploi à un grand nombre de femmes et de jeunes filles.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. r.

Hydropisie guérie; soulage promptement; réduit toute enflure en 8 à 20 jours; guérison permanente en 30 à 60 jours. Traitement d'essai gratuit; Pour circulaires, témoignages et traitement d'essai gratuit, écrire à **Dr H. H Green's Sons, Boite 56 Atlanta, Ge.** 77-Mgn

RACSO Fait le lavage du linge sans frottage. 20,23

Vous trouverez le BYRRH dans toutes les épiceries, tous les bars ou cafés et dans les meilleures maisons de la ville. Demandez aux amateurs ce qu'ils en pensent.

DANDERINE

Opère des merveilles. Elle fait croître les cheveux tout comme la pluie et le soleil font croître les récoltes. Elle fait pousser une chevelure épaisse et luxuriante quand tout a échoué. Nous garantissons Danderine. Tous les pharmaciens la vendent, 25c, 50c et $1 la bouteille. Pour vous rendre compte de sa valeur, envoyez cette annonce avec 10c en timbres ou en argent, et nous vous expédierons gratis un gros échantillon. Knowlton Danderine Co., Chicago Ill. A vendre et garantie par The Lyman Bros. & Co., Toronto, distributeurs en gros

PERMIS DE CONSTRUCTION

Les permis de construction suivants ont été pris hier et ce matin à l'hôtel de ville.

Anthony Cumbar, 6 logements, rue Nicolet, $4,500.

J. A. Major, 3 logments, rue Delisle, $2,500.

Geo. E. Forbes, une fabrique, rue Sainte-Hélène, $27,900.

Elzéar Côté, 2 logements, 1213 rue Saint-André, $2,500.

J. A. Jacobs, 2 étages ajoutés à l'immeuble portant le No 10, rue Saitne-Hélène, $19,000.

Total: $56,400.

LA VIE ARDENTE

La nature finit toujours par se récrier. Nos corps et nos nerfs surmenés ont besoin de repos et d'aide. Plus vous attendrez, plus il vous en coûtera cher. Avant qu'il soit trop tard, essayez l'influence tonique des salines minérales. Le "St Catharines Well", contre les affections nerveuses, le rhumatisme et les maladies alliées se recommande de lui-même à tous ceux qui ont besoin de soulagement et d'une convalescence parfaite. Ecrivez à J. Quinlan, agent de district pour les voyageurs, réseau du Grand Tronc, Montréal, à propos de la brochurette descriptive illustrée. r

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE PETIT MAXIME
ou L'ENFANT VOLÉ

2ième PARTIE.

112 Suite

La sauvegarde de son amour-propre, les ménagements à prendre, dans l'intérêt de son amour même, le mirent renoncer à ce projet.

Il s'éloigna tristement déçu.

Mirka venait alors de rejindre les Leval.

Ceux-ci ayant suivi, de loin, la courte scène qui s'était déroulée entre elle et Henri de Lagarde, en avaient deviné facilement la conclusion.

Rapidement ils s'étaient concertés à voix basse, afin d'éviter d'y faire la moindre allusion.

—Bonjour, ma belle amie, fit Aristide Leval, la main tendue en un geste affectueux.

—Ah! quel bonheur de vous rencontrer ici, repartit Mirka de sa voix impressionnante.

En même temps elle pressait la main du millionnaire, puis celle que Jean lui offrait silencieusement.

—Est-ce votre première sortie? demanda-t-elle au convalescent.

—Oui.

Depuis trois jours, j'essayais mes forces dans le jardin, mais je n'avais pas encore osé me risquer au dehors.

—Vous en trouvez-vous bien?

—Certainement; l'air est un peu vif, mais le soleil est bon; je me sens déjà plus fort.

—Mirka, reprit le millionnaire, je suis particulièrement heureux de vous voir ce matin.

—Vraiment.

—Je vous l'affirme.

Si nous n'avions pas eu cette chance de vous rencontrer, je me serais rendu aujourd'hui même rue de la Convention, car j'ai besoin de vos services.

—Rue de la Convention, repartit Mirka, vous ne m'auriez pas trouvée.

—Pourquoi donc?

—Parce que je n'habite plus là.

—Tiens, tiens.

Depuis quand, s'il vous plait?

—Depuis cinq jours!

—Et vous ne nous avez pas informés? remarqua gravement Jean Leval.

—Ce ci est un manque de confiance impardonnable, mademoiselle, appuya le millionnaire, exagérant à dessin la sévérité de son accent.

—C'est vrai, messieurs, je vous en demande bien pardon, répliqua la belle fille toute confuse.

Ce changement s'est fait brusquement, à la suite d'un petit événement personnel qui m'avait été désagréable.

J'étais très troublée; j'ai oublié de vous prévenir.

—Et peut-on savoir où vous logez, cachottière? reprit Aristide Leval.

—Oh! certes, je n'ai rien à vous dissimuler.

J'habite maintenant avec l'amie dont je vous ai parlé, rue Nicolo, numéro quatre.

—Tout près d'ici, fit Jean.

—Oui, j'ai voulu me rapprocher de vous.

—Est-ce votre amie qui est restée là-bas sur un banc?

—Oui.

—Pourquoi ne vous a-t-elle pas accompagnée près de nous? interrogea le millionnaire curieux.

—Je le lui ai proposé.

Elle s'y est refusée nettement, absolument.

Elle ne veut voir ni connaître personne.

—Quelle sauvage!

Eh bien, laissons-la, voilà tout.

Maintenant, revenons à vous, à nos affaires.

Mirka, j'ai besoin de vous voir demain ou après-demain, dans l'après-midi, pour une chose très importante.

—Bien, monsieur, je suis toujours à votre disposition; je viendrai après-demain, selon votre désir. A quelle heure?

—Deux heures et demie.

Est-ce ton avis, Jean? fit Aristide Leval, en se tournant vers son neveu.

Celui-ci ne lui répondit point, parut même ne pas l'avoir entendu.

Et son attitude bizarre surprit profondément le millionnaire et l'ex-bohémienne.

En effet, toute l'attention du convalescent semblait se concentrer sur le point occupé par l'amie de Mirka, toujours assise, là-bas, sur son banc. Son joli visage, frappé par la lumière du soleil, apparaissait très nettement.

Jean Leval se tenait le buste en avant, les yeux agrandis, les prunelles dilatées, la bouche entr'ouverte, la respiration haletante, comme fasciné.

Il semblait être sous le coup d'une émotion intense.

Enfin, il tourna la tête brusquement.

—Mirka, cria-t-il d'un accent angoissé, qui est cette jeune fille, votre amie?

Comment se nomme-t-elle?

—Jeanne, répartit simplement la bohémienne, fort étonnée de cette question.

—Jeanne?...

En êtes-vous bien sûre; n'est-ce pas un nom d'emprunt?

D'où vient cette jeune fille; vous l'a-t-elle dit?

—Non, pas encore.

—Ne vous a-t-elle jamais parlé de Dormans... d'Essômes?

Ne vous a-t-elle rien confié de sa situation?

—Non, rien.

Ele a éprouvé, m'a-t-elle dit seulement, de grands chagrins; des malheurs irréparables l'ont frappée récemment.

Mais elle en garde jalousement le secret.

Pourant, c'est elle! s'écria Jean Leval d'un accent égaré.

Oui, oui, c'est elle, j'en suis sûr!

Mes yeux ne peuvent me tromper, mon esprit, mon coeur même la devinent, l'appellent.

Oh! tout, tout me dit que c'est elle!...

Vite, mon oncle, je vous en prie, allez à cette jeune fille, faites-la venir ici.

Il faut que je la voie, que je lui parle!...

—Mais qu'avez-vous donc? demanda Mirka d'une voix avide et pitoyable à la fois.

—Comment, vous ne comprenez pas; cette jeune fille, c'est...

—Serait-ce Mlle Dalbret? interrompit vivement Aristide Leval, en se levant, ému de compassion.

—Elle-même; c'est Mathilde enfin! jeta le convalescent en proie à une exaltation grandissante.

Oh! mon oncle, je vous en supplie, faites que je puisse lui parler!

Sans répondre, le millionnaire s'éloigna d'un pas alerte, en dépit de son embonpoint.

Jean Leval et Mirka, muets tous deux à présent, le regardaient aller vers le banc où se tenait assise la pseudo Jeanne.

Il n'en était plus qu'à une vingtaine de pas environ, lorsque la jeune fille se leva soudain, puis s'enfuit en courant du côté du lac.

—Elle se sauve, cria Mirka, que veut dire ceci?

—Plus de doute, c'est elle, gémit Jean Leval.

Mais pourquoi... pourquoi me fuit-elle ainsi, moi et tous ceux qui m'approchent?...

Oh! Mirka, mon amie, promettez-moi que vous m'amènerez un jour cette jeune fille ou que vous me procurerez les moyens de la voir?

—J'essaierai certainement, car vous semblez tenir beaucoup à elle.

—Si j'y tiens; mais c'est ma vie qu'elle emporte.

Oh! vous saurez une jour toute mes souffrance, notre malheur.

Je vous les dirai, afin que vous puissiez m'aider à reconquérir cette chère et si malheureuse Mathilde.

N'est-ce pas, vous voulez bien me promettre le concours de votre dévouement?

—Oh! oui, de tout mon coeur, monsieur Jean.

—Bientôt, peut-être, continua celui-ci, je vous confierai le secret de mon âme et de mon incurable chagrin.

Ah! tenez, voici mon oncle qui revient; il n'a pu la rejoindre, hélas!

En effet, Aristide Leval, après avoir essayé vainement de courir un instant sur les traces de la pseudo-Jeanne fuyant à toutes jambes, s'était arrêté, dépité,

Et maintenant il revenait sur ses pas.

—Impossible de la rattraper, fit-il d'une voix essoufflée, en arrivant près de son neveu.

Mais qu'importe à présent?

Nous sommes bien certains de retrouver cette jeune fille, puisqu'elle est l'amie de Mirka.

—N'habitez-vous pas ensemble, mon enfant?

—Oui.

—Alors, rien ne'st perdu.

—Monsieur Leval, dit gravement Mirka, comptez sur tout mon dévouement pour servir M. Jean, dans ces tristes circonstances.

Maintenant, laissez-moi partir pour rejoindre mon amie, car il faut que je la retrouve.

—Allez, mon enfant, nous ne vous retenons pas, conclut le millionnaire.

N'oubliez pas; après-demain, deux heures et demie.

—Comptez sur moi.

Sur ces derniers mots, Mirka s'éloigna d'une allure rapide, dans la direction où elle croyait pouvoir retrouver la pseudo-Jeanne.

—A présent, mon oncle, rentrons, voulez-vous, proposa Jean Leval d'une voix brisée.

(A suivre.)

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

PATERSON

5c CETTE FORME — Tablettes pour la Toux

Prenez-en une quand vous sentez l'approche d'un rhume,—prenez-en une quand ce rhume vous harasse. —elles confortent la gorge et elles GUERISSENT. Recommandées par la profession médicale. Exigez l'enveloppe à trois coins dans la boîte rouge et jaune.

ELLES GUERIRONT

yyww

CACHETS DU Dr FRED. DEMERS

Guérissent en 5 minutes tous maux de tête, migraine, névralgie. Exigez toujours le nom "Dr Fred Demers", gravé sur chaque cachet. r

RACSO Est une des plus grandes découvertes des temps modernes. 20,23.

LE COMBAT DUNNE-LYNCH

On nous promet une intéressante joute de boxe pour ce soir au club Shamrock.

BOXE

LA BATAILLE DE DEMAIN SOIR AU CLUB HOUSE DES SHAMROCKS

QUINZE RONDES POUR LE CHAMPIONNAT A 115 LIVRES

LE RECORD DE TOMMY DUNNE

Dunne est un pugiliste qui a fait sa marque en Angleterre, où il était champion bantam. Il est arrivé en Amérique depuis 6 mois, et dans ce court espace de temps, il a concouru victorieusement contre les meilleurs de sa classe.

Dunne est bien le meilleur homme qui ait traversé l'Atlantique depuis longtemps. Il avait battu tout le monde à 116 livres, et même il s'était attaqué au champion light weight Dick Haley, et lui avait tenu tête pendant 6 rondes d'une très dure bataille.

En Amérique, sa meilleure bataille a été contre Jimmy Walsh, de Boston.

RECORD DE TOMMY DUNN

Battu : Kid Watson en 11 rondes.
Pete Taylor en 14 rondes.
Jack Curley, 9 rondes.
Partie nulle avec Digger Stanley, en 20 rondes.
Victoire sur Kid Pritchards en 10 rondes.
Sur Charles Cleary, en 4 rondes.
Sur Buck Molloy, en 4 rondes.
Partie nulle en 6 rondes avec Dick Haley ; avec Martin Stanton, en 17 rondes ; avec Jack Costigan en 20 rondes.
Victoire sur Tom Hulliard en 20 rondes.
Victoire sur Jack Hanlon en 6 rondes.
Victoire sur Dave Stanley en 6 rondes.
Victoire sur Billy Curtin en 14 rondes.
Partie nulle avec Jimmy Walsh, après 10 rondes.

LES PRELIMINAIRES

Un assaut de boxe des plus mouvementés, ce fut sans contexte la joute préliminaire de lundi entre Kid Parsons et Young Jean, de Boston. Les six rondes que l'assaut dura éclipsèrent d'un grand bout l'assaut principal.

Aussi il est fortement question de mettre les deux coqs en présence encore une fois, demain soir, mais au Club House des Shamrocks, cette fois, avant la bataille Dunne et Lynch.

Le service des chars était parfait, lors de la dernière bataille. L'aller et le retour se firent rapidement et sans retard. Demain soir, le service sera encore meilleur, si possible. En 20 minutes, les chars spéciaux descendront au coeur de la ville.

Il n'y aura pas non plus de retard dans le programme.

Nous conseillons fortement d'acheter les billets d'avance, soit chez Lafleur, soit au Metropole — ancien Manhattan — afin d'éviter les inconvénients de voir un char complet d'amateurs se précipiter comme un seul homme à l'assaut du guichet.

Toutes les classes de billets peuvent être retenues d'avance, les admissions comme les autres.

L'administration nouvelle placée par le Club Shamrock fait tout son possible pour bien mériter du public.

La première joute commencera à 9 heures.

LE NEGRE EST BATTU EN 2 MINUTES

Sydney, N. S. W., 20. — Jack Johnson, pugiliste américain, a hier soir, battu en 2 minutes, Peter Felix, champion des boxeurs nègres d'Australie.

LA RENCONTRE DE LUNDI SOIR PROCHAIN AU PARC RIVERSIDE

La direction est décidée à nous donner, lundi soir prochain, une joute de boxe qui nous fera oublier celle de cette semaine. Les deux adversaires seront Young Lenny et Kid Dufresne, qui a fait de si brillants assauts au club Shamrock. Il y a toute probabilité que le public verra une exhibition de boxe comme il n'en a pas vue depuis longtemps.

Young Lenny qui se mesurera lundi soir prochain avec Kid Dufresne, au Parc Riverside. — Photo. main Studio, angle des rues St Laurent et Vitré.

LE ST PIERRE VICTORIEUX

LES REPRESENTANTS DE CE CLUB REMPORTENT HIER SOIR UN TRIOMPHE SIGNALE SUR LE CERCLE SAINT-DENIS, LE BATTANT PAR 224 POINTS.

BILLARD

LE CERCLE ST PIERRE REMPORTE UNE VICTOIRE COMPLETE

Le Cercle St Pierre a remporté hier soir une grande victoire sur le Cercle St Denis, le battant par 224 points. Pas un seul des représentants du Cercle St Denis ne put triompher. Le St Pierre fut victorieux sur toute la ligne. Voici le score détaillé de la rencontre :

Guertin, du Cercle St Denis :—
0 10 0 0 1 2 0 2 0 1 1 0 0 1 0 1 1 1 3
2 1 2 2 0 5 0 2 0 2 0 5 7 2 2 3 0 0 1 1 0
0 0 1 1 0 0 5 0 1 1 1 5 1 4 0 2 0 0 2 0
8 1 1 0 1 0 1 0 4 4 0 2 0 0 0 1 5 2 0 0
0 14 3 9 1 7 0. — Total, 144.
Moyenne, 14½. Séries, 14, 10, 9.

Bertrand, du Cercle St Pierre :—
2 10 2 2 1 7 0 2 0 6 2 0 0 0 2 3 0 4 2 3
0 0 3 2 0 0 3 4 1 0 0 0 7 1 10 3 1 0 8 3 0
0 7 0 3 0 0 0 0 0 12 1 0 1 1 3 1 2 0 3 0
11 4 3 9 4 1 0 0 8 0 2 1 0 0 0 1 0 5 1 2
0 1 8 1 4 2. — Total, 200.
Moyenne, 14½. Séries, 12, 10, 10.

Valois, du Cercle St Denis :—
0 0 1 0 0 0 1 0 2 0 7 0 1 1 0 0 0 0 1 2
1 2 4 11 0 1 0 0 0 2 3 1 3 2 1 1 0 0 12 0
0 14 1 5 5 0 0 5 4 2 2 1 0 0 0 0 0 2 0 1
1 0 6 6 0 0 4 7 0. — Total, 117.
Moyenne, 11¾. Séries, 14, 12, 11.

Cusson, du Cercle St Pierre :—
4 0 6 0 1 8 0 1 0 0 1 2 0 0 4 6 2 0 5 1
2 7 5 0 0 1 0 4 7 0 1 0 12 9 0 1 0 1 2 0
0 1 0 3 4 0 5 8 1 1 0 0 1 5 7 6 3 5 0 5 3
23 1 0 0 2 5 0 0 3 2. — Total, 200.
Moyenne, 23¾. Séries, 23, 12, 11.

Ouimet, du Cercle St Denis :—
2 6 2 0 2 1 0 0 3 2 2 3 3 2 3 2 0 3 2 1
0 2 0 0 3 1 9 4 3 3 0 1 1 1 0 4 0 1 2 1
0 2 4 7 1 1 3 0 0 1 2 2 0 6 2 0 3 1 2 4
8 1 5 2 3 1 1 0 1 0 6 1 1 6 0 0 0 3 4
0 0 1 1. — Total, 156.
Moyenne, 13½. Séries, 9, 7, 6.

Cartier, du Cercle St Pierre :—
0 6 2 9 1 2 1 9 0 5 0 3 2 3 2 6 2 0 4 1
1 2 1 4 1 5 0 1 0 1 2 7 2 1 1 6 0 4 2 1
17 5 1 0 1 2 2 0 1 0 2 2 5 3 1 2 1 2 2 1
0 1 4 0 1 0 1 0 1 0 2 1 4 0 1 1 1 0 1 0 5
0 1 2 1. — Total, 200.
Moyenne, 21¾. Séries, 17, 11, 9.

Dr Larose, du Cercle St Denis :—
1 0 6 2 3 3 4 2 0 3 1 0 0 3 0 0 0 1 2 0
1 0 2 0 1 2 1 1 0 3 0 0 0 1 5 1 1 3 2 0
0 4 1 0 0 3 0 0 0 3 8 1 1 0 0 0 1 1 0 1
0 0 9 0 0 2 1 2 1 0 6 0 6 2 1 2 2 7 0
0 5 0 8 1 6 4 0 1 1 2 0 3. — Total, 159.
Moyenne, 13¼. Séries, 9, 8, 7.

Dupré, du Cercle St Pierre :—
0 0 6 2 0 0 5 2 3 0 1 0 0 0 0 7 0 2 7 1
0 0 0 0 0 8 0 4 10 3 0 1 0 1 2 0 0 1 0 2
10 3 2 4 0 2 0 1 0 0 1 4 0 2 2 3 0 6 0 0
1 0 3 3 4 0 0 1 0 3 2 1 6 1 2 18 5 1 2 3
0 0 1 13 3 0 2 0 0 5 3 0 4 2. — Total, 200.
Moyenne, 21¾. Séries, 18, 13, 10.

Voici le résumé du score :

Cercle St Pierre.		Cercle St Denis.	
Bertrand	200	Guertin	144
Cartier	200	Larose	117
Cusson	200	Ouimet	156
Dupré	200	Valois	159
	800		576

Majorité pour le St Pierre, 224 points.

LE POOL

MATCH DE POOL

Le Club Montcalm, situé au No 1410 Boulevard Saint-Laurent, sera demain soir le théâtre d'un grand match de pool. Les adversaires seront deux hommes qui ont fait leur marque dans ce genre de sport, Eugène Payette et Charles Pelletier. La partie, qui est pour un enjeu de $50, sera de 225 billes, et commencera à 8 heures 30 précises. Tous les amateurs de pool voudront voir les deux maîtres à l'oeuvre.

Le club de baseball Balmoral Indépendant aura une assemblée ce soir, à 8 heures 30, à la salle Ménard, angle des rues Frontenac et Notre-Dame.

UNE GROSSE SURPRISE

LE CLUB STE CUNEGONDE BAT LE CHAMPETRE, ET FAIT LE PLUS GROS SCORE DANS LES QUATRE PARTIES JOUEES HIER SOIR.

LES QUILLES

UNE SURPRISE DANS LA LIGUE DE QUILLES DE LA VILE

Le Sainte-Cunégonde, l'un des derniers clubs de la ligue de quilles, a fait le score le plus élevé dans les quatre parties jouées hier soir, et a défait le Champêre qui avait encore de bonnes chances d'arriver champion.

Les scores du Sainte-Cunégonde et du Champêtre, ont été supérieurs à ceux des six autres clubs. La plus grosse partie jouée hier dans la ligue, l'a été par un homme du Champêtre, Labelle, qui a fait 631. La plus forte partie simple a été faite par Flower, de la M. A. A. A., qui a fait 246.

La Ry. Y. M. C. A. a défait les Ingénieurs, la M. A. A. A. a triomphé du Colonial, et le Saint-Gabriel a eu raison du Victoria.

Scores :

SAINTE-CUNEGONDE

				Total.
F. Evans	226	140	208	574
J. Slevan	177	183	176	536
C. Madore	185	194	147	526
L. Byer	201	171	206	578
Saint-Denis	202	170	189	561
Renaud	183	211	141	535
Total				3310

CHAMPETRE

				Total.
Blondeau	149	170	178	497
Archambault	159	208	151	518
Bouchard	137	188	161	486
A. Blondeau	155	171	189	515
Labelle	193	233	205	631
Fréchette	180	192	183	555
Total				3202

Majorité pour le Sainte-Cunégonde. 118

SAINT-GABRIEL

				Total.
M. Jean	154	149	148	451
A. Jean	166	141	143	450
A. Bissonnette	193	161	183	537
Renaud	181	167	186	534
Bonhomme	165	190	159	514
Laroche	193	168	148	509
Total				2995

VICTORIA

				Total.
Reddy	188	148	147	483
Copping	142	181	120	443
Wilson	142	129	151	422
Skelly	152	167	156	475
Knubley	200	151	167	518
Eastcott	171	174	163	508
Total				2849

Majorité pour le Saint-Gabriel. 146

M. A. A. A.

				Total.
Clarke	162	184	159	505
Michaud	124	168	157	449
Daniels	146	135	175	456
Scriver	180	127	185	492
De Tonnancour	141	154	186	481
Flower	190	171	246	607
Total				2990

COLONIAL

				Total.
Reid	123	138	169	430
Poudrette	161	145	188	494
Lyons	153	163	157	473
Outhet	138	116	134	388
Thorpson	178	125	200	503
Viau	160	170	166	496
Total				2784

Majorité pour la M. A. A. A. 206

R. R. Y. M. C. A.

				Total
R. Jackson	201	188	143	532
A. G. Clarke	144	150	107	401
A. S. McAllister	172	208	214	594
J. Carmichael	207	165	202	574
A. E. Surgeon	199	188	168	555
J. Storey	168	167	128	463
Total				3119

INGENIEURS

				Total
S. Starke	192	181	138	511
J. E. Townsend	174	145	160	479
J. Goodson	168	157	127	452
E. Morrice	169	154	139	462
J. Hale	150	149	146	445
T. Cunningham	182	174	148	504
Total				2853

Majorité pour R. R. Y. M. C. A. 266

CORNWALL EST VAINQUEUR

IL TRIOMPHE HIER SOIR DE MORRISBURG PAR UN SCORE DE 11 A 7 DANS UNE PARTIE JOUEE CHEZ CE DERNIER.

HOCKEY

CORNWALL DEFAIT MORRISBURG

Morrisburg, Ont., 20 — Les clubs Cornwall et Morrisburg se sont rencontrés hier pour la première fois de la saison. La partie commença en retard et ne finit pas avant 11 heures 45.

Au deuxième mi-temps, Degray fut blessé, et il se produisit un long délai. Pendant ce temps, une bataille éclata dans l'une des salles. Degray fut incapable de continuer à jouer et Merkley fut mis de côté pour égaler les chances.

A la fin du premier mi-temps, le score était de 5 à 3 en faveur de Cornwall.

Le score final fut de 11 à 7 pour Cornwall.

AUX QUARTIERS DU MONTAGNARD

Jamais nous n'avons vu autant d'activité qu'aujourd'hui aux quartiers du Montagnard. Les joueurs s'entraînent avec une ardeur inaccoutumée.

Ce n'est pas sans besoin. Ils auront deux parties à jouer d'ici à mardi prochain. Samedi, ils lutteront contre le Victoria, à Ottawa, et lundi ils rencontreront le Cornwall, au Montagnard pour décider de la partie nulle. Les Montagnards veulent absolument décrocher le championnat et ils prennent le moyen d'y arriver. On peut s'attendre à de nouvelles victoires. Le club en a déjà quatre consécutives à son crédit. Il va très bien, très bien.

VICTOIRE DU BEL-AIR

Le Bel-Air a administré un blanchissage en règle au jeune Dorval, dimanche dernier, au patinoir du Bel-Air, gagnant par un score de 10 à 0. La partie fut exempte de rudesse et le referee sut maintenir les joueurs dans les limites des règlements. Composition des équipes :

Dorval. 0.		Bel-Air. 10.
R. Desmarchais	Buts	C. Detynck
O. Lacroix	Point	H. Turcot
A. Desjardins	Couverts	A. Boyer
Daignault	Avants	T. McHugh
Albert	Avants	F. Décarie
E. Massie	Avants	C. McHugh
A. Lavoie	Avants	E. Décarie
H. Boyer	Umpires	Paul Turcot

Referee, Joseph Leclerc.

Bel-Air	T. McHugh	3.00
Bel-Air	E. Décarie	5.22
Bel-Air	C. McHugh	3.10
Bel-Air	F. Décarie	6.15
Bel-Air	C. McHugh	4.00
Bel-Air	T. McHugh	5.00

DEUXIEME MI-TEMPS

Bel-Air	F. Décarie	4.00
Bel-Air	A. Boyer	10.00
Bel-Air	C. McHugh	3.30
Bel-Air	T. McHugh	6.30

CRICKET

"CRICKET AND HOW TO PLAY IT"

Tel est le titre du dernier numéro de la Bibliothèque Athlétique de Spalding. L'ouvrage est écrit par le prince Ranjitsinhji, et est une reproduction de l'édition anglaise publiée par la British Sports Publishing Co., de Londres, Angleterre, qui a eu une vente énorme dans toute la Grande Bretagne et sur le continent. Le livre est illustré à profusion de vignettes montrant comment jouer le cricket. Le volume renferme plusieurs intéressants articles, et il est très facile d'apprendre le jeu à l'aide de ces renseignements. L'introduction du prince Ranjitsinhji est quelque chose d'unique. L'ouvrage contient en outre les règlements du cricket. Il sera envoyé franco à toute adresse du Canada et des Etats-Unis, sur réception de 10 cents. Ecrire à la American Sports Publishing Co., 21 rue Warren, N. Y.

CHEVAUX COUREURS

LE STARTER DADE

Baltimore, 20. — William P. Higgs, du Maryland Jockey Club, est revenu du sud, rapportant avec lui la bonne nouvelle qu'il a retenu les services de A. B. Dade, pour le Deuxième Circuit. Cela signifie que Dade sera à la disposition du Montréal Jockey Club, si cette organisation a besoin de ses services. Cela signifie aussi qu'il agira comme starter à Buffalo, Baltimore et Providence, si des courses ont lieu en cette dernière ville.

Cette nouvelle sera accueillie avec plaisir dans tout le circuit, car Dade est le meilleur starter que nous ayons vu à l'oeuvre dans l'Est depuis les jours du célèbre Canadien, Christopher J. Fitzgerald. Dade a six pieds, et vient du Kentucky, le pays du whiskey et des colonels.

Dade a pendant plusieurs années agi comme starter sur les pistes du centre de l'Ouest, et lorsque Chris. Fitzgerald abandonna sa charge pour accepter la présidence de la Brighton Beach Racing Association, il entreprit la tâche difficile de le remplacer comme starter au Crescent City Jockey Club, à la Nouvelle Orléans. Il réussit parfaitement, et les newyorkais revinrent du golfe en célébrant ses louanges. Au mois d'avril, l'an dernier, Dade agit comme starter à Baltimore, et remporta un succès phénoménal. Son sang-froid dans les moments critiques, et sa patience infinie avec les chevaux, et les employés furent remarqués des propriétaires de coursiers. En moins d'une semaine, les jockeys avaient appris qu'ils auraient justice du starter, mais savaient qu'il ne fallait pas chercher à se jouer de lui. Dade était absolument juste, jamais rude, et toujours gentleman. Sa méthode ne consiste pas à faire des reproches à quelqu'un devant un assemblage de gens, mais à amener le délinquant à l'écart, et à lui faire une petite leçon.

De Baltimore, Dade alla au Kenilworth Park, Buffalo, où il fit connaissance avec les propriétaires américains et canadiens. Son travail fut impeccable, et sa personnalité le rendit très populaire.

Mais ce fut surtout à New York que Dade fit fureur. Chris. Fitzgerald l'avait vu à l'oeuvre à Baltimore, et avait retenu ses services pour les courses de Brighton Beach. Comme presque toutes les grandes villes, New-York est très froide à l'égard des étrangers. De plus elle est toujours prête à rire des gens de l'Ouest qui vont dans la métropole américaine avec l'idée qu'ils peuvent faire quelque chose. Dade savait cela, et savait aussi que les habitués des courses à New-York, sont des critiques. Il savait aussi qu'il aurait affaire à des chevaux et à des jockeys étrangers, ce qui est un grand désavantage pour un starter. Malgré cela, il ne se découragea pas. Le premier jour, il fut un peu nerveux, mais le second, son travail fut irréprochable, et le troisième, tout le monde l'applaudissait. Le public n'oubliera pas de sitôt, la façon dont il s'acquitta de sa tâche à Brighton. Le deuxième circuit a eu de la chance d'avoir mis la main sur Dade.

Le Patin

LE PATIN AU STADIUM

Depuis que le carême est commencé, comme il est de rigueur, les amusements brillants ont cessé, l'église ne les tolérant pas durant cette période de jeûne et de mortification.

Moins fréquentés, les théâtres joignent à peine les deux bouts, comme on dit, et les réunions sociales sont suspendues jusqu'à Pâques.

L'époque quadragésimale, fidèlement observée par tous, serait donc purement mystique, absolument déprimante, au point de vue hygiénique, étant données les basses températures de l'hiver que nous traversons, et, partant, l'impossibilité de recourir aux sports en plein air, si le patin, pratiqué en lieu couvert et chauffé, n'était là pour nous permettre de prendre quotidiennement la somme d'exercices corporels dont nous avons besoin.

Ainsi, le Stadium, le plus chic et le plus confortable des patinoirs de Montréal, continue-t-il d'accueillir la foule empressée de ses milliers de clients.

C'ar, rien n'est en effet plus salutaire, alors que l'esprit se recueille, et que toutes les distractions mondaines sont écartées du programme de la vie, que d'aller, en un gracieux balancement de tout le corps, glisser sur une glace unie comme un miroir, ferme comme l'acier.

Le patinage, dans ces conditions, n'est plus un passe-temps, n'est plus un simple amusement, c'est presque, dirons-nous, l'équivalent d'une prescription de médecin soigneusement observée.

Quand on a passé une journée de labeur à son bureau, ou dans son magasin, voire tranquillement chez soi, une séance de patinage au Stadium, le soir, sous la douce lumière électrique, ou l'après-midi, est toute indiquée pour stimuler l'organisme pour donner un appétit que n'appelle pas toujours le jeûne obligatoire. Et voilà pourquoi le Stadium ne désemplit pas, et ne désemplira pas, tant il répond, en perfection, à un besoin naturel de mouvement, qu'il nous offrira d'ici Pâques et les beaux jours où nous commencerons à jouir de la clémence du climat d'avril.

LES COURSES DE LONGUEUIL

Les courses en patins au patinoir Longueuil, samedi dernier, ont obtenu le plus grand succès. Près de douze cents personnes assistaient à cet intéressant tournoi et acclamèrent vivement les vainqueurs des divers concours.

M. Antonio Jetté, qui est arrivé premier dans les courses en patins de 1 mille, la mille et second dans la course de 3 milles, samedi dernier à Longueuil.

Voici le résultat des courses : course du ¼ mille : 1er, Antoine Jetté ; 2e, David Leclair.

Course du mille : 1er, Antonio Jetté ; 2e, Siméon Blais.

Course de 3 milles : 1er, David Leclair ; 2e, Antonio Jetté.

Course à reculons, ¼ mille : David Leclair.

LA PROCHAINE MASCARADE A LONGUEUIL

Il y aura samedi, le 23 du courant, à Longueuil, une grande mascarade à laquelle se proposent de prendre part une foule considérable de patineurs et de patineuses, tant de Montréal, que de Longueuil. Le vaste patinoir Longueuil sera brillamment décoré et illuminé pour la circonstance. La musique sera fournie durant toute la soirée par une excellente fanfare engagée spécialement pour la circonstance.

Sylvio Lévesque, champion lutteur (poids légers) à Fraserville. Vainqueur dans un match handicap contre Léon Bélanger.

LUTTE

UNE OVATION A TREMBLAY

ON PREPARE UNE RECEPTION ENTHOUSIASTE AU CHAMPION VENDREDI SOIR

LE GERANT DE JACK MILLS EST ARRIVE

LES INSCRIPTIONS COMMENCENT POUR LE GRAND TOURNOI DE LUTTE DE LA SEMAINE PROCHAINE

Pendant que Jack Mills prépare une revanche contre Tremblay, les amis du champion du monde lui préparent une ovation. Une foule immense va accueillir la rentrée du fameux lutteur canadien dans l'arène, et la scène de vendredi va rappeler la scène mémorable où Tremblay et Bothner firent courir 25,000 personnes au parc Sohmer.

En attendant l'heure de la rencontre, toutes sortes de commentaires courent les rues. Les uns prétendent que Tremblay est fini pour le championnat, qu'il ne pourra jamais retrouver sa pleine capacité, et qu'il va être tombé maintenant par ceux-là même qu'il a déjà vaincus.

D'autres disent que Jack Mills, qui a fait partie nulle de trois heures avec Luttbeg, cette saison, et qui pèse autant qu'Ackerman, sera plus qu'un match pour Tremblay, même si ce dernier est aussi bon lutteur que l'an passé.

Les patriotes enfin ne voient que Tremblay. Jack Mills ! disent-ils, Tremblay va lui casser les pattes, s'il veut se montrer trop capable. Cependant, le gérant de Jack Mills, qui vient d'arriver à Montréal, parle bien différemment :

"Tremblay n'est pas plus fort que l'an dernier, dit-il. S'il y a du changement chez lui, c'est pour le pire, tandis que Jack Mills s'est amélioré de cent pour cent. Il pèse 10 livres de plus que Tremblay, et il est tout en muscle. Il est vif comme jamais vous ne l'avez vu, et possède plus de tours que Tremblay n'en connaîtra jamais de sa vie.

"Sa lutte contre Luttbeg prouve surabondamment que Mills est maintenant supérieur à tous les light weight connus."

AVANT LA LUTTE

La bataille Gans-Nelson est encore plus émouvante que la bataille de Nelson contre Britt. L'endurance et le courage de ces deux hommes, qui se battirent pendant 42 rondes, est quelque chose d'indicible.

Le Club Canadien espère reproduire cette bataille vendredi.

LE GRAND TOURNOI

Ce tournoi est réservé exclusivement aux lutteurs canadiens. Toutes les classes seront représentées, et il y aura des prix de bonne valeur dans chaque classe.

Les inscriptions commencent à arriver à "La Presse". Il suffit d'envoyer le nom, l'adresse et le poids du concurrent.

LA LUTTE A LA SALLE TREMBLAY

Voici le programme des luttes de ce soir chez Tremblay :

Arthur Bénard vs E. Collin.
Aubert Côté vs A. Durocher.
Albert Bénard vs Achille Favron. Match de 2 dans 3, à finir.
Toutes ces luttes seront à 115 livres.
Il y aura probablement aussi un match au poignet.

ATHLETISME

BOURRET vs GUIMOND

Delorme ayant finalement refusé de se rencontrer avec Guimond, dans un concours de tours de force, Arthur Bourret offre de prendre sa place. Il est à espérer que le match aura lieu.

LA RAQUETTE

SORTIE DU CLUB CHAMPETRE

Le club de raquette Champêtre aura une sortie ce soir. Le départ se fera à 8 heures.

STEEPLECHASE DU CLUB LACHINE

Le steeplechase ouvert du club de raquette Lachine, aura lieu samedi prochain, 23 du courant. Le départ se fera à 3 heures, du Thornhill. Le point d'arrivée sera l'hôtel Prince of Wales. L'honoraire d'inscription est de 50 cents. Celles-ci devront être faites ce soir. Les prix seront présentés au cours du banquet annuel qui aura lieu dans la soirée au Prince of Wales.

Les officiers pour les courses sont :

Starter, R. H. Davis ; juges, les présidents de tous les clubs de raquette, T. Wynnes, J. T. Rathwell, Wm. Brown, W. R. Duckworth ; chronométreurs, F. S. Watson, A. Laplante, C. Turck ; ordonnateurs, O. Carruthers, D. Wallace, E. Gannon, H. Casbourne, F. W. Eastwood.

Un sleigh partira à 2 h. 15 de la salle du club, rue Saint-Joseph, et transportera les officiers et les coureurs au point de départ.

SORTIE DU MONTAGNARD ET DU HOLLY

Le Montagnard et le Holly ont fait lundi une importante sortie. Les raquetteurs se rendirent à l'Hôtel Lumkin, où ils passèrent la soirée. Il y eut concert-boucane. Il y eut des chansons et des récitations par les membres des deux clubs. Il a été décidé de se réunir tous les lundis, autant que possible. Au nombre des raquetteurs présents, on remarquait :

Arthur Lamalice, président du Montagnard ; F. Moretti, vice-président ; J. E. Coutlard, Robert D. Barré, secrétaire ; A. Dumont, L. Meunier, Wilfrid Pauzé, capitaine ; Augustin Comte, secrétaire ; H. Hébert, N. De Tilly, L. P. Picotte, R. Larin, L. Mayrand, J. B. Chevalier, J. A. Gagnon, J. D. Perrault, J. A. Lalonde, J. A. Lecours, H. Grenier, H. Richard, J. Hoffman, F. Goodwin, président du Holly ; W. N. Petit, E. Landry, L. M. Peacock, W. Evans, H. Brown, J. F. Brown, E. Nobles, J. Thomas, J. Mundle, F. Graham, J. Skeller, A. Fraser, F. J. Smith.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

LE SPECIFIQUE DU Dr MACKAY

Le seul remède contre l'ALCOOLISME et l'habitude des drogues.

Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique; n'exigeant aucune injection hypodermique; on le prend par la bouche à la maison; ne cause aucune perte de temps ou dérangement. Les patients sont guéris mentalement et physiquement. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours, de 10 a.m., à 10 p.m. Toute correspondance strictement privée. Demander la littérature gratuite, etc. Adresser:

Dr JOHN M. MACKAY TREATMENT CO., Ltd.,
Le jour — 893 Sainte-Catherine Ouest, angle St Marc. Phone Up 2111.
Le soir — Au No 509 rue Saint-Urbain, Montréal. 280-n yw Phone Est 3768.

LE Dr OSLER

Il ne succèderait pas au Dr Roddick comme doyen de la faculté de médecine de l'Université McGill.

Les journaux de Toronto ont publié la nouvelle que le successeur du Dr Roddick au poste de doyen de la faculté de médecine de McGill sera le Dr Osler, autrefois étudiant, puis instructeur à McGill, ancien professeur à la faculté de médecine de l'université John Hopkins, à Baltimore et actuellement professeur royal de médecine à Oxford.

Les autorités de l'université McGill disent qu'il n'y a rien de vrai là-dedans. Le Dr Osler serait certainement le médecin qu'ils choisiraient, mais ils n'ont, pour le moment, fait aucune démarche à ce sujet auprès du Dr Osler.

On ne croit pas que le docteur consente à abandonner la position de professeur royal à Oxford pour revenir à McGill.

POUR LES POMPIERS

La Société de Secours et de Pension a besoin de plus de revenus.

Les directeurs et les représentants de chaque caserne de la Société de Secours et de Pension des pompiers se sont réunis hier après-midi, à l'hôtel de ville pour chercher les moyens de remplir la caisse de l'association. Depuis quelque temps, le nombre des pensions à payer aux veuves et aux orphelins a beaucoup augmenté et il faut trouver un moyen d'augmenter les fonds, car la retenu opérée sur les salaires suffit à peine. Le chef Benoit présidait l'assemblée et un comité, composé du sous-chef Tremblay et des capitaines Carson et Richard, a été nommé pour étudier la façon dont on organiserait une soirée. Par le passé, l'association a donné des séances récréatives, mais elles étaient organisé par des étrangers qui prenaient la part du lion et ne donnaient qu'un pourcentage aux pompiers. Cette fois-ci ils feront toute l'organisation eux-mêmes.

Michel Soucy, champion lutteur de Fraserville. A défait Bélanger, de Québec, en 15 secondes et 3 minutes 45 secondes.

LE REICHSTAG ALLEMAND

LE KAISER LIT LE DISCOURS DU TRONE D'UN TON DECLAMATOIRE ET AVEC FORCE GESTES.

Berlin, 20—L'ouverture du Reichstag, hier, a été, pour l'empereur, une occasion de triomphe oratoire. Avec force gestes, d'un ton déclamatoire, il a lu le discours du trône qui dit, à peu près :

"La situation actuelle de la politique générale nous permet d'assurer que la paix sera maintenue. Mon gouvernement conserve avec nos anciens alliés des relations amicales, et avec les autres puissances, une bonne et cordiale entente.

"Le traité du Danemark, signé le 2 janvier, destiné à faire disparaître certaines difficultés, en réglant l'état civil des enfants, dans le choix de leur nationalité, rendra meilleures encore, j'en suis sûr, nos relations amicales avec notre voisin du Nord."

L'empereur dit, au sujet de la prochaine conférence de La Haye:

"Suivant les suggestions des Etats-Unis et les propositions de la Russie, j'ai accepté une invitation à la seconde conférence de la paix à La Haye, laquelle, en vue des résultats obtenus par la première conférence de La Haye, assurera davantage l'établissement de lois internationales ayant en vue le bien de l'humanité et la paix."

Faisant allusion aux dernières élections du Reichstag, l'empereur dit :

"Le peuple allemand a été appelé à juger une différence d'opinions entre le gouvernement fédéral et l'ancien Reichstag, il s'est montré déterminé à sauvegarder l'honneur et la propriété de la nation en mettant de côté tout esprit étroit de parti. Le puissant sentiment national qui a uni nos citoyens, paysans et ouvriers, protègera efficacement la patrie à l'avenir. De même que je suis prêt à observer consciencieusement mes droits et mes privilèges constitutionnels, de même j'ai confiance que le nouveau Reichstag, composé d'hommes intelligents, prêts à agir, reconnaîtra que son premier devoir est de conserver et de renforcer notre position parmi les nations civilisées."

Le discours du trône annonce ensuite le dépôt du budget supplémentaire pour le Sud-Ouest africain allemand, qui fut cause de la dissolution du Reichstag, et des mesures assurant la construction du chemin de fer projeté entre Hetmanshop et Kububb, le développement d'autres lignes de communications dans les colonies, et l'établissement d'un ministère des colonies.

Le Kaiser a déclaré qu'un esprit sain s'est affirmé dans les villes et dans les campagnes et a arrêté le mouvement socialiste subversif de l'Etat et de la société. Le gouvernement fédéral se propose de continuer cette oeuvre spéciale avec l'esprit qui a animé l'illustre grand-père de Sa Majesté.

LE GRAND-TRONC-PACIFIQUE

Le groupe d'arpenteurs du Pacifique Canadien, qui a atteint Alherin, sera à Nanaimo, C. A., samedi prochain, pour faire l'inspection finale de la route d'Alherni.

PERE KOENIG'S TONIQUE NERVEUX

En parle avec connaissance.

STRATFORD, ONT.

Je suis heureux de voir que vous avez un agent dans notre ville. J'ai été témoin de plusieurs cures merveilleuses opérées par le Tonique du Père Koenig pour les Nerfs.

Rév. E. B. CILROY, D. D.

Folle pendant un an.

Thetford Mines, Co. Mégantic, Can.

Sur la recommandation du Rév. M. Wilde, de Windsale, N.-H., je me procurai quelques bouteilles de Tonique du Père Koenig pour les Nerfs, pour ma sœur qui demeure en Allemagne. Elle souffrait de l'hystérie depuis huit ans et était tellement malade qu'elle est restée folle pendant un an. Les premières doses lui procurèrent du soulagement, et, aujourd'hui, elle est complètement guérie. Elle m'est reconnaissante d'avoir attiré son attention sur un aussi grand remède.

Mme JOSEPH CYR.

GRATIS Un livre précieux sur les Maladies Nerveuses envoyé Gratuitement à une adresse quelconque, et les patients Pauvres peuvent aussi obtenir cette Médecine Gratuitement.

Ce remède est préparé par le REV. PASTEUR KOENIG, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876, et il est préparé aujourd'hui sous sa direction paris.

KOENIG MED. CO., Chicago, Ill.

En vente chez les pharmaciens, $1.00 la bouteille 6 pour $5.00. Agents au Canada :
—The Lyman Bros and Co., Ltd., Toronto : The Wingate Chemical Co. Ltd, Montréal. (8) xk

Ceintures Electriques du Dr Sanden
GRATIS JUSQU'A GUERISON

Aux hommes qui souffrent de faiblesse, de perte de vigueur, varicocèle et de la faiblesse sous toutes ses formes, qui sont atteints de rhumatisme, de faiblesse dorsale, de maux de reins, de foie et d'estomac, j'accorderai l'usage absolument gratis jusqu'à guérison de ma Ceinture Electrique du Dr Sanden,

LA PRESSE

MONTREAL, 20 FEVRIER 1907

LE RENVOI D'IMMIGRANTS CRIMINELS

Au premier abord, il nous semble que le pouvoir fédéral couvre un terrain rocailleux en prenant le pouvoir de renvoyer dans son pays natal un immigrant qui est devenu criminel dans les deux premières années de son séjour en Canada. Nous touchons là au droit international ; et, si notre loi n'a pas été ratifiée par la Grande-Bretagne, nous assisterons, l'un de ces jours, à quelque discussion entre un pays quelconque qui n'a pas la même législation et le Dominion.

Que le Canada re-expédie dans leur pays les immigrants qui y ont été trouvés coupables, très bien, puisque c'est ce pays qui a fait d'eux des criminels. Mais, pour une faute commise en Canada, la contrée mise en cause aura la tentation de dire : " Je ne suis pas obligée de reprendre un homme parti d'ici innocent et que vous avez vous-même fait criminel."

Mais, enfin, c'est une question de droit international que nous n'avons pas la prétention de résoudre. Une chose est certaine, c'est que le condamné chassé du Canada ne s'en plaindra pas à son gouvernement, puisqu'il se voit libéré.

LA REPRÉSENTATION DU NORD-OUEST AUX COMMUNES

Le recensement fait l'été dernier dans les nouvelles provinces d'Alberta et de Saskatchewan a eu pour ffet, comme "La Presse" l'a déjà dit, de changer la représentation de ces provinces au Parlement fédéral.

La question a été soumise à un comité spécial de la Chambre et voici comment on propose de faire la nouvelle division des comtés dans la province de Saskatchewan :

Comtés.	Population.
Souris	35,263
Qu'Appelle	30,590
Saltcoats	22,135
Mackenzie	26,554
Regina	29,705
Moose Jaw	24,281
Saskatchewan	27,757
Battleford	17,359
Prince-Albert	20,222
Humboldt	23,903

Soit dix collèges électoraux pour une population totale de 257,769 âmes.

Dans l'Alberta la nouvelle division proposée est la suivante :

Comtés.	Population.
Edmonton	26,391
Victoria	23,888
Strathcona	29,431
Red Deer	27,856
Calgary	29,252
Macleod	24,701
Medicine Hat	23,983

Soit sept collèges électoraux pour une population totale de 187,502 âmes.

Il va de soi que cette redistribution des sièges pour les nouvelles provinces ne prendra effet qu'aux prochaines élections générales.

D'après le bill de redistribution de 1903, basé sur le recensement général de 1901, le Nord-Ouest n'a pu élire aux élections de 1904 que dix députés, six dans la Saskatchewan et 4 dans l'Alberta. Il en élira désormais dix-sept, dix dans la Saskatchewan et sept dans l'Alberta.

LES PASSAGES A NIVEAU

Nous avons vu avec plaisir l'initiative de l'Assemblée Législative suppléer à l'inertie du Conseil de Ville concernant la suppression des passages à niveau. Tout le monde déplore les nombreuses pertes de vies sur la voie du Grand Tronc entre Saint-Henri et Montréal ; mais, personne ne bouge pour y mettre un terme.

Ceux qui ont combattu cette idée au conseil n'avaient pas eu le temps d'étudier la question. Il s'agissait non pas de voter soit deux mille dollars, soit deux millions pour contribuer à la transformation du Grand Tronc en viaduc, mais, tout simplement, de prendre le pouvoir de transiger avec la compagnie quand le temps sera venu. Pas un sou n'a été engagé dans ce vote ; pas un sou ne le sera dans le bill que la Législature de Québec va probablement adopter.

Ils n'ont pas compris, non plus, ceux qui ont dit : " La Cité n'est pas pour remplir les obligations du Grand Tronc. Que la compagnie paie ! " Le Grand Tronc rentre dans la ville en vertu d'une loi qui lui permet de traverser les rues à niveau. Sur la foi de cette charte, les actionnaires ont investi des montants considérables et ont acquis des droits inviolables. Tout le territoire entre les limites Sud-Ouest et la gare Bonaventure était alors un champ. Le chemin de fer était construit lorsque les municipalités ont commencé à v faire des rues. Nous ne voyons pas qu'il soit possible de déloger légalement, maintenant, la compagnie d'un terrain que la loi lui a accordé en toute possession. Quand la ville a besoin d'une propriété, elle s'en empare, il est vrai, mais elle le paie. Toute la question, aujourd'hui, est de savoir ce qu'il lui en coûtera pour exproprier le Grand Tronc de son sol et lui donner un espace dans les airs.

Les villes américaines, où, il y a, pourtant, des hommes d'affaires bien futés, n'ont jamais pu se débarrasser des passages à niveau qu'en payant une large part des travaux nécessités par ces changements. Si Montréal veut devenir grande ville, elle doit payer pour ses améliorations. Il ne sert à rien d'exhaler une mauvaise humeur enfantine contre le chemin de fer qui l'a créée.

On a dit une chose injuste et fausse lorsqu'on a prétendu que Montréal n'a rien donné au Pacifique Canadien pour son entrée dans la ville. La ville de Montréal a voté en 1872 $1,000,000 pour amener à la gare Dalhousie le chemin de colonisation du Nord, acheté plus tard par le Pacifique, et en 1892 $1,000,000 pour prolonger ce chemin jusqu'à la rue Craig et y construire la Gare-Hôtel qui existe actuellement.

S'il est vrai que le Grand Tronc est disposé à dépenser $7,000,000 pour changer son entrée dans notre ville et y construire une gare immense, comme celles de New-York, de Philadelphie, de Boston, de Saint-Louis, il vaut la peine que la ville se prépare, d'avance, à traiter la question équitablement.

La prétention que, dans les conditions financières où elle se trouve, la ville ne pourra pas payer l'intérêt de 4 p. 100 sur $2,000,000, c'est-à-dire $80,000 par année, ne nous paraît pas fondée. Aujourd'hui, les nombreuses barrières qui annoncent le danger et retardent les passants et les voitures, coupent cette partie Ouest de la ville en deux. L'idée que deux grandes rues comme Saint-Jacques et Notre-Dame peuvent à peine communiquer entre elles ôtent énormément d'importance à cette localité. Aussitôt qu'il y aura un chemin de fer élevé, une toute autre activité surgira des rues transversales qui n'ont maintenant aucune valeur. Il est facile de prévoir le restant : augmentation dans l'évaluation et la cotisation, et, par conséquent, augmentation dans la taxe. Ces deux millions se paieront facilement d'eux-mêmes.

On oublie trop que toute amélioration municipale ajoute une plus value à la propriété. Quelques expropriations de rues nous paraissent coûteuses à première vue ; mais, au bout de quelques années, lorsque tout est rebâti en mieux et dans le goût moderne, le coffre civique retire de ces voies transformées en boulevards et en avenues le double de ce qu'il en percevait auparavant.

Le même principe s'appliquera au viaduc du Grand Tronc.

UNE AFFAIRE DELICATE

Les échevins Proulx et Leclaire ont très justement et très énergiquement protesté contre la construction d'une caserne par le régiment des Fusilliers Royaux, sur la rue Esplanade, en face de cette partie du Parc Mont-Royal connue sous le nom de ferme Fletcher.

Ces deux échevins ont habilement profité de certaines dispositions du règlement des bâtiments pour amener la question devant le Conseil et le public.

Aucune disposition de la loi ne peut empêcher les Fusilliers Royaux de construire cette caserne sur la rue Esplanade. Cet édifice ne saurait être classé parmi les "nuisances publiques" et si ce régiment maintient son projet il faudra bien se résigner à voir un des plus beaux coins de Montréal défiguré par cette caserne qu'on pourrait fort bien ériger ailleurs.

La rue Esplanade, déjà fort bien construite, est appelée à un grand avenir. La présence d'une caserne avec la foule qu'elle attirera, le bruit qui se fera au dedans et au dehors les appels de clairon, de tambour et les fanfares, transformera tellement ce quartier que les locataires s'en écarteront et que les propriétaires verront rapidement diminuer la valeur de leurs immeubles.

Quant au parc, les Fusilliers Royaux ne manqueront pas de l'utiliser pour leurs exercices ; cette utilisation est presque la seule excuse qu'ils peuvent donner du choix de leur site.

Or la ferme Fletcher est le lieu de récréation d'une grande partie de la population. Ses pelouses les jours de fêtes et les soirs d'été sont encombrées de femmes, d'enfants, de travailleurs en quête d'un peu d'air et notre ville déjà si dépourvue d'espaces libres ne saurait, sans s'en préoccuper, voir envahir la ferme Fletcher même par les militaires.

La ville serait absolument désarmée si elle se trouvait en face d'un particulier et d'intérêts privés ; mais tel n'est pas le cas.

Nos corps de volontaires sont des institutions publiques tenues à certaines considérations dans les questions d'intérêt public.

Le Conseil de Ville pourrait et devrait, dans les circonstances, faire une démarche officieuse, sinon officielle, près des chefs du régiment en question en vue d'obtenir que la caserne de ce corps soit construite en un endroit où elle sera bien reçue au lieu de la rue Esplanade où elle sera mal vue.

Les choses pourront facilement s'arranger si la question est abordée de part et d'autre avec un réel désir d'entente ; il serait regrettable de voir nos militaires persister dans un projet dont la réalisation les rendra particulièrement désagréables à la population.

BIBLIOGRAPHIE

La première française au Canada, ses alliés et ses descendants, par l'abbé Azarie Couillard-Desprès —Imprimerie de l'école catholique des sourds-muets, Mile-End, Montréal.

C'est le 3 juillet 1908, que la vieille cité de Champlain célèbrera le troisième centenaire de sa fondation; si, comme il y a loin de le croire, cet événement fait surgir de terre un monument commémoratif, l'oeuvre que nous présentons aujourd'hui au public aura sa place toute marquée, comme document historique de circonstance, dans la pierre angulaire de ce mouvement.

En effet l'"Histoire de la première famille française au Canada", c'est plus que la vie de Louis Hébert: C'est l'historique de la fondation de Québec; c'est le développement de la Nouvelle France, de 1608 à 1663 grâce aux émules de Louis Hébert, au premier rang desquels figure Guillaume Couillard dont les alliés et descendants ont constitué les familles Macard, Le Gardeur-d'Alogny de la Grois, Béquart, de Joybert, de Longueuil, de Beaujeu, des Champs de Boishébert, de Ramesay, de Saint-Ours, Kierkowski, Dorion, Rolland, Taschereau, de Lespinay, des Prés, du Plessis Guillemot de Querbodot, de Lauson, Dupuis, des Essars, l'Islois, des Islets de Beaumont.

Au point de vue typographique, "La première famille française au Canada" est un fort volume de plus de 350 pages, illustré d'une trentaine de gravures hors texte.

— PRENEZ DES —

Capsules Crésobène

Antiseptiques-Volatiles

Pour faire, à pleine bouche, une inhalation salutaire pour vos Bronches et vos Poumons.

Ainsi vous vous préserverez et vous vous guérirez.

Evitez les imitations, les contrefaçons et les vieux produits qui n'ont rien de volatil.

Evitez les inhalations de fantaisie

INHALEZ DANS VOS BRONCHES ET VOS POUMONS

les principes antiseptiques que dégagent les

CAPSULES CRESOBENE

C'est la seule inhalation naturelle et pratique.

C'est le seul produit antiseptique et volatil tout à fait inoffensif qui puisse prévenir ou guérir infailliblement les Maux de gorge, Enrouements, Rhumes, Grippes, Influenza, Bronchites, Catarrhes, Asthmes, Emphysèmes, Pneumonies, etc.

En vente dans toutes les pharmacies. Prix 50c le flacon. Dépositaire Général : Pharmacie Décary, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, Montréal.

2 wed

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTÉGENT

FETHERSTONAUGH & CIE

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 39.

176—1Mvan

Pain livré dans toutes les parties de la ville.

JOHN CUNNINGHAM

Boulanger de sa Majesté. (12)

RACSO Fera votre lavage plus vite et mieux qu'une femme de journée. 20,23

Quand vos Cheveux Tombent

Arrêtez-en la chute ! Et pourquoi pas ? La chute des cheveux est une maladie, une véritable maladie causée par des germes, et la

Vigueur des Cheveux d'Ayer

NOUVELLE FORMULE AMELIOREE

détruit promptement et radicalement tous ces germes. Les cheveux cessent de tomber, poussent plus rapidement et les pellicules disparaissent. C'est une préparation tout à fait nouvelle.

La Nouvelle Formule

Ne Change pas la Couleur des Cheveux

J. C. AYER CO., Chimistes Manufacturiers, Lowell, Mass. yw

LA tenacité des Claques "**Canadiennes**" résistera même aux abus de l'enfance. Chaque claque portant "la marque de qualité" possède le maximum de durabilité, de style et de confort.

RADWAY'S PILLS

FOR THE STOMACH LIVER BOWELS AND KIDNEYS

Le Remède de Famille Pendant 50 Ans

Fait d'ingredients Végétaux Purs

Supérieur sous tout rapport aux substances et poudres ordinaires des pilules généralement annoncées.

Dr Radway & Co., 21 Décembre, 1905

Chers Messieurs—J'écris pour vous faire savoir que j'ai employé vos remèdes pendant les 40 quarante dernières années. Avec eux, j'ai élevé une nombreuse famille et maintenant mes enfants (qui sont tous mariés) s'en servent aussi. Je ne saurais trop louanger tous les remèdes Radway, de sorte que j'ai cru devoir envoyer cette lettre comme témoignage de reconnaissance. Votre, etc.,

Mme MARGARET ROBERTS,

342 South Third Street, Brooklyn N.Y.

P.S.—Vous pouvez faire de ceci l'usage qu'il vous plaira.

Les Pilules Radway sont garanties comme opérant une guérison certaine. N'acceptez pas de substitution. — RADWAY & CO. LTD, Montreal, Can. (2) k

GENIEVRE Hollandais Boll & Dunlop

La double distillation de ce Genièvre n'est qu'une preuvre de sa pureté.

EN VENTE

Chez tous les Epiciers.

C'est à cause de sa pureté et de son excellence que la vente du

CACAO PERFECTION DE COWAN

augmente de jour en jour. C'est le plus pur et le meilleur.

THE COWAN CO. Limited, Montréal.

Le Vin St-Michel

est le pur jus de la vigne.

Le Vin St-Michel n'est pas une médecine patentée, c'est un vin tonique naturel, préparé par le laboratoire de la nature.

Il contient sous la forme la plus assimilable tous les éléments nécessaires à un tonique stimulant, reconstituant et nutritif, le

VIN ST-MICHEL

est non seulement agréable au goût, mais il ne produit pas l'état de cuisson des liquides alcooliques, ni le goût âcre et amer de préparations de quinquina. C'est un Vin ample et velouté au palais, sucré sans excès et chaud à l'estomac. C'est un remède infaillible pour guérir radicalement la

Faiblesse, la Débilité et l'Anémie.

Boivin, Wilson & Cie.,

Montréal,

seuls agents pour l'Amérique

Eastern Drug Co.,

agents pour les Etats-Unis, Boston, U. S. A. 58

1000 Exemplaires vendus en un mois à notre Librairie, de

L'ALMANACH HACHETTE

1907

14ème année

Véritable Trésor de la Vie Pratique.

LES ATTRACTIONS DE L'ALMANACH HACHETTE pour 1907

EDITION SIMPLE

Prodiges de l'univers. — Histoire illustrée de l'année.— Songeons à l'épargne. — Les lois expliquées. — L'année sportive.—Curiosités de l'Histoire. — Géographie: Les faits nouveaux. — Enseignements de la Science. — La vie aux champs. — Paris, etc., etc. — 530 pages, 10 cartes en couleurs, 1000 gravures.

PRIX : Broché 40 cts ; franco 47 cts.—Cartonné 50 cts ; franco 57 cts. — Reliure maroquin 75 cts; franco 80 cts.

LES ATTRACTIONS DE L'ALMANACH HACHETTE pour 1907

EDITION COMPLETE

"L'Edition complète" contient toute l'édition simple plus: Dictionnaire français. — Atlas de géographie. — Histoire Universelle. — Table générale des Matières 1894-1906, (32 pages), etc., etc. — 720 pages, 1,100 figures.

PRIX : Cartonné 90 cts ; franco $1.00 — Reliure maroquin $1.15 ; franco $1.25.

Cie Cadieux & Derome,

18 et 20 rue Notre-Dame Ouest.

MONTREAL. 90-3

UNE SESSION

De la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

VENDREDI, LE PREMIER JOUR DE MARS prochain, à DIX heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune, de ce district, et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les recors.

J. R. THIBAUDEAU,

Shérif.

Bureau du Shérif,

Montréal, 8 février 1907. 84—15

GRATIS

Montre d'or à remontoir et bague GRATIS

Une montre avec mouvement américain, boîtier plaqué en or solide, remontoir et régulateur, garantie bien marquer le temps, semblable par l'apparence à une montre en or solide, garantie pour 25 ans; aussi, une bague plaquée en or, sertie d'une éclatante pierre, données gratis à ceux qui vendront 24 nouveaux bijoux à 10c chacun. Envoyez vos nom et adresse afin de recevoir les bijoux. Quand vous les aurez vendus envoyez-nous les $2.40 et nous enverrons la montre et la bague. **Friend Supply Co., Dept. 97, Boston, Mass** 80—52—5

DONAT GAREAU- DENTISTE

Rue St Denis, Montréal. Tél. E. 3431.

ed

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou des Provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent.

Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera cédé jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction, aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification", l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une inspection doit posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande d'inspection du même individu, tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite en due forme et non sujet à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

Là où l'entrée est sommairement cancellée, ou volontairement abandonnée, après l'instructions des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut, et si par la suite la déclaration est trouvée incorrecte, le solliciteur perdra tout droit de propriété quant à la nouvelle entrée, si le terrain devient vacant, ou si l'entrée peut être cancellée sommairement.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père, ou la mère, si le père est décédé—de toute personne, qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré pour ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplie par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur la production brute.

Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un droit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au registrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,

Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 78—n

RACSO Vous fera autant de lavage, dans une heure qu'une femme dans une journée. 20,23

FEU SIR WILLIAM HINGSTON

Sa mort est universellement regrettée. — Sa Grandeur Mgr Bruchési, l'hon. M. Scott au Sénat, l'évêque Carmichael et nombre de citoyens éminents parlent en termes élogieux de l'illustre défunt.

LES CORPS PUBLICS ADOPTENT DES RÉSOLUTIONS DE CONDOLÉANCES.

La mort si soudaine du célèbre chirurgien canadien, l'hon. sir William Hingston, cause d'universels regrets. Partout arrivent à la famille les témoignages d'une admiration vraie, et de sympathies les plus sincères.

Rien ne faisait prévoir une fin aussi prochaine ; dimanche encore, sir William Hingston parlait de sa merveilleuse santé. Lundi, il descendit aux bureaux de la Banque d'Epargne pour présider une assemblée du bureau de direction. Après l'assemblée, il s'en alla luncher au Club Mont-Royal, en compagnie de M. E. A. Davidson, son neveu, et de M. Arthur Bennington, de New-York. A trois heures il laissa le club pour se rendre chez lui, sur la rue Sherbrooke, près de la rue Peel. Il était alors très bien et ne paraissait nullement indisposé.

Vers 4.30 heures, il se sentit malade ; il fut de suite évident que la maladie était sérieuse. La famille fit mander l'hon. Dr Guerin et le Dr Bell ; ces deux médecins restèrent au chevet du défunt jusqu'à la fin.

On transporta le Dr Hingston à sa chambre. Toute la nuit ses souffrances furent atroces. Vers six heures mardi matin, le doute n'était plus possible ; la mort approchait, inévitable.

Le Rév. Père Isidore Kavanagh, Jésuite, lui administra les sacrements de notre Sainte Eglise et lui donna tous les secours de la religion catholique. Peu après, il tomba dans le coma et à 9.30 heures il rendit son âme à Dieu, succombant à une gastrite aiguë qui avait provoqué une syncope du coeur.

Sir William Hingston était entouré de toute sa famille : Lady Hingston, madame John Davidson, sa soeur, et ses enfants. Ses cinq enfants étaient là : le Père Hingston, Jésuite ; le Dr Donald Hingston, de l'Hôtel-Dieu ; M. Basil Hingston, courtier, de la maison "W. P. O'Brien and Co." ; Harold, le plus jeune de ses fils, étudiant à Laval, et sa seule fille survivante, Eileen Hingston.

LA TRISTE NOUVELLE

a été annoncée vers 10 heures, hier matin, à l'Hôtel-Dieu, par les docteurs Guerin et Merrill, qui s'apprêtaient à donner leurs cliniques de médecine et de chirurgie, en compagnie des docteurs Eugène Saint-Jacques et Francis de Martigny.

Le docteur Hingston devait présider cliniques de médecine et de chirurgie et des malads attendaient son arrivée pour être opérés, lorsque éclata l'annonce de sa mort. La scène fut pathétique. Tout le monde était ému et consterné.

La clinique fut suspendue.

RESOLUTIONS DE CONDOLEANCES

Nos principales associations médicales de Montréal ont voté, hier, des résolutions de condoléances à la famille de sir William Hingston, à l'occasion de la mort de l'illustre médecin.

SOCIETE MEDICALE DE MONTREAL

A l'ouverture de la séance d'hier soir, les résolutions suivantes ont été votées à l'unanimité:

Il est proposé par M. le docteur Hervieux, secondé par M. le docteur Cléroux:

Que la société médicale de Montréal apprécant hautement les mérites de Sir William Hingston, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, professeur de clinique chirurgicale, à la faculté de médcine de l'Université Laval, membre de la Société Médicale de Montréal exprime toute son admiration pour les talents, les qualités personneles et pour l'oeuvre éminente accomplie durant les cinquante années d'exercice de sa profession.

Qu'une lettre soit adressée par le secrétaire à la famille de leur éminent collègue, exprimant les condoléances les plus sincères et la part profonde que prennent tous les membres de la Société Médicale de Montréal au deuil cruel qui vient de les frapper.

Qu'une copie de ces résolutions soit transmise aux journaux de la ville.

Proposé par MM. les Drs Eugène Saint-Jacques et François de Martigny, secondé par le docteur Damien Masson, qu'en signe de deuil et de respect pour la mémoire de Sir William Hingston et de sympathie pour le fils du défunt, le docteur Donald Hingston les membres de la Société assistent en corps aux funérailles.

Etaient présents, les docteurs Marien, Marcil, Handfield, Leblanc, Desmarais, Cléroux, de Martigny, Hervieux, Monod, Bourgouin, Cléroux, A. D. Aubry, Ricard, Racicot, Lesagé, Boucher, Saint-Jacques, Bruneau, Dupont, Lasalle, Roy, Daigle, Fournier, Rousseau, Hamelin, Masson D., Masson R., Brisset, Parizeau, Bourgeois, Roux, Laramée et Kennedy.

REUNION SPECIALE DU BUREAU MEDICAL DE L'HOTEL-DIEU

Le vice-président, M. le Dr Hervieux, préside.

Les membres votent les résolutions suivantes :

Etaient présents : MM. les docteurs Desjardins, Guerin, Mignault, Cléroux, Merrill, Marien, Aubry, Décarie, Chalifoux, Bruneau, Roux, Daigle, Fortier, Asselin, Beauchamp, Kennedy et Leblanc.

Les membres du Bureau Médical de l'Hôtel-Dieu ont appris avec une profonde émotion la mort si soudaine de leur vénéré président, Sir William Hingston.

Réunis en assemblée spéciale, ils prient la famille de bien vouloir agréer l'expression de leur sincère sympathie.

Appréciant les années de dévouement de leur Doyen à l'Institution et voulant exprimer leur vive admiration pour ses grandes qualités personnelles, ils s'associent aux Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu et aux pauvres de l'Institution dans le deuil qui les frappent.

Le Secrétaire,
E. SAINT-JACQUES.

Les médecins de l'Hôtel-Dieu assisteront en corps aux funérailles de leur illustre doyen.

ECOLE DE MEDECINE LAVAL

A une assemblée spéciale de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté Laval de Montréal, les résolutions suivantes ont été adoptées :

"Que l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de médecine de l'Université Laval, à Montréal, ont appris avec la plus profonde douleur la nouvelle de la mort de leur collègue ,Sir William Hingston.

"Que les membres de la dite Ecole déplorent d'autant plus leur perte que la mort de sir William met fin à une longue et honorable carrière pendant laquelle il a prodigué ses soins aux pauvres comme aux riches : — qu'il a occupé les positions les plus importantes parmi ses concitoyens ; — et qu'il a jeté sur la médecine canadienne un lustre qui s'étendait bien au delà des limites du pays

"Que copie de ces résolutions, soit transmise aux journaux et à la famille éprouvée.

Par ordre,
L. D. MIGNAULT,
Secrétaire.

M. LE Dr MIGNEAULT

professeur d'anatomie à l'Université Laval, a fait, ce matin, un très bel éloge de feu le Dr Hingston.

Dès l'ouverture de son cours, à 9 heures, il exprima le profond regret que lui causait la disparition du célèbre chirurgien.

Il raconta, en termes émus, diverses anecdotes propres à montrer quel excellent coeur avait le regretté Dr Hingston.

LES ETUDIANTS

Hier après-midi, les étudiants en médecine de l'Université Laval, ont adopté, en assemblée spéciale, les résolutions suivantes :

"Proposé par M. Sylvio Roch, secondé par M. Edouard Champoux :

"Que les étudiants en médecine ont appris avec un vif regret la mort de leur éminent professeur, sir William Hingston ;

"Qu'ils pleurent en lui la perte d'un bon père et d'un grand bienfaiteur ;

"Que tous les étudiants se feront un devoir d'assister en corps à ses funérailles.

"Proposé par M. Jos. Badeaux, secondé par M. Lauréat Bouillé :

"Que les étudiants communiquent leurs filiales sympathies à la famille en deuil, et, pour publication, à "La Presse".

GASTON LAPIERRE,
Secrétaire.

LA BANQUE D'EPARGNE

A une assemblée spéciale du bureau de direction de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, tenue hier, on a adopté les résolutions suivantes :

"Résolu que ce bureau exprime ses sincères regrets de la mort de sir William Hingston, directeur de cette banque depuis 1875, et son président depuis 1895. Sa haute réputation d'homme d'affaires et de science, sa grande honorabilité ont largement contribué au maintien de la confiance publique dans notre institution;

"Résolu que copie de ces résolutions soit envoyée à la famille au nom des directeurs de la Banque comme preuve de leurs sympathies." A. P. Lespérance, gérant.

AU PARLEMENT DU CANADA

L'hon. Sir William Hingston était l'un des sénateurs les plus distingués du Parlement canadien. Sa parfaite courtoisie lui avait créé de vraies et solides amitiés dans la capitale.

L'hon. Sir Wilfrid Laurier est profondément affecté par la mort de l'illustre défunt, qui était pour lui un ami personnel.

L'hon. M. R. W. Scott, leader du Sénat, annonça en termes émus la triste nouvelle à ses collègues. Il fit l'éloge du défunt comme homme et comme savant. Il termina en disant que son pays était fier de l'avoir eu comme enfant.

L'hon. Sir MacKenzie Bowell, l'hon. sénateur Power, firent également l'éloge de leur collègue disparu, ainsi que les sénateurs Longheed, Cloran, Sullivan et Ferguson.

Les sénateurs ont envoyé des fleurs pour être déposées sur la tombe de leur ami regretté.

SA GRANDEUR MGR BRUCHESI

Sa Grandeur Mgr Bruchési fut péniblement affecté par la mort de Sir William Hingston.

"Je lui ai parlé ces jours derniers, a déclaré Mgr l'Archevêque de Montréal, et il m'a paru en bonne santé. Je n'ai jamais été aussi affecté qu'en apprenant sa mort.

"Je perds en lui un ami personnel que je connais depuis mon enfance. L'Eglise de Montréal perd l'un de ses enfants les plus dévoués ; et toute la population de notre ville regrettera la disparition de ce citoyen éminent, de ce travailleur dévoué, de ce savant illustre, de cet homme charitable et bon".

"Sa mort est une grande perte pour l'Université Laval, dont il fut l'un des plus actifs fondateurs et le professeur le plus distingué. Il était vénéré à l'Hôtel-Dieu ; les services qu'il a rendus toujours et partout ont un prix inestimable".

"Sa vie est un exemple pour nous tous. Catholique croyant et pratiquant, sa foi était des plus vive. Les pauvres perdent un bienfaiteur insigne, dont la charité ne s'est jamais démentie".

L'HON. JUGE HENRI TASCHEREAU,

juge en chef de la Cour du Banc du Roi dans la province de Québec, fut atterré par la triste nouvelle de la mort de son ami intime.

"Depuis que je demeure à Montréal, déclare Sa Seigneurie, je fus étroitement lié avec sir William Hingston. Je l'ai toujours vu le même : gentilhomme et parfait modèle du vrai citoyen. Dans sa vie privée comme dans sa vie publique, il a toujours mérité et obtenu le respect et l'estime profonde de ceux qui ont eu le privilège insigne de le connaître et de l'aimer".

De toutes parts l'on n'entend qu'un touchant concert d'éloges à l'adresse du regretté défunt. Protestants comme catholiques n'ont qu'une voix pour louer sa science, son inépuisable charité, sa gentilhommerie, sa droiture et son honnêteté. Ce fut "un homme" avant le précepte de l'Evangile.

Parmi ceux qui ont parlé avec plus de regrets et d'éloges de Sir William Hingston, citons : Sa Grâce l'évêque Carmichael, l'hon. M. James McShane, son ancien adversaire et ami, l'hon. M. Dandurand, M. F. D. Monk, M.P., le maire Ekers, les docteurs D. J. Evans, F. A. Lockhart, Lapthorn Smith, Guérin, MM. Doran, Robert Archer, George Caverhill, président du Board of Trade ; F. H. Mathewson, ancien président du Board of Trade ; N. L. Maltby, sir William Davidson, l'hon. juge Davidson, l'hon. sir Alexandre Lacoste, l'hon. M. A. Ouimet, M. Jimmy Gordon, le Dr Adami, le Dr Blackader, le Dr Mignault l'hon. M. Thibaudeau, shérif de Montréal ; l'hon. sir Melbourne Tait, juge en chef de la Cour Supérieur ; M. H. B. Ames, M.P., M. J. C. Walsh, M.P., etc., etc.

HOPITAL NOTRE-DAME

Les membres du bureau médical de l'Hôpital Notre-Dame, réunis en assemblée spéciale, votèrent les résolutions suivantes :

"Que ce bureau Médical de l'Hôpital Notre-Dame a appris avec une vive émotion la mort soudaine de leur vénéré confrère, Sir William H. Hingston. Ils prient la famille de vouloir bien agréer l'expression de leur sincère sympathie.

"Que copie de ces résolutions soit transmise aux journaux de la ville.

"Par le bureau Médical de l'Hôpital Notre-Dame.

"J. Alb. Demers, M.D.,
"Secrétaire".

Toux, rhumes, bronchites, grippe, maux de gorge sont toujours soulagés ou guéris par l'usage du

BAUME RHUMAL

un spécifique bien connu qui se vend 25 cents la bouteille.

PE-RU-NAGUERIT LES RHUMES OBSTINES

JACOB W. STAR.

M. Jacob W. Star, président du Civil Service Retiring Association, aussi scelleur de poids et mesures, Camden, N. J., écrit du No 1331, place Wallach, Washington, D.C., comme suit:

"Je désire donner mon témoignage sans réserve en faveur de **Peruna**, comme étant le **meilleur remède** possible contre les **étourdissements** et la **constipation**, et sans égal comme **tonique** contre les effets déprimants d'un **rhume** long et obstiné. Je l'ai essayé complètement et je parle d'après une expérience parfaite. Il est excellent comme tonique."

UN rhume tenace est une dangereuse maladie. Il ouvre la voie à beaucoup d'autres maux.

Un rhume obstiné peut se transformer en catarrhe chronique de la tête ou des voies nasales. Il peut produire une pharyngite persistante.

Si le rhume s'établit dans le larynx ou les bronches, il engendre des enrouements continuels ou une toux dont il est difficile de se défaire.

Un rhume peut s'établir dans presque n'importe quel organe du corps et il conduit vite à une maladie chronique de cet organe.

Un remède qui peut faire disparaître un rhume obstiné est d'une valeur inestimable dans la famille.

Pendant des années Peruna a été employé par une multitude de gens contre les rhumes. Lorsque tout autre remède ordinaire échoue on a recours à Peruna. Il échoue rarement, si non jamais.

UNE TORCHE VIVANTE

Melle Armsfield n'a pu survivre aux terribles brûlures qu'elle s'était infligées en tombant avec une lampe à la main.

Mlle Elisabeth Armsfield, âgée de 45 ans, qui a été brûlée à mort en tombant dans un escalier avec une lampe allumée à la main, pendant qu'elle descendait à la cave de sa maison, lundi avant-midi, est morte hier soir à 10 heures, à l'hôpital Général.

La malheureuse a enduré de terribles souffrances.

Plusieurs personnes de la maison se sont gravement brûlé les mains en essayant d'éteindre les flammes qui se communiquèrent aux vêtements de Mlle Armsfield, aussitôt que la lampe se brisa. L'huile s'était répandue sur elle comme une traînée de poudre. Ce ne fut bientôt plus qu'une torche vivante.

Mlle Armsfield portait de profondes brûlures par tout le corps. Dès son arrivée à l'hôpital, les médecins diagnostiquèrent qu'elle ne survivrait certainement pas. Elle a été très faible durant toute la journée, hier, et enfin, à 10 heures, dans la soirée, elle rendait son âme à Dieu.

LE TRAVAIL DE L'AQUEDUC

Plus de treize milliards de gallons ont été pompés l'an dernier au coût de plus de $100,000.

Les pompes de l'aqueduc ont pompé, en 1906 plus de 13 milliards de gallons d'eau et l'on peut estimer le coup de ce travail à plus de $110,000. Cela résulte de calculs qui sont contenus dans le rapport annuel du service des eaux, actuellement sous presse.

Depuis 1903 le total de gallons pour chaque année se répartit comme suit :

	Gallons	Coût.
1903:—		
Pompes hydrauliques :	3,713,220,951	$5,277
Pompes à vapeur:	5,257,151,653	50,947
Total	8,970,372,604	$56,224
1904:		
Hydraulique: . .	3,616,150,841	$4,600
Vapeur	6,527,887,166	68,975
Total	10,144,038,007	$73,575
1905:		
Hydraulique: . . .	3,076,348,752	$5,361
Vapeur:	7,939,510,094	88,083
Total	11,015,858,846	$93,447

BOXEUR EN PRISON

James Queenan, le boxeur australien, a été condamné à six mois de prison pour vagabondage, ce matin, par le juge Lafontaine, en cour de police.

DOUBLE ARRESTATION

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 20 — Le grand connétable Boisvert, de Sweetsburg, est allé à Bedford, mercredi et a opéré l'arrestation de Horace Winkler, et Oscar Oakes, appréhendés pour voies de fait graves sur la personne d'une jeune immigré anglais, du nom de Brown.

Les prisonniers ont été conduits à Sweetsburg où, après audition préliminaire, ils ont été admis à caution. Ils protestent de leur innocence.

M. JOS CHAMBERLAIN

Londres, 20. — On assure, ici, que M. Joseph Chamberlain est une ruine physique, bien qu'il possède encore toute sa mentalité vigoureuse. Il sort rarement de sa maison de Highbury, à Birmingham.

LA "STANDARD OIL" SUR LA SELETTE

New-York, 20. — William G. Rockfeller et quatre autres officiers de la "Standard Oil" ont été sommés de comparaître devant la Commission de commerce interprovinciale.

POUR ETANCHER LEUR SOIF

Deux ivrognes s'emparent d'un complet accroché à la devanture d'un magasin et se sauvent.

Vers huit heures, hier soir, deux individus en état d'ivresse passaient en face du magasin de M. J. Steinberg, au No 828 rue Ontario Est, lorsqu'ils s'emparèrent d'un paletot accroché à la devanture du magasin.

Heureusement M. Steinberg s'aperçut à temps de la tentative de vol et fit lâcher prise aux voleurs.

Le besoin d'argent pour boire avait probablement poussé nos deux pochards à voler cet habit.

LES JAPONAIS A HONOLULU

Honolulu, 20. — Une escadre japonaise a fait une visite amicale aux îles, hier. Les drapeaux japonais et américains s'entrecroisent partout, dans la ville. Cinq mille Nippons sont venus saluer leurs compatriotes sur les quais. Les Japonais d'Hawaï ont envoyé une requête au président Roosevelt demandant de les protéger contre la prohibition de leur immigration aux Etats-Unis. Autrement, ils sont laissés à la merci des capitalistes hawaïens.

LA TRESORERIE AMERICAINE

Washington, 20.—Le président Roosevelt a nommé Hamilton Fish assistant trésorier des Etats-Unis, à New-York.

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL FRANCAIS—Coin Ste Catherine et Beaudry.—Tél. Bell Est 1758. Tél. March. 359. Semaine du 18 Février : Le Grand Triomphe Dramatique : **CAMILLE**. Pièce jouée avec grand succès dans tous les théâtres français et anglais de Montréal. Prix : Matinées, 10, 15, 20, 25c 30c. Soirées, 10, 25, 30, 40c, 50c. Les sièges seront réservés pour les matinées. Semaine prochaine : **Les Misérables**. 90-5

Théâtre des Nouveautés. Comédie Française. Tél. Bell Est 1895. Semaine du 18 Février **"L'AMI FRITZ"**. Pièce en 3 actes, par Erkmann-Chatrian. Mise en scène de la Comédie-française. Intermède lundi soir. Matinée samedi. Semaine prochaine : **Le Testament de Cesar Girodot**. 90-5

Cinématoscope—Salle Poiré, Angle Ste Catherine et Montcalm. Semaine du 18 **Février. Reouverture.** Vues Animées et Chansons Illustrées—2 représentations par jour, après midi à 2½ hres soir à 8½ hres. Prix populaires: 10, 15c et 25c. Loges après-midi 25c, soir 35c. Aux matinées 300 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 90-6

CINEMATOGRAPHE
65 rue Ste Catherine Est, Tél Est 5563.
Les plus nouvelles vues animées et chansons illustrées. Deux représentations par jour, dimanche compris. **Matinees, 2.15 h., 10c et 15c. Soirees, 8.15 h., 10, 15, 25 et 35c.** 90-n E

MACONDA
de New-York, soprano-soliste, au concert de la Symphonie, vendredi.

FRANCHERE DENTISTE
144 SAINT-DENIS - - - - Tél. Est 1591
387—1Mj—n E

FEU ARTHUR HETU

Nous apprenons avec regret la mort presque subite de M. Arthur Hétu, ancien marchand de Montréal, arrivée à Calgary, jeudi dernier.

M. Hétu n'a été malade que quelques jours. Il était âgé de 44 ans et

Feu M. Arthur Hétu, ancien marchand de Montréal, décédé à Calgary.

six mois. Il laisse pour déplorer sa perte une femme et trois enfants auxquels nous offrons nos plus sincères sympathies.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à Calgary.

L'INTEMPERANCE PREDISPOSE A LA TUBERCULOSE

DECLARENT LES SAVANTS LES PLUS AUTORISES

Et pour la combattre, ils préconisent de nouvelles méthodes de traitement

DES PLUS EFFICACES ET DES PLUS SIMPLES

La prédisposition des gens à la tuberculose est environ trois fois plus grande par suite de l'intempérance. C'est ce que disent les savants.

Cette maladie ne se contracte pas comme la fièvre scarlatine ou la picote ; elle est occasionnée par des germes provenant de crachats desséchés et introduite dans les poumons. Si l'organisme est fort et en santé, il pourra résister aux germes grâce à son bon fonctionnement ; si le système est affaibli et déprimé, le germe prendra le dessus et la mort est inévitable, à moins qu'on ne suive des méthodes de traitement appropriées. Les conférenciers de tempérance pourraient très bien insister sur ces faits.

Les rhumes négligés sont aussi une source prolifique de la consomption, car ils mettent les poumons dans des conditions qui sont très favorables aux bacilles de la tuberculose. Un remède simple, qui, dit-on, casse un rhume en vingt-quatre heures et guérit toute toux durable, peut être acheté à très bas prix chez n'importe quel bon pharmacien. Prenez une demi-once d'Huile Vierge de Pin (pure), deux onces de glycérine et huit onces de bon whiskey. Agitez bien et prenez à la dose d'une cuillérée à thé toutes les quatre heures.

Pour éviter les substitutions, il est préférable d'acheter ces ingrédients et de faire soi-même cem élange. On devrait acheter la véritable Huile Vierge de Pin (pure) dans des bouteilles d'une demi-once, qui sont soigneusement cachetées dans une boîte en bois ronde, avec enveloppe imprimée portant ces mots très lisibles, "Huile Vierge de Pin (pure)." Il y a plusieurs sortes d'imitations d'Huile Vierge de pin (pure) mises en vente sous différents noms, telles que Huile de pin concentrée, Baume de pin, etc. Ne les acceptez jamais comme succédané à l'Huile Vierge de Pin, car, invariablement elles donnent des nausées et n'obtiennent jamais l'effet désiré.

MONTREAL A QUEBEC

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, Qué., 20. — La délégation de Montréal qui devait rencontrer l'honorable premier ministre hier matin, ne viendra que vendredi.

Il y a eu réunion du cabinet, hier matin, et il a été fortement question des intentions de la délégation. Tout le monde est encore incertain quant au résultat des délégués. L'honorable M. Gouin interviendra-t-il, demande-t-on partout. Aucune réponse définitive encore. Il est cependant probable que le premier ministre obligera la ville de Montréal à faire son contrat pour un terme d'au plus 10 ans, mais rien n'est certain.

Une discussion a eu lieu au comité de législation, hier matin entre deux ministres, les Hons MM. Weir et Prévost. Le point de la discussion était une question de procédure à suivre pour un bill de la compagnie de téléphone de Bellechasse qui demande l'augmentation de son capital et des pouvoirs additionnels.

AMUSEMENTS

HIS MAJESTY'S
Toute la semaine : Jessie Bradley dans : **THE BISHOP'S CARRIAGE**. 90-6

ACADEMIE Toute cette semaine. Matinées : Mercredi et Samedi, **LOVERS and LUNATICS**. Semaine prochaine **CHARLEY GRAPEWIN**. 90-6

FRANCAIS—Tous les après-midi et Soirs cette semaine. **Dora Thorne**. Prix : 10c, 20c, 30c, 35c et 50c. Semaine prochaine : **A Race for Life**. 90-6

ROYAL Toute cette semaine. Matinée tous les jours. **29th CENTURY MAIDS**. Semaine prochaine : **Imperial Burlesquers**. 90-6

ARENA Ce Soir à 8.30
Shamrock vs Wanderer
Prix ordinaires. Billets de sièges réservés à vendre à la succursale du "Star".

ATLANTIC CITY

HADDON HALL
ATLANTIC CITY, N.J.
Toujours ouvert. En face le l'océan. Service courtois. Environs plaisants. Tout le confort. Livret et calendrier sur demande.
54—n LEEDS & LIPPINCOTT.

PROFESSIONNELS

Dr Arthur Beauchamp
CHIRURGIEN-DENTISTE
168 St Denis. Tél. Bell Est 3549.
Vis-à-vis l'Université Laval.

RACSO En faire l'essai, c'est l'adopter. 5 cents partout. 20,23

A LA VILLE SAINT-LOUIS

Une partie de la rue du Parc sera expropriée — De nombreux propriétaires s'opposent à ce qu'une nouvelle exemption de taxes soit accordée à la compagnie J. W. Peck — La construction au cours de l'année 1906.

Le conseil de la ville Saint-Louis a tenu sa séance régulière, hier soir, sous la présidence du maire C. Gélinas. Tous les membres du conseil étaient présents.

Une courte requête signée par plus de 250 propriétaires, s'opposant à ce qu'une nouvelle exemption de taxes soit accordée à la compagnie J. W. Peck, est lue et déposée sur la table.

L'échevin Grignon donne avis de motion qu'il proposera, à la prochaine séance, la reconsidération de la motion à l'effet d'accorder cette nouvelle exemption de taxes.

La demande de M. Hall pour transport de licence est renvoyée à mardi prochain.

M. F. Bastien obtient la remise d'un dépôt de $10,000 qu'il avait fait, en garantie de son contrat. Le conseil se réserve tout droit de recours, au besoin.

Ordre est donné à l'inspecteur des bâtiments de ne pas accorder de permis de construire au nord-ouest de la rue du Parc, sans permission spéciale du conseil.

Cette partie de la rue du Parc sera expropriée prochainement; c'est là l'intention du conseil.

L'échevin Turcot, président de la commission des finances, dit que le bilan complet de la ville sera exposé au conseil, le 15 du mois de mars prochain.

Vendredi soir, le conseil s'assemblera en comité général pour prendre en considération les besoins de la ville, afin de se préparer à ébaucher un règlement d'emprunt.

M. Turcot demande, une fois de plus, où en est rendue la question de la pompe.

"Cette question a été référée au comité du feu et de la police," répond le secrétaire.

Plus tard, en comité, il a été décidé, sur réception d'une lettre d'un caractère personnel, d'inviter le secrétaire de la "Canadian Fire Engine Co.", à rencontrer le conseil au sujet de cette fameuse pompe.

M. Adolphe Reeves, inspecteur des bâtiments, fait rapport que le bilan de la construction, en 1906, a été comme suit :

Quartiers.	Augmentation.	Logements.	Magasins.	Réparations.
Est.	$87,540.00	101	5	$6,600.00
Centre. . . .	70,300.00	61	10	1,150.00
Ouest No 1.	328,500.00	264	5	2,650.00
Ouest No 2.	310,400.00	118	10	3,000.00
Total. . .	$806,740.00	543	30	$13,400.00

Après l'expédition de quelques affaires de routine l'assemblée est ajournée à mardi prochain.

LES TRAVERSES DE L'INTERCOLONIAL

Ottawa, 20. — Le comité des comptes publics a siégé, hier matin, sous la présidence de M. Geoffrion.

M. Jones, secrétaire du ministère des chemins de fer et canaux, a été interrogé au sujet d'un contrat de M. Pearson, M.P.P., pour des traverses de chemin de fer destinées à l'Intercolonial, au montant de $20,924. D'après la correspondance déposée, M. Pearson a offert 72,000 traverses au gouvernement à 28 cents chacune, mais M. Pottinger s'opposa à ce prix, disant que le gouvernement n'avait jamais payé plus de 27 centins.

M. Pearson obtient le contrat au prix de 27 centins et reçut un chèque pour $20,924.

M. Barker, député conservateur, s'opposa à un contrat sans soumissions et de plus dans la correspondance déposée il ne voit aucune lettre ou télégramme montrant que M. Pearson avait fait une diminution sur sa première offre.

MM. Jones secrétaire, et Butler, sous-ministre des chemins de fer, déclarèrent que M. Pearson a accepté l'offre du département, et qu'il y a un télégramme à cet effet. Ce télégramme n'a pu être trouvé, mais il sera remis sous peu au comité.

M. Foster fait adopter une résolution demandant tous les documents se rattachant à l'octroi annuel du gouvernement pour le service de la presse associée du Canada.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
TAUX REDUITS
Deuxième classe, de Montréal, du 1er mars au 30 avril, 1907.

$48.60 —Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Wash. et Portland, Ore.
$46.10 —Spokane, Wash., Nelson, Rossland, Midway, C. A.
$45.60 —Missoula, Mont., Salt Lake, Utah, Helena, Butte et Anaconda.
$49.00 —San Francisco, Los Angeles, vià Chicago seulement.

Taux proportionnellement bas pour les autres endroits.

Quitte Montréal pour Winnipeg, Calgary et Vancouver tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis à 9.40 p.m., et les dimanches, les lundis et les jeudis à 9.40 a.m., pour Winnipeg, Calgary et les gares intermédiaires, pour l'accommodation des passagers qui ont des billets de première classe. Prix du lit $4.00 pour Winnipeg et $9.00 pour Vancouver.

Bureau des billets en ville, 129 rue St Jacques, voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
"INTERNATIONAL LIMITED"
(Le meilleur et le plus rapide train du Canada.)
Laisse Montreal tous les jours a 9.00 a.m., arr Toronto a 4.20 p.m., Hamilton a 5.20 p.m., Niagara Falls a 6.55 p.m., Buffalo 8.25 p.m., London 7.4 p.m., Detroit 9.50 p.m., Chicago 7.42 a.m. Service elegant de chars Cafe-Parlours et chars dortoirs Pullman, sur ce train.

MONTREAL - OTTAWA
(3 hrs. Aller, 3 hrs. Retour)

Laisse Montreal a	*8.30 a.m.	*3.40 p.m.	*7.00 p.m.
" Ottawa a	*8.30 a.m.	*3.30 p.m.	*5.00 p.m.

Char Cafe-Parlour sur tous les trains.
Service Buffet sur le train laissant Ottawa a 5.00 p.m.

MONTREAL - NEW YORK

Laisse Montreal	*8.45 a.m.	†11.10 a.m. *7.40 a.m.
Arr. New York	*8.00 p.m.	†10.00 p.m. *7.18 a.m.

Char Cafe-Parlour sur les trains du jour.
Chars dortoirs Pullman sur les trains de nuit.

MONTREAL, BOSTON ET SPRINGFIELD		MONTREAL ET PORTLAND	
Laisse Montreal	*9.01 a.m.	Laisse Montreal	*8.00 a.m.
" Montreal	*8.40 p.m.	" Montreal	*8.15 p.m.

Char Cafe-Parlour sur les trains du jour.
Chars dortoirs Pullman sur les trains de nuit.
*Tous les jours. †Tous les jours dimanches exceptés.
BUREAUX DE BILLETS EN VILLE : 137 rue Saint-Jacques. Tel. M. 460 et 461 ou a la Gare Bonaventure. n

INTERCOLONIAL RAILWAY
VOYAGEZ PAR LE
FAMEUX TRAIN DU CANADA
L'EXPRESS MARITIME
qui va tous les jours à QUEBEC, à HALIFAX, à SAINT-JEAN et aux SYDNEYS.
J. J. McCONNIFF,
Agent des passagers de la ville.
Tél. Main 615 72-n

NEW YORK CENTRAL LINES
ROUTES ADIRONDACK et RUTLAND
trains quotidiens de la gare Windsor à
NEW-YORK et BOSTON
Détails complets et confort Pullman au Bureau des Billets de la Ville.
130 rue St Jacques, Montréal,
62—M,s-n

NAVIGATION

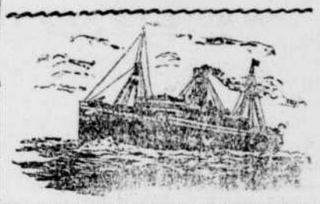

CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris, (——),
Départ chaque jeudi à 10 hrs a.m.

LA GASCOGNE.	février 21
*LA PROVENCE.	février 28
LA BRETAGNE	mars 7
*LA SAVOIE.	mars 14
*LA TOURAINE.	Mars 21
LA GASCOGNE.	Mars 28

*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Cenin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canda, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

Chemin de Fer de l'Ile Prince-Edouard
SOUMISSION

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et marquées sur l'endos : "Soumission pour le prolongement du quai de Souris", seront reçues jusqu'à jeudi, inclusivement, le 28 février 1907, pour le prolongement du Railway Wharf, à Souris, I. P. E.

On peut voir les plans et devis au bureau du secrétaire du ministère des chemins de fer et canaux, Ottawa, Ont. ; au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B. ; au bureau de l'assistant ingénieur, Charlottetown, et au bureau du chef de gare, à Souris, I. P. E., endroits où l'on peut obtenir des formules de soumission.

On doit se conformer à toutes les conditions des devis.

D. POTTINGER,
Gérant Général.
Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 19 février 1907. 90—8

LE NAUFRAGE DU "LARCHMONT"

Vineyard Haven, Mass., 20. — L'équipe du corps de sauvetage fédéral de Gayhead Light, a ramené, hier soir, deux victimes du désastre maritime de la semaine dernière. Ces victimes ont été reconnues immédiatement. Elles sont Julius P. Wightman, de Providence, et F. H. Mooney, 88 rue Summit, d'East Providence.

L'ELECTRICITE FAIT SON CHEMIN

La compagnie de chemin de fer "Delaware and Hudson" se propose de suivre l'exemple du "New-York Central", en substituant l'énergie électrique à celle de la vapeur sur certaines section de son réseau. Actuellement, le changement ne sera fait que pour la section de la Pensylvanie.

POTEAUX EN CIMENT

La "Montreal Light, Heat and Power Co." aurait l'intention de substituer à ses poteaux de cèdre, pour supporter ses fils, des poteaux en ciment. Ces poteaux seraient alors permanents. Ils sont fabriqués d'une sorte de béton composé. On a fait une expérience de ces poteaux aux Etats-Unis, qui a très bien réussi.

PIANOS A QUEUE A BON MARCHE

Nous faisons des offres économiques en fait de pianos à queue. Nous avons entre autres un Hallett et Davis, pour $475, et un Karn pour $450. Tous deux à des conditions faciles. Ce sont de splendides pianos pour étudiants ou professeurs. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Ste Catherine Ouest. 91—3

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la botte. n

EMPLOIS DEMANDES

AUDITION et tenue de livres le soir. Comptable d'expérience. Leçons privées, comptabilité, affaires commerciales, sténographie etc. Prix modérés. P. O. B. 482. a 99—3

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 2ss Craig Est, entre les rues Cadieux et Bonsecours. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert, de 8 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

CUISINIERE de première classe demande emploi immédiatement, bonnes références. S'adresser 233 rue Dorchester Est, près Saint-Denis 90—3

COMPTABLE d'expérience pouvant disposer de plusieurs heures par jour prendrait comptabilité ou audition de livres. Meilleures références. Ecrire à boîte 754 "La Presse." 75—26

COUPEUR et tailleur pratique désirerait une position dans un bon établissement. Références des meilleures. Ecrire à Boîte 448 "La Presse." 92—2

CONCIERGE demande emploi, muni des meilleures recommandations, pour prendre soin des bureaux, diverses réparations, fournaises, et ascenseur, etc., s'adresser Pierre Aubertin, 6 rue Craig Ouest. 87—6

COUTURIERE — On trouvera une bonne couturière pour travail dans famille privée, en s'adressant à 170 Wolfe. 90—3

EMPLOI DEMANDE — Cuisinier demande emploi, hôtel ou club, pouvant fournir les meilleures références. Ecrire à boîte 454 "La Presse." 92—3

FROMAGER - BEURRIER, 8 années d'expérience, premier prix en 1906 à l'exposition de Châteauguay, et médaille d'argent pour le comté de Beauharnois, demande emploi. S'adresser A. J. Boilay, 1300A Parthenais, Montréal. 92—6

HOMME — Français fort, sobre, demande place pour ouvrage général, connaissant parfaitement bien le soin des chevaux. S'adresser, B. 84 Sanguinet. 90—3

HOMME sobre et honnête, pouvant fournir une caution désirerait position comme collecteur de logements ou toute autre collection. Ecrire à boîte 423 "La Presse." 91—3

JEUNE FRANCAIS ayant l'expérience de métier de l'électricité et pouvant installer les sonneries électriques, demande place. S'adresser : Max. 58a Saint-Charles-Borromée. 90—3

JARDINIER diplômé avec distinction de l'Etat de Belgique, demande place. Couches chaudes, terres et jardin. Ecrire à boîte 421 "La Presse." 91—3

JARDINIER de 32 ans, avec de bons certificats européens et beaucoup d'expérience dans l'horticulture, cherche une place dans une maison privée au Canada. Ecrivez : E. Hansel, Fifth and Bay Ridge Aves, Brooklyn, N. Y. 87—6

JEUNE HOMME boulanger bien recommandé, demande une position dans une boulangerie. S'adresser 1297 Notre-Dame Est. 90—3

JEUNE DAME, Canadienne, instruite, âgée de 25 ans, désire se placer comme compagne dans une famille distinguée. Références de première classe. S'adresser 419 Lafontaine. 88—6

TENEUR DE LIVRES d'expérience demande emploi, connaissant parfaitement l'administration d'un bureau et possédant les deux langues ; est employé dans le moment, mais désireux d'avoir une position plus avantageuse ; sera libre le premier mars prochain, ou sur un avis de huit jours. Ecrire à Boîte 366 "La Presse." 90—3

UN WAITER ou un garçon de cloche demande emploi, 3 ans d'expérience. S'adresser au No 1 carré Chaboillez. M. D. 90—3

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Sténographie Elle, seule parfaitement applicable aux deux langues. 120 mots par minute garantis après 20 leçons. Commencez maintenant, nous vous procurerons une bonne position en avril. Cours commercial, conversation anglaise. Institut Sténographique Elle, 492 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. 89—6

ELEVES DEMANDES — Une dame anglaise, enseignement et conversation dans les deux langues. Leçons privées. Conditions raisonnables. Progrès rapide. Leçons de piano, 212 rue Berri. 92—1

HOMMES,GARCONS DEMANDES

APPRENTI barbier demandé immédiatement. S'adresser O. Rodrigue, 124 Sainte-Cunégonde. 92—1

APPRENTIS PLOMBIERS — On demande des apprentis plombiers. P. Lavevêque, 192 avenue Duluth, coin Berri. 92—1

APPRENTI BARBIER — On demande un apprenti barbier ayant un peu d'expérience. S'adresser immédiatement, 855 Craig Est. 92—1

AJUSTEUR de machines et deux machinistes demandés. Position stable. Devront être parfaitement compétents et expérimentés. The Sherwingan Water and Power Co., édifice de la Banque d'Ottawa, Montréal. 90—3

AJUSTEUR de machine à coudre demandé dans une fabrique de chemises. Doit parler les deux langues. McGee Shirt Factory, 15 rue Clark. 92—6

AIDES DEMANDES — Bonnes situations partout au Canada et aux Etats-Unis pour hommes, dans le commerce des drogues. Aussi pharmacies à vendre. F. V. Knicst, Omaha, Neor., E. U. A. 83—n

AIDE-FORGERON — On demande un aide-forgeron pour les chevaux et voitures, ou un apprenti. S'adresser 8 Lasalle, quartier Duvernay. 92—1

BUCHERONS — 25 bûcherons demandés, pour l'ouest. Bons gages. S'adresser tout de suite à Davis et Nadel, 469 rue Saint-Jacques. 92—2

BARBIER — On demande un barbier de première classe immédiatement à l'hôtel Windsor. 92—1

COMMIS demandé, d'expérience dans la marchandise sèche et hardes faites, célibataire, devra savoir l'anglais et fournir références. S'adresser boîte bureau de poste 444, Saint-Hyacinthe. 87—6

COMMIS — On demande un commis d'expérience dans un magasin général, parlant les deux langues. S'adresser avec références, à A. S. Johnson, Thetford Mines, Qué. 87—6

COUTURIER — On demande un bon couturier pour les habits — coats — avec références. S'adresser à O. Sabourin, marchand tailleur, L'Orignal, Ontario. 88—6

COMMERCANTS de bois demandés, comme associés, pour faire exploitation de bois et autre industrie très payante. 1165 Marie-Anne. Z. T., Montréal. 90—6

COMMIS d'expérience demandés. S'adresser, avec références, au No 293 rue Saint-Paul. 91—2

COMMIS — On demande un commis sachant les deux langues, pour un magasin de chaussures, devra donner de bonnes références. S'adresser 1355 Saint-Laurent. 92—1

COMMIS demandé pour un magasin général, à la campagne ; on préfère un jeune homme qui aurait de l'expérience, références exigées. S'adresser par lettre ou personnellement à G. Dagenais, Saint-Léonard Port Maurice. 91—5

COMMIS — On demande deux jeunes commis de trois à cinq ans d'expérience dans la marchandise sèche. S'adresser chez A. Gendron, 1073 rue Saint-Jacques, coin Chatham, cité. 92-1

COMMIS — Jeune homme demandé, de 18 à 20 ans, parlant l'anglais et ayant une couple d'années d'expérience dans le commerce d'épicerie. Pas d'objection pour un jeune homme de la campagne. Inutile de se présenter si on n'a pas de bonnes références. Avantage exceptionnel pour un jeune homme voulant se perfectionner dans ce commerce et l'anglais. S'adresser à Théophile Paquette, épicier, 110 rue Grand Tronc. 92—3

CONCIERGE — On demande une famille de deux ou trois personnes, comme concierge, 144 Saint-Denis. Aussi une écurie à louer, de deux places, avec grenier à foin. 92—1

COUPEUR et assistant coupeur de jupes demandés, ouvrage au couteau ou aux ciseaux. Position stable. S'adresser immédiatement National Skirt Mfg. Co., 291 rue Notre-Dame Ouest. 91—6

COUPEUR — Un assistant coupeur demandé, chez Ship Bros., 356 Notre-Dame ouest. 92—4

HOMMES,GARCONS DEMANDES

COMPTABLE — On demande un bon comptable, homme âgé préféré. S'adresser par lettre, 41 Bonsecours. 92-1

COUPEUR — On demande immédiatement un assistant coupeur de première classe. S'adresser chez A. Blumenthal and Son, 58 Boulevard Saint-Laurent. 92—1

CONTREMAITRE BOULANGER — On demande un contremaître boulanger de première classe. S'adresser par lettre à F., "La Presse", 720 Ontario Est. 92—2

CHAUFFEUR demandé pour l'usine électrique de Cartierville, depuis le 1er mars. De préférence un homme connaissant le fonctionnement des moteurs. S'adresser à l'ingénieur en chef, 160 rue Saint-Jacques, Chambre 63. 92—1

FROMAGER — On demande un bon fromager, pour fabrique du comté Labelle; celui qui serait capable de prendre des parts dans un syndicat industriel sera préféré. Z. T., 1165 Marie-Anne, Montréal. 90—6

FAISEURS DE MANTEAUX — On demande immédiatement des faiseurs de manteaux, costumes, de première classe. S'adresser William Currie, 423 Notre-Dame Ouest. 92—6

GARDE MAGASIN fort, pour un entrepôt public, demandé. Ecrire à boîte 343 "La Presse." 88—6

GARCON — On demande un garçon pour commerce d'épicerie, parlant les deux langues, références exigées. S'adresser L. A. Collette, 631 Clark, Ville Saint-Louis. 91—6

GARCON — On demande un garçon pour se rendre utile dans un magasin de marchandises sèche. S'adresser à M. Marchand, 423 Sainte-Catherine Ouest. 92—1

GARCONS — Garçons demandés pour faire les messages. S'adresser au Boston Shoe Store, coin Sainte-Catherine et Mansfield. 85—n

GARCON — On demande un garçon immédiatement, chez Ship Bros., 356 Notre-Dame ouest. 92—2

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices, London, Ont. 78—n

HOMME — On demande un bon homme pour ouvrage général dans une manufacture, huiler les machines, chauffer fournaise, etc. S'adresser à M. Marchand, 307 Notre-Dame Ouest. 92—1

HOMME — On demande un homme à bois, voiturier, sachant la peinture. Bon salaire. Place permanente. S'adresser N. Villeneuve, 1140 Boulevard Saint-Laurent. 90—6

HOMME expérimenté demandé immédiatement pour faire des réparations. Wardrobe Repair Concern, 47 Côte du Beaver Hall. 92—1

HOMMES et femmes demandés pour apprendre le métier de barbier en 8 semaines. Les gradués gagnent de $10 à $18 par semaine. L'an dernier, nous avons aidé à 10,000 de nos gradués à trouver des situations. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest, Montréal. 86—n

HOMME DEMANDE — On demande pour une maison d'épiceries et liqueurs en gros un homme de magasin. Inutile de se présenter sans expérience. S'adresser à H. Martin, 113 Commissaires. 20,23

HOMME — On demande immédiatement un nickeleur — nickel plater — d'expérience, bonne situation pour un homme compétent. Delfosse et Cie, 5 Hermine. 92—1

HOMMES de confiance demandés, dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et pour distribuer des annonces. Commission ou salaire. $83.00 par mois et dépenses $4.00 par jour. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaire. Pour détails, écrire à Empire Medicine Co., London, Ont. 90—6

HOMMES — On demande un scieur pour scie circulaire, un limeur et un bâteur de scie. Gages élevés payés à gens compétents. Adresse : Boîte 52, Chapleau, Ont. 70—26

JEUNE HOMME — On demande pour une maison d'épiceries et liqueurs en gros, un jeune homme connaissant l'anglais, comme assistant teneur de livres. S'adresser mentionnant âge et salaire requis à boîte 449 "La Presse". 20,23

JEUNE HOMME d'expérience pour tenir stock dans un magasin de gros. Mentionner expérience, âge, salaire demandé. Ecrire à Boîte 455 "La Presse." 92—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour travailler dans un restaurant, devra savoir les deux langues. Références exigées, 25 Notre-Dame, Maisonneuve. 91—2

JEUNE HOMME — On demande immédiatement un jeune homme connaissant bien la sténographie et la clavigraphie, ayant de bonnes références. S'adresser 235 Maisonneuve. 92—1

JEUNES GENS demandés comme chauffeurs et serre-freins. Expérience pas nécessaire. Plus de 500 positions vacantes dans le moment. Gages élevés. On devient vite mécanicien et conducteur. $75 à $200 par mois. Leçons par la poste chez vous sans nuire à votre occupation actuelle. Nous aidons chaque élève à obtenir une position. Ne différez pas. Faites venir le catalogue gratuit, aujourd'hui, ainsi que leçons et blanc de demande. National Railway Training School, Inc. 25 K., Boston Block, Minneapolis, Minn., E. U. A. 62—Ms—n

JEUNE HOMME demandé, d'expérience, vif aux chiffres, âge salaire demandé. Ecrire à Boîte 457 "La Presse." 92—1

Mouleur en Cuivre

demandé pour travaux d'ornement en cuivre et bronze. S'adresser au surintendant, H. R. Ives Co. 117 Queen. 90—3 F

MEUBLIERS — On demande trois meubliers et un homme accoutumé aux ouvrages de placage — veneer. — S'adresser spécifiant salaire à Dominion Furniture Mfg. Co., Ltd., Sainte-Thérèse. 80—6

MENUISIER — On demande un menuisier compétent, pour les voitures. S'adresser Nap. Masson, marchand de glace, coin Lafontaine et Dorion. 88—6

MENUISIER demandé, ou un homme pouvant faire différents ouvrages pour un propriétaire, bons gages, ouvrage à l'année, pour un homme bien recommandé. Ecrire Boîte 449 "La Presse." 91—6

MECANICIEN DENTISTE bien recommandé demandé. S'adresser au No 395 Rachel. 91—6

OUVRIERS — On demande des ouvriers pouvant coudre les gants, plus hauts salaires payés, ouvrage permanent, S'adresser A. Galbert, 1121 Sainte-Catherine Est. 91—6

OPERATEURS et presseurs demandés pour habits d'hommes, chez John W. Peck Co., 98 rue du Champ de Mars. 91—6

PLOMBIER — On demande immédiatement un bon plombier. Gages 30 cents de l'heure. S'adresser 34 Napoléon, Sainte-Cunégonde. 92—1

PLOMBIER — On demande un bon plombier poseur d'appareils à eau chaude, chez R. H. Larin, 1840 Ontario Est coin Cuvillier. 92—1

PHOTOGRAPHE d'expérience est demandé pour poser des vues, etc., parlant l'anglais, un homme marié sera préféré, bon salaire. Ecrire boîte 453 "La Presse", rue Saint-Jacques. 92—6

REMBOURREUR — On demande un bon rembourreur, au No 227 Mont-Royal, coin Dufferin. S'adresser entre 9 heures a. m. et 6 heures p.m. 92—1

RIGGER pour Cableways, de premier ordre, demandé pour aller à Sainte-Anne de Bellevue. S'adresser à D. G. Loomis and Sons, 232 rue McGill. 92—1

REPRESENTANTS de première classe demandés, dans toutes les villes et villages du Canada et des Etats-Unis, pour se charger de la vente de parts de mines dans une compagnie sérieuse. Commission libérale. S'adresser par lettre, avec références, à boîte 337 "La Presse". 88—6

REPASSEURS DE LINGE UNI OU DE FANTAISIE

demandés à The Troy Laundry Co., 35 Chemin du Bas de Lachine, Verdun. 92—3 F

STENOGRAPHE compétent demandé immédiatement, pour bureau d'avocat et agent d'immeubles, dans ville de l'ouest, capable d'écrire anglais et français préféré. Cinégraphe Fox. D're salaire désiré. Boîte 38, Manor, Sask. 0—12

PROPRIETAIRES...

Pourquoi compter uniquement sur l'affiche "A LOUER" pour TROUVER des LOCATAIRES, quand, grâce aux

"Petites Annonces" de "La Presse"

Vous atteindrez INFAILLIBLEMENT et RAPIDEMENT les MEILLEURS ?

Annoncez dès Aujourd'hui.

HOMMES,GARCONS DEMANDES

SELLIER — On demande un sellier de 5 ou 6 ans d'expérience. Cyrille Beaulieu, 187 Saint-Joseph, Lachine Locks. 88—6

STENOGRAPHE demandé. Garçon ou jeune homme connaissant les deux langues. S'adresser à 507 rue Saint-Paul. 92—1

TAILLEUR — On demande un tailleur de vison de première classe. Bons gages. S'adresser immédiatement à 516 Saint-Paul. 78—n

TAILLEURS DE CUIR

On demande immédiatement des tailleurs de cuir expérimentés ; ouvrage d'hommes et de femmes. Position stable. S'adresser à Ames Holden, Limited, 49 square Victoria, cité. 92—2 F

TENEUR DE LIVRES — On demande un teneur de livres expérimenté, sachant parler et écrire les deux langues, et devant fournir de fortes recommandations de garanties et de capacité. Inutile de faire application sans ces conditions. S'adresser à boîte 462 bureau de poste, Montréal. 80—n

TENEUR DE LIVRES — On demande un teneur de livres d'expérience pour magasin de provisions, devra fournir bonnes références, pour 1er mai. Ecrire à Boîte 312 "La Presse." 87—6

VOYAGEURS — On demande deux voyageurs qui connaissent très bien la ferronnerie et qui ont l'expérience du voyage. La Cie Ferronnerie Létang, 289 rue Saint-Paul, Montréal. 92—1

VOYAGEUR demandé pour vêtements de première qualité. Seul un homme expérimenté doit s'adresser à Goldwater Bros, 87 rue Saint-Charles-Borromée. 92—2

VENDEUR

demandé pour vêtements. Première classe seulement. Parlant le français et l'anglais. S'adresser chez Saxe, magasin à rayons de vêtements, chapeaux et confections angle rues Sainte-Catherine et Saint-Laurent. 92—1 F

VENDEUR — On demande un vendeur d'expérience dans les chaussures, parlant les deux langues. S'adresser au Boston Shoe Store, coin Sainte-Catherine et Mansfield. 85—n

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pepinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux, on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 70—26

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENTIE modiste demandée, dans les chapeaux. S'adresser au No 96 rue Sainte-Catherine Est. 92—1

APPRENTIE modiste demandée, dans les robes. S'adresser au No 96 rue Ste Catherine Est. 92—1

ASSISTANTE CONTREMAITRESSE demandée pour l'atelier. Doit parler les deux langues. Pas d'ouvrage le samedi après-midi. McGee Shirt Factory, 15 rue Clark. 92—6

COMMIS

On demande une fille d'expérience comme commis pour département de vaisselle et grand, sachant parler l'anglais et le français et pouvant fournir de bonnes recommandations. S'adresser chez O. LEMIRE et CIE, 1163 Saint-Jacques, coin Fulford. 85—n F

COUTURIERES — Filles de main de boutonnières et filles de moulin demandées pour coudre les pantalons. A. Villeneuve, 340 Saint-Laurent. 90—6

COUTURIERES demandées pour finir les pantalons de pratiques, aussi une faiseuses de boutonnières. Bons gages payés et place permanente. S'adresser à D. Trottier, 61 Saint-Jacques, 4ième étage. 92—1

COUTURIERES — Nous avons besoin de 200 couturières pour faire des pantalons à domicile. Bons gages payés. S'adresser Standard Clothing Co., 312 Notre-Dame ouest, 3e étage. 91—2

CUISINIERE — On demande une cuisinière parlant les deux langues. S'adresser 221 rue Milton. 92—3

CUISINIERE — On demande une cuisinière avec références. S'adresser par lettre L. G., 20 Sainte-Catherine ouest. 92—1

FAISEUSES expérimentées, de chemises, aussi filles actives pour apprendre demandées. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 91—6

FITTEUSES — On demande des filles de moulin, appareilleuses, skiveuses et bordeuses. Smardon et Percival, 92 Beaudry. 90—6

FEMMES demandées pour faire des habits, pantalons, vestes et culottes de garçonnets chez elles. De préférence femmes actives. Ouvrage constant. S'adresser à H. Vineberg and Co, 4 rue Saint-George, près Craig. 20,23,26,28,2

FEMME — On demande une femme pour coudre dans les tapis. S'adresser à Thos. Ligget, No 604 Sainte-Catherine Ouest. 92—1

FEMME demandée, $12 par mois, pas de lavage, 88 rue Dufferin. 92-1

FEMME — On demande une bonne femme de journée pour faire le ménage et laver le linge bien propre, fiable. 163A Mitcheson, près Rachel et Saint-Laurent. 91—2

FILLES

On demande des filles. Emploi permanent. Bons gages. S'adresser The Thos. Davidson Mfg. Co., Ltd, 187 rue Delisle. 90—6 F

FITTEUSES — On demande immédiatement des appareilleuses d'empeignes, — fitteuses. — S'adresser à J. L. Peltier et Cie. 15 rue Saint-Gabriel. 90—3

FILLES parlant anglais demandées, pour coudre à la machine Singer, aussi apprenties. S'adresser The New York Fur Mfg. Co., 135 square Youville, près rue McGill. 89—6

FILLES demandées pour dévider les cheveaux. Travail propre et facile. S'adresser Canadian Spool Cotton Co., 293 rue Visitation. 88—6

FILLES — On demande aussi 10 bonnes crémeuses, ouvrage permanent, et très propre ; bons salaires à des filles compétentes. The Aetna Biscuit Coy, Ltd, 245 avenue Delorimier. 92—1

FILLE demandée pour prendre soin des enfants et aider aux travaux légers des chambres. Mme A. H. Ewing, 422 avenue Metcalf, Westmount. 91—2

FILLES — On demande immédiatement 25 bonnes filles pour ouvrage léger et très propre, bons salaires à des filles compétentes. The Aetna Biscuit Coy, Ltd, 245 avenue Delorimier. 92—1

FILLE — On demande une fille de table pour salle à dîner. S'adresser immédiatement 261 Sainte-Catherine Est. 92—1

FILLES — On demande des filles pour tapisser les valises. S'adresser à Lamontagne Limitée, Bloc Balmoral, 326 Notre-Dame Ouest. 90—3

FILLES demandées, 10, expérimentées, pour finir les manteaux. S'adresser à 222 rue Saint-Laurent. 92—1

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FILLE — On demande une jeune fille d'environ 14 ans, pour aider aux travaux généraux du ménage. Pas d'enfant. S'adresser Tél. Westmount 941, ou boîte de poste 126, Lachine. 92—2

FILLE — Une fille fiable trouvera un bon chez-soi chez une personne seule, pour lui aider dans une petite épicerie, pour le 15 avril. S'adresser No 581 rue Amherst. 92—1

FILLE DE SALLE — On demande une fille de salle bien recommandée. Bons gages. S'adresser à 958 Lagauchetière Est. 92—6

JEUNES CAISSIERES demandées. Elles devront être vives et habiles à compter l'argent. La Cie Hamilton, 553 à 587 rue Sainte-Catherine Ouest. 92—1

JEUNE FILLE demandée pour légers travaux du ménage, dans petite famille. Se présenter au No 21 avenue Chesterfield, Westmount. 92—2

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour apprendre à travailler dans le département des verres à lunettes. S'adresser Montreal Optical Co., 29 ouest rue Notre-Dame. 92—1

JEUNE FILLE demandée immédiatement pour ouvrage propre et facile. American Button Co. 15 rue le Busby, près du commencement de la rue Saint-Antoine. 90—6

JEUNES FILLES — On demande des jeunes filles intelligentes, pour ouvrages intéressants. S'adresser Montreal Embroidery Co, 255 Notre-Dame Ouest. 90—3

JEUNE FILLE demandée pour magasin de graines, avec expérience si possible, devra parler les deux langues, 190 rue McGill. 92—1

JEUNE FILLE demandée pour bureau, parlant et écrivant les deux langues, $4.00 par semaine. Ecrire boîte 451 "La Presse". 92—1

MODISTES — On demande des bonnes modistes de chapeaux. S'adresser 1221 Sainte-Catherine Est. 92—1

MODISTE — On demande une bonne modiste de chapeaux, chez Mlle A. Pilon, 736 Ontario Est. 89—4

MODISTE — On demande une modiste de chapeaux d'expérience, chez Eug. Desjardins, coin Sainte-Marguerite et Notre-Dame, Saint-Henri. 92—1

OPERATRICES de jupes demandées. Bons gages. Emploi constant. 856 rue Saint-Laurent. 90—3

OPERATRICES et finisseuses demandées pour habits d'hommes, chez John W. Peck Co., 98 rue du Champ de Mars. 91—6

OPERATRICES — On demandes opératrices d'expérience, pour faire les manches, et une examinatrice d'expérience. S'adresser à M. Kussner, 255 Notre-Dame ouest. 92—6

OPERATRICES — On demande 10 opératrices d'expérience pour faire des remplis sur nos machines à pouvoir, sur des blouses en soie et en mousseline. S'adresser Progress Co., 10 Saint-Pierre. 92—12

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co, Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

OPERATRICES — On demande opératrices pour travailler dans les vêtements de fillettes et garçonnets. Ouvrage permanent à l'année. Ferme le samedi après-midi. John R. Black Co. Ltd., angle des rues Mont-Royal et Clark. 88—16

OPERATRICES demandées, plusieurs opératrices d'expérience, pour faire des blouses en soie et mousseline. Nous avons beaucoup d'ouvrage et payons de gros gages. Au No 10 rue Saint-Pierre. 92—12

OPERATRICES expérimentées demandées pour faire boutonnières, et opératrices pour corps de chemises. Pas d'ouvrage le samedi après-midi. Fabrique de chemises McGee, 15 rue Clark. 91—6

OPERATRICES expérimentées demandées pour les devants de chemises; aussi filles pour poser les collets aux chemises molles. Position stable et bon salaire. S'adresser Hudson Bay Knitting Co., angle rues Duke et Williams. 92—6

OPERATRICES expérimentées de machine à coudre demandées, pour réparer les chemises. S'adresser à 10 rue Saint-Pierre. 87—6

PLISSEUSES et finisseuses de blouses de soie demandées. Aussi des mains habiles pour les jupes de soie, I. Mishkin and Co., 423 rue Saint-Jacques. 91—6

POSEUSES de bandes de faux-cols expérimentées ou des apprenties, trois ou quatre demandées. S'adresser à M. Powers, The Standard Shirt Co., 213 avenue Delorimier. 20,21,23

REPASSEUSES de chemises expérimentées demandées. A. H. Sims Co, Limited, 54 rue Latour. 92—3

REPASSEUSES de chemises expérimentées demandées. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 92—3

STENOGRAPHE — On demande une bonne sténographe dans les deux langues. S'adresser par lettre No 41 Bonsecours. 92—1

STENOGRAPHE, DAME — On demande un sténographe d'expérience. Mentionner le salaire. S'adresser 221 rue Milton. 92—3

STENOGRAPHE demandée pour occuper une position de confiance en dehors de la ville. Elle devra être très compétente et capable de sténographier. Connaissance de l'anglais nécessaire. En répondant, prière de donner des références au long quant à l'instruction, le caractère et le salaire attendu. Ecrire à Boîte 290 "La Presse." 90—6

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale, sachant faire la cuisine, demandée. S'adresser avec références, à 957 Saint-Denis, coin Rachel. 90—n

SERVANTE — On demande une servante générale pour trois personnes, au No 208 Saint-André. 92—1

SERVANTE — On demande servante générale, bons gages. 1135 Sainte-Catherine Est. 91—6

SERVANTE — On demande une servante au No 203 Sainte-Catherine Est. Bon salaire, pas de lavage, ni repassage. 92—1

SERVANTE — Une modiste de robe demande une servante, elle aura l'avantage d'apprendre à coudre, pas beaucoup d'ouvrage. S'adresser immédiatement 22 avenue Duluth. 92—1

SERVANTE demandée pour une famille de deux personnes, pas de lavage ni repassage. Inutile de se présenter sans références, 351 avenue Clark, Westmount. 91—6

SERVANTE — On demande une servante générale dans une famille privée ; pas d'enfant ; doit parler anglais. S'adresser 13 rue Tupper, près de la rue Mathieu. 92—1

SERVANTE — On demande une servante dans une petite famille. S'adresser au No 377 Saint-Timothée. 91—4

SERVANTE générale demandée, famille sans enfants, pas de lavage ni repassage. S'adresser 135 Champ de Mars. 92—1

SERVANTE — On demande une servante générale avec bonnes références ; bons gages ; pas de lavage ni repassage, famille de quatre personnes. S'adresser à 183 rue Visitation. Tél. Est 5496. 89—6

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une bonne servante générale pour famille de quatre personnes. Pas de lavage, bons gages. 156 Sainte-Elisabeth. 92—1

SERVANTE — On demande une bonne servante, âge moyen, sachant faire la cuisine et ouvrage général dans une petite famille. S'adresser 8 Cherrier. 92—1

SERVANTE demandée pour ouvrage général, bien recommandée. Petite famille. Au No 715 rue Cadieux, près de la rue Roy. 92—1

SERVANTE — On demande une servante, pas de lavage, gages $10 par mois. S'adresser immédiatement 1507 Saint-Urbain. 92—1

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, 76 Montcalm, chez Mme Lachapelle. Se présenter immédiatement. Salaire $10 à $12. 91—3

AGENTS DEMANDES

AGENTS — On demande de bons agents pour solliciter des commandes de thé, café, épices, etc., dans la ville, 20 pour cent de commission. S'adresser 198 Chambord. 90—6

AGENT demandé à commission, bonne apparence, pouvant fournir $15.00 de garantie. S'adresser à G. Maréchal, 416 Est Sainte-Catherine. 92—1

AGENTS demandés, à salaire ou à commission. L'article le plus facile à vendre. Tous ceux qui se servent de plume et d'encre l'achètent en le voyant. 200 à 500 p.c. de profit. Les ventes d'un agent se sont élevées à $620 en six jours; celles d'un autre à $32 en deux heures. Monroe Mfg. Co. X., 230 La Crosse, Wis. 88—6

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé, avec capital $5,000, pour exploiter une manufacture déjà établie, pouvant donner $8,000 de bénéfices nets par an. Ecrire boîte 450 "La Presse". 92—2

LAVAGES DEMANDES

LAVAGE DEMANDE — Lavage fait prix de la liste ou à la douzaine ; chemises et collets spécialement faits à la main. Royal Steam Laundry, Phone Main 4228. 88—26

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, deux chambres sur le devant, entrée seule. 482 rue Williams, près de rue Richmond. 91—2

BELLE chambre à louer, le second salon, famille privée, pas d'autres pensionnaires, pension si désirée. 341 Saint-Denis. 92—1

CHAMBRE A LOUER — Grande chambre avec garde-robe ou boudoir, bien bon marché, dame préférée, famille privée, téléphone. 492 Sainte-Catherine Est. 92—1

CHAMBRE à louer, Un monsieurs trouvera une petite chambre très bien meublée, située sur le devant, lumière Auer, eau chaude, et usage du téléphone. 345 rue Dorchester Est. 90—3

CHAMBRE à louer, au 3e, prix $5.00 par mois. S'adresser 69A avenue Viger. 92—3

CHAMBRES à louer, belles grandes chambres à louer, coin des rues Roy et Saint-Laurent. Beau site. M. C. Gauthier, 1003 Saint-Laurent. 92—6

CHAMBRE à louer pour dames ou demoiselles, usage du salon. Famille privée. Pas de déménagement au printemps, 450 Lagauchetière Est. 91—3

CHAMBRE à louer, pour une ou deux personnes, avec ou sans pension, au premier étage, famille privée, 176A Saint-Hubert. 19,21,23

GRANDE chambre salon, une autre sur étage du bain, pas de déménagement, chambres très confortables, 391 Saint-Denis. 90—3

JOLIE petite chambre à louer, sur l'étage du bain, éclairée au gaz, famille tranquille, $1 par semaine, 59 avenue Hôtel de Ville. 92-2

MAGNIFIQUE chambre à louer, dans famille privée. S'adresser au No 738 rue Saint-Denis. 92—2

CHAM. MEUBLEES A LOUER

APPARTEMENTS FRONTENAC — Square Saint-Louis, côté nord, entrée rue Sanguinet, 2 logements, 7 et 8 pièces, électriciens, gaziers, poêles à gaz compris, eau chaude toute l'année, concierge. Le tout 1er ordre. $40.00 par mois. S'adresser au concierge, entre 2 et 4 heures p. m., ou à J. Emile Vanier, 5 Square Beaver Hall. 80—6

A LOUER, belle grande chambre meublée, sur le devant, améliorations modernes, lumière électrique, etc. Téléphone Bell 3385. Messieurs seulement. 266 St Denis. 86—10

BELLE CHAMBRE confortablement meublée, sur l'étage du bain, lumière Auer et eau chaude, dans une famille privée, 303 Saint-Denis. 90—3

BELLE grande chambre meublée à louer, pour un couple sans enfants, avec usage de la cuisine, confort chez-soi. 398 rue Craig Est, en face du carré Viger. Pas de déménagement. 91—2

BELLE grande chambre en avant, meublée, pour couple marié, ou deux messieurs, aussi chambre simple, gaz, eau chaude. 161 Boulevard Saint-Laurent. 89—6

CHAMBRE meublée pour monsieur ou demoiselle, et pension si désirée, où il n'y a pas d'autres pensionnaires, famille privée, prix modéré. 1282 Berri. 92—2

CHAMBRE meublée à louer, confortable, pour couple, pas de déménagement au printemps, 145 Boulevard Saint-Laurent. 90—3

CHAMBRE meublée à louer, une grande chambre et une simple, en avant, très chaudes, tout confort désirable, 63 avenue Viger. 92—1

CHAMBRE meublée à louer, en avant, bain sur le même plancher, bon chez-soi, maison tranquille, première classe, pas d'enfants. S'adresser 291 Amherst, coin Sainte-Catherine. Mme Bruneau. 91—3

CHAMBRE meublée à louer, au No 571 Saint-André. 18,20,22

CHAMBRE meublée à louer, salon, sur premier étage, famille privée, sans enfants, prix modéré. S'adresser 35 Saint-Hubert, près avenue Viger. 92—3

GRANDE chambre meublée ou non meublée, avec évier et garde-robe, chauffée à l'eau chaude, éclairée lumière Auer. S'adresser 265 Saint-Urbain, coin Ontario. 90—3

GRANDE chambre meublée à louer, avec l'usage de la cuisine, pas de déménagement, 63 Hôtel de Ville. 92—3

JOLIES chambres à louer richement meublées dans famille privée, pas de déménagement, monsieur préféré. S'adresser 337 Saint-Denis. 91—3

JOLIE chambre double très bien meublée, avec ou sans pension, aussi petite chambre, famille privée, téléphone, 167 Saint-Hubert. 20,21,23

MAGNIFIQUES grandes chambres, améliorations modernes, bain chaque plancher, famille sans enfant, eau chaude et eau froide. Téléphone 400 Saint-Denis. 90—6

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE ET PENSION — Belle chambre double, avec ou sans pension, famille privée, sans enfants, sans autres pensionnaires. 64 Saint-Hubert. 91—6

CHAMBRES ET PENSION

BELLE grande chambre, lumière Auer, bonne pension, pour deux messieurs, $3.50 par semaine chacun. 307 rue Saint-Denis 90—3

CHAMBRE ET PENSION — Très belle chambre à louer, sur le devant, spacieuse et bien garnie, avec droit au bain, eau chaude et froide. Avec ou sans pension, pour jeune homme ou jeune fille, ou un couple. Possession immédiate. 441 Berri, un peu plus haut que rue Sherbrooke. 91—6

CHAMBRE ET PENSION — Dame seule prendrait une jeune fille ou veuve en pension, à un prix modéré, bon chez-soi pour une personne recommandée. S'adresser Mme Lanctôt, 290 Parc Lafontaine. 29,23

CHAMBRE ET PENSION — Belle chambre double, avec pension de première classe, 71 Sherbrooke Est, coin Cadieux. 92—4

PENSION MADAME LUCAS, située au No 402 Saint-Denis, près rue Sherbrooke, une des plus belles localités de Montréal, à 10 minutes des gares Windsor et Bonaventure, et 5 minutes de la gare Viger, par le tramway Saint-Denis, passant à la porte. Les étrangers désirant avoir une maison tranquille, table de première classe, chambres avec tout le confort désirable, seraient bien de descendre à cette pension à leur prochain voyage dans la métropole. Belles chambres au premier, donnant sur la rue. 87—12

PENSION MADAME GAUTHIER, située au No 325 Sherbrooke Est, près rue Saint-Denis, une des plus belles localités de Montréal, à 15 minutes des gares Windsor et Bonaventure, et 10 minutes de la gare Viger, par le tramway Saint-Denis, passant à la porte. Les étrangers désirant avoir une maison tranquille, table de première classe, chambres avec tout le confort désirable, seraient bien de descendre à cette pension à leur prochain voyage dans la métropole. 16,20

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE — Un couple demande chambre, avec usage de la cuisine, dans le quartier Saint-Jacques. S'adresser par lettre, 357 Saint-Denis. 92—1

A VENDRE

A VENDRE, atelier de photographe de première classe, établi depuis 10 ans, outillage le plus moderne, lumière électrique pour poser le soir, instrument de toute grandeur avec magasin double, chambre de pose et imprimage, tout en arrière du magasin, avec deux logements privés. Bail pour 3 ans, loyer extrêmement bas, 378-380 Notre-Dame ouest, N. P. Mallet et Parent. 92—5

A VENDRE, ameublement de chambre en chêne, garde-robe, avec miroir, et tables de fantaisie, divan, chevalet et cadre. Piano droit, etc. 322 Sainte-Catherine Est. 92—1

APPAREIL de charretier pour voiture de promenade, d'été et d'hiver, première classe. Vendra à sacrifice. S'adresser 2080 Saint-Jacques, Saint-Henri, ou à la "stand" en face de l'église. 91—2

A VENDRE, pour cause de départ, ameublement complet d'une maison, salon, boudoir, salle, cuisine, poêle Chapleau, vaisselle, verrerie, argenterie, lits de plumes, matelats, tapis. 411 Saint-Denis. 91—6

A VENDRE, un cinématographe pour vues animées, en parfait ordre, deux mille pieds de vues et autre matériel, à bon marché pour prompt acheteur. J. Hubert, 35 Saint-Christophe. 20,23

A VENDRE, bon poêle cuisine, fournaise Tortue, couchettes fer d'enfants, glacière, vieil ameublement salon noyer noir. 357 Saint-Denis. 92—2

A VENDRE — Magnifique boa en vison, des plus élégants, qui puissent être achetés. Très long et très large. Valeur courante, $200, sera vendu $100. Doit être nécessairement vendu. S'adresser 39 Saint-Hubert. 91—2

A VENDRE, pour cause de départ, ameublement complet pour maison de six pièces. Prix $150.00. S'adresser à 213 Sainte-Elisabeth, après 6 heures, le soir seulement. 88—6

AMEUBLEMENT — A vendre, magnifique ameublement de maison consistant en tapis, meubles de salon, salle à dîner, chambres et gazeliers, poêles, etc., à être vendus à moitié prix. S'adresser à J. M. Dubé, 296 Saint-Laurent. 92—6

A VENDRE, balance automatique — Computing, — valant $110.00, à vendre à réduction. S'adresser 1116 Saint-Antoine. 88—6

A VENDRE, dans l'est d'Ontario, un commerce de quincaillerie, ferblanterie et poêles : stock réduit à $1,500 ; affaires florissantes. Il faut vendre immédiatement pour cause de maladie. Edifice, y compris le logement, à vendre ou à louer. S'adresser à D. Courville, Maxville, Ont. 88—6

A VENDRE, tapis, poêle de cuisine et à gaz. S'adresser à Mme Oscar Boivin, 200 Saint-André. 92—1

A VENDRE 3 moteurs à gazoline, pour embarcation, un à 2 cylindres à quatre cycles de 25 chev. vap., avec bras de renversement. Nous avons aussi deux moteurs de 3 chev. vap., des moteurs à deux cycles au complet, aussi une grande quantité de morceaux. 58 Boulevard Saint-Laurent. 91—6

BOUTIQUE de forge avec outils et machines pour bois et fer, située dans le village de la Patrie, en très bon état. Conditions faciles. Cause : santé. Références, P. N. Gariépy, La Patrie, comté Compton. 87—8

BOULANGERIE à vendre, maison, dépendances, clientèle, voitures. Cause de vente, maladie. Adresser : P. P. Gascon, Saint-Vincent de Paul, comté Laval, ou échangerait contre une propriété. 88—6

BOUTIQUE — Bonne boutique de voiturier à vendre, bonne clientèle, bien outillée, argent comptant. 1245 Notre-Dame Est, après 6 heures p.m. S'adresser 1223 Sainte-Catherine Est. 92—6

CHAISES A VENDRE — Deux chaises tournantes, pour barbier, en bonnes conditions, bon marché. S'adresser Nap. Carrière, 249 Duluth. 91—6

CLOS de bois à vendre, avec 2 chevaux, voitures d'hiver et d'été, stock, etc., bonne place d'affaires. S'adresser au No 323 rue Marie-Anne. 87—6

CLOS DE BOIS et charbon à vendre, bonne clientèle, vendra cheval, voitures d'hiver, d'été, bon engin à gazoline, scie ronde, office, hangars, $14 de loyer seulement par année, le tout pour $500. Celui qui veut faire un bon marché, le lui de se présenter immédiatement 209 Knox, Pointe Saint-Charles, Ville. 88—6

ETAL de boucher à vendre, clientèle au comptant, vend $300 par semaine. Chance pour un prompt acheteur. Conditions faciles. S'adresser immédiatement 3757B Notre-Dame Ouest. 92—2

FROMAGERIE — A vendre, une belle grande fromagerie, avec logement, épicerie, écurie. Très bien placé au centre des trois principaux rangs de la paroisse. Bonne clientèle, en un mot chance exceptionnelle ; conditions très faciles. S'adresser à H. Dubois, Beloeil, P. Q. 90—6

IMPRIMERIE A VENDRE — Presse Gordon, 10 x 15, coupe-papier Reliance, 25 pouces; caractères, etc., le tout en bon état et n'ayant servi que quelques mois, 223 rue Amherst. 91—2

JEUX DE QUILLES de première classe à vendre, contenant trois allées, en usage depuis peu; aucune offre raisonnable ne sera refusée ; il faut livrer la place le 1er avril prochain. S'adresser à Jos. Fabien, 494 rue Charlevoix. 92—6

LICENCES D'EPICERIES A VENDRE — Nous offrons deux licences, à un prix comparativement bas. Aussi, un express avec harnais, pour épicerie, 2 cabinets à l'huile presque neufs. Mascotte et Brunet, 76 Saint-Jacques. Téléphone Main 1314. Marchands, 555. 92—1

MOULIN ET CLOS DE BOIS A VENDRE — Beau moulin à scie, tout neuf, agrès complets ; aussi, moulange, planeur, embouveteur, boiler, engin première classe ; vendra aussi clos de bois, près station, centre avantageux. S'adresser au propriétaire, Ed. Brosseau, Henryville, Qué. 84—12

MAISON de pension à vendre, bonne maison de pension, de 11 chambres, bien garnies et toutes bien louées. S'adresser 520 rue Saint-Laurent. 90—6

MOBILIER à vendre, cottage, dix chambres, parfait ordre, très bon pour médecin, ou locuerait appartement, belle et bonne localité pour pension première classe. Ecrire Boîte 253 "La Presse." 88—6

MEUBLES ET POELES

Tapis, prélarts, rideaux, vendus aux plus bas prix au comptant et par paiements faciles. Commandes prises, sans frais supplémentaires, pour livraison en mai. Escomptes spéciaux pendant ce mois, chez Lande Bros., 234 rue Saint-Laurent, près Dorchester. 81—n F

MAISON de pension à vendre, magnifique ameublement de maison de pension à vendre, huit magnifiques chambres à louer, rapportant $120 par mois pour loyer des chambres seulement. Bonnes conditions pour argent comptant. S'adresser No 400 rue Saint-Denis. 90—6

MOBILIER — Prélart, tapis velours, installations électriques, ameublement à dîner comprenant : 1 buffet, 1 table à rallonge, 1 table à desservir, cabinet argenterie, 6 chaises, 2 fauteuils, 1 garde-robe, le tout en chêne solide, pour être vendus à sacrifice, à 203B rue Montcalm. 90—3

PORTES

5,000 portes de première qualité, dessins et grandeurs voulus, en chêne, bouleau, pin, etc., à écouler à bon marché. Wm Rutherford and Sons Co., Ltd., 85 avenue Atwater, angle Notre-Dame. 92—6 F

PIANOS A VENDRE — Voyez notre assortiment des célèbres pianos Mason et Risch, à queue ou droits, vendus argent comptant ou $8 par mois. The Leach Piano Co., Ltd., 560 Sainte-Catherine Ouest. A. L. Dupont, sec.-trés. 91—2

VUES ANIMEES — A vendre, machine de la plus haute renommée — Kinétoscope, — importée de New-York pour représenter des vues animées dernières améliorations, reconnue la meilleure qui existe. S'adresser à C. A. Gareau, 61 Anderson, Montréal. 89—6

FOURRURES A VENDRE

CAPOTS DE CHAT à vendre, de choix, grandeurs assorties, naturels, de première qualité, $45 ; pardessus doublés en rat musqué, en pleine peau, collet en loutre naturelle. Venez nous voir avant d'acheter, aucune offre raisonnable refusée vu la saison avancée, 39 Saint-Hubert. Ouvert le soir jusqu'à 9 heures. 91—6

MANTEAUX seal électrique et perse seal, vrai bijou de fantaisie, des plus nouveaux, ajustés à perfection, aux dames de venir en juger. Seul endroit pouvant vous les procurer à $30. 39 Saint-Hubert. 91—6

FOURRURES A VENDRE

MANTEAU MOUTON Perse, $35. Capot doublé rat musqué, $25 ; capot chat pleines peaux, $25. Autres fourrures prix très réduits. Profitez-en. 137 Craig est. 91—6

MANTEAUX mouton de Perse vrai bijou, de fantaisie, des plus nouveaux, ajustés à perfection, aux dames de venir en juger. Seul endroit pouvant vous les procurer à $50 ; aussi, étoles et manchons en vison naturel ; vu la saison avancée, aucune offre raisonnable refusée. 39 Saint-Hubert. Ouvert jusqu'à 9 heures le soir. 91—6

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS de toutes qualités. Charbon Scranton. Commandes promptement exécutées. Canada Coal Co., Saint-Henri, 1117 Saint-Antoine, coin Saint-Philippe. Tél. Bell Westmount 1481. 300—n

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE — "Damley's Pride," célèbre étalon producteur Clydesdale, enregistré No 5191. "Damley's Pride" est âgé de 4 ans, pèse 1,100 livres, a couleur baie et mesure 16 mains en hauteur. S'adresser à M. R. O'Donnell, Sherbrooke-Est, Qué. 85—8

A VENDRE, magnifique cheval brun, 4 ans, sain, 16 mains, convenable pour épicier, ou autres. S'adresser immédiatement 3367 Notre-Dame Ouest. 92—1

A VENDRE — Bon cheval noir, 6 ans, excellent pour selle ou voiture. Peut être conduit par dame; très rapide, garanti sous tous rapports. Propriétaire veut vendre à cause de voyage. S'adresser Dr Cowan, 350 avenue Green. Tél. Mount Royal 2176. 91—6

A VENDRE, cheval brun, pesant 1,200 livres, $65.00. S'adresser 919 Sainte-Catherine Est. 92—1

A VENDRE — "Darnley's Pride," célèbre étalon producteur Clydesdale enregistré No 5191. "Darnley's Pride" est âgé de 4 ans, pèse 1,700 livres, a couleur baie et mesure 16 mains en hauteur. S'adresser à M. R. O'Donnell, Sherbrooke-Est, Qué. 85—8

A VENDRE, un cheval, berlot et harnais en bloc, à très bon marché. S'adresser à F. Paquet, 96 rue Sainte-Catherine Est. 92—1

CHEVAUX A VENDRE — Plusieurs paires de bons chevaux pesant 3,000, aussi beaucoup d'autres. S'adresser G. Latreille, chez Foster et Co, 605 Saint-Paul. 92—6

CHEVAUX — A vendre, plusieurs chevaux, voitures d'été et d'hiver, de toutes sortes, voitures à neige, ainsi voiture couverte pouvant servir à tabac ou sucreries, harnais et une bonne vache à lait, garantie. Conditions faciles. Comptant ou crédit. S'adresser 80 Marie-Anne. 87—6

CHEVAL à vendre, bon cheval pesant dans les onze cents livres, bonne occasion pour un prompt acheteur. S'adresser Larivière Frères et Dorais, 30 rue Hôpital. Bureau No 16. Tél. Bell Main 1038. 92—1

COUVERTES ET COUVERTURES de chevaux, imperméables, à vendre à $2.50 pour $2.00; chapeaux en caoutchouc, $1.50 pour 50c; harnais et toute chose réduite après l'inventaire. D. Dowell, angle Saint-Henri et Saint-Maurice. 84—26

FURONCLES causées par le collier, brûlures au dos, bosse enflammée enlevés avec Absorbine, $2.00, chez les marchands. W. A. Young, P. D. F., chez Lyman, Sons and Co., Montréal, agents. 92—1

JUMENT — A vendre, une jument avec un harnais, sleigh et robe, à vendre bon marché pour un prompt acheteur, s'adresser au No 180 Saint-Antoine. 92—1

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — Voyez notre assortiment de pianos "Leach" employés et recommandés par d'éminents musiciens de Montréal. Vendus au comptant ou $7.00 par mois. The Leach Piano Co., Ltd, 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. 91—2

A VENDRE 1 bon piano, 7 octaves, par Alb. Ladd, Boston. Nous vendrons pour $45.00 comptant, ce piano est parfait. S'adresser J. Bonhomme, 65 Saint-Maurice. 91—6

ORGUE — Mason et Hamlin à vendre, un petit, tonalité douce et en bon état. Pris en échange à compte sur un piano neuf. Prix: $25, payables $3 comptant et $2 par mois. Layton Bros, 144 rue Peel, en face du square Dominion. 15,20

PIANOS A VENDRE — Voyez notre assortiment de pianos Bell neufs. Prix à partir de $325, payables $10 comptant et $7 par mois. The Leach Piano Co., Ltd, 560 Sainte-Catherine Ouest. Près Drummond. 91—2

PIANOS A VENDRE. — $175 comptant achètent un piano droit, à 3 pédales, presque neuf. Une aubaine. The Leach Piano Co., Ltd. 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. A. L. Dupont, sec.-trés. 91—2

PIANO — A vendre, magnifique piano droit, manufacture américaine, trois pédales, a servi quelques mois seulement, est à vendre pour cause de départ. S'adresser 1119 Saint-Denis. 92—1

PIANO à vendre, bon piano droit, 3 pédales, fini en bois de rose uni, bon son, à vendre grand sacrifice, $45 comptant. S'adresser jour ou soir, 129 rue Drolet. 88—6

$25.00 achètera un bon piano carré, pour pratique, bon son, ayant besoin de place, et un autre à bonnes conditions. Brosseau, 85 et 87 Saint-Maurice. 91—6

PIANO de pratique à vendre, un petit, touches en ivoire, boîte en palissandre, $39 comptant, ou $45 à raison de $3 par mois. Occasion spéciale. Layton Bros, 144 rue Peel. 15,20

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, deux cottages, rue Hutchison. Annexe, 9 pièces, eau chaude, eau froide, toutes les dernières améliorations. Occupation immédiate. S'adresser à 719 Hutchison. 81—26

A VENDRE, rare occasion. Six logements, loyer $720, pour $4,700. Conditions faciles. Toutes autres espèces de propriétés dans la ville, L. Harris, 75 rue Saint-Laurent. 87—6

A VENDRE, 400 pieds de front sur le lac Saint-Louis, Ouest de Beaconsfield, maison et grand parterre ombrage, au sud du chemin du roi. Ecrire boîte 375 "La Presse." 89—6

AVENUE DU PARC, lots à bâtir. Un choix de lots sur cette avenue, au croisement de deux lignes de tramways. A vendre à conditions avantageuses. Frank E. Donovan, édifice Temple, 185 rue Saint-Jacques. Tél. Main 2091. 88—6

PROPRIETE à vendre, 223, 225, 227 rue Boyer, une maison neuve, 3 logements, 7 pièces, façade en brique pressée, hypothèque $3,500, avant coûté $7,500, vendra pour $6,000. S'adresser 288 Boulevard Saint-Laurent. 89—7

A VENDRE, rue Saint-Denis, près Duluth, maison "self contained," bien bâtie, 10 pièces, $5,500. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

A VENDRE — Rue Charron, maison à deux plain-pieds, brique solide, un logement, chauffée à l'eau chaude, $3,750. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

AVENUE ESPLANADE. Annexe, 3 plain-pieds, neufs, bien bâtis, bon revenu, bon marché à $4,800. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

A VENDRE, 3229 Notre-Dame, maison 2 logements, grande cour, écurie pour 15 chevaux, $1.00 le pied, bâtisses incluses. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

A VENDRE, rue Chaussée, près Ontario, maison neuve, 3 plain-pieds, brique solide, façade en brique pressée, $5,500. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

A VENDRE — 41 Shearer, joli cottage, de 7 pièces, très bien construit, un bargain, $2,500. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques. 89—6

A VENDRE, rue Sainte-Elisabeth. Prix $7,000. Loyer $736. Conditions faciles. Rue Rivard, une occasion, magasin et quatre logements, $4,000. Loyer $480. Rue Saint-Christophe, prix $3,500. Loyer $360. Conditions faciles. Rue Saint-André, en brique solide, $6,000. Loyer $676. Wolsey et Finsberg, agents d'immeubles, édifice Temple. Phone Main 926. 89—6

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, à Delorimier, 3 côtés, 2 étages, sur la rue Parthenais, avec bain, w.c., gaz, revenu du loyer, $60 par mois. S'adresser 1253 avenue des Erables, Delorimier. 91—6

A VENDRE, une bonne propriété située rue Visitation, Nos 346 à 354, louée $2,376 par année, vendra pour $22,000. A bonnes conditions. Pour renseignements adressez-vous à O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 88—6

KNOWLTON, QUE

Ayant vue sur le lac Brome, la résidence de villa moderne, contenant 10 chambres, grands terrains, arbres fruitiers, etc. Prix $4,000. D. W. Ogilvie and Co., Inc., 11 rue Saint-Sacrement. Tél. Main 3113. 92—3 F

A VENDRE, Boulevard Saint-Laurent, ville Saint-Louis, un côté de deux étages, un magasin et deux logements neufs, lambrissé pierre et brique, H. F. Poirier, 58 Saint-Jacques.

A VENDRE, rue Waverley, trois étages, lambrissée en brique pressée, avec extension madrier embouveté, bain en acier, couverture double, bonne propriété, lover $540.00, prix $5,400. H. F. Poirier, 58 Saint-Jacques.

A VENDRE, rue Clarke, Annexe, deux plain-pieds, façade en pierre, Bay Window, bonne construction, bien louée, prix $4,000. H. F. Poirier, 58 Saint-Jacques.

A VENDRE, rue Cherrier, cottage 2 étages et soubassement, pierre et brique solide, fini en bois dur, grand terrain, écurie, fournaise à eau chaude, prix $5,500. H. F. Poirier, 58 Saint-Jacques.

A VENDRE, rue Clarke, près Saint-Viateur, deux plain-pieds lambrissés en brique, maison bien finie, loyer $216.00, prix $2,000, comptant $1,000. H. F. Poirier, 58 Saint-Jacques.

A VENDRE, rue Saint-André, près Mont-Royal, deux plain-pieds de sept pièces lambrissés en pierre et brique, très bien finis, loyer $312, prix $3,200, termes faciles. H. F. Poirier, 58 Saint-Jacques.

A VENDRE, Montréal Annexe, plusieurs bâtisses à trois étages, six plain-pieds chacune, dans les prix de 11, 12 et $13,000, bien louées. H. F. Poirier, 58 Saint-Jacques. 92—1

UN MEDECIN qui pratique depuis 13 ans dans une des principales petites villes de la province de Québec, devant partir pour l'Europe, offre en vente sa maison, à des conditions très avantageuses et cèdera en plus, sans aucune indemnité, une clientèle embrouse et distiguée. Ecrire boîte Cam. 10 "La Presse". 92—6

A VENDRE, bâtisse à 3 étages, pouvant servir comme tannerie ou manufacture, 70 x 40, engin neuf de 65 forces, installation de chauffage à vapeur, machinerie, etc. Terrain 200 x 250, à proximité de la ligne du C. P. R. Endroit central. S'adresser Boîte 38 B. P., Trois-Rivières, Qué. 40 rue Saint-Pierre. 90—3

A VENDRE, propriété, maison, terrain, hôtel et épicerie, dans toutes les parties de la ville. Conditions faciles. S'adresser Camille Lalonde, agent d'immeubles et courtier d'assurance feu, No 81 Duluth. 88—6

COTTAGE confortable en brique solide, à vendre, 44 Coursol, neuf chambres, chambre de bain, gazo-meter, fournaise Daisy, gaz et garnitures, jardin en avant, grande cour et hangar, lot 20 x 90 ; prix $2,850 ; possession au 1er mai. E. H. Hewitt, 110 édifice du Board of Trade. 90—6

PROPRIETES A VENDRE — Un bon marché, Nos 1023, 1025 Mont-Royal, à deux pas rue Papineau, deux logements et une boutique. Loyer $264. Prix $2,300. 91—6

PROPRIETE A VENDRE — Toute personne qui achète une propriété dans Fairmount, épargnera certainement de $25 à $50 sur lot si elle est achetée avant le 1er mars. Il ne faut que $10 comptant pour se procurer un lot, et des paiements de $6.00 à $8.00 par mois. Ecrivez ou venez pour avoir des détails complets, à The Smith-Wilder Promotion Co., édifice de la banque d'Ottawa. 91—6

CHANCE extraordinaire, pour régler affaire importante, faut vendre immédiatement.

6 FLATS neufs, rue Notre-Dame, Saint-Henri. Loyer, $1,200. Prix $10,500 seulement conditions faciles.

BLUE BONNET, rue Ville-Marie, cottage en bois, solage, 6 pièces, passages, terrain 50 x 100, pommiers. $1,200, $300 comptant. Logement réservé pour l'acheteur.

CHANCE incrovable. Quatre logements rue Bourbonnière, $4,850.00, loyer $504.00.

Trois plain-pieds neufs, rue Clermont. Annexe, $4,850. Loyer $504.

Cottage moderne, Sherbrooke, près avenue Victoria. $8,350 seulement. Conditions faciles.

Quatre propriétés, angle chemin Côte Saint-Paul et Notre-Dame, Saint-Henri, bon marché.

A. W. Dagenais, 1186 Saint-André. Tél. Est 4130. 91—6

MAISON de huit logements, rue Poupart, près manufacture McDonald, revenu $650.00; prix $4,800. Peu de comptant, balance $200.00 par année. S'adresser 187 Dorchester Est. 91—6

PROPRIETES SUBURBAINES à vendre ou à louer.

AU village de Varennes, magnifique cottage de 14 pièces, caves, terrain 115 x 220, écurie et autres dépendances, résidence princière, située sur le fleuve.

A POINTE-AUX-TREMBLES. — Un cottage en bois de 6 chambres, terrain 75 x 122, près des chars électriques. Prix $1,000. J. E. Cormier, notaire, 254 Amherst. Tél. Est 2389. 90—6

DEUX [illegible] 10 logements chacun, à vendre à bon marché, et à conditions faciles un dans le centre et l'autre dans l'Est. N. Vermette, bureau 20 Saint-Jacques. Résidence, 1125 Delorimier. 88—12

MAISON à vendre, rue Bourbonnière, maison à trois logements, bains, gaz, revenus $300. Prix $3,300. S'adresser 270-320 Bourbonnière, Maisonneuve. 89—6

MAGNIFIQUE propriété de 6 logements, située rue Mance, près du Boulevard Saint-Joseph, style américain, améliorations modernes, eau chaude, revenu $1,342, prix $13,500. S'adresser Montreal Real Estate Co., 56 Notre-Dame Est. 89—6

MAISON à vendre, 1193 Huntley, Boulevard Saint-Denis, $1,600. 87—6

PROPRIETE à vendre, deux côtés de maison neufs, 1076 à 1082 Simard, Delorimier, près Mont-Royal, une des plus belles localités d'avenir, en face du couvent, bien louée, rapporte plus de 10 pour cent, vendra pour $2,800 par côté, avec bonnes conditions, avant le 1er mars. Pour autres renseignements s'adresser 111 Mont-Royal. 89—6

RESIDENCE de campagne à vendre, Pointe aux Trembles, magnifique villa située bord du fleuve, contenant les améliorations modernes, etc., près de l'église et tramways S'adresser 495 Saint-Hubert. 88—6

PROPRIETE à vendre ou à louer pour sociétés, clubs, manufactures, cercles. Dimension : 23 x 50, brique solide, pas de colonnes. S'adresser 1061B Saint-André. 88—6

TERRAIN à vendre, quartier Hochelaga, rue Ontario Est, coin Joliette, 24 x 110 pieds. S'adresser 1285 Sainte-Catherine Est, S. Chaput. 89—6

PROPRIETE A VENDRE — 3115-3119 rue Notre-Dame, côté Nord, 2 magasins avec résidences. Bien louées. T. J. O'Neil, 465 rue Sainte-Catherine. Tél. Up 3624. 91—6

PROPRIETE en brique à vendre, $2,500, rue Drolet, comprenant confiserie et deux logements, cave profonde, grande allonge en brique. Une aubaine. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 91—6

PROPRIETES A VENDRE — Nos 586, 588, 590, 592 Wolfe, quatre logements en parfait état et bien loués. Prix, $4,000. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest.

UN COIN d'avenir, coin rues Marie-Anne et Bréboeuf, magasin et logements, 26 x 85. Prix, $3,500. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest.

NOS 106, 108, 110, 112, 114 Mentana, près Roy, cinq logements, en parfait état, et bien loués. Prix, $5,800. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 91—6

MAGNIFIQUE propriété à vendre, avec petite écurie de louage, dans un beau village de campagne, avec roulant et clientèle. Ecrire à Cam. 6, "La Presse" 8—12

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE — A vendre, environ 10 acres de terrain, avec bonne maison de six pièces, à Vaudreuil, en face du lac Oka, près de la gare. Une chance. F. Huston, 204 rue Saint-Jacques. 84—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES DEMANDEES — Un marchand se retirant des affaires aurait $20,000 comptant à placer sur propriétés rapportant le moins 10 pour cent. Ecrire à boîte 433 "La Presse." 91—6

BORDEAUX

PLUSIEURS lots à vendre, bon marché, près de la gare, lumière électrique, eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux, le soir, le samedi après-midi ou le dimanche, chez A. D. Dupont, Bordeaux. 264—n

OCCASIONS D'AFFAIRES

JOS. GERVAIS
Agent d'immeubles, chambre 511 N. Y. Life Bldg.

J'INVITE tous propriétaires d'immeubles, restaurants, hôtels, maisons de rapport et de pension, épiceries, terres, cottages et tout autre commerce, à venir me voir. J'ai des acheteurs dans toutes ces lignes et je me chargerai de la vente de toute propriété ou commerce avec diligence. Aucune commission si la vente n'a pas lieu. Venez me voir et vous aurez satisfaction.

MAISON MEUBLEE à vendre, rue Saint-Hubert, le meilleur site de la ville. 14 chambres toutes louées. Bail jusqu'à mai 1908, valant $1,200, pour $900. Cause de vente : départ pour l'ouest. J. Gervais, chambre 511, N. Y. Life Bldg.

A VENDRE, au village de Vaudreuil, maison, fournaise à eau chaude, 9 pièces, bain, water closet, lavabo marbre, cave cimentée, le tout en parfait état. Adresse : chambre 511, N. Y. Life Bldg. 87—6

MAISON DE COMMERCE et ferme à la campagne A vendre, nous avons bureau de poste, magasin et hôtel de tempérance, demande $5,000. Cause de vente : personnes âgées veulent se retirer des affaires. Pour autres informations, s'adresser à Joseph Roy, Marksbay, Ont. 91-26

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, magasin de tabac, boutique de barbier de première classe, avec toutes les améliorations modernes. Bon marché. 131 Craig ouest. 90—6

HOTELS A VENDRE

Hotel "GRAND UNION"

à Victoriaville, Qué., à vendre à conditions faciles. S'adresser à Mme Ludg. Perrault, Prop. 87—8 F

HOTEL à vendre, centre de la ville, prix $8,000, $2,000 comptant. Hôtel valant $12,000. Chance exceptionnelle. Chas. Lebeau, agent d'immeubles, bâtisse "La Presse". 90—6

HOTELS — A vendre, meilleur petit hôtel, rue Notre-Dame ouest, recettes par semaine, sans exagération, $175 à $200, prix $12,000, conditions $1,300 comptant.

Autre petit hôtel, $6,500, conditions $1,500 à $2,000 comptant, on échangera contre propriété.

Aussi plusieurs autres places dans différentes rues.

Deux bons hôtels de campagne, 18 et 24 milles de Montréal, prix $2,[illegible] comptant, valant $10,000, échangera contre propriété. S'adresser Jean Castelli, 37 Notre-Dame, coin Saint-Gabriel. Tél. Main 1519. 92—6

HOTEL à vendre, valant $12,000, pour quelques jours. Pour toute autre information s'adresser 946 Notre-Dame ouest. 92—6

MAGASINS A VENDRE

A VENDRE, magasins de cigares, bonbons, épiceries, maisons meublées pour louer des chambres, ou pension, magasin de tailleur, etc. Acheteurs sérieux, qui désirez vous établir, venez en toute confiance. Je prêterai une partie de l'argent si c'est nécessaire pour achever l'achat. S'adresser Jean Castelli, 37 Notre-Dame, coin Saint-Gabriel. Aucune commission à payer. 92—6

MAGASIN de tabac, salle de billard et salon de coiffure à vendre au prix le plus modéré. S'adresser à M. George Strumenski, au Palais des Fumeurs, 287 rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis. 12,13,14,15,19,20,21,22

MAGASIN de tapisserie à vendre. Conditions avantageuses. S'adresser à E. L. B. P., 126, quartier Saint-Jean-Baptiste. Montréal. 87—6

MAGASIN — A vendre, bon magasin de cadres, images, globes statues, portraits, crayons, couleurs, partel, outils pour encadrage, sera vendu à sacrifice à cet emplacheteur. S'adresser 3154 Notre-Dame, Ste Cunégonde. 89—6

TERRAINS A VENDRE

TERRAINS — A vendre, rue Esplanade, près Saint-Viateur, deux terrains 50 pieds de façade, $1,000 pour les deux. H. F. Poirier, 58 Saint-Jacques. 92—1

FERMES A VENDRE

A VENDRE, ferme de 100 acres, située à Melbourne, Cantons de l'Est, à quatre milles de la gare de Richmond et un mille de la station de Gore, G. T. R., à proximité de l'école et d'une fromagerie. Vendra à des conditions raisonnables ou échangera contre propriété de ville. S'adresser E. J. Thompson, boîte B. P., 2381, Montréal. 87—6

A VENDRE à l'Annonciation, terre de 120 arpents, 30 pour culture, reste en bois, bien bâtie, près chemin fer, fromagerie, maison d'école, moulin à scies. S'adresser 868 Drolet. 91—6

BELLE TERRE de 180 arpents à vendre, dans l'Ile de Montréal, près des tramways électriques et des chars à vapeur. S'adresser au gardien du palais de justice, Montréal. 90—6

FERMES à vendre. S'adresser au Trust and Loan Co., 26 rue Saint-Jacques, Montréal. 156—Ms—a

FERME à vendre, avec ou sans roulant, village Contrecoeur, 3 x 30 arpents, avantageuse pour spéculateur désirant concéder lots. Bâtisses modernes : échangerait contre propriétés de ville. Communications faciles. M. Bourque, Contrecoeur. 87—26

EPICERIES A VENDRE

A VENDRE, très bonne épicerie place d'affaires, pas de crédit, vendue à sacrifice, pour cause de maladie. S'adresser 281 Poupart, coin Ontario. 91—6

EPICERIE à vendre, au centre de la ville, les profits sont 25 pour cent, bonne chance pour un prompt acheteur. S'adresser 313 Ontario Est. 92—2

EPICERIE LICENCIEE, bon coin, bail avantageux, à vendre pour raison majeure. Voir immédiatement J. F. Fredette, comptable, 17 Côte Place d'Armes, —le soir, 925A Saint-André. 87—6

EPICERIE licenciée à vendre, de première classe, peut faire de 300 à 400 dollars d'affaires par semaine, presque tout comptant, le stock peut être diminué à volonté. S'adresser E. Sansregret, 660 Dorchester Est. 92—6

EPICERIE à vendre avec logement, loyer bas, bonne clientèle, établie depuis 20 ans. Stock $400. Vendra pour $350. Bonne raison de vente. S'adresser 943 Saint-André. 91—6

EPICERIE non licenciée à vendre, stock frais, coin de rues. S'adresser immédiatement, 315 Duluth, cause de départ. 92—2

EPICERIE non licenciée à vendre, à bon marché, dans une des meilleures rues de la ville, avec logement. S'adresser à P. J. Z. Martel, L'Assomption. 92—1

EPICERIE à vendre, licenciée. Une des meilleures de Montréal. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux. J. A. Robillard, 1792 Saint-Hubert, coin Beaubien. 90—6

CHALOUPES, YATCHS, BATEAUX

YACHT A VENDRE — Un magnifique yacht à vapeur connu sous le nom de "M. Skoutain," pour lequel des soumissions par écrit seront reçues pour être ouvertes le 1er mars 1907, Saint-Hyacinthe, 14 février, 1907. C. Albert Morin, secrétaire. 88—6

PLISSAGE ACCORDEON

JUPE plissée soleil, tunique plis de côté, jupe faite de tout genre, prix réduit pour février. 382 Craig Est, près Saint-Hubert, 3ième porte de Place Viger. 87—6

MACHINERIES

TOUR — Screw cutting — moderne, 42 pouces entre les centres, peut tourner 17 pouces de diamètre, avec 2 "chucks" presque neufs. Vendra à moitié du prix. 3179 Notre-Dame. Phone Main 4661. 87—6

OEUFS ET VOLAILLES

VOLAILLES A SACRIFICE — Quatre Cochets Wyandottes blancs, trois minorques noirs, trois Plymouth Rocks blancs, trois Plymouth Rock barrés, deux langshans noirs, deux couples anglais, deux couples Leghorn bruns. Soixante cents chacun. Satisfaction garantie. Nos prix exposition de Saint-Jean, 9 premiers, 5 seconds, 3 troisièmes sur vingt sujets montrés. Pour prix des oeufs au printemps, demandez notre catalogue, adressez Gadoury et Champoux, Sainte-Elisabeth, comté Jollette, Qué. 90—6

REPARATIONS DE MEUBLES

MEUBLES réparés, remis à neuf, et remontage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands 2159. 72—26

INFORMATIONS DEMANDEES

INFORMATIONS DEMANDEES — Le professeur Thos. F.C Atkins, de Rochester, N. Y., est prié d'envoyer son adresse à Paul L'Abbé, Saint-Georges, Beauce, P. Q. 92—1

ACCORDEURS DE PIANOS

M. DIONNE, accordeur de pianos, 149 rue Sainte-Catherine Ouest. Téléphone Est 1324. 92—6

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds, 30 ans d'expérience. Heures du dimanche, 9 à 2. 1 Lagauchetière ouest, angle Saint-Laurent. Tél. E. 3791. 6—n

ACHATS DE COMPTES

ACHATS de comptes, billets promissoires, créances, etc. Collections faites partout, à taux modérés. Assurance, feu et vie. J. F. Frédette, 17 Côte Place d'Armes. Bell Main 874. 68—26

PERSONNEL

PERSONNEL — The American Fur Store est déménagé du No 27 rue Saint-Laurent, au No 481 rue Sainte-Catherine Est. 162—n

PERSONNEL — Essayez nos traitements pour toutes maladies de la peau, du cuir chevelu, poils, polis follets, verrues, môles enlevés permanemment. Pédicure, manicure—diplôme.—Satisfaction garantie. Miss Grant, 6 avenue du Collège McGill, Téléphone Up 3126. 43—M.s—n

BILLARDS ET ACCESSOIRES

A VENDRE — Magnifique salle de pool de Ed. Bourgeois, coin Frontenac et Sainte-Catherine, bien bon marché à un prompt acquéreur. Cause : départ pour la campagne. 90—4

TABLES de billard neuves, grand assortiment de tables d'occasion, toutes grandeurs, allées de quilles, fixtures de bar. Prix les plus bas. Brunswick Balke Collender Co., 206 Boulevard Saint-Laurent. 68—26

3 TABLES de pool à vendre. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser 1061B Saint-André, le soir. 88—6

RHUMATISME NEVRALGIE

PEPINA, remède infaillible. Nous garantissons guérir toute personne atteinte de rhumatisme ou de névralgie. Consultations gratuites, de 9 à 5 heures. S'adresser 669 Saint-Paul, Montréal. 88—6

MACHINES A ECRIRE

CLAVIGRAPHES — Nous offrons des clavigraphes Remington garantis en parfait état, à $25 comptant. United Typewriter Co., Ltd, Le Clavigraphe Underwood, 99 rue Saint-François-Xavier. 76—26

MAISONS DE MODES

MLLE V. PATENAUDE 419 Notre Dame ouest. Nous exhibons durant notre grande vente à réduction de février, des chapeaux modèles uniques. Offerts à des prix défiant toute compétition. 72-26

CARTES POS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Si vous désirez faire une grande correspondance de cartes postales

TOUS DEUX RESTENT UNIS JUSQUE DANS LA MORT

Suite de la première page

Quant à M. Duhaime, il quittera Woonsocket la semaine prochaine.

M. Ernest Dumoulin, de North Adams, le fils des malheureuses victimes enterrées ce matin et le seul membre survivant de cette famille si cruellement éprouvée, nous adresse la note touchante que voici :

"Monsieur le rédacteur,

Veuillez accorder un petit espace dans votre journal aux quelques paroles de remerciements que je désire adresser à la si sympathique population canadienne-française de Woonsocket. Car, le deuil profond dans lequel je suis plongé, ne m'a pas empêché de goûter pleinement les consolations offertes par les nombreux témoignages de sympathie reçus à Woonsocket. Je n'ai pas oublié la réception tout à fait cordiale qui a été faite à mes parents par les Canadiens-français de cette ville et la splendide démonstration qui a été faite ce matin, à leur dépouille chérie, la participation de toute une population au deuil qui m'afflige, sont les marques d'amitié qui se reportent des chers disparus jusqu'à celui qui leur survit dans la douleur.

Pour un fils de France, il fallait une sympathie française comme celle des Canadiens-français pour supporter avec plus de courage les atteintes d'une grande catastrophe.

J'offre, du plus profond de mon coeur, l'expression de ma sincère gratitude à la population française de Woonsocket, au Rév. M. Roberge et aux messieurs prêtres dont la générosité a été si grande, à tous ceux qui ont pris part aux funérailles et ont tenu à accompagner mes chers parents jusqu'à leur dernière demeure.

Bientôt je serai loin de Woonsocket, mais c'est mon plus cher souvenir qu'avec le tombeau de mes parents bien-aimés je laisse au milieu de sa population amie.

Canadiens-français et Français de Woonsocket, merci.

ERNEST DUMOULIN.

UN SEUL BROMA QUININE

C'est le Broma Quinine LAXATIF. Des remèdes du même nom sont quelquefois trompeurs. Tablettes contre le rhume dans un PAQUET BLANC marqué en lettres noires et rouges et portant la signature de E. W. Grove. 25 cents. z

MARIE HALL ET LE HEINTZMAN

Mademoiselle Marie Hall, la célèbre violoniste qui sera à la Salle Stanley le 4 mars, se servira d'un piano Heintzman and Co., pour lequel MM. C. W. Lindsay Limited sont les seuls agents. Une visite est sollicitée. 512 rue Ste Catherine Ouest. r 91—3

Elégant Costume

La jeune fille qui recherche l'élégance dans ses vêtements sera amplement satisfaite du modèle actuel. Les doubles plis pats de la devanture donnent une amplitude sans exagération. La blouse est complétée par un petit yoke très gentil, et elle fera certainement l'admiration de n'importe quelle personne de bon goût. On peut faire les manches longues ou courtes, selon qu'on le désire. La jupe est circulaire, en trois pièces, avec lés de côté, et plis plats. La jupe et la blouse peuvent être faites d'un tissu différent, mais il est préférable qu'elles soient faites d'un tissu de même couleur. Pour grandeur moyenne, il faut pour ce costume 5¾ verges d'un tissu de 44 pouces de largeur.

Deux patrons: 6794. — Grandeurs, 32 à 42 pouces, mesure de buste.

6795. — Grandeurs: 20 à 32 pouces mesure de taille.

Le prix de ces patrons est de 20 cents; mais l'un ou l'autre sera envoyé sur réception de 10 cents.

Les lectrices de "LA PRESSE" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE "LA PRESSE," Montréal.

COUPON

Patron No 6794-6795

Département des Patrons, à "LA PRESSE."

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

.. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Mesure de buste.. .. ..

Mesure de taille.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS A "LA PRESSE," avec 20 cents si vous voulez recevoir les deux patrons, ou avec 10 cents si vous n'en voulez qu'un seul, en ayant soin d'indiquer le numéro, et on répondra à votre demande quelques jours après.

DES LOUPS QUI NE HURLENT PLUS

Suite de la première page

que les journaux nous représentaient comme tout-à-fait infestés de ces bêtes malcommodes.

Or, voici que nous arrive de St-Alexis des Monts la

NOUVELLE STUPEFIANTE

que messire le loup y fait des siennes et que ses hurlements retentissent d'inquiétante façon dans le vaste territoire de chasse et de pêche de M. Simpson.

La semaine dernière, M. C. H. Simpson, le millionnaire bien connu, allait à la chasse avec l'un de ses guides, M. Régis Morin. Ce dernier jouit d'une réputation de bravoure et d'adresse remarquables. Il habite, au sein des bois, à trente milles de Saint-Alexis, une maisonnette où il passe la plus grande partie de l'année.

Or, une nuit que les chasseurs reposaient en cette demeure sise en pleine forêt, ils furent soudainement réveillés par un horrible

CONCERT ET HURLEMENTS

presque à leurs portes. La terrible clameur se répercutait dans les bois et aurait donné la chair de poule à d'autres qu'à MM. Simpson et Morin.

Ils sautèrent vivement à bas de leur couche, se précipitèrent sur leurs armes et s'élancèrent dans la nuit.

Un spectacle étrange frappa leurs regards. Dans une clairière, à une distance très rapprochée de la maison, une trentaine de loups s'ébattaient dans l'ombre, criant à la mort et se réunissant en groupes informes autour de l'un des leurs qui semblait fort mal en point.

M. Morin comprit aussitôt qu'un piège qu'il avait placé exactement à cet endroit, la veille, avait

HAPPE AU PASSAGE

l'une des bêtes et que ses compagnons de rapines étaient venus assister à son agonie et apaiser ses souffrances, comme jadis leurs frères les Peaux-Rouges, par un chant de la mort, qui ne ressemblait en rien au dernier chant du cygne.

La scène était singulièrement lugubre, et madame la lune jetait sur tout le paysage une lueur vague et sinistre qui ajoutait encore à l'étrangeté du spectacle.

Deux coups de fusil éclatèrent et

DEUX LOUPS S'ABATTIRENT

aux côtés de la première victime, tandis que la bande, surprise et affolée, s'enfuyait éperrument dans les profondeurs obscures de la forêt.

Les hurlements toutefois ne cessèrent que le matin, aux premiers rayons du soleil.

Le loup qui s'était pris au piège était d'une si belle taille que sa peau mesura au-delà de cinq pieds de long. Les deux autres, qu'on avait achevés à coups de hache, étaient également des copains qu'il ne fait pas bon de rencontrer.

La nouvelle a causé une certaine sensation aux alentours, et M. Simpson parle d'organiser

UNE BATTUE

dans son territoire, où les chevreuils et les orignaux abondent.

On comprend tous les ravages que ces loups peuvent exercer parmi le gros gibier de la forêt, et si M. Simpson s'en mêle, une foule de ces vilains animaux peuvent se préparer à une mort qu'on leur fera aussi prompte que possible.

LES EXPLOITS D'UN "COW-BOY"

Suite de la première page

cupe de régler la vente de mes "ranches" et me fera parvenir bientôt en valeurs monétaires, la fortune qui vient de m'échoir.

"Je suis revenu au Canada, parmi mes compatriotes, afin de rentrer en paix avec Dieu que je n'ai pas prié depuis mon départ de ce pays."

Va sans dire que M. et Mme Trépanier, qui sont de très bons chrétiens, se laissèrent toucher à la pensée que c'était une brebis de retour au bercail, à qui, ils allaient accorder l'hospitalité.

Le nouveau converti déclara se nommer Trépanier, et comme preuve, exhiba la bague en argent ornée de quatre améthystes à l'intérieur de laquelle se lisaient les initiales F. L. T.

Il déclara ensuite qu'il allait acheter quelques propriétés et s'établir à Québec pour le reste de ses jours. A cet effet, il alla visiter l'une des propriétés de M. David Poulin, riche marchand de provisions à la halle Saint-Pierre et signa une promesse d'achat. Il agit de même au sujet de l'ancienne maison de feu le juge Andrews, dont il devait faire sa demeure.

Questionné, au sujet des membres survivants de sa famille, le "cow-boy" prétendit qu'une de ses soeurs habitait Montréal et, était la femme d'un nommé Blanchard, plombier en cette ville. On a su depuis qu'il avait dit une fausseté.

Enfin, pour résumer la série de ses exploits, disons que le fameux rastaquouère disparut de Québec après s'être vêtu aux dépens d'un marchand bien connu de la rue Saint-Valier, M. J.-E. Trépanier.

La police de Québec a été avertie des agissements louches de ce mystérieux personnage, et elle a fait parvenir aux chefs de police des principales villes du Dominion, le signalement suivant du pseudo "cow-boy" millionnaire: Taille: environ six pieds; pesant 180 livres; cheveux gris avec touffes noires en arrière; longue moustache grisonnante; verrues sur joue droite et côté gauche du nez; se dit "cow-boy" et emploie un langage insolent le plus souvent.

Plusieurs de ceux avec qui l'escroc lia connaissance, lui demandèrent en souvenir une photographie, mais à plusieurs reprises il déclara avoir en horreur la vue de l'objectif photographique.

VENTE SANS PROFIT DE MEUBLES ET TAPIS

Chez F. Lapointe, durant ce mois, tous les meubles, tapis, rideaux, portières et articles de fantaisie seront vendus sans profit.

Conditions des plus faciles à ceux qui ont besoin de crédit.

Les visiteurs, comme les acheteurs sont les bienvenus.

F. Lapointe, 625 rue Ste Catherine Est, angle Montcalm. Ouvert jusqu'à 6 heures p. m., excepté les lundis et samedis. 92—n

LES SALAIRES DES CONSTABLES

Suite de la première page

central est dans une position déplorable.

Veuf, seul avec sa fille qu'une maladie a clouée sur un lit de douleurs et de souffrances, le pauvre père de famille a dépensé la maigre paie qu'il a reçue le 5 février dernier pour acheter des remèdes.

Avant-hier, le médecin de son enfant prescrivit de nouveaux remèdes: "Je ne puis aller les chercher à la pharmacie, répondit le constable, je n'ai plus d'argent et je ne dois recevoir ma paie que lorsque Messieurs les payeurs de la ville le voudront; car, ce sont eux qui sont nos maîtres.

A la séance du comité de police cet après-midi,

M. L'ECHEVIN BUMBRAY

doit de nouveau soulever la question du paiement hebdomadaire des salaires de la police,

Notre reporter de la police l'ayant rencontré, hier, et l'ayant imploré de s'occuper de cette question vitale pour nos braves constables, M. l'échevin Bumbray a promis qu'il n'abandonnerait la question que lorsqu'elle serait réglée à la satisfaction des constables.

"Je suis tellement persuadé que les constables ont raison, ajouta le représentant du quartier Hochelaga, que je vois une injustice dans le cas contraire."

1,000,000 DE SODAS PAR JOUR

Immense capacité de la fabrique de biscuits et bonbons McCormick, de London, Ont.

Les sodas "Jersey Cream", croustillants et floconneux, ont une réputation internationale.

En ces jours de progrès, marqués par l'augmentation soudaine des affaires, le développement rapide de la population et de nouvelles provinces, nous sommes parfois portés à oublier nos vieilles maisons de commerce solidement établies, qui ont traversé, glorieuses, le dernier demi-siècle.

La McCormick Biscuit and Candy Manufacturing Company, de London, Ont., est l'une de ces vieilles et solides institutions qui jouit d'une expérience de près de soixante ans et de relations commerciales solides, dans le plus grand commerce de biscuits et de bonbons de l'univers. Elle a augmenté plus de cinq fois son commerce dans les six dernières années et elle emploie actuellement environ six cents mains, a trente voyageurs et des agences à Montréal, Ottawa, Kingston, Hamilton, Winnipeg, Calgary, Vancouver et St Jean, N. B.

Dès que les matières premières sont reçues dans la fabrique McCormick, on les transporte au cinquième étage où on les garde entièrement à l'abri de la poussière et en bon état jusqu'à ce qu'on les utilise. La farine, naturellement, forme la plus grande partie des biscuits au soda et l'on doit employer beaucoup de soin pour lui conserver sa pureté et ses principes propres à leur fabrication. Chaque envoi de farine reçu par la Compagnie McCormick est soumis à une épreuve pratique avant d'être finalement accepté. Si l'épreuve n'est pas satisfaisante, les biscuits d'essais sont mis de côté et la farine est renvoyée au meunier. La Compagnie McCormick n'achète sa farine que des meilleurs meuniers, et après qu'on a fait l'épreuve de la farine, cette dernière est mélangée d'après le procédé McCormick, auquel est dûe l'excellence uniforme de ses célèbres sodas "Jersey Cream". Le levain est aussi un item très important dans la production d'un biscuit parfait. Ceci est fait par un procédé secret dans la fabrique McCormick; les autres ingrédients tels que la crème, le lait, la soude, le sel, etc., sont examinés et pesés personnellement par le contremaître du département des mélanges qui a charge de ce travail depuis plus de 40 ans.

La température des différents départements aussi bien que celle des ingrédients doivent être réglées à un certain degré et ceci n'est possible que par un système des plus parfaits de réfrigération artificielle. Chaque fournée, quand elle est mélangée, demande un certain degré; et ces précautions et nombre d'autres sont nécessaires pour produire la haute qualité des sodas "JERSEY CREAM", de McCormick.

L'histoire de la fabrication actuelle des biscuits au soda, bien que courte, est très intéressante. La farine, après avoir subi différentes épreuves, est passée dans des huches contenant 1,000 livres chacune et on y ajoute le reste des ingrédients. Puis toute la fournée est mélangée par une machine améliorée des plus récentes et placée durant un temps suffisant à une température exacte pour en assurer l'uniformité. Puis la pâte est descendue à un étage inférieur, à la boulangerie, où elle est roulée en feuilles minces et passée automatiquement dans des machines à trancher qui étampent les sodas "JERSEY CREAM" à la quantité d'un demi-million par jour pour chaque machine. Les biscuits sont alors passés sans que les mains y touchent dans ce qu'on appelle le four dévideur pour y être cuits. Ce four est maintenu à une très haute température, et c'est en grande partie à la façon scientifique de faire fonctionner ce four et de toujours le maintenir à un degré correct de chaleur que les sodas "JERSEY CREAM" doivent leur uniformité, leur croustillant et leur fine texture. Quand les biscuits ont fini de cuire, ils sont transportés dans la salle d'empaquetage où on les fait refroidir. L'empaquetage est presque entièrement fait à la machine, ce qui assure aux consommateurs un article propre, à peine touché par les mains. Les biscuits sont empaquetés dans des boîtes ou paquets hermétiquement fermés et à l'épreuve de l'humidité lesquels sont cachetés et étiquetés. La boîte ou le paquet est immédiatement passé dans un sécheur qui absorbe complètement ce qui reste d'humidité dans l'étiquette ou le paquet. Ceci est l'acte final de ce procédé scientifique et compliqué, qui dure à peu près une heure depuis la pâte jusqu'au moment de l'expédition.

RIEN N'EGALE

les célèbres pianos "Hazelton", de York renommés dans le monde entier. Pianos et orgues des meilleures manufactures canadiennes et américaines. Prix les plus bas et conditions faciles. Hurteau et Cie, Ltée, 316 Sainte-Catherine Est. r

LES PROJETS DU GRAND-TRONC

Le Conseil municipal d'Ottawa fait une réponse favorable.

LA GARE ET L'HOTEL

Le G. T. R. n'acceptera pas les concessions faites en ce qui regarde le projet pour l'hôtel.

LES TERRAINS DU C. P. R.

Aux bureaux du Grand Tronc, on a reçu, hier, l'avis officiel que le conseil municipal d'Ottawa avait presqu'entièrement fait droit à la requête de la Cie, en ce qui regarde les concessions nécessaires pour la construction de la nouvelle gare centrale, de l'hôtel, chose que l'on projette et dont on parle depuis bien longtemps.

M. Hays, dans le communiqué officiel, est averti que les autorités civiques ont approuvé le projet de fixer l'évaluation des nouveaux immeubles comme suit :

Evaluation civique pour l'Hôtel	$500,000
Evaluation civique pour la gare	150,000
Total	$650,000

La suggestion faite par la compagnie du Grand-Tronc était ainsi:

Hôtel	$300,000
Gare	150,000
Total	$450,000

Ceci fait que les estimés civiques accusent un déficit de $200,000 à l'endroit des prévisions de la Cie du Grand-Tronc.

Tous les autres termes soumis par la grande compagnie ont été pratiquement acceptés par les autorités municipales et l'un des principaux officiers du Grand Tronc disait hier:

"Exception faite d'une condition vitale: le bloquage dse voies du C. P.R., près du canal Rideau, sous le pont des Sapeurs et Dufferin, nous avons tout obtenu. Cela n'est pas une affaire bien importante, car l'égalité du droit que le C.P.R. s'arroge d'occuper ces terrains n'a jamais été pleinement établie.

"Si l'on maintenait ces voies, notre hôtel en souffrirait énormément car le C.P.R., occupe une grande partie du terrain requis pour la construction de l'immeuble.

"Les pourparlers ne sont néanmoins que commencés, les suggestions du G.T.R. ont été reçues et une contre-offre a été faite par la ville d'Ottawa.

"Il est avéré qu'un compromis sera fait et que l'hôtel et la gare seront construits au grand avantage de la capitale et de la Cie du G. T.R.

AU CONSEIL LEGISLATIF

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Québec, 20 — Courte séance, hier après-midi. Pour la seconde fois, depuis l'ouverture de la session, l'hon. M. Ward a pris son siège. L'honorable vieillard qui représente la division Victoria, au Conseil Législatif, semble en excellente santé, malgré son âge avancé de 88 ans révolus.

Le bill constituant en corporation les Frères de Saint-Vincent de Paul est lu une troisième fois et passé.

Le bill constituant en corporation la ville de la Côte des Neiges, au lieu de subir sa troisième lecture, est renvoyé, de nouveau, au Comité des Bills Privés pour y être amendé de manière à donner à la nouvelle corporation le droit de règlementer l'usage du cours d'eau pour les industries. Cet amendement, adopté par la Chambre, avait été biffé par le Comité du Conseil, à sa dernière séance.

Le bill constituant en corporation les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, est lu une troisième fois et passé.

Puis, l'hon. M. Allard fait subir la seconde lecture aux deux projets de loi dont la "Presse" a parlé, hier, au sujet de la fabrication du beurre et du fromage, de même que pour les patrons de fabriques de produits laitiers. Par ces deux mesures, l'hon. M. Allard espère atteindre les fraudes que, dans le passé, certains patrons perpétraient, impunément. Les parties lésées auront un recours civil contre les "frelateurs".

L'hon. M. Allard a aussi introduit et fait subir la seconde lecture à un projet de loi qui fixera au mois de janvier la date des élections des directeurs des Sociétés d'agriculture, au lieu du mois de décembre, ainsi que cela s'est pratiqué, jusqu'à ce jour. L'année financière des sociétés d'agriculture se terminera, en vertu d'une disposition nouvelle du bill, au 31 décembre, chaque année.

Le Conseil s'est ensuite ajourné pour permettre au Comité des Bills Privés de siéger, hier après-midi et dans la soirée.

Les Conseillers législatifs ont un grand nombre de projets de loi à étudier.

LES SOCIETES CONDAMNEES

Marlboro, 20. — Le Rév M. Sullivan, curé de la paroisse irlandaise de cette ville, a condamné du haut de la chaire, dimanche, les Chevaliers de Colomb, les Hiberniens et les clubs de dames.

Il a dit que personne n'avait jamais bénéficié d'être membre d'aucune de ces sociétés et que les meilleures sociétés sont celles de l'Eglise, telles que les dames de Sainte-Anne et les autres du genre, notamment le Tiers-Ordre.

PERSONNEL

M. J. A. Bénard, autrefois de la "Montreal Wood Mosaic Flooring Co.", vient d'accepter la position de gérant du département des planchers en bois Mosaïque dans l'importante maison Henry Morgan and Co. Ltd.

M. Bénard prend charge aussi de l'atelier qui doit fonctionner immédiatement pour la fabrication de ces bois. r

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. m

$3,000,000

Pennsylvania, Beech Creek & Eastern Coal Co.

Obligations en or de Cinq pour cent, Série de fonds d'amortissement

Ayant disposé de $1,250,000 des susdites obligations, le reste non vendu est offert à la souscription publique,

A 90 ET INTERET

Avec 50% de la valeur nominale des obligations en Stock de la Compagnie.

Emission totale des obligations	$3,000,000
Fonds-capital autorisé	5,000,000
Fonds-capital en cours, y compris celui se rapportant aux obligations ici offertes	2,250,000

ETAT DES OPERATIONS

Six Mois

Du 1er Septembre 1906, au 1er Mars 1907, (Février calculé)

Revenu total des ventes de charbon et coke	$2,675,073.99
Moins les dépenses	2,330,242.44
Profit sur le charbon et le coke	$344,831.55
Autre revenu des loyers, maisons et compagnies subsidiaires	113,897.56
	$458,229.11
Moins les frais pour loyer et intérêt	366,528.13
Surplus total des recettes pour six mois—équivalant à 8 p.c. par année sur le fonds-capital en cour, y compris le stock se rapportant à ces obligations	$92,200.98

L'émission entière d'obligations sera retirée en versements annuels par série, le ou avant 1945. Les échéances fixées ici offertes sont comme suit :

$50,000 dues en 1911	$ 50,000 dues en 1918	$100,000 dues en 1925
50,000 " 1912	50,000 " 1919	100,000 " 1926
50,000 " 1913	50,000 " 1920	100,000 " 1927
50,000 " 1914	100,000 " 1921	100,000 " 1928
50,000 " 1915	100,000 " 1922	100,000 " 1929
50,000 " 1916	100,000 " 1923	100,000 " 1930
50,000 " 1917	100,000 " 1924	

On se réserve le droit de rejeter toutes souscriptions, d'accorder un plus petit nombre d'obligations que celui demandé et de livrer les obligations devant arriver le plus tôt à l'échéance à ceux que le souscripteur pourra désigner. Les paiements peuvent être faits en entier sur demande ou par versements, 25 p.c. sur demande et 25 p.c. le 16 Avril, le 17 Juin et le 16 Août 1907. Si nous n'accordons qu'une partie du montant demandé, le reste du dépôt sera proportionné au montant demandé. S'il reste quelque chose il sera renvoyé.

Principal et intérêt semestriel le 1er Avril et le 1er Octobre, payables à la

STANDARD TRUST COMPANY, DE NEW-YORK, Fidei-commissaire.

Officiers et Directeurs de la

PENNSYLVANIA, BEECH CREEK & EASTERN COAL CO.

Président	HON. JAMES KERR
Vice-Président	T. H. WATKINS
Secrétaire-trésorier	A. G. EDWARDS
Agent Général des Ventes	ROBERT MITCHELL

DIRECTEURS:

Hon. James Kerr, président, ex-greffier de la Chambre Nationale des Représentants, directeur de la Clear Field Trust Co.

T. H. Watkins, membre de la Commission de la grève de l'Enthracite et directeur de la Scranton Trust Co., Scranton, Pe.

C. D. Simpson, exploiteur de mines et capitaliste, Scranton, Pe.

R. H. Williams, S. T. Peters, de la maison Williams & Peters, agents-vendeurs de charbon, ville de New-York.

W. A. Lathrop, membre du bureau de la Managers Lehigh Coal & Navigation Co., directeur de la Fourth Street National Bank, directeur de la Guarantee Trust & Safe Deposit Co., Philadelphie, Pe.

R. C. Storey, de la maison Storey, Thorndike, Palmer & Thayer, Boston, Mass.

James T. Gardiner, vice-président des Compagnies de Charbon du Chemin de fer Erié.

A. G. Palmer, vice-président de la First National Bank, Patton, Pe.

Robert Mitchell, agent général des ventes.

Nous signalons à l'attention la lettre suivante du président, James Kerr :

PENNSYLVANIA, BEECH CREEK & EASTERN COAL CO.

BUREAU DU PRESIDENT, EDIFICE WHITEHALL.

NEW-YORK, 29 Janvier 1907.

Messieurs. — En réponse à votre demande de renseignements au sujet de la propriété et des recettes de cette compagnie, je dois dire que la compagnie contrôle, par bail, pour une période de 999 ans, à partir du 1er septembre, 1906, 106,000 acres de terrain houillier, comprenant les propriétés des compagnies bien connues et établies depuis longtemps, Pennsylvania Coal and Coke Co., Beech Creek Coal and Coke Co., Webster Coal and Coke Co., et autres compagnies subsidiaires.

Le charbon bitumineux exploitable et vendable de ces mines, soigneusement estimé par E. V. D'Invilliers, H. M. Chance et William Glyde Wilkins, géologues bien connus et experts indépendants en matière de houille, représente entre huit et neuf cent millions de tonnes de charbon bitumineux de haute qualité, des plus approprié aux fins de la vapeur et de la cuisine. Ces terrains sont situés de telle sorte que le transport de la production jusqu'à la mer et tout endroit des Etats de la Nouvelle-Angleterre peut se faire aux plus bas taux de fret.

La Pennsylvania, Beech Creek and Eastern Coal Company contrôle aussi nombre de compagnies de lumière électrique et d'aqueducs avec de nombreux titres et privilèges, tout le stock du Hooverhurst and Southwestern Railroad, une grande majorité du stock de la North River Coal and Wharf Company, cette dernière ayant des bassins de valeur dans le port de New-York, connus sous le nom de Port Liberty, ce qui constitue d'excellentes facilités pour son commerce de transport maritime.

Cette compagnie possède aussi environ 1,000 wagons de chemin de fer, 937 fours à coke, un grand nombre de résidences, 33 points d'expédition pour le charbon provenant de 39 mines en opération, de même un demi-intérêt dans deux autres houillières indépendantes avec machines et outillage en parfait ordre.

La compagnie fait un commerce annuel d'environ 4,600,000 tonnes de charbon expédiées sur les New York Central, Pennsylvania, Philadelphia and Reading et Central Railroad of New-Jersey.

En dépit du fait que durant les premiers six mois d'exploitation de cette compagnie les chemins de fer n'ont pu suffire au transport du produit de ces mines et que cet état de choses ait déterminé une réduction de près de 30 p. c. dans la production de ces mines, les recettes pour cette période (estimation de février) accusent un excédent sur les intérêts, loyer et autres charges, y compris l'intérêt sur les obligations en cours, équivalant à 8 p.c. sur le capital-actions de $2,250,000.

The Pennsylvania, Beech Creek and Eastern Coal Co. s'est assuré, pour l'année courante, des contrats pour un montant considérable de commerce de houille. Le produit de la vente de ces obligations sera affecté à de nouveaux développement pour répondre à ces exigences.

Bien à vous, (Signé) JAMES KERR, président.

La liste de souscription sera ouverte à 10 a. m. lundi, le 25 Février, 1907 et fermée à, ou avant 3 p. m. le même jour.

Les obligations et stock seront livrés par les soussignés immédiatement après que paiement entier en aura été fait. On émettra, pour paiements partiels, des reçus négociables portant 5 p.c. d'intérêt sur le chiffre nominal des obligations souscrites.

THE MOLSONS BANK, banquiers, Montréal, ou toute Succursale de la Banque au Canada.

E. H. GAY & Co., Banquiers, 157 Rue St Jacques, Montréal. 20,23 n

UN ARRANGEMENT TEMPORAIRE

Les demoiselles du téléphone à Toronto et la compagnie Bell en viennent à un compromis, sur la question des heures de travail.

Les demoiselles du téléphone à Toronto et la compagnie Bell, en sont venues à une entente, lundi dernier, au sujet de la réglementation des heures de travail et du salaire.

On a convenu que la journée serait de sept heures avec un repos intermittent à peu près toutes les deux heures. Mtre Walter Curry, C.R., qui représentait les opératrices, s'est objecté à cet arrangement soutenant que même la journée de cinq heures était encore trop longue et trop épuisante pour ces jeunes filles.

En présence de l'arrangement survenu, la commission royale qui avait été nommée pour s'enquérir des faits de ce différend, a ajourné ses séances. Avant de clore la dernière réunion, M. Mackenzie King, a remercié chaleureusement les médecins, les avocats, les opératrices ainsi que la compagnie, pour avoir prêté leur assistance, à la commission en facilitant la production des témoins.

Le juge Winchester a émis l'opinion, qu'on devrait accorder au moins une journée de congé par semaine à chacune des opératrices. En cas de besoin la commission se réunira de nouveau pour entendre de nouveaux témoignages et rendre ensuite une décision.

MONUMENT NATIONAL

Cours gratuit de droit

Ce soir, 20 courant, à 8 heures précises, M. G. A. Marsan, avocat, donnera un cours sur le louage d'ouvrage des constructeurs et autres entrepreneurs de travaux suivant devis et marchés; ouvrages à forfait ou à série de prix; des cas où les matériaux sont fournis par le maître ou par l'ouvrier; sur qui retombe la perte de l'ouvrage avant la délivrance; obligations des architectes.

RACSO Quoique nouveau ici, fait fureur en Europe et aux Etats-Unis. 20,23

UNE CONFERENCE CONSULTATIVE

Une assemblée spéciale du comité de régie de l'association de la Halle aux blés a eu lieu au Board of Trade, hier après-midi, afin de prendre en considération l'invitation des commissaires du Port, qui sollicite une conférence consultative pour jeudi prochain.

L'invitation est acceptée et MM. Jos. Quintal, R. McCarthy, D. Metcalf, et R. Taylor, représenteront l'Association.

CONDAMNATION D'UN EPICIER

Richard Jacobson, épicier, a été condamné, ce matin, en Cour du Recorder, à $40 d'amende et aux frais, pour avoir vendu de la boisson au verre, dans son établissement.

LE BILL DE MONTREAL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 19. — A 8.45 heures ce soir, le comité a repris son étude du Bill de Montréal.

M. Dupuis présidait encore. L'honorable M. Weir était présent.

La clause 22 est ajournée, vu l'absence de plusieurs députés.

La clause 23 est considérée.

M. Ethier donne quelques explications à l'honorable M. Weir.

L'hon. M. Weir s'oppose à la taxe sur automobiles. Le gouvernement est contre cette clause, ajoute le ministre.

M. Ethier explique la position.

L'hon. M. Weir dit que c'est contre la loi actuelle, contre le statut.

M. Ethier admet, mais il croit que la législature peut accorder cela à la cité.

M. C. Archer s'oppose à la clause. Une taxe est imposée par le gouvernement, déjà dit-il.

La clause est retranchée.

La clause 24 imposant de nouvelles taxes, est adoptée.

La clause 25 oblige les estimateurs à tenir un rôle d'évaluation et de contribution foncière pour tous les immeubles, quartier par quartier. La clause est adoptée.

La clause 26 est considérée.

M. Weir demande comment un intéressé pourra trouver son nom sur ce rôle, afin de le vérifier.

M. Ethier répond qu'un avis public est donné. Le numéro civique sera donné.

La clause est adoptée et la clause 27 est aussi adoptée.

La clause 28 est adoptée également.

M. Joseph s'oppose à la clause 29 "Il faut protéger les nombreux créanciers hypothécaires, en donnant tous les avis possibles."

M. Ethier dit que la publicité est suffisante et que l'objection de M. Joseph n'est pas assez argumentée.

La clause est adoptée.

La clause 30 est adoptée.

Dans la clause 31, M. Ethier ajoute un mot à la fin du premier paragraphe.

Au second paragraphe, et Bisaillon s'oppose à ce paragraphe, qui donne trop de pouvoirs à Montréal.

M. Ethier demande la suspension à demain matin. Il explique, à la demande du comité, qu'il est juste d'accorder à la cité les pouvoirs qu'elle demande dans la clause.

M. Weir dit qu'il comprend que la question a été accordée au conseil privé et que la décision doit être juste.

M. Ethier demande d'accorder ce qui est demandé par la clause, permettre à la cité de percevoir tous arrérages de contributions foncières, spéciales ou répartitions existant en vertu de rôles de cotisation préparés pour améliorations spéciales à certaines conditions.

M. Bisaillon s'oppose à la clause.

M. Weir dis que la législature doit se baser sur le jugement du conseil Privé. Il propose que la clause soit biffée.

M. Ethier dit que la législature est suprême et que ce n'est pas renverser le jugement du conseil privé que de sanctionner la demande de la ville.

M. Hewing s'oppose également à la clause.

La motion de l'hon. M. Weir est perdue par un vote de 15 contre 3. La clause est adoptée.

M. Lacombe préside le comité.

Les clauses 32, 33 et 34 sont adoptées.

Les clauses 35 et 36 sont adoptées.

Les clauses 37, 38, 39, 40 et 41 sont adoptées.

La clause 42 concerne les conduits souterrains.

M. Archer demande que la clause soit transportée dans l'autre bill, afin qu'elle soit étudiée avec les autres clauses du bill du Power, concernant les conduits souterrains.

L'échevin Larivière ne voit pas pourquoi on transporterait la clause.

L'échevin L. A. Lapointe veut que la clause soit étudiée dans ce bill.

M. Archer croit qu'il est dans l'intérêt de tout le monde d'étudier la clause avec le bill du Power.

La clause 42 est suspendue.

La clause 43 est adoptée.

M. Tessier propose un amendement à la clause 44, pour que les recorders puissent être choisis parmi les avocats de cinq ans de pratque et plus. Cet amendement est adopté comme clause 44.

La clause 44, maintenant 45 est considérée.

M. Weir demande que tous les recorders soient payés le même salaire.

M. Ethier dit que les jeunes recorders n'ont pas la même expérience.

Il est décidé de donner $3,000, comme salaire au nouveau recorder.

M. Mousseau propose que le salaire du doyen des recorders soit de 5,000.00 et que le salaire du second soit de $4,000.00.

M. Weir demande qu'on mette les deux recorders sur le même pied.

M. Tessier propose, que le salaire soit de $4,000.00 tel que la loi le veut, et le renvoi de la motion Mousseau.

M. MacKenzie propose que le salaire soit de $5,000.00 pour chaque recorder.

M. Ethier dit que le comité de législation n'a pas jugé à propos de changer le salaire et nous ne pouvons sanctionner la chose.

La motion de M. MacKenzie est perdue sur le vote.

La motion de M. Mousseau est perdue par un vote de 10 contre 4.

La clause 45 est suspendue, à la demande de M. Ethier.

La clause 46 est biffée, à la demande de la ville de Montréal.

La clause 47 est considérée.

M. Bisaillon s'oppose à la clause. Le délai n'est pas assez considérable pour les avis d'accidents.

M. Mousseau propose l'amendement que le délai soit de 15 jours, comme l'ancienne foi.

M. Ethier dit que c'est pour protéger les avocats contre certains entrepreneurs de causes.

Le comité change encore de président. M. Chauret préside.

M. Bisaillon soutient que le délai n'est pas assez long.

M. Ethier demande la suspension de la clause.

M. Mousseau demande que la clause soit être considérée et que le délai soit de 15 jours.

M. Langlois propose que la clause soit suspendue jusqu'à demain.

La motion Langlois est adoptée par 10 contre 5.

La clause est suspendue.

La clause 48 est biffée, à la demande de la cité.

Le comité est ajourné à demain matin, sur motion de M. Mousseau.

Québec, 20 — Le Comité des Bills Privés a repris l'étude du Bill de Montréal. M. L. A. Taschereau présidait la séance, qui s'est ouverte à 10h. 40.

M. Loranger, avocat, demande que la clause 52 soit retardée. L'avocat et les intéressés seront ici ce soir.

M. Aimé Geoffrion demande que la clause 42, ajournée hier soir, soit encore déférée jusqu'à la considération du Bill No 100.

Il soutient que l'autre bill sera considéré ce soir.

La clause 47, concernant les délais pour la production de plaintes relativement à des accidents de travail, est amendée, du consentement de M. Ethier.

Le délai de la plainte est laissé à 15 jours comme dans l'ancienne loi.

M. Bisaillon demande que le délai soit porté à six mois et non laissé à trois mois, tel que le veut la cité, au sujet des poursuites.

M. Tellier et M. Mousseau prétendent que le délai de trois mois préviendra la moitié des causes de dommages provenant des accidents de piétons. Le délai est porté à six mois.

La section 536 B demande d'amender la loi en ajoutant que la ville a son recours en garantie lorsque l'imprudence ou l'incompétence sont causes d'un accident.

M. C. P. Beaubien, avocat, dit que la cité veut augmenter son recours contre tous les citoyens tandis qu'elle veut diminuer le recours contre la ville. La section est biffée.

La clause telle qu'amendée est adoptée.

La clause 49 est adoptée.

Un amendement est proposé à la clause 50 pour qu'un seul chemin soit entretenu entre Montréal et Longueuil. Adopté.

La clause 51 est adoptée.

La clause 52 avait été ajournée, mais, à la demande d'un intéressé, la seconde partie est considérée immédiatement.

Un amendement à cette demi-clause donne, aux propriétaires, le droit de vendre au prix de la valeur marchande. Adoptée telle qu'amendée.

La clause 53 permet un emprunt n'excédant pas un million.

M. Caron (L'Islet) demande d'être moins vague dans l'explication des dépenses. Il propose un amendement à l'effet de mentionner que certain montant sera employé pour les fins d'hygiène et l'augmentation de l'énergie hydraulique.

M. Beaudry demande au nom des marchands détailleurs que l'amendement Caron soit adopté.

M. Lacombe dit qu'il n'est pas urgent d'ajouter quelque chose à la clause.

M. Beaudry soutient que l'amendement Caron est nécessaire, en ce qu'il précise que la dépense devra être faite pour des fins municipales.

M. Ethier ajoute que c'est pour agrandir l'aqueduc.

M. Clearihue, président du comité de l'aqueduc, affirme que non seulement l'aqueduc va être agrandi, mais que l'eau sera mieux filtrée.

La clause telle qu'amendée est adoptée.

Les clauses 54 et 55 sont adoptées.

La clause 56 est ajournée pour quelques minutes.

Un amendement est proposé à la clause 57, qui est adoptée sans discussion, telle qu'amendée.

La clause 58 est adoptée.

Un amendement est proposé à la clause 59.

Un autre amendement est proposé par M. Carmichael, demandant que la clause soit amendée de manière à protéger la Montreal Water and Power Co.

La clause est retirée.

M. Ethier demande uen nouvelle clause pour permettre l'augmentation du subside aux hôpitaux Notre-Dame et Alexandra.

M. Drurie demande la reconsidération du paragraphe 127 de la clause 13 et propose un amendement pour faire une meilleure énumération des pouvoirs que demande la ville de Montréal en cas d'incendie. La clause reste telle qu'elle était. La séance reprendra ce soir à huit heures.

CHEZ NOS LEGISLATEURS

L'ETUDE DU BILL DE MONTREAL SERA TERMINEE CE SOIR, A QUEBEC.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 20 — Le comité des bills privés du Conseil Législatif a siégé ce matin. Le premier bill, "Loi constituant en corporation la ville de Verdun", a été adopté après quelques amendements.

Le second bill a été étudié, mais on l'a laissé sur la table pour le reconsidérer, certains intéressés étant absents.

Le bill suivant : "Loi amendant la charte de la ville de Saint-Louis a été adopté avec quelques amendements.

Un amendement proposé à l'effet l'effet d'empêcher les enfants de moins de 14 ans, de sortir, après 8 heures, le soir, a été défait par un vote de 9 à 5. M. Bisaillon représentait la ville de Saint-Louis. Le comité a ensuite considéré le bill des syndics de Saint-Edouard de Beauport. A une heure, le comité s'est ajourné. Le bill de l'Académie de Billard Marcotte viendra à la prochaine séance du comité, ce soir ou demain matin.

Le comité de législation de l'Assemblée a siégé. Le bill de M. Chauret, "Loi amendant les statuts refondus relativement à la prestation du serment", a été adopté.

Le bill de M. Langlois, demandant l'élection des commissaires d'écoles par le peuple, a été étudié toute la matinée et, finalement, on a déféré la délibération du bill à demain. Le comité ne s'est pas prononcé sur le mérite du bill. Les honorables MM. Gouin et Leblanc, MM. Tellier et Langlois ont discuté longuement la chose.

Le bill de M. Taschereau, obligeant les juges à rédiger et à parapher leurs jugements, le jour qu'ils les rendent, a été étudié. Un amendement a été proposé par M. Taschereau pour protéger les juges des Cours d'Appel et de Revision.

A une heure le comité s'est ajourné.

M. Mousseau parlera probablement cet après-midi, à la seconde lecture de son bill sur l'observance du dimanche. La question est très importante. L'honorable M. Tessier a donné, hier soir, un dîner, au Parlement, à quelques conseillers, députés, journalistes et officiers de son département. L'honorable M. C. E. Dubord, conseiller législatif, avait aussi convié plusieurs amis hier soir.

Tout fait espérer que le bill de Montréal sera terminé ce soir. Il n'y a que quatre clauses déférées à considérer.

Le bill No 101, accordant certains pouvoirs à la Montreal Light, Heat and Power Co., et règlementant les conduits souterrains sera pris en considération immédiatement après le bill de Montréal.

L'honorable premier ministre a reçu une délégation de députés demandant que la "Quebec Montreal et Southern Railway Co." obtienne le subside régulier, si elle prolonge son chemin de fer jusqu'à Lévis.

Le gérant de la compagnie était présent, accompagné des honorables MM. Weir et Allard, MM. Perrault, Morin, Blanchard, Benoit, Ouellet, Marchildon et Lemay.

L'hon. M. Gouin leur a promis toute l'aide qu'ils pouvaient attendre.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

—L'assemblée du conseil de ville de Hull, qui devait avoir lieu lundi soir, a été remise au premier lundi de mars.

—Le Dr Bell, du musée géologique, est de retour de New-York, où la société American Geographical lui a décerné la médaille Cullum, en reconnaissance de ses travaux géographiques.

—L'agent canadien, M. A. W. Donly, à Mexico, a fait savoir au département du commerce que le chemin de fer mexicain construit de Salina Cruz à Coatzocalcos, sur la côte du Mexique, a été ouvert à la circulation des convois.

—Le département des chemins de fer et canaux a décidé de faire de Trenton, pour le lac Ontario, le point terminus du canal de la vallée de Trent.

—A l'assemblée semestrielle de la société Saint-Vincent de Paul, de la paroisse Sainte-Brigide, tenue lundi, il a été décidé d'établir un refuge qui sera en même temps un bureau de placement pour les pauvres et les sans-travail.

—Maître C. J. Brooke, de Hull, a reçu avis du gouvernement de Québec, qu'il était nommé avocat de la couronne conjointement avec Maître C. A. Wilson, de Montréal, pour l'instruction des causes de Buckingham.

—La police est à faire une enquête sur une affaire d'assaut qui se serait déroulée à l'hôtel New Arlington, samedi soir, et au cours de laquelle deux Anglais nommés James Wilts're et Alfred Gilmour auraient été fort maltraités.

—La société Saint-Pierre, de Montréal, a établi un cercle à Hull. Plus de cent membres se sont inscrits à cette première réunion.

—Par un vote de 15 à 7, le conseil de ville d'Ottawa a rétabli le règlement forçant les marchands à fermer leurs établissements de commerce à sept heures le samedi soir. Un règlement en ce sens avait été adopté il y a quelques semaines, mais par une erreur d'omission, il s'est trouvé invalide.

—Le feu a causé, lundi, pour plusieurs centaines de piastres de dommages à la boulangerie Tremblay, à Hull. Un cheval de prix, cinq harnais et 40 boisseaux d'avoine ont aussi été détruits par cet incendie. On croit que des fils électriques défectueux ont été cause de l'incendie.

—Le consul général japonais, M. Nosse, a été avisé de la visite prochaine à Ottawa de Son Altesse Impériale le général prince Fushimi, envoyé spécial de l'empereur japonais à Sa Majesté Edouard VII.

Ce prince, qui est actuellement en route pour l'Angleterre, arrivera à Ottawa en avril. Il est accompagné d'une longue suite de comtes, vicomtes et autres hautes personnages de la maison de l'empereur japonais.

VOL D'UN ATTELAGE HIER A SAINT-JEAN

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jean, Qué., 20 — Hier après-midi, à 1 heure, un jeune homme d'une vingtaine d'années, nommé Blackstone, employé depuis environ trois semaines aux usines Singer, de Saint-Jean, s'adressait à M. Charles Boucher, cocher de cette ville, pour louer un cheval et une voiture.

Le jeune homme disait partir pour Napierville et promettait d'être de retour à Saint-Jean, à 4 heures de l'après-midi.

M. Boucher se rendit à la demande de son nouveau client et lui loua cheval et voiture.

Hier soir, constatant que Blackstone ne revenait pas avec son attelage, M. Boucher en avertit notre chef de police, M. Pierre Bouchard.

Ce dernier ne put se mettre en communication que ce matin avec le chef Carpenter, de Montréal.

M. Bouchard apprend qu'à 9 heures, cet avant-midi, Blackstone a été vu à Saint-Luc, village situé à cinq milles de Saint-Jean, sur le chemin conduisant à Laprairie, puis à Montréal.

L'ATTELAGE

Voici la description de l'attelage qui est maintenant l'objet des recherches de la police.

Il se compose d'une jument noire, ayant des taches blanches à l'extrémité des pieds de derrière et du pied gauche, ainsi qu'au milieu de la tête ; puis d'un sleigh noir à un siège.

COMMERCE

GRAINS — Blé en baisse à Chicago, comme conséquence de plus nombreuses livraisons et de l'amélioration du service de transport. En fermeture le marché était en baisse de 1 à 1 1-8 cent.

MAIS en baisse de 3-8 à ½ cent ; avoine, aussi en baisse de ¼ cent.

Les exportations de blé des grand pays producteurs ont été comme suit, la semaine dernière :

Amérique du Nord, 3,208,000 minots ; Russie, 1,240,000 ; Danube, 1,504,000 ; Argentine, 4,304,000 ; Autriche, 192,000 ; Australie, 1,496,000 ; divers, 200,000 ; total, 12,304,000 minots, contre 12,512,000 durant la semaine correspondante de 1906.

On a reçu hier à Winnipeg 273 chars de blé ; le marché a subi les fluctuations suivantes : Ouverture, 74¾ cents février, 77¾ cents mai ; 77¾ cents juillet ; fermeture, 74½ cents février ; 77 cents mai, 77 3-8 cents juillet.

A Montréal, pas de changement remarquable pour le marché au blé.

AVOINE — Marché actif et demande bonne. On cote : avoine blanche d'Ontario, No 2, 43½ à 44 cents ; No 3, 42½ à 43 cents ; No 4, 41½ à 42 cents le bushel.

MAIS — Américain, demande bonne à 55 à 55½ cents pour le jaune, No 3.

FARINE — Commerce actif pour la farine de blé du printemps ; prix sans changement. Nous cotons : patente de choix du printemps, $4.50 à $4.60 ; seconde, $4 ; patente d'hiver, $4.00 à $4.15 ; straight rollers, $3.55 à $3.65 ; la même en sac, $1.60 à $1.70 ; extra, $1.45 à $1.55.

SON — Pas de changement dans la condition du marché ; approvisionnement toujours limité ; prix fermes. On a beaucoup de difficultés à s'approvisionner. Nous cotons, son du Manitoba, en sacs, $21 ; gru, $22 la tonne ; son d'Ontario, en sacs, $21 à $21.50 ; gru, $22 à $22.50 ; moulée, $24 à $25 la tonne.

FARINE D'AVOINE — Marché plus actif. On demande jusqu'à $2.00 le sac ; farine de maïs ferme, à $1.35 à $1.45 le sac.

FOIN — Tranquille, approvisionnement plus considérable. On cote : No 1, $12.50 à $14 ; No 2, $12.50 à $13 ; trèfle mêlé, $11.50 à $12 ; pur, $11 à $11.50 la tonne.

VIANDES — Demande bonne dans toutes les lignes et marché assez actif. Forces abattus, commerce actif, prix fermes. On cote $10 à $10.25 pour le porc tué aux abattoirs et $9.25 à $9.50 les 100 livres pour le porc tué à la campagne.

SALAISONS — Nous cotons : Gros lard canadien, $32 à $32.50 ; en barils, $21.50 à $22.50 ; gros lard, qualité spéciale, désossé, $21.50 à $22.

SAINDOUX — Tierces, 375 livres, 9 à 10 cents ; 50 livres, 9½ à 10½ cents ; en seaux de 20 livres, 9½ à 10½ cents ; 8 à 10 livres, 9½ à 11 cents.

VIANDE FUMEE — Jambons, 25 livres et plus, 13½ à 14 cents ; 18 à 25 livres, 14 à 15 cents ; 12 à 18 livres, 14½ à 16 cents ; 8 à 12 livres, 15 à 16½ cents. Bacon anglais, 15½ à 16 cents.

PRODUITS DE LA FERME — Le marché aux oeufs est toujours actif, la demande est bonne et les prix sont maintenus à 28 et 29 cents pour lots de choix ; No 1, d'automne, en glacières, 26 à 27 cents ; dechoix, 28 à 29 cents ; d'été, 24 à 25 cents ; chaulés à Montréal, 24 à 25 cents la douzaine.

VOLAILLES— Marché tranquille et sans changement ; prix maintenus. On cote : dindes fraîches, 13½ à 14 cents ; gelées, 12 à 13 cents ; poulets, frais, 11 à 12 cents ; gelés, 9 à 10½ cents ; oies, 9 à 10 cents ; canards, 9 à 11 cents.

FEVES — Pas de changement, demande limitée et prix fermes à $1.30 à $1.35 par lots re char, $1.27½ à $1.30 le minot.

PATATES — Marché actif à 90 à 95 cents le sac. Approvisionnement limité.

ALCALIS — Marché tranquille. Nous cotons : $6.50 à $7.50 ; potasse, première qualité, $5.75 à $6.85 ; deuxième qualité, $5.00 à $5.10 les 100 livres.

FROMAGE — Marché très fort à 12⅞ à 14 cents. L'approvisionnement est limité.

BEURRE — On a reçu 489 colis de beurre. Demande bonne et marché actif à 23 à 25½ cents pour le meilleur beurre de crémerie ; sous-qualité, 24 à 24½ cents.

LA BOURSE

Le marché est retombé dans son inertie habituelle. Le Scotia a été légèrement actif entre 78¼ et 78¾. Le Crédit se tient à 22. La banque d'Hochelaga est encore à 140, dernière :

Amérique du Nord, 3,208,000 minots ; Russie, 1,240,000 ; Danube, 1,504,000 ; Argentine, 4,304,000 ; Autriche, 192,000 ; Australie, 1,496,000 ; divers, 200,000 ; total, 12,304,000 minots, contre 12,512,000 durant la semaine correspondante de 1906.

On a reçu hier à Winnipeg 273 chars de blé ; le marché a subi les fluctuations suivantes : Ouverture, 74¾ cents février, 77¾ cents mai ; 77¾ cents juillet ; fermeture, 74½ cents février ; 77 cents mai, 77 3-8 cents juillet.

A Montréal, pas de changement remarquable pour le marché au blé.

AVOINE — Marché actif et demande bonne. On cote : avoine blanche d'Ontario, No 2, 43½ à 44 cents ; No 3, 42½ à 43 cents ; No 4, 41½ à 42 cents le bushel.

MAIS — Américain, demande bonne à 55 à 55½ cents pour le jaune, No 3.

FARINE — Commerce actif pour la farine de blé du printemps ; prix sans changement. Nous cotons : patente de choix du printemps, $4.50 à $4.60 ; seconde, $4 ; patente d'hiver, $4.00 à $4.15 ; straight rollers, $3.55 à $3.65 ; la même en sac, $1.60 à $1.70 ; extra, $1.45 à $1.55.

SON — Pas de changement dans la condition du marché ; approvisionnement toujours limité ; prix fermes. On a beaucoup de difficultés à s'approvisionner. Nous cotons, son du Manitoba, en sacs, $21 ; gru, $22 la tonne ; son d'Ontario, en sacs, $21 à $21.50 ; gru, $22 à $22.50 ; moulée, $24 à $25 la tonne.

FARINE D'AVOINE — Marché plus actif. On demande jusqu'à $2.00 le sac ; farine de maïs ferme, à $1.35 à $1.45 le sac.

FOIN — Tranquille, approvisionnement plus considérable. On cote : No 1, $12.50 à $14 ; No 2, $12.50 à $13 ; trèfle mêlé, $11.50 à $12 ; pur, $11 à $11.50 la tonne.

VIANDES — Demande bonne dans toutes les lignes et marché assez actif. Forces abattus, commerce actif, prix fermes. On cote $10 à $10.25 pour le porc tué aux abattoirs et $9.25 à $9.50 les 100 livres pour le porc tué à la campagne.

SALAISONS — Nous cotons : Gros lard canadien, $32 à $32.50 ; en barils, $21.50 à $22.50 ; gros lard, qualité spéciale, désossé, $21.50 à $22.

SAINDOUX — Tierces, 375 livres, 9 à 10 cents ; 50 livres, 9½ à 10½ cents ; en seaux de 20 livres, 9½ à 10½ cents ; 8 à 10 livres, 9½ à 11 cents.

VIANDE FUMEE — Jambons, 25 livres et plus, 13½ à 14 cents ; 18 à 25 livres, 14 à 15 cents ; 12 à 18 livres, 14½ à 16 cents ; 8 à 12 livres, 15 à 16½ cents. Bacon anglais, 15½ à 16 cents.

PRODUITS DE LA FERME — Le marché aux oeufs est toujours actif, la demande est bonne et les prix sont maintenus à 28 et 29 cents pour lots de choix ; No 1, d'automne, en glacières, 26 à 27 cents ; dechoix, 28 à 29 cents ; d'été, 24 à 25 cents ; chaulés à Montréal, 24 à 25 cents la douzaine.

VOLAILLES— Marché tranquille et sans changement ; prix maintenus. On cote : dindes fraîches, 13½ à 14 cents ; gelées, 12 à 13 cents ; poulets, frais, 11 à 12 cents ; gelés, 9 à 10½ cents ; oies, 9 à 10 cents ; canards, 9 à 11 cents.

FEVES — Pas de changement, demande limitée et prix fermes à $1.30 à $1.35 par lots re char, $1.27½ à $1.30 le minot.

PATATES — Marché actif à 90 à 95 cents le sac. Approvisionnement limité.

ALCALIS — Marché tranquille. Nous cotons : $6.50 à $7.50 ; potasse, première qualité, $5.75 à $6.85 ; deuxième qualité, $5.00 à $5.10 les 100 livres.

FROMAGE — Marché très fort à 12⅞ à 14 cents. L'approvisionnement est limité.

BEURRE — On a reçu 489 colis de beurre. Demande bonne et marché actif à 23 à 25½ cents pour le meilleur beurre de crémerie ; sous-qualité, 24 à 24½ cents.

CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCE INCENDIE

LA FONCIERE, assurance mutuelle contre l'incendie, Montréal. Capital autorisé, $1,000,000. Agents demandés. Conditions libérales. Correspondances sollicitées. 73—26

CARTES POS. ILLUSTREES

INTERNATIONAL POST CARD CO., 31 Saint-Jacques, Montréal. Les plus belles cartes sont sans contradiction les nôtres. 90—26

L'ORIGNAL, 32 Est Sainte-Catherine, Montréal. Nous vendons toujours bon marché aux marchands. Catalogue gratuit. 92—26

COURTIERS D'IMMEUBLES

E. R. GAREAU, courtier d'immeubles, 107 rue Saint-Jacques, chambre No 68. Tél. Bell Main 2154. 91—26

ENTREPRENEURS

GOUDREAU FRERES, 1414 Notre-Dame de Lourdes. Bel 5564. — Autrefois de la Canada Roofing Co, entrepreneurs. Spécialité, couverture en gravois, cave en asphalte, réparations de toutes sortes en ciment. Prix les plus bas. 92—26

RACSO Est garanti ne pas détériorer les plus fins tissus. 20,23

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 3213. — J. B. Sauvé, demandeur, vs P. J. Liston, défendeur. — Le 1er jour de mars, 1907, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au No 1335 rue Saint-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en chaussures de toutes ortes, etc. Conditions: Argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 20 février, 1907. 92—1

ACHETEZ DES ACTIONS MAINTENANT DANS LA

LAKE GEORGE COBALT MINING COMPANY, LIMITED

Parce que le temps est court et que les actions s'enlèvent rapidement.

CAPITAL, SEULEMENT $600,000. VALEUR AU PAIR, $1.00 CHACUNE.

(PAS DE RESPONSABILITE PERSONNELLE.)

Seulement 300,000 actions offertes en souscription au pair, jusqu'à midi, le 25 Février, 1907.

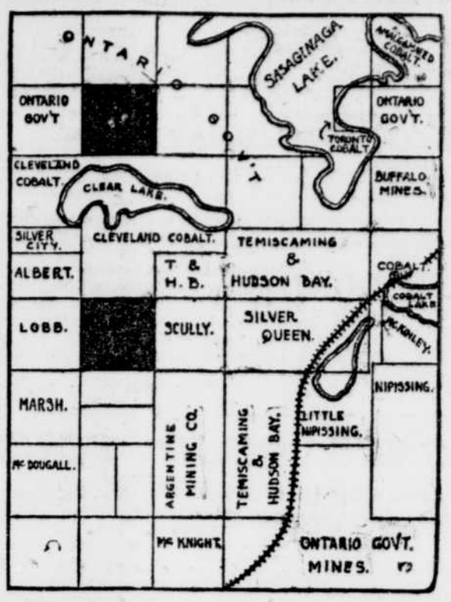

PROPRIÉTÉS :

Les sections marquées en noir sur la carte ci-contre indiquent la magnifique localité des terrains de la compagnie.

Deux vastes claims miniers de quarante acres chacun, dont les titres sont parfaits, situés à un mille et demi de la ville de Cobalt, et un de chaque côté des claims de la compagnie Cleveland-Cobalt. Immédiatement à l'est du claim sud-est de la fameuse propriété de la Baie d'Hudson, et au coin sud-est est l'Argentite, tandis que dix claims à l'est se trouve la mine Silver Queen, dont le gros filon court à travers le claim de la Lake Geoge Company.

CHACUNE DES PROPRIETES DE LA COMPAGNIE A un lac, et la compagnie porte le nom de l'un de ces lacs. Le filon, qui court incontestablement de la Silver Queen dans le claim sud, a été découvert depuis la limite est jusqu'au bout du Lac George, et on y a creusé un puits de quarante pieds; un filon de 18 pouces a aussi été découvert en plus de quatre autres filons qui promettent, et dans quelques-uns desquels on a trouvé de l'argent natif et du cobalt.

Il n'y a pas de meilleure occasion de placer son argent dans les mines de Cobalt que d'acheter des actions de Lake George Company, parce que son capital est minime, que la moitié seulement en est offerte en vente, et que les perspectives de son EMPLACEMENT sont splendides.

Toutes demandes doivent être accompagnées d'un chèque, d'une traite sur une banque ou d'un mandat, payables à la

PROVINCIAL SECURITIES COMPANY, LIMITED, AGENTS DE TRANSFERT TORONTO, CANADA.

OU A

BRYANT BROS. & CO., AGENTS LOCAUX, 84 rue St-François-Xavier, Montréal.

18.20 a

Banque d'Hochelaga

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent (2p.c.), égal au taux de huit pour cent (8 p.c.) par année, sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le trimestre finissant le 28 février prochain et sera payable au bureau-chef de la Banque en cette ville et à ses succursales, le et après le premier jour de mars prochain aux actionnaires inscrits au registre le 14 février.

Par ordre du Conseil de Direction,
M. J. A. PRENDERGAST,
76—1,M,v Gérant-Général.

LAKE OF THE WOODS MILLING COMPANY, LIMITED

Avis de Dividende

Avis est par les présentes donné qu'une distribution de 1¾ pour cent, étant le dividende trimestriel sur les actions cumulatives privilégiées de la Lake of the Woods Milling Company, Limited, a été déclaré payable, vendredi, le premier jour de mars 1907, aux actionnaires enregistrés à la clôture des affaires, le 22ème jour de février.

Les livres de transfert seront fermés du 23 au 28 février, les deux jours inclus.

Par ordre du bureau,
R. NEILSON,
92—3 Assistant Secrétaire.

RACSO Est destiné à devenir l'ami de toutes les ménagères. 20,23

Canadiens-Français !

DE GRANDES FORTUNES SONT FAITES DANS LES

Mines de Cobalt

Quelques centaines de dollars peuvent vous rapporter une fortune. Voulez-vous retirer une part de ces profits?

La vieille maison **FOX & ROSS**, connaissant l'esprit d'initiative des Canadiens-Français et l'importance de leurs opérations financières, à ouvert un département exclusivement français. Elle vous invite à correspondre et à donner vos commandes. Elle donne avec soin des informations sur tous les stocks.

FOX & ROSS,

Membres du Standard Stock Exchange, Edifice du Standard Stock Exchange, Toronto, Ont.

85-na

LA BANQUE D'OTTAWA

Capital Payé $3,000,000.00

RESERVE ET PROFITS NON DIVISES $3,236,512.95

Les chiffres suivants démontrent l'augmentation constante et considérable des dépôts de la BANQUE d'OTTAWA depuis les six dernières années :

DEPOTS :

30 Novembre	1900	$ 9,699,277
" "	1901	10,399,004
" "	1902	11,853,290
" "	1903	13,926,367
" "	1904	15,126,229
" "	1905	17,889,267
" "	1906	23,114,690

Les Affaires de

The Mutual Life of Canada

(Bureau principal - - Waterloo, Ontario)

Pour 1906 accusent des augmentations sensibles sur celles de l'année précédente, comme on pourra en juger par les chiffres suivants :

Items.	1905	1906	Gains sur 1905
Actif	$ 9,296,092	$10,385,539	$1,089,447
Revenu	1,956,518	2,072,423	115,905
Surplus*	952,001	1,203,378	249,377
Polices en force**	44,197,954	46,912,407	2,712,453
Taux des dépenses sur les revenus	17.8 p.c.	16.34 p.c.	1.46 p.c.

*Etalon de la Compagnie. **Toutes des polices canadiennes.

G. H. ALLEN, gérant provincial. W. L. LEE, gérant financier.

Edifice du "Star", Montréal. Entrée, 171 rue St Jacques.

LA BOURSE

Le marché est retombé dans son inertie habituelle. Le Scotia a été légèrement actif entre 78¼ et 78¾. Le Crédit se tient à 22. La banque d'Hochelaga est encore à 140, prix très bas pour un stock de banque qui paie 8 pour cent.

L'apathie du public est tellement grande que même les bons stocks ne trouvent pas d'acheteurs.

A NEW YORK

Malgré les rumeurs allant à dire que l'Equitable jette sur le marché une partie de son U. P., la liste n'a pas paru affectée comme elle l'a été hier.

Le Mop a descendu en sympathie avec la baisse dans le Wabash Préférentiel. Il n'y a pas beaucoup de stock flottant, mais l'absence de stock flottant n'a pas toujours dans le passé empêché les déclins. La vraie cause de faiblesse du marché est le besoin d'argent pour les lignes de Gould.

Ventes : 288,500.

PAR MARCOTTE FRERE

Avis de Faillite

Dans l'affaire de
J. D. DECELLES,
Coin Beaudoin et Anna, Ville Saint-Louis, Montréal,
Insolvable.

Vente à l'encan public,
MERCREDI, LE 27 FEVRIER, 1907,
A 11 heures a. m.,
au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal, des biens suivants :

1—Stock consistant en :

Marchandises sèches	$2,035.18
Confections pour dames	185.10
Mercerie	519.65
Chapeaux	87.81
Hardes faites	1,195.44
Chaussures	853.84
Ameublement	53.16
	$6,221.37
2—Dettes de livres	$ 493.92
3—Loyer du magasin au 1er mai 1907	44.00
	$6,749.29

Conditions de vente : Argent comptant. Le magasin sera ouvert à l'inspection du stock les 25 et 26 du courant. Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné, 99 rue Saint-Jacques, Montréal.

H. LAMARRE,
Cessionnaire

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
Montréal, 19 février, 1907. 20,23

DEBENTURES

A vendre, par jugement de la Cour Supérieure, à l'encan public, le jeudi, 21 février courant, à 2 p.m., par Alphonse Marcotte, à ses bureaux, Nos 65 à 69 rue Saint-Jacques, Montréal, une débenture à 3½ pour cent, de la ville de Québec, pour $500 — avec intérêt accru depuis le 1er octobre dernier jusqu'au jour de la vente, — payable le 1er avril 1929.

MONTREAL TRUST AND DEPOSIT COMPANY,
85—8 a Fidéi-Commissaires.

L. R. MONTBRIAND,
Architecte, Evaluateur et Mesureur
No 230 Rue St-André.
Bell Tel. Est 1703. Montréal
52-n a

TEL. BELL MAIN 5493
BEAULIEU & BERTHIAUME
AVOCATS
J. A. Beaulieu. Arthur Berthiaume
70-n Edifice "LA PRESSE"

CIE MONTREAL-CANADA

AVIS EST DONNE par les présentes que l'assemblée générale annuelle des membres et actionnaires de la COMPAGNIE MONTREAL-CANADA D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE, pour recevoir le rapport des affaires de l'année et procéder à l'élection des directeurs, aura lieu jeudi, le vingt-huitième jour de février courant, à 3 heures p.m., dans la Chambre de Commerce, de Montréal, au No 76 de la rue Saint-Gabriel, en cette cité.

Montréal, 12 février, 1907.
Par ordre des directeurs,
85—15 FERD. PAGE, Secrétaire.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant, à 12.30 heures p.m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Vend	Ach
Aut. R.S. Co.	.....	.....	BANQUES	.....	.....
Bell Tél. Co.	142½	139	Brit. N. A.	.....	.....
B.C. Pk. Ass.	.....	.....	Commerce	177	.....
" Rpfd	.....	.....	Dominion	.....	.....
Ca. Conver.	.....	.....	East. Town	165	161
Can. Pacific	185¾	185¼	Hamilton	.....	.....
New Pacific	.....	.....	Hochelaga	145	140
Det. El. Ry	79	78½	Imperial	229	226
Dom. C. Co.	60	59	Merchants

VENTE SPECIALE A BON MARCHE

Chaussures à des Prix Economiques

Les chaussures s'ajustant mal, des instruments de torture pour les pieds sensibles, sont exclues de notre magasin de chaussures.

Vous êtes toujours certains de trouver ici, des chaussures qui vous vont parfaitement. Nous avons des commis compétents, qui voient tout de suite la forme exacte qu'il vous faut.

$1.35

CHAUSSURES-ECHANTILLONS

100 paires d'Oxfords Ties et pantoufles à lanières, semelles cousues à la main, talons cubains et français, pour dames.

POINT 4 SEULEMENT

$1.25

75 paires de bottines-échantillons, en chevreau Vici et en cuir verni, de très bonne qualité, pour dames. Points : 11 à 1. Valant de $1.75 à $2.50, pour. $1.25

95c

100 paires de bottines Oxford Ties noirs, tan et vernis, semelles pesantes ou légères, pour enfants, points 8 à 10½. Valant de $1.50 à $2.00, pour . 95c

$1.75

50 paires de bottines à lacets, en veau box, ou en chevreau Vici, très fortes et bien faites, pour garçonnets, points 13 et 4 seulement, de $3, pour. $1.75

UNE OFFRE SPECIALE

Plusieurs clientes manifestaient le désir d'avoir des robes de flanelle de style exclusif, de sorte que nous avons acheté le tissu et surveillé la confection de ces vêtements, avec le résultat qu'ils sont tous de style exclusif, joliment garnis et des plus fashionables.

Quelques autres occasions exceptionnelles en fait de sous-vêtements en flanellette. Les occasions sont encore au complet et les prix les plus bas. Il fait assez froid et nous aurons encore assez de temps dur pour que vous vous achetiez de ces jupons.

Bloomers en flanelle grise très grands, notre confection spéciale, pour dames. Prix . $1.25

Jupons en flanelle crème, pleine longueur, très larges, notre confection spéciale, pour dames. Prix, $1.75 et $1.98.

Chemises de nuit en flanellette très grandes, col haut, collet rabattu de couleur crème seulement, pour dames. Prix. . . . $1.65

Jupons en flanelle grise, de pleine grandeur, longueurs 38 et 40 pouces, notre confection spéciale, pour dames. Prix. . . . $1.49

Une offre très spéciale pour JEUDI SEULEMENT :

Caleçons en flanellette, pour enfants de 2 à 12 ans. Prix régulier, 20 cents. Jeudi seulement. . . 23c

DEUXIEME JOUR DE LA VENTE DE COUPONS

Il est facile d'économiser de l'argent à la vente de coupons.

Nous sommes, plus que jamais, en état d'offrir des valeurs inconnues jusqu'à ce jour.

LOT No 1

Coupons de mousseline, guingan, indienne, à, chacun. . . 25c

LOT No 2

Coupons de flanelle, flanellette, toile à essuie-mains, toile de table, coton, indienne, mousseline, guingan, etc. Votre choix à, chacun. . . 50c

LOT No 3

Coupons de mousseline à robes, indienne, flanellette blanche, flanellette saxonne de couleur, flanellette rayée à chemises, toile, etc. étoffes à robes. Choix à, chacun. . . . 75c

LOT No 4

Coupons d'étoffes à robes, noires et de couleur, alpaga, tweed, tissu de fantaisie à costumes, tweeds mélangés, etc. Choix à. $1.50

LOT No 5

Coupons d'étoffes à robes unies, drap, alpaga, popeline, amazone, Roxana, crêpe de Chine, etc., de différentes longueurs. Choix à, chacun. . . $2

Un autre lot à $3 et $4 la pièce.

Grandes chances de vous procurer des étoffes à moins que moitié prix.

Les acheteurs de 8 heures obtiendront les meilleurs coupons.

La Grande Vente de Literie

500 couvre-pieds, 400 tales d'oreillers, 800 draps, 250 pièces de coton à draps, tous à écouler à bas prix, jeudi matin.

Offre très Spéciale de Taies d'Oreillers à 19 cts chacune

Nous avons encore 300 paires de ces taies d'oreillers ourlées, de la qualité de celles vendues lundi dernier. Les personnes qui ont manqué la dernière vente, devront se hâter et être ici à 8 heures précises.

Taies d'oreillers ourlées, valant 30c et 35c. A vendre à, chacune 19c

Nous recevons, tous les jours, de nouvelles étoffes

Nouvel armure noir, 59 cents.
Nouveau Melrose noir, 55 cents, 69 cents, 89 cents.
Nouveau mohair noir, 50 cents, 75 cents, $1.
Nouveau crêpe de Paris noir, 75 cents.
Nouvelle crépoline noir jais, 55 cents.

Une Ligne Spéciale A 39c LA VERGE, valant 50c.

Mohair Armure noir, beau fini brillant, splendide tissu pour costumes de dames, etc., valant 50 cents. Prix de vente 39c

Beau mohair alpaga, riche fini, valant 50 cents la verge. Prix de vente, la verge 39c

EPARGNES POUR TOUS

Il y a beaucoup d'animation, ces jours-ci, au Grand Magasin : : :

Notre immense rayon de pardessus et complets est le théâtre d'une activité extraordinaire. Nous en avons de tous les styles et de tous les dessins, et ils devront tous partir rapidement, vu les bas prix auxquels ils sont marqués et la règle que nous avons établie de ne pas garder de marchandises d'une saison pour une autre. Les prix marqués sont les plus bas du Canada, et les valeurs les plus grandes. Il n'est pas étonnant que les acheteurs clairvoyants trouvent profitable d'acheter chez Scroggie.

PARDESSUS

Pardessus à $5.00, modèles exacts des plus beaux vêtements en magnifiques tweeds et Oxfords importés. Ils sont d'une valeur exceptionnelle et se recommandent à tous ceux qui ont besoin d'un bon et joli pardessus chaud. Nous les vendons régulièrement $12 et $13.50. Votre choix, demain, pour les écouler, à $5.00

Venez de bonne heure, car ils vont s'enlever rapidement.

160 complets en tweed importé pure laine, styles à paraments simples et doubles, parfaits sous les rapports de la coupe, de l'ajustement et de la confection, faits pour être vendus $10.00 . . . . . $5.00

Durant cette vente $5.00

187 complets en tweed importé et en tissu mélange écossais, pour hommes, valant jusqu'à $19.50. Les plus grandes valeurs jamais offertes. Au prix très bas pour les écouler, de $10

Pardessus de messieurs, de $20 pour $10 . . . . . $10

82 pardessus en Oxford bleu noir et en tweed de fantaisie, longs, pour hommes, convenant aux gens les mieux mis de Montréal, collet tombant bien, élégantes épaules. Ces pardessus ne peuvent être classés parmi une certaine classe de vêtements ouvrage d'avance. Les garnitures, les boutons et la confection sont aussi élégants que ceux des vêtements les plus chics faits par tailleurs. $10

10 pardessus en chat sauvage, pour hommes. Prix antérieur, $30. Pour les écouler $27.50

Venez de bonne heure. Les premiers arrivés seront les premiers servis.

2ième ETAGE, EN AVANT.

W. H. Scroggie Limited

Rues Université, Sainte - Catherine et Victoria.

L'ARMURERIE ROSS

LA DELEGATION DES QUEBECQUOIS A OTTAWA VOIT SIR WILFRID.

Ottawa, 20.—Une nombreuse délégation de citoyens de Québec, exprimait hier, au premier ministre et au ministre de la milice, son approbation de l'octroi d'une lisière de terrain dont la compagnie d'armurerie Ross a besoin pour agrandir son établissement.

En tête de la délégation on remarquait l'hon. John C. Kaine, et M. Cyr. Delage M.P.P. Plusieurs députés fédéraux accompagnaient la délégation. Entr'autres MM. Talbot, Rousseau, L. S. Lavergne, Gauvreau, Delisle, Proulx, Clarke, Cash, Paquet, Tobin, Robitaille, Parent, Martin, Girard et Carrier. Les autres membres de la délégation étaient : W. H. Brown, maire de Notre-Dame de Québec, Walter J. Sharpe, l'échevin H. E. Lavigueur, Théophile Béland, vice-président de l'Association des Marchand Détailleurs du Canada, J. A. Chabot, F. H. Andrews, J. H. Gignac, Jos. Gauthier, V. Lemieux, Jos. Côté, Ed. Bélanger, Jos. Myrand, O. Pouliot, H. C. Faguy, T. L. Berlinguet, C. Noreau, Nap. K. Kirouac, Elzéar Turcotte, D. Arcand, Geo. Darveau, Th. Ralph, Oscar N. Gagnon, J. J. O'Flaherty, P. J. Paradis, Oct. Matte, Arthur Voyer, Isidore Voyer, Jos. Côté, Stanislas Hamel, J. O. Samson, L. U. Renaud, J. H. Paquet, Ant. Fiset et Elz. Vincent.

La délégation fut présentée aux ministre par M. Arthur Lachance, député de Québec-Centre aux Communes, qui insista sur l'importance de cette délégation.

M. Théophile Béland, un des vétérans du commerce de nouveautés de Québec, formula la demande de la délégation qui approuve complètement l'octroi du terrain requis par la Cie Ross. M. Béland félicita le gouvernement d'avoir doté Québec d'une armurerie qui donne de l'emploi à des centaines d'ouvriers, et qui est une véritable école technique pour la formation des jeunes gens. La Cie Ross paie $5,000 par semaine de gages à ses employés, ce qui est une aubaine pour toutes les classes de la société. La Cie Ross désire agrandir ses usines afin de fabriquer, en outre des carabines destinées à la milice canadienne, des fusils de chasse, des revolvers et autres armes, ce qui doublerait le personnel ouvrier, par conséquent la somme d'argent mise en circulation par la Cie, à Québec. La Chambre de Commerce de Québec, le Conseil National des Métiers et du Travail, la commission industrielle conjointe du Conseil de ville et de la Chambre de Commerce, l'Association des Manufacturiers, bref, toutes les associations commerciales, industrielles et ouvrières, de Québec appuient la demande de la Cie Ross, pour trois arpents d'un terrain qui n'a aucune valeur. La compagnie ne discute pas le prix que le gouvernement peut lui demander pour ce terrain.

Quelques riches propriétaires qui ont leur habitation sur la Grande Allée s'opposent à ce que le gouvernement fasse aucune concession à la Cie Ross.

Telles sont, en substance, les déclarations faites aux ministres par les délégués dans l'intérêt général de Québec.

M. Monahan, présenta une petition portant plus de 7,000 signatures à l'appui de la demande de la délégation.

L'hon. M. Kaine, M. Delage, M.P.P., et MM. P. J. Paradis, Lavigueur et O'Flaherty adressèrent aussi la parole. Les délégués insistèrent sur un point, savoir: Que leur démarche ne doit pas être interprétée comme hostile au parti de la réforme, qui a la majorité au Conseil de Ville de Québec, quoique cette majorité du Conseil ait refusé de recommander l'octroi du terrain en question à la Cie Ross.

Les délégués ajoutèrent qu'ils sont de tout coeur avec la délégation qui, la semaine dernière, a demandé au gouvernement de venir en aide pour la célébration des fêtes du tricentenaire de Québec.

Sir Wilfrid Laurier répondit qu'il prendra en sérieuse considération la pétition qui lui a été présentée.

Sir Frédéric Borden se déclare en faveur de la demande des délégués.

L'ACTIVITE A SAINT-LAURENT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Laurent, 20. — Le commerce qui a coutume, à cette époque de l'année, d'être tranquille partout, ne semble pas se ralentir ici. Vendredi dernier, deux puissantes locomotives du G. T. R. arrivaient ici ayant à leur remorque plus de 60 chars, chargés de bois de sciage, de bois de corde, de charbon, de meubles, de ménage, de marchandises de toutes sortes pour nos commerçants. Le peu de manufactures que nous possédons sont encombrées de commandes et quelques-unes sont obligées de faire du temps supplémentaires.

— La rumeur allant à dire que M. Deschamps, ex-détective, avait vendu son hôtel est erronée.

La Salsepareille de Hood est le meilleur remède parce qu'il purifie le sang. (8)

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la botte. r.

Qualité de la meilleure nourriture

Malta-vita est hygiénique, délicieuse et propre.

Dans toutes les discussions qui ont eu lieu récemment au sujet des produits alimentaires, nous n'avons entendu dire que les plus grandes louanges de Malta-Vita, la délicieuse nourriture de blé pur malté fabriqué à Toronto.

Quiconque a déjà mangé du Malta-Vita en connaît les excellentes qualités. Celui qui en a mangé pendant un certain temps en connaît les propriétés hygiéniques. Les personnes qui l'ont vue préparer savent qu'elle est pure et propre. Ce sont ces trois qualités qui en font l'aliment le plus populaire du marché.

Malta-Vita est fait du meilleur blé blanc, pur, mélangé avec de l'extrait de malt d'orge pur, entièrement passé à la vapeur et parfaitement suit de façon à ce que chaque flocon soit constillant. Elle est riche en propriétés nutritives et est facilement absorbée par le sang pour nourrir et conserver la vie, parce que l'extrait de malt a converti l'amidon du blé en maltose, ou en sucre de malt, qui est prédigéré et merveilleusement nutritif.

Et Malta-Vita est si bonne à manger! Les matins froids essayez-la avec du lait chaud ou de la crème. Chez tous les épiciers, 10 cents. yw

DEFICIT DE $10,000

Assemblée annuelle des directeurs de l'hôpital Général — Rapports du trésorier et du secrétaire — Le nombre de malades.

L'assemblée annuelle des gouverneurs de l'hôpital Général a eu lieu hier.

Il appert d'après le rapport du trésorier de cette institution que les dépenses pendant l'année, ont excédé de $10,569, les recettes. L'on a traité 236 patients, de plus qu'en 1905, dans les salles de l'hôpital. Le nombre des patients traités au dispensaire excède de 2,437 celui de 1905.

M. James Crathern a présidé la réunion. Il a déclaré que le comité de direction ne dépense qu'avec le plus grand soin. Il a fait en même temps, la remarque que la ville augmentait considérablement, ce qui naturellement occasionnait plus de travail et par suite, nécessitait plus d'argent pour l'entretien des patients. Le coût des marchandises a beaucoup augmenté, aussi, depuis quelques années, ajoute le dévoué président.

Ont parlé sur la question des dépenses: MM. Georges Cramps, David Watson.

Par le rapport du secrétaire, M. le Dr F. G. Finley, nous voyons que l'hôpital a perdu, pendant l'année, 19 gouverneurs à vie. Trois milles deux cent quatre malades ont été renvoyés de l'institution et 254 sont morts. Le pourcentage de la mortalité a été de 7.3, et si l'on retranche ceux qui sont morts, moins de trois jours après leur admission, l'on voit que le pourcentage n'est plus que de 4.2. On y a traité 1,735 protestants, 1,424 catholiques, et 299 d'autres religions.

Au dispensaire, 46,982 patients ont reçu les soins des médecins de l'institution.

Le président a lu le 85ème rapport annuel du comité de direction. On y parle de tout ce qui s'est fait pendant l'année, des améliorations, etc.

Les revenus pour l'année se sont élevés à $102,318 et les dépenses à $113,187.

L'on a ajouté à la liste, les noms de 57 nouveaux directeurs à vie.

Le rapport du président est adopté.

REELU MAIRE DES LAURENTIDES

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

M. J. E. Pauzé, qui vient d'être réélu maire des Laurentides.

Saint-Lin des Laurentides, 20. — M. Joseph-Edouard Pauzé, épicier, vient d'être réélu par acclamation maire de la ville des Laurentides pour un second terme. Nos félicitations.

MORT A 96 ANS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 20 — M. Abraham Richardson, probablement le doyen des citoyens de Sherbrooke, est décédé à Québec, jeudi, à l'âge de 96 ans. Les funérailles ont eu lieu samedi.

ECHOS MONDAINS

Mlle Eva Bastien, de Maskinongé, est retournée chez elle après une visite à Montréal, chez son beau-frère, M. Jos. Bastien, de la rue Marie-Anne.

× × ×

Mme Desroches, de la rue Sanguinet, son fils et sa nièce, Mlle Graziella Belair, sont de retour de Sainte-Rose, où ils ont fait un agréable séjour.

× × ×

Mlles Jeanne et Juliette Villeneuve, de la rue Drolet, sont en visite chez leur grand-père, M. Nazaire Villeneuve, de l'Assomption. Elles seront de retour dans une quinzaine de jours.

× × ×

Dimanche dernier, il y eut une jolie soirée chez le docteur et Mme Joseph E. Bergeron, en l'honneur de M. et Mme E. Blais, de Muskegon, Michigan.

× × ×

A l'occasion du 86ième anniversaire de naissance de M. Cadieux, il y eut, à sa demeure, rue St Hubert, une fort agréable réunion de parents et d'amis, dimanche soir, le 11 février.

× × ×

Dimanche soir, le 17 février, à la demeure de M. Wm Des Ormiers, rue Fabre, il y eut une jolie réunion de parents et d'amis; il y eut déclamation, musique et chant. On y servit un délicieux goûter. La soirée fut des plus agréables.

A LA MORGUE

Le coroner McMahon a ouvert une enquête, hier sur le cadavre d'Abraham Baniston, le malheureux Israélite qui est mort, samedi soir, à l'hôpital Général, dans les circonstances que nous rapportons dans une autre colonne.

L'enquête a cependant été ajournée à vendredi matin, pour permettre de convoquer quelques témoins qui pourront jeter quelques lumières sur ce triste décès.

DE LA BANQUE AU PENITENCIER

Charles McGill, l'ex-gérant de la banque d'Ontario, est interné

A KINGSTON

Les péripéties du voyage en compagnie du forçat Dorsey, qui est un récidiviste invétéré.

PENIBLE CONTRASTE

Toronto, 20. — L'ex-banquier, Chs. McGill, a fait le trajet, de la prison de Toronto, au pénitencier de Kingston, en compagnie de Dorsey, un criminel qui n'en est pas à sa première offense. Les deux condamnés étaient sous la garde du shérif Jarvis et du constable Brown.

McGill, l'ex-gérant de la banque d'Ontario, paraissait abattu, tandis que son compagnon était tout à fait impassible. McGill refusa le déjeuner qu'on lui offrait à la prison, avant le départ.

Pendant que les officiers mettaient les liens aux pieds et aux mains de Dorey, McGill marchait nerveusement dans la prison. On n'attacha pas le boulet au pied de McGill, et à 7.45 heures, les deux prisonniers partaient pour Kingston.

Le convoi sur lequel était les prisonniers, a fait trente-deux arrêts, et la foule des voyageurs s'est portée vers eux avec une curiosité extraordinaire. On voulait voir la contenance de ces deux hommes dont les noms ont été si souvent mis devant le public. Dorsey est un homme qui paraît déjà avoir goûté du pénitencier, tandis que McGill a l'air d'être un parfait gentilhomme. Sa figure n'offre rien de particulier à noter. Durant le trajet, il a refusé de parler des opérations de la banque d'Ontario. Il a lu plusieurs journaux quotidiens et des revus avec des signes évidents de nervosité.

A Napanee, McGill consentit à prendre un léger lunch, puis fuma un pur cigare havane. Dès que le convoi fut rendu à la jonction de Kingston, McGill cessa de parler.

Deux voitures fermées conduisirent les prisonniers au pénitencier.

McGill, après avoir remis à l'un des officiers, certains menus objets, en le priant de les remettre à son frère, prit silencieusement le chemin de son cachot.

Dorsey ,son compagnon de bagne, fit plusieurs gambades, malgré ses chaînes, et se déclara heureux de revenir à Kingston, où il compte un si grand nombre de connaissances.

COMTE DE L'ASSOMPTION

M. R. Laurier, candidat ministériel libéral dans l'Assomption tiendra les assemblées suivantes:

Samedi, 23, à l'Epiphanie à 1 heure p.m.

Dimanche, 24, après la messe à St-Henri de Mascouche.

Dimanche soir, à St-Lin.

Lundi, 25, à 1 heure p.m. à St-Roch de l'Achigan.

M. Laurier sera accompagné d'éloquents orateurs.

LES HOSTILITES RECOMMENCENT

Managua, Nicaragua, 20 — L'armée du général Bonilla, président du Honduras, a attaqué, à trois heures, lundi, les forces du général Zelaya, président du Nicaragua, qui gardaient la frontière nicaraguenne. L'armée du Honduras a été battue après un engagement de plusieurs heures.

LES HOPITAUX DEBORDENT

LES FEMMES SONT EN MAJORITE

Les conseils de Mme Pinkham épargnent beaucoup de tristes et coûteuses expériences.

C'est une constatation triste mais vraie que le nombre des femmes opérées dans nos hôpitaux augmente chaque année. Plus des

trois-quarts des patients couchés sur des lits blancs sont des femmes et des filles attendant une opération nécessitée par leur négligence, ou en relèvent.

Chacune de ces patientes ont été mises en garde par cette sensation de pesanteur, cette douleur à droite ou à gauche de l'abdomen, cet épuisement nerveux, douleur à la chute des reins, étourdissement, flatuosité, déplacement des organes et irrégularités. Tous ces symptômes sont des indications d'une mauvaise condition de l'organisme féminin, et, s'il n'est pas enrayé, le mal conduira à une dangereuse opération, dont résultera une vie inutile et dont le résultat est fatal en bien des cas.

La lettre suivante devrait apporter l'espoir aux femmes souffrantes. Mme Robert Glenn, 434 rue Marie, Ottawa, Ont., écrit :

Chère Madame Pinkham : —

"Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est si bien et si universellement connu qu'il n'a pas besoin de recommandation, mais je suis heureuse de la joindre aux nombreuses que vous avez déjà reçues en sa faveur. J'ai enduré d'atroces souffrances résultant de maladie des organes, pendant trois ans, et les médecins me dirent que je devrais subir une opération, mais comme je ne le voulais point, j'essayai votre Composé Végétal et je suis trop heureuse de l'avoir fait, car il m'a redonné une santé parfaite, m'épargnant les souffrances d'une opération et les immenses dépenses qu'elle occasionne. Veuillez accepter mes sincères remerciements et mes meilleurs souhaits."

Aussi sûrement que Madame Glenn fut guérie des maux énumérés dans sa lettre, aussi sûrement le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham guérira chaque femme qui souffre de troubles féminins ou inflammation, maladie des rognons, irritabilité et prostration nerveuses.

Mme Pinkham invite toutes les femmes qui souffrent à lui écrire afin de lui demander conseil. Elle est la bru de Lydia E. Pinkham et durant vingt-cinq ans elle a donné gratis ses conseils aux femmes malades. Adresse : Lynn, Mass. yw

LA REDUCTION DES METAUX

D'immenses usines, propriété d'une compagnie canadienne, seront construites.

PRES DE COBALT

Dorénavant, cette industrie qui a produit des millions aux Etats-Unis, servira à enrichir les hommes d'affaires du Canada.

NOMBREUX FOURNEAUX

Le Canada prend rang parmi les premières nations industrielles du monde, et, chaque jour, l'on voit surgir de nouvelles industries créées exclusivement par le capital canadien. Au nombre de ces industries, il nous faut citer : "The Montreal Reduction and Smelting Company, of Canada, Limited", dont le but est de traiter tous les métaux qui proviennent de nos mines canadiennes, de les séparer des matières qu'ils contiennent et d'en faire un produit net, pur et bon pour le commerce. Cette compagnie a construit ces immenses usines à "Trout Mills", Ontario, à trois milles de Cobalt. Actuellement, elle possède déjà cinq fourneaux de réduction. Dans deux mois, le plus tard, la compagnie pourra traiter l'or, l'argent, le cobalt, le zinc, l'étain, le cuivre, le plomb, le bismuth, l'antimoine et le nickel, et tous autres métaux qui peuvent se trouver au Canada.

Cette compagnie est la première du genre, formée exclusivement de Canadiens. Son capital est de $2,000,000. Le bureau de direction est composé de MM. J. E. Emile Léonard, député de Laval, président ; J. H. Brown, ingénieur des mines et un expert en la matière, vice-président; Benjamin Burland, capitaliste de Montréal, trésorier; L. J. Cartier, comptable, de Montréal, secrétaire ; et M. F. D. Monk, C. R., député de Jacques-Cartier, aviseur légal de la compagnie. MM. A. Robert, P. A. Thériault, B. Mercier et O. Lemire, de Montréal, sont membres du bureau de direction.

Aux Etats-Unis, ce genre d'industrie a produit la majorité des grandes fortunes américaines. Il n'y a pas de raison pour qu'il n'en soit pas ainsi au Canada.

Jusqu'à ce jour, les propriétaires de mines du Canada envoyaient leurs produits bruts à Newark, New-Jersey, à plus de 1,000 milles de nos centres miniers. Il fallait payer $10.20 de fret, par tonne, pour faire rendre le minerai à Newark . La compagnie de cette ville chargeait 7 pour cent, soit $58.80 la tonne, pour la réduction de ce minerai, $6.40 la tonne pour la classification, et elle ne retournait que la valeur de l'argent qui s'y trouvait; le reste, c'est-à-dire le cobalt, le nickel, l'arsenic, etc., contenus en grande quantité dans le minerai, demeurait la propriété de la compagnie: ce qui, souvent, représentait plusieurs fois le montant reçu pour l'argent. De plus, nos minerais s'en allaient aux Etats-Unis pour y être transformés, et étaient remis sur le marché comme produits américains.

Notre compagnie canadienne a pour but de conserver pour notre pays ces immenses richesses qui seront employées et transformées ici par des ouvriers canadiens. Et le propriétaire de mines recevra, non seulement la valeur de l'argent extrait de sa mine, mais de plus tous les autres métaux qui s'y peuvent découvrir.

La compagnie dépensera $1,000,000 pour la construction de ses usines qui comprendront six pavillons. M. Brown dirige les travaux d'après des méthodes modernes, avec les modifications qu'il a lui-même apportées.

Le site de ces usines est admirablement choisi. Trois lignes de chemins de fer y apportent la matière première: le Pacifique, le Grand-Tronc, le Témiscamingue et Ontario Nord. De tous les points du Canada on peut y envoyer du minerai à bien meilleur marché qu'aux Etats-Unis.

La compagnie n'a rien épargné non plus dans le choix de ses experts, chimistes et autres ouvriers artistes. On a fait venir d'Europe les meilleurs experts en métallurgie: MM. Martin Peschel, de Freibery, Allemagne; G. E. Duckworth, de Swansea, du pays de Galles, et Alex. Alonzo, d'Espagne.

M. Brown, lui-même, est un savant et un expert remarquable.

M. Brown est le beau-frère de M. P. A. Thériault, de Montréal, l'un de nos Canadiens les plus entreprenants.

A L'ASSOMPTION

Concours de charité — Prime de $50 — Obituaire.

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

L'Assomption, 20. — Les recettes du concours de charité chez les Soeurs de la Providence ont rapporté $1,168.46.

— On nous apprend que la municipalité scolaire de la ville de L'Assomption a obtenu une prime de $50 de la part du Département de l'Instruction publique. Nous en félicitons MM. les commissaires de cette municipalité qui ont compris l'importance de donner aux élèves tout le soin désirable.

— La commission scolaire de la ville de L'Assomption se compose de M. l'abbé Joseph Giguère, président, et de MM. F. X. Lemire, Phinéas Viger, J. E. Faribeault, Alfred Cormier, M. Charles Rivest, N. P., en est le secrétaire-trésorier.

— Sont décédés la semaine dernière: M. Damase Forest, Mme Joseph Lafortune, née Paradis, et J. Delorme.

ALLEMANDS TUES EN PERSE

Berlin, 20 — La légation allemande à Téhéran, Perse, a fait savoir au ministre des affaires étrangères qu'un sujet allemand, du nom de Damman, a été tué, et deux autres Allemands blessés, par des bandits. La légation a protesté auprès du gouvernement persan et a demandé le châtiment des coupables.

HEUREUX PERE

M. Wilfrid Regimbal, constable du poste central, est depuis hier le père d'un gros garçon. Parrain et marraine: M. et Mme M. Connolly. La mère et l'enfant se portent bien.

Un Remede Radical Contre le RHUMATISME

Si la peau ou les intestins ne sont pas en bon état, ils ne rejetteront pas assez d'urée. Cette urée se change en acide urique—portée par le sang aux nerfs et cause le rhumatisme.

Fruit-a-tives guérissent surement le Rhumatisme et la Sciatique

parce qu'ils agissent directement sur les intestins, les reins et la peau—qu'ils renforcent et vivifient à ce point qu'il n'y a plus d'urée et d'acide urique dans le système pour irriter les nerfs et causer le rhumatisme, la sciatique, et la névralgie.

"Fruit-a-tives" sont des jus de fruits, dont l'action est intensifiée et auxquels on a ajouté des toniques et des antiseptiques intestinaux.

50c la boîte, 6 pour $2.50.

Fruit-a-tives

(ou Tablettes de Fruits pour le Foie).

POURQUOI AVOIR DE LA PEINE

et être désappointé, au sujet de votre patisserie, lorsque vous pouvez avoir le pain le plus délicieux qui puisse être obtenu en faisant usage de la farine "Five Roses".

Cette marque représente la farine idéale pour le pain et elle donne plus de satisfaction à ceux qui l'emploient qu'aucune autre.

Il n'y a aucune incertitude quant aux résultats, lorsque vous vous servez de la farine "Five Roses" car c'est ce qu'il y a de mieux. Demandez-en un sac chez votre épicier, aujourd'hui.

Lake of the Woods Milling Co.
LIMITED.

Pour Embellir la Peau, Eclaircir le teint et Développer le Buste

Aucun remède au monde n'est aussi énergique et efficace que le **Lait des Dames Romaines** surnommé "Nourriture de la peau. Il fait infailliblement disparaître les rides, taches de rousseurs, masque, boutons à tête noire, éruptions, rougeurs, etc.

Pour développer, raffermir et donner au Buste, un contour agréable, son action est telle qu'il réussit quand toutes les autres préparations ont échoué.

Pour la toilette journalière, il remplace avec avantage les meilleures poudres et et eaux de toilette, partout 50c la bouteille. Tous les marchands "up to date" en ont, si le vôtre n'en avait pas, adressez à Cooper & Co., Dépt. 30, 425 rue Saint-Paul, Montréal. 40-Mn

LES POILS FOLLETS

peuvent être sûrement enlevés chez soi en faisant usage du

Merveilleux Epilatoire. Une Préparation Française. D'emploi facile et qui n'irrite pas la peau

Toute bouteille garantie. Par la poste $1.00.

Seul Agent au Canada.

CHAS. SMUCK, 49 rue Carlton, TORONTO Ont. 11-Msn,id

Guérison de l'Ivrognerie

Le traitement Orrine peut être suivi à la maison, sans publicité ni perte de temps.

Des milliers de personnes qui désirent sincèrement renoncer au whiskey et à la bière, comprennent qu'ils ne peuvent arriver à ce but sans secours médical, et cependant ils ne peuvent perdre de temps et peut-être n'ont-ils pas l'argent qu'exigent un traitement au Sanatorium. On a, fort heureusement, découvert contre l'ivrognerie, un nouveau remède qui s'administre à la maison et coûte moins cher que ce qu'un buveur peut dépenser à boire en une journée.

En employant Orrine il n'y a aucune publicité vu que le remède est à vendre chez presque tous les principaux pharmaciens dans presque toutes les villes ou qu'on peut le faire venir par la poste. Orrine amène une guérison certaine. Ce traitement obtient un succès si uniforme, que chaque boîte renferme une garantie donnant droit à la remise de l'argent si Orrine échoue.

Orrine est sous deux formes: No 1, un remède secret absolument sans goût et sans odeur qui peut être mélangé à la nourriture ou au breuvage sans que le patient s'en aperçoive; No 2, en pilules pour ceux qui désirent se guérir. Le prix, dans les deux cas, est de $1 la boîte. Faites venir de Orrine Co., Washington, D.C., le livret gratuit et les formules de consultation.

Le désir de boire disparaît dès que l'on a commencé à suivre le traitement Orrine, et avant longtemps le patient est débarrassé de sa terrible passion.

Orrine est à vendre chez Quenneville et Quérin, 709 Sainte-Catherine Est, coin Visitation, 1393 Ontario, coin Saint-Hubert, 397 Saint-Antoine, coin Fulford, 1643 Saint-Laurent, coin Fairmont, Annexe, 691 Sainte-Catherine, 701 Notre-Dame Ouest, coin Versailles, k

Phosphodine de Wood

Le grand remède anglais Tonifie et fortifie tout le système nerveux, fait du sang nouveau, guérit la débilité nerveuse, chasse les fatigues mentales et cérébrales, le découragement, la faiblesse, fait disparaître les pertes et les maux dus aux abus et aux excès. Prix $1 la boîte, six pour $5. Un vous soulagera, six vous guériront. Vendu chez toutes les pharmacies, ou envoyé par la poste, sur réception du prix. Nouveau livret gratis par la poste.

The Wood Medicine Co, Toronto, Ont. 2

RACSO Ne ruine ni votre linge, ni votre santé. Partout, 5 cents. 20,23.

NOUVELLES OUVRIERES

Ce que l'on doit entendre par la prospérité d'un pays, suivant un grand chef-ouvrier — Une nombreuse délégation ouvrière se rend auprès du cabinet d'Ontario pour faire valoir certains griefs — Une heureuse décision du comité exécutif de l'union des manoeuvres en bâtiment — Une opinion d'un grand journal anglais sur la personnalité de John Burns — Ce soir pour les tailleurs de pierre, les machinistes, les cigariers au Conseil de District des charpentiers-menuisiers, etc. — Faits divers.

"La prospérité d'un pays, disait l'autre jour un chef ouvrier bien connu, ne doit pas toujours se mesurer à la prospérité de telle ou telle industrie seulement, comme le bonheur ne consiste pas seulement dans le bonheur de telle ou telle classe de la société.

Pour qu'un pays soit prospère, il faut et il est nécessaire que la prospérité s'étende à toutes les classes de la société indistinctement ; il ne faut pas qu'aucun membre ne soit sacrifié: s'il l'est, le corps entier souffrira.

En vain les capitalistes, en vain les manufacturiers, en vain les négociants proclameront la prospérité du pays, parce que leurs affaires sont prospères; ils ne représentent pas la nation toute entière ; ils n'en sont qu'une partie.

Si l'autre partie — la plus intéressante — qui est la classe ouvrière ne trouve pas dans son travail un salaire rémunérateur; si elle n'est pas satisfaite ou si elle souffre, vous ne pouvez pas dire que la nation est prospère.

Les diverses classes de notre société ne sont pas essentiellement ennemies les unes des autres ; si parfois leurs intérêts semblent opposés, ce n'est qu'en apparence. Au fond, les intérêts bien entendus de l'ouvrier et du patron se confondent : ils sont identiques.

Le travail a besoin, il est vrai, du capital, mais le capital ne peut se passer du travail ; pour régler leurs rapports, il faut, avant tout, s'inspirer des principes éternels de la justice. Si la justice n'est pas à sa base, vous n'édifierez pas la prospérité de votre pays.

Que le riche vienne donc au secours de l'indigent ; que le fort protège le faible ; que le patron reconnaisse les droits de l'ouvrier, et que l'ouvrier fasse son devoir, et tout son devoir envers le patron ; qu'enfin la justice soit observée partout, et par tous, et c'est alors que règnera sur le pays la vraie et solide prospérité."

× × ×

Une nombreuse délégation ouvrière de la province d'Ontario s'est rendue hier, auprès du cabinet Whitney, dans le but de lui exposer une foule de griefs dont souffre la classe ouvrière.

L'exécutif provincial du Congrès des Métiers et du Travail du Canada était représenté par MM. Samuel Landers, d'Hamilton ; E. P. Empey, d'Ottawa ; Joseph Marks, de London; T. A. Williams, de Chatham ; J. T. Virtue et James Simpson, de Toronto.

Le premier ministre a promis de faire insérer une clause dans tous les contrats publics assurant des salaires raisonnables aux ouvriers des divers métiers. Il a exprimé l'espoir de voir disparaître sous peu le travail des prisons.

C'est son opinion aussi que les inspecteurs de fabriques ne sont pas assez nombreux. Parlant de l'intervention des officiers généraux des unions internationales dans les moments de grèves, l'hon. M. Whitney a dit que la conciliation était toujours la bienvenue de quelque source qu'elle vienne.

× × ×

Le comité exécutif de l'union des manoeuvres en bâtiments, a décidé à sa réunion d'hier soir, de nommer à la prochaine réunion un comité d'organisation, ainsi qu'un agent spécial qui devra s'occuper exclusivement d'organisation.

L'assemblée de demain soir qui aura lieu à la salle Saint-Joseph, promet donc d'être très intéressante, car à part ces questions, plusieurs autres sujets importants seront aussi étudiés.

Tous les membres se feront donc un strict devoir d'être présents à 8 heures précises.

× × ×

Nous extrayons du "Daily News", de Londres, ce qui suit à l'adresse de John Burns, le représentant du Travail dans le cabinet Campbell-Bannerman :

"M. John Burns, chef du département du gouvernement local est revenu cet après-midi à Windsor, où il a dîné hier soir et passé la nuit. Les invitations (ou "royal commands") adressées aux personnages de distinction invités à la cour à Windsor portent toujours cette mention : "to dine and sleep". Les invités arrivent tard dans l'après-midi et repartent le lendemain dans la matinée.

Il est d'ailleurs resté le même qu'il y a vingt ans. Sa barbe noire est maintenant blanche : mais le corps a la même souplesse, l'oeil vif et brillant, le même feu, et l'homme les mêmes convictions, les mêmes sentiments, les mêmes principes. Les grandeurs, qui sont venues à lui et qu'il n'a pas briguées, ne l'ont pas gâté et ne lui ont pas tourné la tête, et il est aussi simple, aussi avenant pour tous, aujourd'hui qu'il est le Right Honourable John Burns, ministre et membre du Conseil Privé, que lorsqu'il était John Burns, tout court.

Sa fortune politique lui a peut-être valu quelques ennuis et quelques ennemis ; elle ne lui a pas fait perdre un seul ami."

× × ×

Hier soir avait lieu, sous la présidence de M. Chéron, une grande assemblée régulière de l'union nationale des employés civiques de la partie Est. D'éloquents discours ont été prononcés par MM. Chéron, J. B. Marion, J. Lebrun, P. E. Doyle et autres.

L'union donnera un "concert-boucane", le lundi, 12 mars ; le prix d'entrée en a été fixé à dix cents ; il y aura chants et danses ; en outre un excellent conférencier ouvrier prêtera son concours. Il y a lieu d'espérer que chacun saura encourager ces unionistes.

× × ×

A sa dernière assemblée, l'union nationale des tonneliers a décidé de célébrer par un grand banquet et bal, le 25e anniversaire de sa fondation. La fête aura lieu le 1er avril prochain, à la salle Welsh, 126 rue Saint-Pierre. Tous les membres et les amis sont invités de se rappeler cette date et d'aller encourager les tonneliers de leur présence.

× × ×

Ce soir, il y aura à la salle Saint-Joseph, assemblée régulière du Conseil de District de la Fraternité des charpentiers-menuisiers. Avis aux délégués d'être tous présents sans faute.

× × ×

L'union No 58, des cigariers se réunira ce soir à la salle Empire, en assemblée régulière. Des affaires très importantes seront discutées.

× × ×

Grande assemblée ce soir, chez les machinistes de la loge Victoria, No 111, au No 251 rue Saint-Jacques. Des questions très intéressantes sont sur l'ordre du jour et la présence de chacun est absolument nécessaire.

× × ×

On annonce pour samedi prochain une grande assemblée des boulangers de cette ville, convoquée par l'union nationale des gens du métier. Plusieurs orateurs traiteront de la question du travail de nuit et du travail du dimanche.

Cette réunion qui s'ouvrira à 2 heures de l'après-midi se tiendra au No 3 rue Craig Est.

× × ×

Il y aura ce soir à la salle Saint-Joseph, une intéressante assemblée de l'union des tailleurs de pierre, à laquelle tous les membres sont cordialement invités.

× × ×

Les débardeurs de l'union No 373, sont priés de se rendre en aussi grand nombre que possible ce soir à la salle, 288 rue Saint-Paul, afin de prendre connaissance de plusieurs questions très importantes.

Changez votre Figure En Dollars

Plus d'un homme a failli parce que sa figure était un portrait de la calamité.

Il faut les rayons du soleil pour protéger une rose, une rose parfaite. Et si un homme a du succès, il faut qu'il ait en lui des rayons de soleil. La vie qui ne les a pas, qui n'a pas de santé, pas de bonheur, est amère, c'est une faillite. Le monde a déjà trop de figures qui respirent la mauvaise volonté et l'indifférence. Le monde a besoin de joie, confort, de rayon de soleil, et il s'unira à l'homme qui a cela, qui rayonnera de contentement et de triomphe partout où il est et dans toutes les circonstances.

Beaucoup de personnes ont un génie pour changer tout en désagréable, en mauvais et en laid. Ce sont les destructeurs, ils voyagent dans les écoles, ils s'associent, car ils aiment leur genre et la partie la plus gaie du monde n'aura rien à faire avec eux.

Et pourquoi y a-t-il tant de colporteurs de désastres, qui sachant en même temps qu'en le faisant, leur vie sera ruinée? Quelques-uns n'y peuvent rien, par pessimisme usuel provenant de désordres corporels et ceux-ci ne peuvent toujours être prévenus. L'estomac par exemple est la cause la plus commune de mécontentement, de figure désagréable, énervement, dégoût et manque d'ambition. Un mauvais estomac, là est le secret de plusieurs faillites. Tout le monde peut avoir un bon et fort estomac, un estomac qui peut tout prendre sans que rien ne lui fasse tort, quand même il serait mauvais maintenant. Donc pourquoi n'en avoir pas un bon?

Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie vous le donnent. Un ingrédient de ces petites tablettes digère 3,000 grains de nourriture et n'importe combien mauvaise est votre dyspepsie ou votre indigestion, ces tablettes digéreront tout dans votre estomac, mieux et plus vite qu'un bon estomac ne peut le faire. Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie guériront la perte d'appétit, irritations, sensations de brûlures, nausées, battements de coeur, éruptions, perte d'énergie, de mémoire, la dyspepsie et l'indigestion dans leurs plus mauvaises périodes.

Il n'y a pas d'autres petites tablettes au monde qui en puissent faire autant. Vous devriez toujours avoir sur vous les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie, n'importe où vous allez et en prendre après vos repas. Seulement alors vous vous apercevrez que vous prenez vos repas avec plaisir et ne qu'est une parfaite digestion. Votre corps et votre esprit éprouveront l'effet; votre énergie augmentera, vos pensées seront plus joyeuses et par cela vous serez plus heureux et votre figure dira votre bonheur de vivre. Cela vous apportera des succès, toujours des succès. Votre figure vous rapportera des dollars. Essayez-les. Cela vous coûtera tout juste 50c pour un paquet de ces merveilleuses Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie, dans n'importe quelle pharmacie du monde.

Envoyez-nous votre nom et votre adresse aujourd'hui et nous vous enverrons immédiatement, par la poste, un paquet échantillon gratuit. Adresser F. A. Stuart Co., 51 Stuart Bldg., Marshal, Mich.

RHUMATISME

Prix : 25c

Le remède de Munyon contre le rhumatisme manque rarement de soulager les douleurs aux bras, aux jambes, au dos, la raideur ou l'enflure des articulations en quelques heures. Guérison certaine en quelques jours. Il n'endort pas le mal, l'extirpe de l'organisme.—MUNYON

RACSO Est inestimable pour laver les fines dentelles et rideaux. 20,23

LE PROCES DE HARRY THAW

Mtre Jérôme a décidé de transquestionner Evelyn Nesbitt sur l'histoire de sa vie.

New-York, 20. — Evelyn Nesbitt a été transquestionnée hier, et, en moins d'une demi-heure, l'avocat de district Jerome avait obtenu d'introduire, dans le procès de Thaw, toute espèce de preuve tendant à discréditer le témoignage donné par la femme du défendeur. Il avait été maintenu jusqu'ici que les règles de la preuve protégeaient Mme Thaw.

Par une simple question, M. Jerome a ouvert la porte à l'introduction des témoignages qui seront de nature soit à confirmer ou à démentir le récit de Madame Thaw. Il a demandé au témoin:

"L'histoire que vous avez racontée à M. Thaw était-elle vrai?"

"Elle l'était" répondit-elle d'une voix ferme.".

M. Delmas s'opposa fortement à cette question, mais le juge Fitzgerald déclara qu'elle était régulière, comme devant établir le degré de véracité du témoin. La suite du procès pourra seule démontrer si M. Jerome entend profiter de cette décision pour rejeter du doute sur la vérité de son récit, ou si le juge a voulu couvrir tout le témoignage de Madame Thaw.

M. Jerome ne semble pas disposé à soumettre Madame Thaw à un contre-interrogatoire. Cela fait renaître la rumeur à l'effet qu'il entend encore demander la nomination d'une commission chargée de déterminer l'état mental de Thaw. Maintenant qu'il s'est décidé au contre-interrogatoire, il semble déterminé à le rendre aussi minutieux que possible. Il y a eu, à la séance de cet après-midi, plusieurs indications d'hostilité entre M. Jerome et M. Delmas. Celui-ci veut protéger Madame Thaw par tous les moyens en son pouvoir.

Evelyn Nesbitt a continué son témoignage à la séance de l'après-midi. Elle a terminé sa déposition et a touché quelques mots sur la "femme au pâté" des banquets de Stanford White.

LOTTIE WALLAU PROTESTE

New York, 20 — Lottie Wallau, actuellement à la prison des Tombs, sous prévention d'avoir causé la mort de sa mère, Madame Ida Binge, une veuve très riche, publiait hier par l'entremise de son avocat, une déclaration dans laquelle elle nie avoir hâté la mort de sa mère. Elle dépensera toute la fortune de la défunte dont elle a le contrôle absolu, pour trouver les auteurs du crime.

Le testament de madame Binge sera produit aujourd'hui à l'enquête.

PREDICTION REALISEE EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 20 — Les rapports qui nous arrivent du ballottage d'hier dans les élections finales de membres de la Douma, indiquent une victoire décisive de l'opposition sur les partisans du gouvernement. Les démocrates constitutionnels sont battus par les partis plus radicaux, tels que le groupe du travail, les démocrates socialistes et les socialistes révolutionnaires. La prédiction qui assurait que le second parlement de la Russie serait encore plus hostile à la bureaucratie que le premier, se trouve ainsi réalisée. Les élections ont été paisibles.

SOUS ARRET

F. Barnett, ingénieur, et D. Pindy, chauffeur du Pacifique, ont été arrêtés sous une accusation d'homicide involontaire, à Brandon, Manitoba.

NOTES DES CHEMINS DE FER

Le Pacifique Canadien se propose de faire une nouvelle construction, au coût de $20,000 à Strathcona, Alta.

Samuel Newton, ingénieur du "Canadian Northern", accusé d'avoir été ivre alors qu'il était en fonctions, a été entendu devant la Cour du Banc du Roi pour subir son procès.

Toutes les horloges de la rue Windsor, mues par l'électricité, ont cessé de fonctionner hier à cause de la mauvaise température.

LE VICE PUNI

Rutland, Vt., 20. — Hattie Bartelle, de cette ville, coupable d'avoir tenu une maison malfamée, a été envoyés au pénitencier pour quatre ans.

FEU A. C. GAUTHIER

M. Arthur C. Gauthier, officier de douane, de cette ville, est décédé le 18 du mois courant, à l'âge de 30 ans, chez lui, au No 911 rue Berri, après quatre jours de maladie seulement.

Le défunt était un employé et un compagnon modèle.

Il laisse une épouse et une fillette de sept ans.

Les funérailles auront lieu demain, le 21, à l'église Saint-Jean-Baptiste.

SOUFFRIT HUIT ANS DE MAUX DE REINS

Les médecins disaient que c'était une maladie féminine

Mme Charles Lewis, Collingwood, Ont., écrit : "Depuis huit ans je souffrais de maux de reins, et jusqu'à il y a douze mois, les médecins disaient que j'étais atteinte d'une "maladie féminine." En novembre dernier, — 1905, — je tombai gravement malade, par suite, je crois, de dérangements de reins. Trouvant que les médicaments du médecin ne me faisaient pas de bien, je décidai mon mari à m'acheter une boîte de Pilules de Doan pour les Reins, après avoir lu quelque chose relatant un cas analogue au mien. Je commençai à en prendre suivant les directions — omettant le médicament du médecin — et la deuxième journée, les pieds les jambes et le corps commencèrent à m'enfler. Le lendemain, j'étais si changée et si enflée que mon mari, alarmé, courut en toute hâte à la pharmacie de M. Johnson, qui le chargea de me dire qu'il pensait que les pilules éliminaient quelque chose du sang, et de continuer d'en vendre. Je le fis et après en avoir pris pendant une semaine, l'enflure disparut, me laissant la peau exempte de boutons, toute sensation de fatigue et d'épuisement et la constipation dont je souffrais depuis des années, et les douleurs au dos disparurent, pour faire place à un sentiment de joie et de gaieté que je n'avais pas éprouvé depuis mon enfance.

Ma belle-soeur — Mme Bryan, — voyant les effets produits par les Pilules de Doan pour les Reins, et le grand bien qu'elles m'avaient fait, en envoya chercher une boîte et elles la guérirent complètement. Nous ne manquons jamais l'occasion de dire aux autres ce que les Pilules de Doan pour les Reins nous ont fait, et nous leur conseillons d'en faire un essai judicieux."

Pilules de Doan pour les Reins, 50 cents la boîte ou trois boîtes pour $1.25 à vendre chez tous les marchands de remèdes ou expédiées directement par la poste sur réception du prix, par The Doan Kidney Pill Co, Toronto, Ont. (6) yw

LA CATASTROPHE DE NEW-YORK

New-York, 20. — Le déplacement d'un rail a causé le déraillement de l'express de White Plains, sur la voie du New-York Central, samedi soir alors que vingt-deux personne ont perdu la vie. En réponse aux questions de l'assistant-avocat de district Nathan A. Smyth, lors de l'enquête, l'ingénieur chargé de l'entretien de la voie du New-York Central, H. S. Balliet, a déclaré avoir découvert que l'un des rails, à l'endroit où l'accident s'est produit, était déplacé de cinq pouces.

E. R. Rogers, le mécanicien des deux locomotives électriques qui traînaient le convoi, dit avoir reçu ordre de maintenir la vitesse régulière, mais de ne pas la dépasser quand les trains étaient en retard. Au moment de l'accident, il était en retard de quatre ou cinq minutes, mais il avait réduit la vitesse à deux courbes précédentes, et allait entre 45 et 50 milles à l'heure quand les wagons sautèrent la voie.

Henry E. Wood assistant-rédacteur du "Harper's Magazine", un des voyageurs, dit que le train a traversé le Bronx à une allure terrifiante.

"J'ai souvent voyagé, dit-il, dans des trains rapides, mais jamais si vite que dans ce train. Il me semblait être dans une automobile de soixante chevaux avec un chauffeur inexpérimenté.

COLONIAL HOUSE

SQUARE PHILLIPS.

TISSUS A VOILE

Nouvelle consignation de tissus à voile venant justement d'arriver.

Toutes les dernières nouveautés de tissus à voile anglais et français. Couleurs : noir, blanc, bleu pâle, brun, cardinal, gris, pie, noir et blanc. Aussi des voiles de fantaisie.

RUBANS

Assortiment nouveau de rubans de Dresde de fantaisie, toutes les largeurs et couleurs, à carreaux, à rayures et à carreaux ; ruban étroit de fantaisie.

RAYON DES BRIMBORIONS

Franges de soie de fantaisie, et guimpe de soie de fantaisie. Corde de soie et glands. Franges étroites de fantaisie pour meubles ; dans toutes les couleurs.

RAYON DE LA BIJOUTERIE

Ceintures en chevreau de couleur, dernières nouveautés en fait de ceintures et boucles de fantaisie.

Ceintures de fantaisie en acier taillé élastique, 1¼, 1½ et 1¾. Ligne spéciale de peignes de faces et de chignon. Barrettes assorties à 25c chacune.

RAYON DE LA DENTELLE

Nous venons justement de recevoir un nouvel assortiment de dentelles Valenciennes à mailles carrées, dans toutes les largeurs. Dentelle "allover", assortie.

5 pour cent d'Escompte au comptant. Attention spéciale apportée aux commandes par la poste.

HENRY MORGAN & CO. Limited, Montréal.

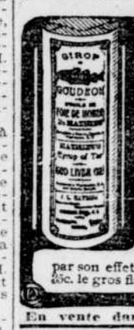

SIROP MATHIEU de Goudron et d'Huile de Foie de Morue,

Guérit les Rhumes et Bronchites. Fortifie le système et rend la santé par son effet tonique. Egalement bon pour enfants ou adultes. En vente partout, 50c. le gros flacon. CIE J. L. MATHIEU, Prop. SHERBROOKE, P.Q. C-11-05

En vente dans toutes les pharmacies et magasins généraux. k

CORDASCO VS LE PACIFIQUE

L'agent d'immigration italienne réclame $29,462 de dommages.

Sous la présidence de l'hon. juge Tellier, est commencé, lundi après-midi, le procès en dommages de $29,462 d'Antonio Cordasco contre la compagnie du Pacifique.

Dans sa déclaration, le demandeur allègue que du mois de mai 1901 au 24 juillet 1904, il fut engagé par le Pacifique pour faire venir des journaliers italiens et il en a fourni plus de 12,000 à la compagnie durant ce laps de temps. Durant l'été de 1903, il reçut $4,000 de la compagnie; et on lui promit de le réengager au printemps de 1904. Mais la compagnie ne donna pas suite à cette promesse; le résultat fut qu'il y eût surplus d'immigration italienne à Montréal, le demandeur ne pouvant placer ses compatriotes qu'il avait fait venir sur la foi de son contrat avec le Pacifique. Il s'en est suivi une enquête faite par le juge Winchester. La conséquence de cette enquête fut une pluie d'actions en dommages des Italiens contre Cordasco, qui, pour se défendre, dépensa $9,000.

M. Cordasco réclame $9,000 qu'il a payées par suite de la rupture de son contrat et $20,462 pour dommages faits à son commerce. Mtre R. E. A. Greenshields, C.R., est l'avocat du demandeur; et Mtres E. E. Meredith, C.R., et Ernest Pelissier, C.R., sont les avocats du Pacifique.

LA COUR SUPREME

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 20.

Le terme d'hiver de la Cour Suprême a été ouvert hier matin, sous la présidence de l'honorable Chs. Fitzpatrick, juge en chef. Quelques jugements ont été rendus, entr'autres, La Banque de Montréal vs le Roi, appel rejeté avec dépens; le vaisseau "Whitney" vs Saint-Clair River Nav. Co., appel accordé avec dépens; Hamilton Brewins Co. vs La Cité de Hamilton, appel rejeté avec dépens; Hamilton Distillery Co. vs La Cité de Hamilton, appel rejeté avec dépens. Les appels suivants ont été aussi rejetés:

Toronto Ry Co. vs Mulvaney; Cushing vs Cushings, Sulphite Co, et Bartlett vs Nova Scotia Steel. L'appel est accordé dans la cause de Allcroft vs Adams. La cause du Pacifique Canadien contre la Compagnie d'Assurance contre le feu d'Ottawa est à recommencer. Telle est la décision des juges de la Cour Suprême.

PRIME ENVIABLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Charles de Bellechasse, 20 — Un chèque de $60 a été reçu par M. Joseph Lapointe, secrétaire de la commission scolaire, comme prime, décernée par le département de l'Instruction publique à la municipalité qui s'est le mieux conformée aux exigences de la loi scolaire.

La loi autorisant l'émission de ces primes — $60, $50, $40 et $30 — a été votée l'année dernière, et, à Saint-Charles revient l'honneur d'avoir mérité le plus gros lot.

AMPUTATION D'UN PIED

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 20. — M. Louis Poitras huissier, a été obligé de subir l'amputation d'une partie du pied droit qu'il s'était gelé il y a une quinzaine de jours, alors que le plus grand froid sévissait dans toute sa vigueur, en allant à Saint-David de l'Auberivière

RACSO Demandez-le, 5c partout. 20,23

A PROPOS DE CET ARSENAL

Le surintendant de la construction dit qu'il ne pouvait refuser d'accorder le permis demandé — Le recours.

M. A. Chaussé, surintendant de la construction, a donné hier quelques explications, à un reporter de "La Presse", sur le permis qu'il a accordé aux Fusiliers du Prince de Galles.

"Il y a environ quinze jours, dit-il, le colonel Finlayson est venu demander le permis. Il était accompagné de son architecte qui me montra un plan, inachevé cependant. Comme le plan me satisfaisait, quant à ce qu'exige le règlement, j'accordai le permis il y a une semaine. Tout ce que je puis faire, quand les plans sont satisfaisants, c'est de retarder de huit jours, mais pas plus, l'émission du permis. Rien dans le règlement 260 ne me dit qu'une motion ou un avis de motion doit être déposé devant le conseil, pour règlementer la construction en tel ou tel endroit, m'oblige à retarder plus que huit jours.

"Il sera facile, pendant la construction de l'arsenal, de faire adopter un règlement, si on le désire, pour interdire les manoeuvres sur le parc. Quant à la musique, le soir, les habitants du quartier peuvent toujours se prévaloir, s'ils en sont incommodés, du règlement concernant les "nuisances."

SOUS LES ROUES D'UNE VOITURE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 20. — M. Louis Aubé, fils de M. Edouard Aubé, rédacteur au "Soleil", passait dimanche après-midi à l'encoignure des rues Dorchester et Saint-Joseph, lorsqu'il fut renversé par une voiture et gravement blessé à la tête. C'est le constable Marcoux, témoin de l'accident, qui a porté secours au blessé.

La blessure fut aussitôt pansée par un médecin des environs et le jeune Aubé fut transporté chez lui.

MORT SUBITE A SHERBROOKE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 20 — David Letourneau, un ouvrier menuisier bien connu et domicilié rue Marquette, est décédé presque subitement hier matin alors même qu'on le croyait parfaitement rétabli, d'une indisposition grave de quelques semaines.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, une épouse et six enfants. Il était âgé d'environ 50 ans.

DELEGATION A QUEBEC

Québec, 20. — M. Donat Caron, député de Matane, a présenté lundi, à l'honorable Lomer Gouin, une délégation composée de MM. Philéas Côté, marchand, de St-Octave de Métis, A. C. Landry, marchand, de Ste-Flavie, Joseph Roy, maire de Mont-Joli, Etienne Dussault, de Lévis, A. Léofred, ingénieur voirie. L'hon. Auguste Tessier, député de Rimouski, était présent. On a demandé de rétablir à Mont-Joli, à Octave, à Amqui, à Sandy Bay, les sessions régulières de la cour de magistrat, supprimées il y a trois mois.

Les délégués, avec l'appui de M. Caron député, en ont demandé autant pour Cedar Hall, mais une requête portant cent cinquante signatures des citoyens de l'endroit, a eu pour effet que la chose n'a pas été accordée pour Cedar Hall.

L'honorable premier ministre et l'honorable Auguste Tessier ont promis qu'au prochain conseil des ministres, la question serait soumise et qu'il est plus que probable que la demande sera accordée pour les quatre autres endroits ci-dessus mentionnés.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la botte. r.

Le Magasin ferme tous les jours à 5.30 p.m.
Mercredi, 20 Février 1907.

The John Murphy Company Limited

Linge Blanc que nous n'avons pas Reçu à Temps, A Vendre Demain aux Prix de la Vente de Janvier

Nous recevons à l'instant une caisse ou deux de linge blanc qui avaient été commandées pour la vente de janvier. Nous en vendrons une partie, demain, aux prix de la vente de janvier. Inutile d'en dire plus long pour vous encourager à venir en acheter.

"Set" assorti, 4 articles en nansouk fin et en linon de Perse, garnis de très belle broderie anglaise à œillets, de passe-dentelle et d'une fronce au cache-corset, de rubans de soie, de remplis. Le "set" comprend : ***Chemise de Nuit, Caleçon, Cache-Corset et Jupon.*** Prix de vente..... ***$12.25***

Chemise de Nuit, genre "slip over," manches au coude, ruban de soie faisant le tour du col et des manches... ***$1.00***

Cache-Corset en linon fin, devant magnifiquement garni de motifs de broderie et de dentelle valencienne, de passe-dentelle et de ruban de soie autour du col, et de dentelle valencienne au col et aux bras..... ***.62***

Jupon en coton fin, volant en linon de 22 pouces, 4 groupes de petits plis, rangée de belles insertions de broderie, et abat-poussière..... ***$2.25***

Caleçon en coton fin, très large, grand volant de large broderie et 5 plis espacés..... ***.50***

Chemise en coton fin, bordure étroite de belle broderie au col et aux bras. Très longue ***.25***

The John Murphy Company Limited

UN LAXATIF NATUREL

Le nettoyage interne est aussi nécessaire que le nettoyage externe. Il est beaucoup plus important de tenir les intestins libres et réguliers que d'empêcher les pores de la peau d'être obstrués. Dans les deux cas la négligence invite la maladie. Un laxatif est nécessaire de temps à autre pour débarrasser l'intestin des impuretés qui y sont accumulées. Pour cela, prenez les

BEECHAM'S PILLS

Le meilleur remède offert à ceux qui sont affectés des maux qu'engendre la constipation. Depuis plus de cinquante ans, les Pilules de Beecham sont reconnues comme restaurateurs de l'estomac, régulateurs du foie et des intestins. Ces pilules ne causent jamais si colique ni douleur. Les purgatifs puissants sont dangereux. Evitez-les. Prenez les Pilules de Beecham ; elles soulagent sans faire violence à aucun organe. Leur action est en harmonie avec les lois physiques. Prenez-les régulièrement et le besoin d'en faire usage devient moins fréquent. C'est un laxatif naturel, sûre guérison de la constipation, l'excès de bile, l'indigestion, le mal de tête et la dyspepsie.

Préparées seulement par le propriétaire, Thomas Beecham, St Helens, Lancashire, Angleterre. Vendues partout au Canada et aux E. U. d'Amérique. En boîte de 25c. 7 k

Le TRESOR des NOURRICES et MERES du Dr PICAULT

Chasse l'insomnie chez l'enfant et lui donne un paisible repos.

EN VENTE PARTOUT.

Les Chocolats de Dawson pour les Vers des Enfants

UN CHAMPIGNON DES PLUS BIZARRES

M. Normand Michaud, menuisier-charpentier de Montréal-Sud, vient de faire une curieuse découverte dans la cave de sa maison.

Il s'agit d'un énorme champignon, ayant un peu la forme d'une grosse huître très longue.

Ce champignon a poussé sur la souche d'un arbre qui avait été coupé il y a une quinzaine d'années, lorsque M. Michaud, coupa l'arbre en question pour y bâtir sa maison au même endroit.

C'est en visitant sa cave, creuse de trois pieds seulement, que M. Michaud, a trouvé le champignon bizarre dont nous donnons ci-contre un dessin.

La surface de ce champignon ne représente un peu deux visages humains dont les traits sont assez distincts.

Vue d'un énorme champignon, trouvé sur la souche d'un arbre, dans une cave.

PERTE SENSIBLE

M. L. F. Robert, inspecteur municipal du pain, a eu la douleur de perdre, hier, son fils Michel, âgé de 6 mois. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, à Boucherville.

— LA NAZALENE CHRETIEN-ZAUGG, la première application désobstrue les fosses nasales et facilite les sécrétions de l'arrière-gorge. De cet effet, vos maux de tête, votre oppression, votre inaptitude au travail disparaîtront. r.

Le Parlement Fédéral

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 20 — La journée d'hier a été sans contredit la plus mouvementée de toute la session et probablement depuis les mémorables débats sur la question des écoles. La température était maussade et plusieurs députés sont arrivés à la chambre, hier après-midi, avec une pointe de mauvaise humeur. Toutefois rien ne faisait prévoir une tempête dans l'enceinte parlementaire, et ce fut une surprise générale lorsque au cours du débat, en comité général de la Chambre, sur le bill du travail de M. Lemieux, M. Fowler, député tory de Kings, N. B., s'étant senti piqué par quelques remarques de M. Duncan Ross, de la Colombie Britannique, fit des déclarations sensationnelles qui font aujourd'hui le sujet de nombreux commentaires et dont les échos fourniront de la copie aux journaux politiques pour le reste de la semaine.

Avant de faire l'analyse de cette échauffourée, il est à propos, je crois, de rappeler au lecteur la position de M. Fowler. Ce dernier a été dénoncé, au cours de l'enquête faite par la commission royale sur l'administration des compagnies d'assurances sur la vie, comme le principal auteur de certaines transactions qualifiées de véreuses avec les deniers de l'ordre des Forestiers Indépendants. Avec le nom de M. Fowler figuraient aussi ceux des députés Geo. E. Foster, L. E. Lefurgey et Bennett dans les spéculations concernant l'achat et la vente de terrains dans l'ouest canadien. A l'époque de la découverte de ces transactions, les journaux, voire même quelques-uns des oppositionnistes, dénoncèrent l'action de ces représentants du peuple et ils demandèrent une enquête au grand jour, devant le parlement canadien. Tout était rentré dans le calme, et depuis l'ouverture de la session, soit le 22 novembre dernier, MM. Fowler, Foster, Lefurgey et autres députés attaqués dans cette affaire semblaient vivre dans une quiétude parfaite. Des deux côtés de la Chambre, on croyait que les "leaders" des deux partis s'étaient entendus pour éviter de soulever toutes questions de nature à retarder les travaux de la session que l'on voudrait clore le plus tôt possible, vers la mi-avril, afin de permettre aux ministres d'assister à la conférence intercoloniale de Londres.

Or, hier, dès l'ouverture de la séance, comme c'était jour du gouvernement, le ministre du travail ramena son bill concernant les grèves et les "lock out", en comité général de la Chambre. Le principe du bill avait déjà été discuté pendant toute une journée, la semaine dernière, et comme le principe en avait été accepté, ce fut une surprise générale lorsque plusieurs députés de la gauche se levèrent tour à tour combattre cette mesure et la faire rejeter par le parlement.

C'est M. MacLean (Billy), de Toronto, qui donna le signal du combat en déclarant que la fraternité des ingénieurs mécaniciens de locomotives, de Toronto, est contre ce projet de loi, et que celui-ci devrait, dans leur opinion, être référé à un comité spécial pour enquêter sur certains articles du bill. Entre autres choses, les protégés de M. MacLean opposent à l'article qui empêche les ouvriers de se mettre en grève et les patrons de déclarer le "lock-out", avant d'avoir soumis leur différent au tribunal d'arbitrage établi par le bill qui est aujourd'hui devant le parlement. Il paraît que les ingénieurs-mécaniciens des locomotives, du moins ceux de Toronto, veulent conserver le droit de se mettre en grève quand bon leur semblera.

MM. Lennox, Lancaster, Boyce, Gunn, Bristol, McCarthy (Calgary) : Sproule, Armstrong, Monk et autres députés de la gauche plaidèrent la cause des employés de chemins de fer avec une vigueur extraordinaire.

M. Monk proposa que le comité se levât, ce qui signifiait le rejet du bill, un enterrement sommaire. Au cours du débat, le Ministre du Travail ayant dit que Monsieur Harvey Hall, l'agent des employés de chemins de fer, avait accepté le bill lorsque celui-ci lui fut soumis, avant d'être présenté à la Chambre, les oppositionnistes s'écrièrent avec véhémence que cela était faux, que M. Hall est contre le bill, etc.

M. Archie Campbell, qui présidait le comité général de la Chambre, eut beaucoup de difficultés à tenir les oppositionnistes dans l'ordre.

Monsieur Lemieux réitéra ses déclarations et il dit que si M. Hall est aujourd'hui contre le bill, cela ne prouve qu'une chose, savoir : qu'il a changé d'idée, et ce pour le bénéfice de ceux qui ont entrepris de faire de l'obstruction au projet de loi.

M. Armand Lavergne, député libéral indépendant de Montmagny, qui avait déjà donné son appui au bill de M. Lemieux, intervint dans le débat pour exprimer sa surprise de voir la gauche faire une obstruction déraisonnable au bill dont ils ont déjà accepté le principe.

MM. Verville et Ralph Smith, les deux représentants des ouvriers au Parlement, se prononcèrent en faveur du bill. Se basant sur le principe des unions ouvrières, ils ne voient pas en quoi les employés de chemins de fer seront affectés par l'article qui défend les grèves avant qu'il y ait une enquête, car il est reconnu que dans toutes les unions ouvrières, il est établi par voie de règlements que la grève ne peut être déclarée avant que tous les moyens de conciliation soient épuisés, et le tribunal d'arbitrage institué dans le présent bill par le département du travail, est sûrement le meilleur moyen d'arriver à concilier les parties intéressées.

Monsieur Fowler, qui soit dit en passant, est un des plus bouillants députés tories, crut devoir répliquer à M. Smith, en l'accusant d'avoir trahi la cause des ouvriers après son élection, pour se ranger du côté ministériel et jouir du picotin, du patronage.

M. Fowler insinua même que M. Smith est en quête d'une situation, celle de gouverneur du Yukon par exemple.

M. Smith releva les remarques de M. Fowler en lui disant qu'il se félicitait de supporter un gouvernement honnête qui fait des efforts pour résoudre les grands problèmes économiques, sociaux, et que si toutefois il avait pu avoir l'ambition de devenir gouverneur du Yukon, cette ambition aurait été très légitime. On ne peut en dire autant des ambitions de M. Fowler, ajouta M. Smith, car il a donné le spectacle du caractère de ses ambitions en faisant des transactions véreuses avec les fonds de l'Ordre des Forestiers.

Ces paroles de M. Smith eurent l'effet d'un tison rouge lancé à la face de M. Fowler, qui se leva et s'écria avec rage que si M. Smith ou tout autre veut lever le voile sur sa vie privée, il est prêt à se défendre avec les mêmes armes en dénonçant certains ministres et anciens ministres qui ont eu plus d'attention pour le vin, le whiskey, le "boodlage", etc., que pours leurs devoirs d'hommes publics. M. Fowler semblait avoir perdu le contrôle de sa langue, et cinq minutes durant, il cracha les injures les plus grossières, à des hommes d'Etat qui sont descendus dans la tombe ou disparus de la scène politique. Il frappait en aveugle sur des ombres, sans préciser ses accusations contre personne en particulier.

A M. Smith il décocha des qualificatifs tels que cerveau d'égouts, roquet, etc.

C'est en vain que M. Campbell essaya de ramener le député à l'ordre.

Le chef de l'opposition n'était pas à son siège; ce qui explique sans doute le fait que M. Fowler ait oublié de se contrôler.

Cet incident causa une vive émotion dans les cercles de la députation. Bientôt toutes les banquettes des deux côtés de la chambre se remplirent, mais l'incident était clos.

On croyait que le débat sur le bill du travail se terminerait par un vote, mais le débat fut ajourné sur une motion du premier ministre, qui dénonça en quelques mots, la tactique des tories.

L'hon. M. Lemieux soutint le feu de l'opposition avec beaucoup de sang-froid. A la clôture du débat, il fut chaudement félicité par ses collègues et amis politiques.

× × ×

M. Emmanuel Devlin, député de Wright, a accepté l'invitation d'adresser la parole, dans quelques jours, aux membres de l'association libérale de Peterboro, Ont.

× × ×

Je crois devoir corriger une erreur qui s'est glissée dans notre introduction précédant le discours prononcé l'autre jour par M. Beauparlant, député de Saint-Hyacinthe, sur la loi du travail. Ainsi, ce discours a été prononcé à la Chambre des Communes et non à la Chambre de Commerce.

BLAISE.

DISTINGUE VISITEUR

Sir Richard Hart, directeur des douanes en Chine, viendrait, sous peu, nous visiter.

Il est possible que Montréal ait, sous peu, la visite de Sir Robert Hart, directeur général des douanes impériales en Chine. L'illustre personnage doit quitter la Chine, à la fin du mois courant, pour un voyage de deux ans. Il est entendu qu'il retournera en Angleterre par la voie du Pacifique, en passant par Montréal et New-York. Il est possible que Sir Richard Hart ne retournera plus en Chine, vu qu'un commissaire des douanes a été nommé à sa place.

Sir Richard a été au service du gouvernement de Chine depuis 1859. Il a été nommé directeur général des douanes en 1861. Il est aussi l'auteur du tarif de ce même département. Les plus grands honneurs du gouvernement de Chine lui ont été décernés.

VOITURE CONTRE TRAMWAY

Une voiture de la Montreal Light, Heat and Power Co. est venue en collision avec le tramway No 626, de la ligne Sainte-Catherine, hier après-midi, entre les rues Montcalm et Beaudry.

Personne n'a été blessé.

ACCUSE DE FRAUDE

Un huissier a arrêté, hier midi, à la gare Bonaventure C. Rich, marchand de Chatham, N. B., au moment où ce dernier montait dans le convoi qui devait le ramener chez lui. Rich est accusé d'avoir fraudé ses créanciers pour un montant de dix mille piastres.

IL RETOURNE EN PRISON

M. le juge Piché a condamné, hier, à six mois de prison, Adrien Quevillon, âgé de dix-huit ans, trouvé coupable de vol d'une fourrure à eau chaude, la propriété de MM. Viau et Frères. Quevillon en dépit de son jeune âge en est à sa troisième offense.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

est aujourd'hui reconnu le meilleur pour sommeil, dentition, contre colique et diarrhée. Demandez-le toujours. 2

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la botte. r.

Des Ulcères dans la Chair signifient mauvais Sang

Par suite de débilité, de maladie et d'alimentation impropre, il arrive souvent que le sang devient faible et incapable de se débarrasser du poison.

De la matière morbide, impure s'accumule et forme des plaies qui suppurent et ne guérissent pas.

Les lavements, les onguents et les liniments ne servent à rien parce qu'ils n'agissent aucunement sur le sang empoisonné.

Mais les Pilules du Dr Hamilton nettoient et enrichissent le sang malade, en éliminent les impuretés et le remplissent de matière nutritive et réconfortante.

Les ulcères, les clous et les plaies se guérissent.

Toute faiblesse due à la pauvreté du sang peut également être guérie par ces fameuses pilules, et, pous son action, l'anémie, l'érysipèle et le rhumatisme disparaissent comme de la paille sous l'action du feu.

La peau devient douce, le teint s'éclaircit, partout on voit des signes évidents de santé, vigueur et force.

Remède bon pour le sang et l'ennemi des maladies du sang, formule d'un célèbre médecin — les Pilules du Dr Hamilton sont la perfection même.

On en fait usage dans nombre de pays et des milliers de gens savent par expérience qu'elles guérissent alors que toute autre chose a échoué.

Quelle que soit votre maladie, si elle a son origine dans le sang, elle peut être guérie par les Pilules du Dr Hamilton. Vendues partout 25c la botte ou cinq pour $1.00. Ne manquez pas de refuser tout succédané. 15 w

RACSO Chez tous les Epiciers. 20,23

ENFIN UNE PETITE FILLE

GRACE AUX PILULES ROUGES, Mme NADEAU SE GUERIT DU BEAU MAL ET DEVIENT MERE.

FINIS LES GONFLEMENTS DE SANG DANS LA TETE — FINIES LES DOULEURS DE REINS — FINIS LES ELANCEMENTS DANS LES YEUX COMME DES ETINCELLES DE FEU — FINIES LES PESANTEURS DANS LE BAS-VENTRE.

Ce qui indique bien la valeur de l'efficacité des Pilules Rouges, c'est la fidélité que lui gardent celles qui s'en sont une fois servies.

Si une femme prend une fois des Pilules Rouges, elle en prendra toute sa vie ; quand elle ressentira quelques malaises, soyez sûre qu'elle ne cherchera pas d'autres remèdes.

Nous publions plus loin une lettre très intéressante d'une dame Nadeau, qui habite maintenant une petite localité isolée du Territoire de Washington, E.U., un petit coin où il n'y a ni bureau de poste, ni chemin de fer.

Mme Nadeau venait de l'Ascension, province de Québec, et avait l'habitude de nos Pilules Rouges. Aussitôt arrivée à destination, aux Etats-Unis, son premier soin fut de chercher son remède préféré et elle n'en trouva pas. Aussitôt elle écrit à la Cie Chimique Franco-Américaine pour en demander deux boîtes par retour du courrier. Mais ce n'est pas peu de chose que de parler de retour du courrier dans les forêts du Territoire de Washington. Toute cette correspondance que nous avons feuilletée présente le plus vif attrait. Il faut voir l'anxiété avec laquelle ces Pilules sont attendues, les péripéties de ces lettres et de ces courriers retardés par les tempêtes et par les inondations. Il y a là dedans de vraies pages de roman !

Mais cette femme qui connaît les vertus des Pilules Rouges, qui sait que, seules, elles peuvent la sauver, ne se laisse décourager par rien, par aucun contretemps ; et elle tient bon. On a beau lui conseiller d'autres remèdes, lui offrir des prescriptions américaines aux promesses les plus alléchantes, elle ne veut rien entendre. C'est des Pilules Rouges qu'elle veut avoir et elle en aura.

Sa constance et sa fidélité ont été récompensées, elle a reçu ses Pilules Rouges et elle a été sauvée.

Et son cas n'était pas banal, allez. Ce n'était pas un malaise passager, un petit mal de ventre ou de reins. Ces vaillantes femmes de mineurs, habituées à partager avec leurs époux, la dure vie des camps miniers ne se laissent pas abattre par de simples indispositions. Jugez-en.

Madame Nadeau, partie avec son mari au fond des bois, pour dompter la fortune revêche, pour y trouver l'espace et conquérir le terrain propice à l'établissement d'une famille, était au désespoir de voir que, dix fois déjà, elle n'avait pas pu amener d'enfant à terme. Comprenez-vous la signification de ce chiffre ; dix maladies avant terme ? S'expatrier pour élever une famille et, dix fois de suite, se voir privée de la bénédiction d'un enfant à élever et à chérir.

Elle sentait germer en elle un nouveau petit être et elle redoutait pour celui-là le sort de ceux qui l'avaient précédé. Et ses craintes pouvaient bien ne pas être vaines : d'abord l'état de son organisme détraqué par tant d'efforts antérieurs infructueux et ensuite ce fait, que là, dans la forêt, il n'y avait ni docteur, ni sage femme, ni garde-malade et qu'elle se trouvait isolée, sans soins éclairés, à la grâce de Dieu et de la nature.

C'est assez dire si elle redoutait de ne voir jamais arriver le terme désiré et si elle craignait les suites d'une mise au monde dans de telles conditions !

Aussi fait-elle aussitôt appel aux Pilules Rouges, elle les demande à cor et à cri. Ses lettres sont vraiment navrantes, les accents en sont empoignants. On ne peut les lire sans avoir des larmes aux yeux et pourtant elles réconfortent par toute la sublime confiance qu'elles reflètent.

Mais aussi quelle joie, quelle effusion lorsque quelques mois plus tard Madame Nadeau écrit que les Pilules Rouges sont arrivées à temps, qu'elle les a prises, qu'elles l'ont fortifiée et qu'elle a mis au monde une belle petite fille, bien éveillée qui fait le bonheur du foyer conjugal.

Il semble que l'on voit d'ici ce bel enfant que l'on pourrait presque appeler l'enfant des Pilules Rouges, dans son petit berceau, souriant aux étoiles qui filtrent à travers les grands pins des forêts du nord !

De telles lettres sont bien belles, bien réconfortantes et chaque jour la Cie Chimique Franco-Américaine en reçoit, sinon d'aussi touchantes, au moins d'aussi vraies et d'aussi sincères.

Nous ne saurions trop en conseiller la lecture aux mères de familles. Il n'y a rien de tel que l'exemple. La correspondance de Madame Nadeau contient deux enseignements : d'abord qu'il ne faut jamais désespérer et puis qu'il faut avoir confiance aux Pilules Rouges.

Voici la lettre finale de la correspondance dont nous venons de parler :

Forston, 20 Décembre 1906.

Messieurs,

Je trouve enfin le temps de vous écrire pour vous remercier de vos bons soins et de vos attentions. C'est étrange, moi qui autrefois ne pouvais rien faire et passais mon temps à me plaindre, aujourd'hui que vous m'avez guérie, j'ai tant de choses à faire que je ne trouve plus le temps d'écrire. Nous avons pris maintenant des pensionnaires, c'est moi qui fais le manger et tout. Voyez comme je suis vaillante à cette heure. Et puis, il faut soigner ce petit bébé chéri dont l'attente nous a causé tant d'angoisses et que nous devons à ces bonnes Pilules Rouges. Il fait la joie de la maison. C'est notre consolation dans ce lointain pays. Tout malaise a disparu chez moi ; cette heureuse maladie que je dois à vos Pilules m'a complètement remise sur pied ; je suis gaie, travailleuse et l'exil ne pèse plus sur moi. Quel contraste avec les douleurs et les tristesses d'autrefois ! Quand j'y pense, il me passe un frisson dans le corps ; mais tous ces mauvais temps sont bien finis. Finies ces pesanteurs dans le bas ventre ; finies les douleurs de reins, finis les gonflements de sang dans la tête ; finis ces élancements qui me passaient devant les yeux comme des étincelles de feu !

Tout cela est fini, disparu, grâce aux Pilules Rouges et jamais je ne saurais vous remercier assez, jamais je ne saurais dire tout le bien que je pense des Pilules Rouges. Elles m'ont sauvée et elles m'ont donné mon enfant. Voilà tout ce que je peux dire, en vous remerciant.—Dame Geo Nadeau, Fortson, Terr, de Washington.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi tous les traitements nécessaires à votre guérison.

DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîtes de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boîte ne sont pas les nôtres ; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Fac-similé d'une boîte de Pilules Rouges.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte, ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 Saint-Denis, Montréal.

FEU JAMES BRADLEY

Saint-Maurice, 20 — Le vieux citoyen qui vient de s'éteindre à Saint-Maurice, M. James Bradley, J.P., n'était pas une personnalité ordinaire. N'ayant jamais eu d'autre professeur que lui-même, avec son amour dévorant de l'étude, sa mémoire extraordinaire, son jugement sûr, il était devenu l'un des hommes les plus érudits de la province de Québec. On pouvait dire que ses connaissances étaient quasi universelles et très approfondies sur un grand nombre de questions. D'un esprit primesautier, gouailleur comme ceux de sa race, il avait la répartie vive et la riposte toujours prête. Il fit une mort très édifiante, muni de tous les secours que la religion catholique puisse donner.

Il était né à Glasgow, Ecosse, le 14 juin 1825, d'un père irlandais et d'une mère écossaise. Il émigra avec ses parents à l'âge de 20 ans et se fixa à Montréal où il fut quelque temps au bureau de feu Bernard Devlin, C.R., puis, traducteur à la Chambre d'Assemblée ; il suivit ensuite, à Saint-Maurice, comté de Champlain, son père qui voulait absolument alors essayer l'agriculture. Il fut pendant quatorez ans surintendant des forges Radnor. Marié en première noces à Ann Byrnes, il en eut un enfant, John, qui demeure en Floride. Marié en seconde noces, à Philomène Turcotte, encore vivante, fille de feu Narcisse Turcotte, greffier de la Paix à Trois-Rivières, il eut plusieurs enfants ; ceux qui lui survivent sont : Wallace, qui demeure en Californie ; James, Philippe, Frédéric et Angéline (Mme G. Goyette), demeurant à Saint-Maurice ; Alphonsine-Isabelle (Mme J. E. Genest), de Sherbrooke.

Nos sympathies à la famille en deuil.

LES FUNERAILLES DE GUSTAVE BOURGEOIS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Joliette, 20 — Vendredi dernier a eu lieu à la cathédrale de Joliette le service funèbre de Gustave Bourgeois, noyé accidentellement dans le cours du mois de mai dernier. "La Presse" a rapporté, à cette époque, les tristes circonstances de cet accident dont ce jeune homme a été victime. Il était employé au chemin de fer du transcontinental depuis plusieurs mois, lorsqu'il lui est arrivé ce malheureux accident qui lui a coûté la vie. Le cadavre avait été inhumé temporairement dans le cimetière du fort Abbitibi.

Les restes mortels sont arrivés mercredi dernier et le service funèbre a été chanté vendredi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Il était le fils de M. Camille Bourgeois, officier d'accise de Joliette.

ACCIDENT DE TRAVAIL

La voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée, hier matin, à 7 h. 30, aux hangars du Pacifique, sur les quais, vis-à-vis la rue Saint-Sulpice, pour y recueillir un nommé Alfred Sauvé qui venait de se faire blesser assez grièvement à la hanche gauche. Sauvé, qui demeure au No 337 de la rue Richmond, a été pansé à l'hôpital.

FEU ARTHUR LAMBERT

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Saint-Maxime de Scott, 20 — A St Maxime de Scott, est décédé Arthur Lambert, âgé de 31 ans, 10 mois. Il était le fils de Nazaire Lambert, de Saint-Joseph de Beauce et était à l'emploi de M. Godfroid Grégoire de puis onze ans. Il avait fait un brillant cours classique au collège de Ste Anne de la Pocatière.

Ses funérailles ont été imposantes Le service fut chanté par M. l'abbé J. W. Larue, vicaire à l'évêché de Sherbrooke, oncle du défunt. Messieurs Clavet, vicaire de Sainte-Marie, et Proulx, vicaire de l'Ancienne Lorette, ont dit des messes basses aux chapelles latérales.

Les porteurs étaient MM. A. Dallaire, A. Savoie, Ed. Savoie, G. Grégoire, les beaux-frères du défunt. Portait la croix : Alf. Bilodeau, son beau-frère.

Les membres de l'ordre des Forestiers Catholiques assistaient avec insigne.

Madame A. Lambert remercie les parents et les nombreux amis de tous leurs témoignages de sympathies en cette circonstance.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

Vous ne pouvez avoir plus de deux mains, par conséquent vous devez en prendre soin.

En travaillant portez de bons gants de travail.

GANTS de allan

Pour Travailleurs.

On peut s'en procurer, en duck de 10 onces, à partir de 15c la paire jusqu'à $1.50, en peau de cheval, en peau de cochon, en peau de boeuf, en peau de daim, et dans tous les meilleurs cuirs tannés et durables. On peut se rendre compte de la bonne qualité de ces gants en les voyant. Ils sont assez RESISTANTS pour le fermier, assez FLEXIBLES pour le mécanicien et autre employé de chemin de fer, ils conviennent très bien à l'ouvrier et ils sont assez BON MARCHE pour l'homme qui regarde au prix.

Les gants en cuir tanné à l'amiante résiste au feu, à la vapeur et à l'eau. Ils sont imperméables. Nous avons la plus grande variété des meilleures marques, choisies parmi des milliers d'échantillons, et nous vendons plus de gants de travail que n'importe quel autre magasin à Montréal, parce que nos marchandises sont de celles que les gens préfèrent et nos prix raisonnables.

Venez nous voir quand vous aurez besoin de gants. En même temps vous pourrez vous acheter un bon habillement, un pardessus, quelques chemises de toilette, des cravates, des sous-vêtements, des bretelles, des chemises de travail, des salopettes et des vareuses — bref, tous les articles pour hommes, sans oublier les chapeaux les plus nouveaux et les plus élégants.

allan

ANGLE DES RUES CRAIG ET BLEURY

—ET—

401 RUE STE CATHERINE OUEST.

Nos magasins seront fermés à 7 p.m., durant février et mars, excepté le samedi où nous fermons à 11 p.m.

BRONCHITE

Guérison Radicale Assurée

. . . . par le Fameux . . . .

SIROP KINOT

Calmant, Reconstituant, Inoffensif :

Ne contient ni Opium, ni Chloral, ni Chloroforme . . . . .

Le plus sûr et le plus efficace des Sirops contre Toux, Rhumes, et toutes les Affections de la Gorge et des Poumons.

En Vente chez tous les Pharmaciens et Epiciers de 1ère Classe.

AU CONSEIL DE LEVIS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Lévis, 20.—M. le notaire Lionel Lemieux, fils de M. le notaire V. Evariste Lemieux, a été nommé greffier de la ville de Lévis.

Le compte approuvé des extras des travaux de l'aqueduc à Lévis, avec intérêts jusqu'à la fin de janvier, qui a été déposé sur la table du conseil de ville, s'élève à la somme de $23,957.16.

Le maire de Lévis a été autorisé à signer un ou des billets en faveur de la banque de Montréal, à Lévis, pour une somme de $25,000, au taux de 5 pour cent, payables dans le courant d'un an de leurs dates.

Cette somme sera appliquée au paiement des items suivants : $24,654 pour travaux et déboursés extraordinaires en rapport avec la construction du service d'aqueduc et d'égout, en voie de construction à Lévis, et $10,346 pour l'intérêt échu sur les débentures émises pour le paiement des travaux du service d'aqueduc et d'égouts, savoir : $5,000 échus le 1er septembre 1906, et $5,346 pour l'intérêt à échoir le 1er mars 1907.

AU PROFIT DES PAUVRES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Joliette, 20 — Le 22 de ce mois, les orphelines de l'hospice Saint-Eusèbe donneront une séance dans la salle du marché, au profit des pauvres de cette institution. Comme par les années passées, il est certain qu'il y aura foule.

DETOURNA LE MAL

Une demi-heure après que M. Lavers eut pris la première dose du remède du Dr Agnew pour le coeur, il était en voie de guérison.

"J'étais sous les soins des meilleurs médecins de Londres, Angleterre, pour ce qu'ils avaient diagnostiqué comme étant une maladie de coeur incurable. Je souffrais atrocement des maux causés par le coeur, syncopes, palpitations et épuisement. Comme un noyé se cramponne à une paille, j'essayai le remède du Dr Agnew pour le coeur. La première bouteille m'a grandement soulagé et quand j'en eus pris deux bouteilles, tous les symptômes de ma maladie de coeur avaient disparu."

A. Lavers, Collingwood, Ont. 23

L'Onguent du Dr Agnew guérit l'eczéma. 35 cents.

LES MENAGERES APPRECIENT

La Poudre à Pate

Cook's Friend

Parce qu'elle donne Toujours Satisfaction.

EN VENTE PARTOUT.

Rhumatisme

Guérison radicale garantie par le REMEDE D'ALBERT'S 30 ans de succès, $1 la bouteille. Circulaires sur demande. A. E. HUGHES & CO. P.O.B. 539, Montréal, Canada. 55-1Mon

RACSO Fait votre lavage tandis que vous vaquez à vos autres occupations. 20,23

LE ROI DES PARESSEUX

Londres, 20. — Le bureau des gardiens de Lugan, Irlande, assure que le villageois Thompson est l'être le plus paresseux qui ait vu le jour sur notre planète. Thompson s'est couché en 1877 et n'a quitté son lit qu'au commencement de février cette année. Encore, a-t-il fallu le quereller pour lui faire abandonner ses oreillers. La maladie de sa mère l'a obligé à se rendre à l'hôpital des pauvres. A son retour, on le força à marcher et il faillit en mourir tant sa paresse chronique le tient. Le paresseux est entretenu par ses frères qui peinent et qui geignent en Australie.

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard St Laurent, Montréal, Tél. Bell. Main 2118. n

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la botte. r.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

JEAN-MARIE — A Hochelaga, le 18 février, au No 153 rue Davidson, l'épouse de M. Léonidas Jean-Marie, une fille, baptisée Marie-Géraldine-Yvette.

Parrain et marraine, M. et Mme J. Ferdinand Poirier, oncle et tante de l'enfant.

LAROUCHE — A la ville Saint-Louis, le 10 février 1907, au No 641 rue Alma, l'épouse de M. Joseph Larouche, un fils, baptisé Joseph-Pierre-Edouard.

Parrain et marraine, M. et Mme Couturier, cousins de l'enfant.

NAULT — A Sherbrooke le 14 février 1907, au No 60A rue Brooks, l'épouse de M. J. M. Nault, une fille, baptisée Marie-Lucienne-Alline.

Parrain et marraine, M. E. Nault et Mme A. Brassard, grands-parents de l'enfant.

TRUDEAU — A Montréal, le 13 février 1907, au No 421 Boulevard Saint-Joseph, l'épouse de M. Trudeau, tailleur de la maison M. L. Morris, un fils, baptisé Jean-Paul.

Parrain et marraine, M. et Mme N. Chalifoux, épicier, grands-parents de l'enfant.

THERIEN — A Sorel, le 15 février 1907, l'épouse de M. J. A. Thérien, un fils, baptisé Jean-François-Rolland.

Parrain et marraine, M. le docteur J. R. F. Latraverse, et Mme Latraverse.

DECES

AUBE — En cette ville, le 19 du courant, à l'âge de 59 ans et 7 mois, Eulalie Portugais, épouse de Napoléon Aubé.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 21 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 463 rue Beaudry, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDIN — En cette ville, le 19 du courant, à l'âge de 54 ans et 4 mois, Elisabeth Valade, épouse d'Octave Beaudin, imprimeur.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 377 rue Drolet, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 92—2

BOUCHER — En cette ville, le 19 du courant, à l'âge de 1 an, 11 mois, Emile-Adrien, enfant bien-aimé de Clovis Boucher, fils.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 21 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 301 rue Carrières, à 8 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST — En cette ville, le 18 du courant, à l'âge de 81 ans, 5 mois et 11 jours, Mme Ursule Girouard, épouse de feu Antoine Daoust.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 21 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, A. S. Daoust, 344 avenue de l'Hotel de Ville, à 7½ heures précises, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 91—2

DE REPENTIGNY — A Montréal Ouest, le 20 février, à l'âge de 7 ans, 7 mois, 3 jours, Joseph-Lorenzo de Repentigny, enfant bien-aimé de Placide de Repentigny.

Les funérailles auront lieu le 21 février, 1907.

Funérailles privées.

GAUTHIER — En cette ville, le 19 du courant, à l'âge de 30 ans et 10 mois, est décédé, Arthur C. Gauthier, officier de douane.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 21 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 911 rue Berri, Montréal, à 7.30 heures a.m., pour se rendre à l'église de Saint-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROTZ — En cette ville, le 19 du courant, à l'âge de 86 ans, 6 mois et 21 jours, François-Xavier-Eugène-Edouard Grotz, né à Paris, France, arrivé au Canada en 1841.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de la maison mortuaire, No 134 rue Sainte-Elisabeth, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 92—2

HETU — A Calgary, Alberta, le 14 du courant, à l'âge de 44 ans, 6 mois, Arthur Hétu, autrefois marchand à Montréal.

Les funérailles ont eu lieu à Calgary, ce matin.

LACOMBE — En cette ville, le 20 du courant, à l'âge de 20 ans et 2 mois, Jean-Baptiste, enfant bien-aimé de Ferdinand Lacombe.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 542 rue Plessis, à 7½ heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICES

CHARPENTIER — Jeudi, le 21 du courant, à 7½ heures, à l'église Sainte-Brigide, sera chanté un service de l'Union de Prières et du trentième jour, pour le repos de l'âme d'Emélie Aubin, épouse de T. Charpentier.

Les parents, les amis et les membres de l'Union de Prières sont priés d'y assister. 91—2

SERVICE ANNIVERSAIRE

LAVALLEE—Jeudi, le 21 du courant, à 9 hrs, à l'église de Notre-Dame de Grâces, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Benjamin Lavallée, en son vivant cultivateur.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 91—2

MESSE DE REQUIEM

MORRIER — Une messe de requiem sera chantée à l'église Saint-Jean-Baptiste, vendredi, le 22, à 6 heures, pour le repos de l'âme de Moise Morrier.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Quelle erreur vous faites en employant du sel commun pour la cuisine ! Fin et piquant le SEL WINDSOR ajoute une telle saveur à la nourriture ! [188]

Un bon piano est une source de satisfaction

Si vous insistez pour avoir le meilleur piano, même s'il vous coûte un peu plus cher, et si vous achetez un **Gerhard Heintzman** il sera une source de plaisir et de satisfaction toute votre vie. Cette satisfaction réelle et durable qui découle de l'achat du **meilleur** piano est une chose qui ne se compte pas en dollars et en cents.

J. W. Shaw and Co., 370 Ste Catherine Ouest, sont les seuls agents pour Gerhard Heintzman à Montréal et les environs, et ils ont toujours en mains un choix considérable de ces célèbres instruments. Ils sont aussi les fabricants du piano Shaw, le meilleur piano à prix moyen sur le marché; sa tonalité, ses qualités et sa durabilité ne sont pas égalées. Vous pouvez économiser de l'argent en achetant un piano Shaw car il est vendu directement du fabricant à l'acheteur. Ne manquez pas de voir et d'entendre le Gerhard Heintzman et les

SHAW PIANOS

370 rue Sainte-Catherine Ouest. r

L'ECHAUFFOUREE DE BUCKINGHAM

Prise de becs entre les avocats des deux parties.

LES TEMOIGNAGES

John Gagnon a vu le détective Ingram faire feu dans la direction des grévistes.

TRANSQUESTIONS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Palais de Justice, Hull, Qué., 20 —La seconde journée du procès sommaire d'Alexander MacLaren, Cumming et Kiernan, n'aurait pas été plus importante que la première sans la prise de bec entre les avocats des deux parties, juste à la fin de la séance d'hier après-midi. Mtre Wilson, procureur de la Couronne, et Mtre Perron, avocat des policiers Kiernan et Cummings ont figuré dans cet incident.

Le premier témoin fut M. John Gagnon, de Buckingham. Il dit qu'il a vu défiler, devant sa demeure, la procession des grévistes se dirigeant vers le "Landing" de la compagnie MacLaren. Prévoyant qu'il y aurait du trouble, le témoin suivit de loin et assista à la bataille. Il a vu le détective Ingram faire feu dans la direction des grévistes. Mais il ne peut dire si celui-ci a tiré le premier coup de feu.

Camille Gauthier, président de l'Union des travailleurs de Buckingham, dit qu'il a vu l'échauffourée, mais il ne sait pas qui a tiré le premier.

M. Gorman affirme que la police a commencé le feu. A ce point M. Wilson demanda au témoin quel effet avait eu le premier coup de feu sur les grévistes. La défense s'oppose à cette question, la déclarant illégale parce que le témoin a déclaré qu'après ce premier coup de feu, il s'est trouvé excité et a perdu la notion des choses. Le magistrat ayant permis la question, le témoin dit qu'à ce premier coup de feu, tous les grévistes se sont portés en avant. M. Gorman dit que l'endroit appelé le "Landing" a toujours été reconnu

COMME ENDROIT PUBLIC

où tout le monde pouvait avoir accès sans crainte d'être molesté. Le témoin fait ensuite la description du lieu de la bagarre.

En transquestion, Mtre MacDougall voulait savoir du témoin quel était le but des grévistes en se rendant au "Landing"; mais la Couronne s'opposa en déclarant que cette question ne dépendait pas de l'examen en chef, et la cour maintint l'objection. A une autre question de M. MacDougall, M. Gorman répondit qu'il ne savait pas, avant ce jour du 8 octobre, qu'il devait y avoir bagarre entre les grévistes et les agents de la compagnie MacLaren. Le témoin termine sa déposition en disant qu'il a vu l'accusé MacLaren avec les policiers, mais il ne peut dire s'il a tiré du révolver.

M. Edouard Duquette dit qu'il était au moulin Gillies, près de l'endroit où la bagarre s'est produite

Il a vu les parties aux prises. Le premier coup a été tiré par la police. Il a, lui aussi, vu Alexander MacLaren au milieu des détectives. Il était présent à l'entretien entre Thomas Bélanger et les policiers. Il se trouvait à une quarantaine de pieds des intéressés. Quand le premier coup de feu a été tiré, les policiers, au nombre d'une douzaine, étaient au bas d'une côte et les grévistes dans la côte. En transquestion, Duquette dit qu'il ne sait pas le nom des policiers qui étaient sur les lieux. Il a vu deux grévistes armés, chacun, d'un fusil. Un troisième avait un bâton.

A ce point, Mtre Perron s'oppose à ce que Mtre Yvon Lamontagne, qui se trouve assis à l'arrière de l'avocat de la Couronne, lui suggère des questions. Mtre Wilson rétorque en disant qu'il avait parfaitement droit de recueillir ses informations où il lui plaisait, attendu que, de son côté, Mtre Perron se faisait fournir des informations par le chef de l'agence de détective Thiel et par un juge qui était de son côté. A cette remarque le magistrat Saint-Julien, président du tribunal, demanda s'il s'agissait de lui. L'avocat de la Couronne ajouta qu'il parlait du juge de paix Beaudry, qui a présidé l'enquête préliminaire, et qui, présentement, aide les avocats de la défense dans leur cause.

SEANCE D'AUJOURD'HUI

SEANCE D'AUJOURD'HUI

Aucun nouveau détail n'a été dévoilé à la séance de ce matin.

Arthur Giroux, un officier du club ouvrier de Buckingham, questionné par M. J. L. Perron, a dit qu'il avait entendu Bélanger dire aux grévistes de ne pas employer la violence. Le témoin n'a vu aucun des grévistes armé, soit de revolvers, de fusils, ou ayant des pierres.

M. le maire C. A. Dugal, de Masson, dit qu'ayant entendu des bruits de bagarre entre les grévistes et la police, il se rendit jusqu'à Buckingham. Il fut témoin de l'engagement. M. Dugal est certain que le premier coup de feu a été

TIRE PAR LA POLICE

M. Noé Brisbois dit qu'il a vu Cummings, Kiernan et Alex. MacLaren, se tenant en peloton. C'est un de ces trois hommes, dit le témoin, qui a tiré le premier coup de feu, mais il ne peut dire lequel des trois. Transquestionné par Mtre Perron, M. Brisebois dit qu'il a vu deux fusils qui avaient été déposés sur le bord du chemin du Roi.

M. Wm Ackert qui, un jour ou deux après la bataille, refusa de dire quoique ce soit, de celle-ci, malgré qu'il en ait été témoin, a déclaré qu'il se trouvait de l'autre côté de la rivière et qu'il a tout vu la bataille ; il ne peut rien préciser car il se trouvait trop éloigné du lieu de la bagarre pour reconnaître aucun des combattants.

M. Frank Modere a été le dernier témoin. Il a déclaré que, dans l'avant-midi du 8 octobre, jour de la bagarre, il causa avec le détective Picard. La défense s'est objectée à ce que ce témoin fut entendu parce que Picard n'est pas un des accusés subissant son procès et que son témoignage ne peut être admis par la cour. Le juge a maintenu l'objection de la défense.

POLITIQUE DE CONCILIATION

Changement de front de la part de M. Briand, ministre des Cultes.

LIBRES-PENSEURS

Et protestants doivent concéder le libre exercice du culte à leurs compatriotes catholiques.

VOTE DE CONFIANCE

Paris, 20 — La journée d'hier sera mémorable dans l'histoire de la crise religieuse. Le Parlement s'est enfin prononcé sur la fameuse question de la location des églises.

En réponse à des attaques contre le gouvernement, M. Briand a affirmé que le cabinet avait résolu d'en venir à une politique de conciliation. Le régime de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ne doit pas servir de prétexte à la persécution religieuse. Républicains et libres-penseurs doivent respecter la conscience des catholiques.

"En déclarant que les églises restent ouvertes, a-t-il ajouté, nous entendons qu'elles restent ouvertes au culte catholique".

La Chambre a approuvé, par 389 contre 89, la politique proposée par M. Briand.

"Il est honteux de voir, chez des Républicains, dit le ministre de l'Instruction Publique, un esprit d'intolérance aussi révoltant. La liberté de culte doit être protégée chez tous les citoyens, catholiques, protestants ou autres.

M. Briand fut vigoureusement applaudi. M. Combes et ses protagonistes furent hués. Ils faisaient piètre figure, seuls, abandonnés dans ce tumulte des ovations faites au ministre de l'Instruction Publique et des Cultes. M. Clémenceau semble, au dernier moment, s'être résigné à laisser carte blanche à son collègue, sur la question de l'Eglise.

LA C. M. B. A.

LA CONVENTION DU MOIS D'AOUT PROCHAIN REUNIRA 500 DELEGUES.

Les délégués des différentes branches de la C.M.B.A. à Montréal se sont assemblés, hier soir, à la salle Saint-Patrice, rue Saint-Alexandre, pour parfaire l'organisation de la grande convention qui sera tenue à Montréal au mois d'août prochain.

Etaient présents: le grand officier F. J. Curran, B.C.L., au fauteuil de la présidence; les grands députés J.J. Costigan, J. B. A. Quesnel, Dr Germain, P. Doyle, Geo. A. Carpenter, T. A. Lynch, T.J. Finn; les frères W. A. Hodgson, R. J. M. Dolan, A. Jones, Thos M. Tansey, B. Ch. John Fallon, J. Devlin, Thos. M. Kane, E. H. Gauthier, J. E. Dupont, L. Champoux, L. J. Drolet, E. H. St-Laurent, T. M. Routhier, J. Lalonde, P. J. Gordon, J. P. Grace, D. Gillis, Geo. Perrotte, Geo. DesLauriers, J. F. Quinn, J. J. Kohala, J. M. Kennedy et autres.

Le plus grand enthousiasme a caractérisé les délibérations.

Les comités suivants ont été constitués:

Comité de réception: les présidents des différentes branches et les grands députés.

Comité de l'église: les frères Curran, Martineau, Germain;

Comité des hôtels: les frères Grace, Dolan, Lalonde, Fallon, Routhier, Tansez, Perrotti, Routhier et Champoux.

Comité de la salle: les frères Jones, Saint-Laurent, Gillis, Champoux et Drolet.

Comité des finances: les frères Gauthier, J. A. Lynch, Deslauriers, Dupont, Carpenter, Mignault.

Les autres comités jugés nécessaires seront constitués ultérieurement.

La convention du mois d'août prochain réunira plus de 500 délégués recrutés dans toutes les parties du Dominion.

FEU Mme S. CANTIN

Le décès de Mme veuve Siméon Cantin a causé une profonde impression de chagrin au milieu de sa famille et de toutes les personnes qui ont eu l'occasion de la connaître et d'apprécier ses belles qualités du coeur et de l'esprit. Elle était la femme vraiment chrétienne et sa charité était inépuisable.

Feu Mme veuve Siméon Cantin.

Elle a succombé à l'âge de 69 ans, après une longue maladie endurée avec courage et la parfaite résignation à la volonté du Très Haut.

Treize enfants, cent cinquante petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants lui survivent.

VAINCU! LE THEATRE

Grâce au merveilleux phonographe "Pathé", l'unique phonographe français vendu au Canada. Imite la voix humaine avec une perfection incroyable. Venez l'entendre chez Hurteau et Cie, Ltée, 316 rue Sainte-Catherine Est et vous en serez convaincus. r

La Cause du Mal Rendue Publique à Calgary.

LE BOARD OF TRADE A LA RECHERCHE D'UN REMEDE.

Calgary, 31 janvier. — Depuis cinq ans, et surtout depuis quelques mois, Calgary est, dans une proportion alarmante, le refuge de nombreux consomptifs venant de l'Est du Canada. Ils viennent généralement avec peu d'argent et sont incapables de travailler. Le résultat est qu'ils deviennent bientôt à la charge de la ville. Ils ont aussi beaucoup de misère à se placer. On rapporte chaque jour des cas des plus malheureux."

La dépêche ci-dessus fait voir de quelle manière alarmante se repand la tuberculose dans le Canada. Or pourquoi en est-il ainsi ? C'est que le Canada ne s'est pas rendu compte de la nécessité de réagir avec énergie contre les ravages de la plaie blanche. Après des recherches, s'il faut s'en fier à une déclaration officielle, le meilleur et le plus efficace remède, de fait l'unique remède d'une valeur réelle découvert jusqu'à ce jour pour enrayer la marche de cette maladie et la guérir, c'est Psychine. On a découvert qu'il possédait les merveilleuses propriétés curatives contre la consomption et les maux de toutes sortes qui y conduisent, tels que la toux, le rhume, la bronchite, la grippe, le catarrhe, les transpirations nocturnes, les dérangements d'estomac et toutes les maladies déprimantes.

"Je ne saurais m'abstenir de faire connaître à tous ceux qui souffrent ma remarquable guérison par l'usage de Psychine. En avril, 1892, je pris un violent rhume qui s'attaqua à mes poumons et graduellement amena la consomption. Je ne pouvais plus dormir et j'étais sujette à des transpirations la nuit. Mes poumons étaient affectés à un tel point que les médecins me regardaient comme incurable. Le révérend M. Mahaffy, de l'église presbytérienne de Port Elgin, me recommanda Psychine du Dr Slocum, alors que j'habitais dans Ontario. Après un court traitement avec Psychine je commençai à manger et à dormir bien, les transpirations nocturnes et la toux disparurent.

"Il y a des mois que j'ai cessé de prendre Psychine, vu que j'étais parfaitement revenue à la santé et aujourd'hui je me porte on ne peut mieux. Psychine a été pour moi un véritable bienfait.

"Madame ANDREW CAMPBELL,
"Cottonwood, T. N. O."

Psychine, — prononcez Sikeen, — est le meilleur remède des temps modernes. Des milliers de personnes l'ont essayé avec le résultat dont parle Mme Campbell — une guérison parfaite alors que tout autre remède a échoué. Chez tous les pharmaciens, 50 cents et $1.00. yw

RACSO Vous évitera les ennuis et les fatigues d'une journée de lavage. 20,23

LA LEGISLATURE PROVINCIALE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 19. — La chambre a eu aujourd'hui, sa plus intéressante séance depuis le commencement de la session. L'affaire Prévost-L'Epine a occupé une heure de la séance, pendant laquelle nous avons eu une discussion vive et animée. L'honorable M. Prévost s'est défendu avec beaucoup de force et de courage et il s'est acquis les sympathies de tous ses collègues.

Après la présentation des trois bills suivants : pour le maintien des libertés communes en matière d'observance dominicale, M. Mousseau ; ; amendant l'article 31 du code municipal relativement à l'annexion de partie de paroisse à une municipalité rurale, M. Benoit ; amendant le code municipal relativement au rachat des rentes constituées, M. Benoit ; le premier de ces bills étant référé au comité de législation et les deux autres au conseil du code municipal ; l'honorable M. Prévost s'est levé sur une question de privilèges.

"A ma grande surprise, dit l'honorable M. Prévost, alors que j'étais absent, je m'aperçois qu'on a soulevé hier un point intéressant, qui me concernait beaucoup. J'aurais préféré que la question soit soulevée pendant que j'étais ici, et je ne croyais pas que l'on m'attaquerait, en mon absence.

"Ce point soulevé hier, tout d'abord, n'était pas dans l'ordre. C'est au ministère, c'est au député qui est attaqué, à se défendre. Je suis heureux cependant de soulever de nouveau la question. Je cherchais un champion des fameuses accusations du baron de l'Epine, il en est surgi un hier dans la personne de mon ami, le député de Laval, qui ne m'avait pas habitué à des attaques aussi sérieuses.

"La question de privilèges soulevée par le député de Laval, est au sujet d'un article paru dans "l'Evénement" d'hier. Cet article est un modèle, c'est la moëlle de ce journal et de celui qui y écrit. Il n'est pas question de politesse ou de respect, on pas connait pas ça.

"Dans cet article, on accuse un ministre de la couronne, le ministre de la colonisation, des mines et pêcheries, d'avoir trompé la chambre, d'avoir trompé sa province, on l'accuse d'avoir commis un faux. On m'accuse d'avoir forgé une lettre du baron de l'Epine et de l'avoir répandue et dans les journaux, et parmi les députés de cette chambre, et que cette lettre n'a jamais été écrite.

"Avec la permission de la chambre, à la demande du chef de l'opposition, M. Leblanc, je dépose sur le bureau de la chambre, l'original de la lettre dont j'ai déjà donné copie à tous les députés.

"Si cette copie diffère de la copie originale, je demande au député de Laval qui m'attaque, de déclarer sur son honneur qu'elle est fausse, qu'il mette son siège en jeu, qu'il prouve que la copie est fausse et diffère de l'original et je résigne, et comme député, et comme ministre."

L'honorable M. Prévost dépose alors lui-même la lettre du baron de l'Epine, sur le bureau du greffier, et l'honorable M. Blanc se lève et va lire la lettre attentivement).

"Je suis prêt à faire une enquête, si le député de Laval veut seulement la demander ; si l'enquête prouve que j'ai trompé quelqu'un, je résignerai."

L'honorable M. LeBlanc s'écrie : "Ca vaut toute la Belgique."

L'honorable M. Prévost répond que le député de Laval pourrait ôter son chapeau, et il continue :

"Le député de Laval s'est fait le colporteur d'un étranger, mais il devrait au moins respecter un compatriote. Est-ce brave ce la part du député de Laval de m'avoir attaqué, hier après-midi, je laisse à la chambre à juger."

L'honorable M. LeBlanc se lève et répond que l'honorable ministre est dans l'erreur.

"En voyant l'article de l'"Evénement," hier, et voyant que personne ne faisait mine de vouloir protester, l'article disant que le ministre avait trompé la chambre et le public en produisant une lettre, dont il vient de produire l'original, j'ai demandé des explications.

"Les amitiés entre le ministre et moi ne sont pas les causes ; la personnalité du député de Laval n'est pas en cause. Il y a un ministre attaqué sur des faits d'un voyage fait en Belgique. Le département est accusé de mauvaise administration, pas son ministre.

"En plus, l'"Evénement" vient déclarer que le baron de l'Epine affirme qu'il n'a jamais envoyé cette lettre au ministre. Le ministre est donc attaqué. Ne trouve-t-il pas là une raison pour traduire le rédacteur de l'"Evénement" à la barre de la chambre, il est inutile de faire de la pause."

L'honorable M. Prévost se lève immédiatement :

"Le député de Laval a fini par un geste plus que dramatique.

"Que le député prenne sur sa responsabilité de faire venir ces gens de l'"Evénement." Il vont dire des choses que je prouverai ou qu'ils prouveront.

"Nous ferons une enquête, le député de Laval verra qui a raison. Si j'ai raison il résignera, si j'ai tort, je résignerai."

L'hon. M. LeBlanc se lève pour parler, mais l'hon. ministre de la colonisation soulève une question d'ordre.

L'hon. M. LeBlanc, immédiatement, propose l'ajournement de la chambre. "Je me permets de parler, dit-il, sur ma motion d'ajournement. L'"Evénement" a dit que le ministre n'avait jamais reçu la lettre en question de l'honorable ministre."

L'hon. M. Prévost soulève une question d'ordre. "L'hon. député de Laval n'a pas le droit, sur une motion d'ajournement, de parler d'un débat antérieur."

L'hon. député de Laval répond que la question n'est pas dans l'ordre. "J'ai droit de dire ce que je veux, sur ma motion."

L'hon. M. Prévost demande la décision de l'orateur. Il s'appuie sur une décision rendue par l'honorable M. Ranville, à la demande de M. LeBlanc.

L'honorable orateur déclare que M. LeBlanc ne doit pas passer les limites des raisons de sa motion d'ajournement et qu'il lui faut un secondeur.

L'hon. M. LeBlanc propose, secondé par M. Tellier, que la chambre s'ajourne.

"Les raisons qui appuient ma motion sont celles-ci : La Chambre doit s'ajourner pour donner à M. Prévost le temps de reprendre son aplomb. L'hon. ministre va s'apercevoir qu'il s'est trompé en faisant dire au député de Laval des choses qu'il n'a jamais dites.

"L'hon. ministre verra qu'il est bon de réfléchir. On ne déclare pas solennellement comme l'a fait le ministre, le contraire de ce qu'un journal affirme sans preuve."

L'hon. M. Prévost soulève une question d'ordre.

"Quand on répond à une accusation, continue M. Leblanc, on y répond et on prouve. Le ministre n'a pas dit que le baron de l'Epine a envoyé une lettre."

L'hon. M. Prévost soulève une autre question d'ordre.

"Le ministre a parlé de l'"Evénement", continue M. LeBlanc, il ne l'a pas lu."

L'hon. M. Prévost se lève et demande la décision de l'orateur

L'hon. M. Roy, l'orateur, décide que M. LeBlanc est dans l'ordre.

Le député de Laval continua :

"Il faut que le ministre dise si oui ou non le baron de l'Epine a envoyé la lettre."

L'hon. M. Prévost soulève une autre question d'ordre.

"L'hon. député, dit-il, n'a pas le droit de mettre en doute une déclaration personnelle. J'ai déclaré que j'avais reçu une lettre du baron de l'Epine."

L'hon. M. LeBlanc finit quand même ses remarques :

"Je veux savoir si oui ou non l'"Evénement" a menti.

"Je voulais fournir, par ma motion d'ajournement, l'occasion au ministre d'étudier la question.

"Je demande maintenant la permission de retirer ma motion d'ajournement."

La motion est retirée.

L'hon. M. Prévost se lève alors et propose que la lettre du baron de l'Epine soit déposée sur le bureau de la Chambre, pour être consignée dans les procès-verbaux.

L'hon. M. LeBlanc ne voit pas de raison pour la production de cette lettre, attendu qu'il n'y a rien dans les procès-verbaux qui l'expliqueront et qu'il vaut mieux attendre que le ministre ait un dossier à produire.

L'hon. premier ministre se lève alors pour donner son opinion.

"Ce débat semble vouloir prendre beaucoup de temps de la Chambre.

"Je suis absolument en faveur de la production de cette lettre. Le député de Laval qu'il n'y a rien dans les procès-verbaux qui l'expliqueront et qu'il vaut mieux attendre que le ministre ait un dossier à produire.

L'hon. premier ministre se lève alors pour donner son opinion.

"Ce débat semble vouloir prendre beaucoup de temps de la Chambre.

"Je suis absolument en faveur de la production de cette lettre. Le député de Laval a demandé solennellement la production de l'original de la lettre du baron de l'Epine, le ministre qui a reçu la lettre la produit, elle doit être remise dans les procès-verbaux. C'est une preuve irréfutable des mensonges odieux contre le ministre. Si le député de Laval est sérieux, il n'aura pas d'objection. Je crois que nous devons donner raison au ministre de l'honorable ministre pour se défendre contre la persécution entreprise contre lui. Il doit avoir et il a toutes les sympathies et l'appui de cette Chambre. Je crois que cette lettre doit être consignée dans les procès-verbaux."

L'honorable M. LeBlanc demande que la motion soit considérée comme avis de motion.

L'hon. M. Prévost consent, et l'avis de motion est déposé.

L'ordre du jour est considéré.

Le bill de M. Turgeon, au sujet des seigneuries, affectant certains deniers au paiement de la dette publique, a été lu une troisième fois.

Le bill de M. Gouin, concernant les jurés du coroner, a été lu une troisième fois, de même que le bill concernant les syndicats coopératifs.

Sur la deuxième lecture de son bill, amendant le code de procédure civil relativement aux actions "in forma pauperis", l'honorable premier ministre explique qu'il a amendé son bill pour obliger les parties à s'entendre avec le protonotaire, afin que les parties qui plaident "in forma pauperis", expliquent les détails de leurs causes.

Après quelques mots de M. Tellier, le bill est lu une seconde fois.

M. Lafontaine, de Berthier, propose la troisième lecture de son bill, annexant la paroisse de Saint-Charles de Mandeville, au comté de Berthier.

M. Tessier, Trois-Rivières, propose en amendement que la paroisse de Saint-Charles de Mandeville soit du district judiciaire de Trois-Rivières.

M. Tellier dit que pour aller à Trois-Rivières, il faut passer par Joliette il serait donc juste de mettre Joliette comme le district judiciaire, qui comprendrait Saint-Charles de Mandeville.

L'amendement Tessier est perdu.

M. Lafontaine, député de Maskinongé, demande le renvoi du bill à 6 mois.

M. Lafontaine appuie sa proposition de quelques remarques. Il dit que les principaux citoyens s'opposent à l'annexion, que le curé est contre l'annexion.

M. Tessier, Trois-Rivières, appuie la demande de renvoi à six mois du député de Maskinongé.

Après quelques mots des honorables MM. Gouin, Turgeon, l'amendement de M. Lafontaine est perdue.

L'interpellation suivante fut faite par l'honorable M. Leblanc — Quelle est cette compagnie privée qui a entrepris de faire des explorations dans la vallée de la rivière Bell, tel que mentionné à la page 155 du rapport du Ministre de la Colonisation, Mines et des Pêcheries, pour l'année finissant le 30 juin 1906 ?

L'honorable premier ministre a répondu que M. Geo. Mitchell, de Montréal, a fait les explorations.

L'avis de motion de M. Perrault que, dans l'opinion de cette Chambre, la question de l'amélioration du service de la bibliothèque et de certains services généraux par l'installation d'une bâtisse au centre de la cour intérieure du Parlement devrait être mise à l'étude par le gouvernement de cette province, a été la cause d'un assez long débat.

M. Perrault dit qu'un député n'a que la bibliothèque pour étudier et qu'il n'y a pas de place dans cette bibliothèque pour travailler.

Il veut que le gouvernement, qui va être riche bientôt, construise une bibliothèque au centre de la cour intérieure. Une bibliothèque à l'épreuve du feu, grande, pour loger tous les volumes du gouvernement. Le coût en serait de 80,000 à 100,000 dollars. Je crois, dit-il, en terminant, que c'est le moment propice de songer à cette amélioration.

L'honorable M. Weir remercie le député de Chambly pour ses suggestions. Le gouvernement est à étudier la question et bientôt il proposera un projet. La bâtisse au centre de la cour nuirait peut-être à l'éclairage du Parlement, sa ventilation ne serait pas très bonne. Enfin, le gouvernement va faire tout son possible pour faire une bonne bibliothèque.

M. Perrault dit qu'il connait assez son architecture pour dire que la ventilation et l'éclairage seraient excellents avec son projet, au centre de la cour.

M. Leblanc est heureux de voir que le gouvernement va construire une bibliothèque. Il demande au ministre des Travaux Publics et du Travail quand la mesure pour la construction d'une prison à Montréal sera soumise.

L'honorable M. Weir répond que les plans sont terminés et que dans une dizaine de jours, le projet serait soumis à la Chambre pour être étudié.

M. Giard a donné avis de motion pour un ordre de la Chambre pour production des documents se rapportant au décès de Clarence Drake, de Compton, arrivé le 29 décembre, 1906.

M. Giard a expliqué que ce jeune homme a été trouvé mort, qu'une enquête a été demandée, que le coroner n'a pas cru devoir en tenir une.

Il demande des explications.

L'honorable M. Gouin dit qu'un dossier très volumineux est au département, contenant des lettres et demandes d'enquêtes.

Après avoir examiné le dossier, il croit que le coroner a été juste en ne tenant pas d'enquête.

M. Tellier dit que le gouvernement se désintéresse trop de cette question. Le cas est important. Cette loi des coroners est étrangement interprétée par le département et les officiers publics. Elle ne donne pas satisfaction. Il a été témoin dans son comté de deux cas où le département a négligé les demandes d'enquêtes.

Les coroners ne donnent pas satisfaction, parce qu'ils ne sont pas assez payés, ajoute M. Tellier, et je serais pour une augmentation de salaire pour ces officiers.

M. Giard dit que le coroner ne s'est pas donné grand trouble dans cette affaire.

L'honorable M. Gouin dit que lorsque le député de Joliette aura vu le dossier, il changera d'avis sur ce cas. Le système n'est pas aussi mauvais qu'on le dit. Généralement on est satisfait. Dans le cas présent je crois que le coroner a fait son devoir. Si les gens de Compton ont des raisons graves pour demander une enquête, nous la donnerons volontiers. Nous ferons tout ce que le député voudra pour lui prouver que le coroner a bien agi.

La motion a été adoptée.

Le bill de M. Mackenzie: Loi concernant "The Philipsburg Railway and Quarry Company," a été lu une troisième fois, après l'adoption d'un amendement, consenti par les parties intéressées, pour mettre la compagnie sous la loi des chemins de fer publics.

Le bill de M. Bergevin, concernant la succession de feu Ezenezer Muir, pour définir plus clairement et interpréter son testament ainsi que les pouvoirs des exécuteurs et fidéicommissaires, a également été lu une troisième fois.

Les trois bills suivants ont été lus une deuxième fois :

Amendant la charte de "The Ottawa Golf Club" et augmentant ses pouvoirs.

Amendant la charte de la ville de Fraserville.

Erigeant en corporation de ville le village de Bordeaux et changeant son nom en celui de ville de Bordeaux.

L'honorable M. Leblanc a demandé à l'honorable M. Prévost de produire aussitôt que possible les documents sur les mines.

L'honorable M. Prévost a répondu que c'était très long et qu'il serait son possible.

M. Tellier a demandé au gouvernement de se hâter pour certains autres documents.

Les documents pour le voyage de M. Prévost en Belgique ont été produits aujourd'hui.

La Chambre s'est ajournée à 6 heures et un quart.

LE MAGASIN RENOMME POUR SES PRIX ET SON BON SERVICE.

HAMILTON

583 A 587 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST, entre Drummond et de la Montagne

VOYEZ, AU PREMIER ETAGE, LE GRAND ETALAGE DE

Nouvelles Etoffes Blanches

Nous ferons, cette semaine, une vente spéciale de "TISSUS à BLOUSES", tissus à chemises, linons, mousselines, batistes, étoffes à blouses, etc., etc., d'un intérêt plus qu'ordinaire. Nous ne pouvons, vû le manque d'espace, ne mentionner que quelques-unes des offres spéciales de cette vente de blanc.

Mercerisé Blanc à Blouses — Tissu panier tout blanc de fantaisie, pour blouses de printemps. Valant 25c. Prix de vente. 15c

Drap Madapolum Blanc — 36 pouces de large, fini doux, pour sous-vêtements. Valant 20c. Prix de vente. . . 15c

Mousseline - Chiffon Claire et Blanche — Mercerisée comme de la soie, fini doux, pour blouses. Valant 35c. Prix de vente. . 19c

Toiles Blanches des Indes — D'un beau fini uni, convenables pour blouses. Valant 25c. Prix de vente. . . . 19c

Cheviote Mercerisée Blanche — Toute blanche, tissée comme du tweed, jolie pour blouses. Valant 25c. Prix de vente 19c

Linon Victoria Blanc — 40 pouces de large, pour robes de gradúées ou de communiantes. Valant 12½c. Prix de vente. 10c

Mousselines de Toile de Coton Rayée Blanche — Surtout convenables pour guimpes ou tabliers d'enfants. Valant 25c. Prix de vente. 19c

Organdis Ecossais Blancs — Un tissu idéal pour blouses et costumes d'été. Valant 25c. Prix de vente. 19c

Une Vente Importante de Blouses en Lingerie, Demain, à $1.15

Vous serez surprises des charmants effets que nous avons réussi à donner à ces blouses peu coûteuses. Elégantes blouses en lingerie blanche, boutonnant en avant ou en arrière, manches ¾ ou longueur naturelle. Devants à petits remplis et en broderie, d'autres à lar

TEMPÉRATURE

Vent de l'ouest au nord, beau. Jeudi, vent du nord, neige, plus froid.

DINER INTIME

Les amis de M. A. P. Low, le nouveau directeur du bureau géologique d'Ottawa, lui ont donné lundi soir à l'hôtel Russell un dîner intime. Le principal Peterson, de l'Université McGill présidait. Il a fait de M. Low un éloge bien mérité et qui rejaillit sur cette institution dont il est l'un des gradués les plus distingués.

LE TRUST DES MARCHANDS DE BOIS

L'honorable M. Greenway, ancien premier ministre du Manitoba et député de Lisgar aux Communes, a été élu hier président d'un comité spécial chargé de faire enquête sur un prétendu trust formé récemment par les marchands de bois de l'ouest.

L'INCIDENT D'HIER AUX COMMUNES

L'incident d'hier l'après-midi aux Communes est loin d'être joli. Si l'on voulait être sévère, il faudrait dire qu'il est une disgrâce pour le Parlement canadien. Il s'est prononcé, au cours d'un débat sur une question d'intérêt public de la plus haute importance, des paroles qui ne tombe jamais de la bouche d'un homme bien élevé et que l'on n'entend pas non plus dans la compagnie de gentilshommes sachant se respecter et respecter les autres.

Il y a bien longtemps que pareil spectacle n'a pas été donné au public sur le parquet de la Chambre et nous espérons que deux générations, au moins, passeront avant que semblable aventure se répète.

SARAH BERNHARDT AU CONSERVATOIRE

Mme Sarah Bernhardt vient d'être nommée professeur de déclamation au Conservatoire de Paris.

Le but de cette nomination est d'obvier aux raisons invoquées par la chancellerie de la Légion d'honneur dans son refus de décorer la grande tragédienne au titre d'actrice.

A LA HAYE

On dit que les représentants français à la conférence de La Haye seront M. Léon Bourgeois, ancien ministre des affaires étrangères ; M. d'Estournelles de Constant, sénateur, et M. Louis Renault, le savant jurisconsulte qui, tous trois siégèrent déjà à La Haye en 1899.

On assure que le premier ministre anglais, Sir Henry Campbell Bannerman se rendra personnellement à la conférence, et que la Russie déléguera M. de Nélidoff, son ambassadeur à Paris.

L'HON. M. AYLESWORTH

L'honorable Monsieur Aylesworth a répondu l'autre jour en français, et dans un français très pur et très correct, à une interpellation de M. Siméon Délisle, député de Portneuf. Cette délicate attention du ministre de la justice a été chaleureusement acclamée par la députation de notre province.

LA DEMISSION DE M. HYMAN

La démission de l'honorable M. Hyman comme député de London, fait encore le sujet d'un débat dans les journaux de parti.

La loi exige que la lettre adressée au président de la Chambre par un député abandonnant son mandat pour une raison ou pour une autre, soit attestée par deux personnes.

C'est une mesure très sage. Il pourrait bien arriver, en effet, que la lettre de démission soit apocryphe. Les faux en écriture, de nos jours, ne sont pas chose impossible, même en politique.

Or, la première lettre de démission de M. Hyman n'était revêtue de la signature d'aucun témoin. La seconde était attestée par deux personnes, mais on a lieu de croire que les témoins n'ont pas signé en présence de M. Hyman et qu'ils ont attesté l'authenticité de la lettre à London, en son absence, parce qu'ils étaient familiers avec la signature du ministre des travaux publics.

Aux termes de la loi, cette attestation n'est pas suffisante. De là l'objection soulevée par M. R. L. Borden, chef de l'opposition, objection purement technique, si l'on veut, mais objection suffisante, tout de même, pour que le comité des privilèges et élections en fût saisi.

UNION NATIONALE FRANCAISE

Les membres de l'Union Nationale Française sont priés d'assister aux funérailles de M. F. X. Grotz, membre actif de l'Union depuis sa fondation. Le convoi partira de la maison mortuaire 134 rue Sainte-Elisabeth, vendredi matin, 22 février, à 8 heures pour se rendre à l'église Saint-Jacques.

Le secrétaire,
B. HUBERT.

L'enfant Donnelly, qui a été si cruellement ébouillanté, succombera probablement à ses blessures.

L'AVENTURE DU DOCTEUR HEBERT

Mary Smith, héritière mystérieuse, existerait réellement, et elle ferait

DES REVELATIONS

Moyennant une caution de 20,000 francs, le docteur Hébert sortira bientôt de prison.

DU TAC AU TAC

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Paris, 20 — On n'a pas oublié les mystérieuses péripéties de l'histoire du docteur anglais Hébert et de l'agence matrimoniale Guérin-Cébron. Or, on prétend aujourd'hui que Mary Smith existe réellement. L'héritière mystérieuse qui fut tour à tour la fiancée du docteur Hébert et de M. Edmond Sudre, l'héroïne de cette romanesque course au mariage va se faire connaître. Elle écrira au juge d'instruction pour lui révéler son identité, lui apprendre qu'elle est jeune et jolie et, précieux avantage pour les prétendants, qu'elle possède une fortune considérable.

Sa déclaration sera faite en des circonstances telles que l'authenticité de ses dires non plus que celle de sa personnalité ne pourront être mises en doute même par les plus sceptiques.

LE DOCTEUR VA SORTIR DE PRISON

En attendant qu'ils apprennent cette nouvelle imprévue, le docteur et Mme Cent-Kilos continuent leur séjour à la prison de Versailles. Mais l'heure est proche qui verra s'ouvrir, pour le médecin anglais, la porte de la cellule où depuis deux mois il médite sur le désagrément d'avoir eu des relations compromettantes.

Une nouvelle demande de mise en liberté provisoire a été formulée.

Moyennant une caution qui serait de 20,000 fr., le docteur Hébert serait très probablement autorisé à choisir un hospice ou un hôpital dans lequel l'accompagnera un gardien discret mais vigilant.

Le docteur manifeste son impatience, assez légitime à vrai dire, de se voir enfermé. Il est malade et il voudrait être soigné. Mais il n'est pas fou et l'on nous assure qu'il s'est mis en une violente colère lorsqu'il a appris qu'un médecin aliéniste avait été commis pour examiner son état mental.

—J'ai assez de plomb dans la tête, a-t-il dit, en faisant allusion aux deux balles qu'il avait reçues, pour que ma cervelle ne soit pas vide.

Aussi a-t-il refusé énergiquement de se laisser examiner.

DU TAC AU TAC

Il est loin, au reste, d'en avoir fini avec cette aventure. Voici que Mme Guérin vient de porter contre lui une plainte pour tentative d'assassinat. Elle a écrit au procureur de la République pour affirmer que le docteur avait tiré sur elle deux coups de revolver et que Cesbron, en voulant la défendre, avait à son tour blessé M. Hébert.

VENTE IMPORTANTE

M. J. H. Leboeuf, marchand de liqueurs en gros, de Valleyfield, vient de faire l'acquisition, de l'hon. M. T. Berthiaume, de l'ancienne manufacture de portes et châssis, près de la gare du Grand Tronc, appartenant autrefois à M. Thibault, à Valleyfield.

M. Leboeuf compte faire fonctionner cette manufacture sous le plus court délai.

Pour tous renseignements concernant cette manufacture, il faudra désormais s'adresser à M. J. H. Leboeuf, Valleyfield.

La Canonisation de Pie IX.

Une dépêche de Rome annonce que Sa Sainteté le pape Pie X a décrété l'ouverture du procès de canonisation du pape Pie IX.

L'HON. JUGE TASCHEREAU

Ce matin, à l'ouverture de la Cour d'Appel, M. P. B. Mignault, C. R., bâtonnier du Barreau, a présenté à l'honorable juge en chef, Henri Taschereau, les hommages du Barreau de Montréal à l'occasion de sa nomination. Mtre Mignault a fait l'éloge de Sir Alexandre Lacoste, et celui du juge en chef actuel.

L'hon. juge Taschereau a remercié les membres du Barreau de leur élogieuse adresse, et a rappelé le souvenir de Sir Louis H. Lafontaine, de l'hon. juge Duval, de Sir A. A. Dorion et de sir Alexandre Lacoste, ses illustres prédécesseurs.

La Cour a ensuite rendu les jugements suivants :

Stevens et Coleman, confirmé ; Lamothe et North Am. Life Co., confirmé ; Thuot et Ménard, confirmé ; M. L. H. et Laurence, confirmé ; M. L. H. et Regan, confirmé ; Duperrault et Miron, infirmé ; Webster et Parks, infirmé ; Labelle et Lecavalier, confirmé ; Bourdon et Deslongschamps, confirmé ; Descoteaux et Lepitre infirmé ; Hébert et Banque Nationale, confirmé.

DEUX ENFANTS BRULES VIFS

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Québec, 20 — Deux jeunes enfants de M. Sayack, marchand général israëlite, de Valcartier, village situé à quelques milles au Nord du Québec, ont été brûlés vifs dans leurs lits, hier matin.

Le feu a aussi complètement détruit la maison et le magasin de M. Sayack, y compris le stock qui était évalué à $5,000.

Les petites victimes sont âgées respectivement de 2 et 7 ans.

LA TRAGEDIE DE LACHINE

Thomas Watson et Louis Routhier succombent à d'affreuses blessures.

TRAIN MEURTRIER

Confondant le bruit de deux convois du Grand-Tronc, les infortunés courent à la mort.

VERDICT DU CORONER

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Lachine, 20 — Comme "La Presse" l'annonçait brièvement hier, un horrible et fatal accident est arrivé à Lachine.

Hier après-midi, vers une heure, Thomas Watson, surintendant de la "Canada Radiator Co.", et Louis Routhier, contremaître à la même usine, retournaient au travail, après avoir pris leur dîner à l'hôtel "Eléphant

Thomas Watson, surintendant de la "Canada Radiator Co." qui a été victime d'un accident fatal hier après-midi, à Lachine.

Blanc", où ils pensionnaient tous deux depuis plusieurs mois. Ils prirent la 21ième rue, et pour raccourcir leur route, ils passèrent à travers le clos de bois de MM. McLaurin, qui confine à la voie ferrée qu'ils avaient à traverser.

Les deux compagnons de travail virent passer un train de fret allant de l'est à l'ouest. Ce train se trouvait sur la 2ième voie ferrée, et Watson et Routhier, à ce moment-là, s'engagèrent sur la première voie, le dos tourné à un train qui allait à Montréal.

Confondant le bruit des deux trains, et ne regardant pas en arrière, ils furent tous deux projetés à une grande distance et blessés à mort.

Louis Routhier mourut dix minutes après l'accident, et T. Watson expirait, vers 5.45 heures p. m., à l'hôpital Victoria.

Le Dr Dixon, appelé à l'hôtel Eléphant Blanc, où M. Léopold Léger avait fait transporter les deux victimes, fit plusieurs pansements à Watson, en attendant que la voiture de l'hôpital Victoria le transportât à Montréal.

M. l'abbé Focquillet, mandé en toute hâte, administra les derniers sacrements à Watson.

Le corps de Routhier fut transporté à l'hôtel de ville de Lachine, où le coroner McMahon vint tenir une enquête vers 9 heures, hier soir.

Les témoins qui ont été entendus sont W. Wilkinson, ingénieur ; Cecil Robert Johnston, chauffeur ; Dr Dixon, Alphé Davenport, Chs. Lee, Alphonse Valois et Michel Léger.

D'après les dépositions de l'ingénieur et du chauffeur, il appert que plusieurs coups de sifflet ont été donnés, que la cloche d'alarme sonnait depuis que le train fatal s'était engagé dans la courbe de l'ouest de Lachine et que les freins ont été appliqués avant l'accident.

Le train stoppa après l'accident et les employés du Grand Tronc aidèrent à retirer Routhier de sous les roues de l'avant-dernier char de fret.

Routhier avait la tête fracassée et l'artère du cou coupé. Il perdit son sang en peu de temps.

Watson avait une jambe brisée en trois endroits, les reins cassés, plusieurs côtes brisées et plusieurs blessures à la tête. Chose étonnante, il garda sa connaissance jusqu'à sa mort et put très bien se confesser.

Il laisse une épouse et deux enfants : Marie, âgée de 15 ans, et Willie, âgé de 14 ans.

Le corps de Watson partira pour Toronto, ce soir, et celui de Routhier, pour Ottawa, cet après-midi. Routhier est le père d'une famille de onze enfants. Sa femme, qui demeurait à Ottawa, était venue le voir la veille du jour de l'accident. Il était allé la reconduire à Montréal, lundi soir. Il était le neveu de Monseigneur Routhier.

Watson et Routhier occupaient tous deux de hautes positions à la "Canada Radiator Co.", et ils comptaient un grand nombre d'amis à Lachine.

Watson était âgé de 43 ans et Routhier, de 47.

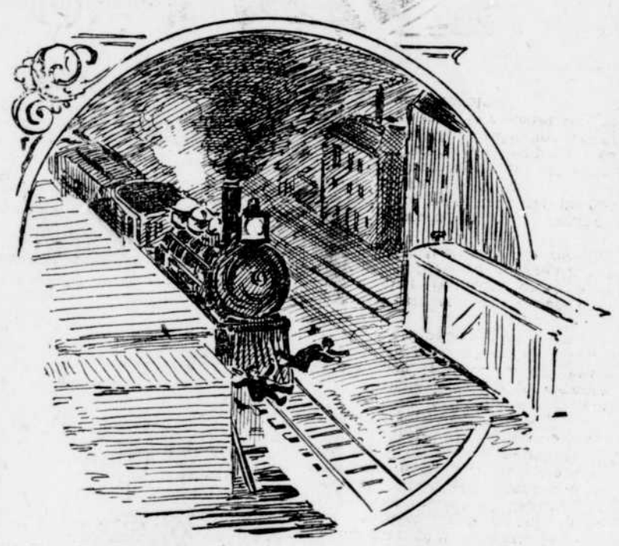

SCENE RECONSTITUEE DE L'AFFREUX ACCIDENT DE CHEMIN DE FER QUI A EU LIEU, HIER APRES-MIDI, A LACHINE, ET AU COURS DUQUEL DEUX HOMMES ONT PERDU LA VIE.

Il y a une morale à tirer de cette histoire: quand les gens viendront vous offrir d'enlever la neige de votre toit, fermez-leur la porte au nez, et faites votre ouvrage vous-mêmes.

NOBLE PRELAT HONGROIS

Monseigneur le comte Vay de Vaya, qui appartient à l'une des plus nobles familles de Hongrie, est revenu ce matin du Nord-Ouest où il a visité les colonies habitées par ses compatriotes, dans le but de promouvoir l'émigration vers le Canada.

Mgr le comte Vay de Vaya, qui est revenu, ce matin, d'un voyage dans l'Ouest.

Monseigneur Vay de Vaya est descendu à l'Hôtel Windsor.

Jamais tragédie aussi terrible ne s'est déroulée en cette ville, qui est encore dans un vif émoi.

Le verdict rendu par le jury du coroner a été "mort accidentelle", pour chacune des deux victimes.

Paquette, qui a été blessé par Frenette, au cours d'une altercation, est toujours dans le même état, à l'hôpital Général.

HISTOIRE D'UN VOL AUDACIEUX

Un filou offre d'enlever la neige des toits et s'empare d'un

CASQUE DE PRIX

La propriétaire de l'objet se plaint à la police qui essayera de trouver.

LE COUPABLE

Une histoire de vol assez drôle, quoique la victime ne pensera peut-être pas la même chose, a été racontée, ce matin, à un reporter de "La Presse".

Pendant la journée d'hier, un homme se présenta dans une maison de la rue Sanguinet, un peu plus bas que la rue Duluth, et dit qu'il était envoyé pour enlever la neige des toits. Comme sa démarche semblait plutôt étrange à la maîtresse de la maison, celle-ci lui ferma tout simplement la porte au nez.

L'homme remonta la rue et s'arrêta aux portes voisines. Sa requête ne reçut probablement pas un meilleur accueil, car, quelques instants plus tard, il frappait un peu plus loin, chez une dame Bourdon. Sans doute, celle-ci dût-elle trouver la demande de l'homme pour le moins indiscrète. Cependant, elle consentit à laisser entrer l'individu tout en lui disant:

"Je ne sais pas par exemple comment vous arriverez sur le toit".

"Je trouverai bien le moyen", répondit le visiteur qui monta à l'étage supérieur. Mais là, il n'y avait pas même une échelle pour monter au grenier. L'homme redescendit et demanda à Mme Bourdon s'il ne pourrait monter sur le toit par la cour. Mme Bourdon, qui était occupée, confia à son petit garçon les clefs du hangar pour qu'il conduisit le pelleteur de neige. Celui-ci, qui n'avait pas du tout l'intention d'enlever la neige du toit, fit cependant une visite, puis revint dans la maison en disant qu'il ne pouvait monter sur le toit, qu'il regrettait beaucoup, et que ce serait pour une autre fois.

Il avait eu le temps de voir quel objet serait le plus à sa convenance. Tout à coup, il sauta sur un casque en fourrure, d'une valeur de $23, qui pendait à une patère et sortit en courant.

Attirée par les cris de son petit garçon, Mme Bourdon partit à la poursuite du filou, qui remonta la rue Sanguinet et tourna par la rue Duluth.

Mme Bourdon, toujours courant, arriva à l'angle des deux rues où elle avertit un agent de police.

Le chef Campeau, à qui cette histoire a été racontée, dit qu'il n'a reçu aucun rapport à ce sujet, mais qu'il va faire une enquête sérieuse afin de retrouver le coupable.

VINGT-CINQ ANS HORS DU CANADA

M. F. A. Gagnon, de Grafton, N. D., est heureux de revoir son pays.

SA CARRIERE

Parti pauvre, il est devenu député à la Législature, et est à la tête d'un commerce florissant.

OU MENE LE TRAVAIL

"La Presse" est toujours heureuse de signaler à ses lecteurs les Canadiens-Français qui font honneur à leur famille et à leur race par les succès qu'ils remportent dans les pays étrangers.

Après une absence de vingt-cinq ans, M. F. A. Gagnon, le frère de notre concitoyen, M. Eugène Gagnon, M. D., vient de revoir les nombreux

M. F. A. Gagnon, ex-député à la Législature du Dakota-Nord, qui visite le Canada, après vingt-cinq ans d'absence.

parents et amis qu'il avait laissés au Canada.

M. Gagnon n'avait que 21 ans lorsqu'il partit pour l'Ouest américain.

N'ayant pour capital que son courage et son amour du travail, il aspirait à se bâtir un bel avenir.

Il étudia d'abord la langue anglaise, et bientôt il en connut assez bien les secrets pour remplir d'importantes fonctions dans le commerce.

Il fut nommé gérant d'un clos de bois de construction à Casbel, North Dakota.

Il a conservé cette position jusqu'en 1901, alors que la compagnie pour laquelle il travaillait décida de discontinuer les affaires dans cette localité. Il obtint alors la position de greffier à la législature du Nord Dakota durant la session, et à la fermeture des Chambres il alla ouvrir commerce à Grafton, N. D.

L'année suivante il fut élu député à la même législature, mais il n'y siégea qu'un an, ses affaires réclamant tout son temps.

Aujourd'hui il est à la tête d'un commerce florissant qui est dirigé durant son absence par l'aîné de ses fils. Il est accompagné dans son voyage de sa femme, née (Clara) Campbell, et d'Arsène et Clorinda Campbell, son beau-frère et sa belle-soeur.

M. Arsène Campbell est l'aîné d'une famille de 17 enfants, et le fils d'un de nos compatriotes originaire de Saint-Rémi, et l'un des plus riches cultivateurs des "Coudres", North Dakota.

Inutile de dire que nos voyageurs reçoivent partout un chaleureux accueil.

NOUVELLE ACCUSATION CONTRE W. J. McGEE

Frederick Joseph Thomas, domicilié au No 83A, rue Congrégation, s'est rendu en cour de police, ce matin, pour assermenter une nouvelle plainte contre William J. McGee, l'officier défalcataire de la Mutual People's Building Society. Cette fois, McGee est accusé d'avoir forgé la signature du plaignant sur un billet promissoire au montant de $1000, et d'avoir aussi forgé le transfert de 20 actions de la compagnie, représentant un montant de $1,566. McGee comparaîtra de nouveau vendredi, pour répondre à cette nouvelle accusation.

William J. McGee a fait la déclaration suivante, à midi :

"Mon actif est de $100,000, réparti comme suit : hypothèques $5,000 ; dettes de livres, $35,000 ; propriétés, $35,000 ; actions, $25,000. Mon passif est de $122,000, sur lequel j'ai perdu $35,000 à la bourse.

VOYAGEURS EN DANGER

Une cinquantaine de personnes ont failli perdre la vie, jeudi dernier, à une traverse à niveau du Grand Tronc, à Saint-Henri.

Un tramway, bondé de voyageurs allait s'engager sur la voie lorsque le mécanicien Drolet, numéro matricule 2043, qui avait la direction du tramway, aperçut tout à coup un convoi du Grand Tronc qui arrivait à toute vitesse.

D'un coup d'oeil, le garde-moteur jugea que sa voiture n'aurait pas le temps de franchir la voie. Il renversa le pouvoir, et à peine le tramway avait-il reculé de quelques pieds, que le lourd convoi passait comme un éclair.

Les voyageurs ont félicité M. Drolet pour le grand sang-froid dont il a fait preuve en cette circonstance.

LA MORT DU Dr HINGSTON ET LES ECHEVINS

Plusieurs échevins viendront de Québec pour assister aux funérailles de sir William Hingston. Le maire Ekers a télégraphié ce matin qu'à son grand regret il ne pourrait venir.

Le chef Benoit a donné ordre à 40 pompiers de prendre part au cortège, en grand uniforme, sous le commandement du sous-chef Jackson.

Cinquante hommes de police seront envoyés par le chef Campeau, sous le commandement d'un sous-chef.

LE DOYEN DES CENTENAIRES

M. Timothy Collins est décédé ce matin, à l'âge patriarcal

DE 111 ANS

Jusqu'à ses derniers moments, le vénérable vieillard a conservé l'usage de toutes ses facultés.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Le plus vieux citoyen de notre ville,—nous pourrions sans crainte ajouter, de notre province,—vient de disparaître en la personne de M. Timothy Collins, décédé ce matin, à la demeure de son fils, Thomas, rue Chomedy.

Feu M. Collins avait atteint l'âge patriarcal de 111 ans et six mois. Il a conservé jusqu'à ses derniers moments, la plénitude de ses facultés mentales.

Quelques semaines avant sa mort, il prenait plaisir à raconter tous les faits les plus marquants de notre histoire et de l'histoire européenne, durant le siècle qu'il a vécu. Il était dans son pays natal, l'Irlande, quand eut lieu la bataille de Waterloo, qui a amené la déchéance de Napoléon Ier.

Né à Skiffareen, Irlande, en août 1795, M. Collins vint au Canada en 1815. Il se rendit d'abord à New-York où il demeura trois ans. Les moyens de transport à cette époque étaient des plus primitifs, et il fallait au moins huit jours pour faire le trajet entre la métropole du Canada et celle des Etats-Unis. Le voyage se faisait en voitures de poste. Il revint à Montréal où il s'occupa activement d'affai-

M. Timothy Collins, qui est décédé ce matin, à l'âge de 111 ans.

res. Il prenait plaisir à raconter à ses proches ce qu'était alors le quartier des affaires d'aujourd'hui. Dans ce temps-là, le commerce était concentré sur les rues Saint-Paul et St François-Xavier. La rue Saint-Antoine, aujourd'hui rue Craig, était une rivière qu'on traversait sur un pont au pied de la rue Bleury.

M. Collins avait abandonné la vie active des affaires depuis plusieurs années. Il s'était marié à New-York avec Mlle Brown. De ce mariage naquirent dix enfants, dont quatre survivent : deux garçons et deux filles : Mmes Burche, de Westmount ; McNamee, de Philadelphie, et MM. Thomas et Michael Collins.

LE COLONEL LABELLE

Ce populaire officier reprendra le commandement du 65ième régiment.

Le lieutenant-colonel A. E. Labelle s'est rendu à la demande des officiers du 65ème Régiment, et, le 22 mars prochain, il reprendra le commandement de notre populaire régiment canadien-français.

Le lieutenant-colonel Labelle, qui prend de nouveau le commandement du 65ième régiment.

Nous ne saurions trop féliciter le col. Labelle sur sa rentrée dans la milice active. Sa popularité de bon aloi, ses connaissances militaires et ses relations dans le monde des affaires, en font l'homme tout désigné pour conserver au 65ème Régiment le rang qu'il a toujours occupé, et pour en faire le plus beau régiment du pays.

PROCES PAR JURY

Ce matin, l'hon. juge Archibald, qui devait présider le procès par jury, de Nathan Sack contre P. W. Fern, a condamné à $10 d'amende les jurés suivants, qui, quoique requis à comparaître, se sont abstenus de paraître à la Cour: Wm Stenway, Geo. A. Robertson, Michael Clark, Albert Thorpe, Wm McNalty, John Phillips, David Burke, H. L. Putnam.

Le juge Archibald a donné ordre au shérif de procéder sans délai et de faire payer ces amendes.

Québec, 20 — Le brise-glace "Montcalm, est arrivé à Québec à 1.15 hre.

UN SPECTATEUR INATTENDU

Comment un huissier pénètre involontairement au théâtre National.

CURIEUX ACCIDENT

L'équipage de l'huisser est renversé par un tramway, juste en face du théâtre, hier après-midi.

IL L'ECHAPPE BELLE

M. Léopold Gravel, huissier de la Cour Supérieure, tout en voyant la mort de près, hier après-midi, a trouvé un moyen original d'entrer dans un théâtre sans payer.

Il descendait en voiture, rue Ste Catherine, ayant quelques brefs à signifier dans la partie Est. Arrivé vis-à-vis le théâtre National Français, l'équipage fut frappé par un des gros tramways du dernier modèle. Le cheval fut renversé, la voiture lancée sur le poteau de la marquise, qui s'avance jusqu'à la rue, et M. Gravel, par la force du choc, fut projeté dans le vide. Il vint choir tout droit devant la demoiselle du contrôle après avoir passé au travers des portes à bascule de la devanture.

Le constable Victor Cardinal, du poste No 3, arrêta le cheval emballé, à l'autre coin de rue.

L'avant du tramway a été rudement secoué. Il ne restait plus de vitres aux chassis après l'accident.

M. Gravel, malgré son rapide trajet dans l'espace et sa lourde chute sur le parquet, ne s'en porte pas plus mal aujourd'hui.

LE NOUVEAU SURINTENDANT

M. J. B. Chênevert proposé en remplacement de M. Leguerrier, au service des vidanges.

La commission de l'incinération a décidé à l'unanimité de faire au conseil un rapport recommandant que M. J. B. Chênevert soit nommé surintendant du service des vidanges en remplacement de M. J. A. Leguerrier.

M. Chênevert est assistant-surintendant du service depuis plusieurs années. C'est un excellent employé et les preuves qu'il a données depuis deux mois de son habileté lui ont mérité cette promotion.

BONNE NOUVELLE

On se rappelle que pendant le mois de décembre, aux séances de la commission de législation, l'échevin Mercier avait proposé un amendement à la charte à l'effet de donner leur droit de vote aux personnes qui n'avaient pas payé leur taxe d'eau.

Le représentant du quartier Centre se propose de reprendre cette question devant le Conseil. En même temps, il se prépare à l'hôtel de ville un rapport démontrant que la ville n'a pas le droit de fermer l'eau, comme elle le fait actuellement, chez les gens qui n'ont pas payé leur taxe.

UN PASSANT ASSAILLI

En retournant à sa demeure, hier soir, rue Wolfe, un nommé Albert Archambault a été attaqué par un trio d'ivrognes qui l'ont malmené, à tel point, qu'il porte ce matin, de nombreuses marques de violence.

La police informe.

NAISSANCES

BRUNETTE — A Montréal, le 19 février 1907, l'épouse de M. Adélard Brunette, un fils, baptisé Joseph-Honoré-Adélard-Robert Brunette.

Parrain et marraine, M. et Mme Honoré Ladouceur, grands-parents de l'enfant.

GRATTON — A Montréal, le 18 février 1907, au No 65 rue Fulford, l'épouse de M. Joseph Gratton, boucher, un fils, baptisé Joseph-Damien-Mario.

Parrain et marraine, M. et Mme Damien Gratton, oncle et tante de l'enfant.

GOYETTE — A Villeray, rue Boyer, le 14 février 1907, l'épouse de M. Arthur Goyette, une fille, baptisée Marie-Jeanne-Lucile-Joséphine.

Parrain et marraine, M. et Mme Narcisse Gauthier, oncle et tante de l'enfant.

LAMOUREUX — A Montréal, le 19 février 1907, au No 9 rue Sainte-Elisabeth, l'épouse de M. Euclide Lamoureux, une fille, baptisée Marie-Elisabeth-Antoinette-Bernadette.

Parrain et marraine, M. Ulysse et Alberta Lamoureux, frère et soeur de l'enfant.

DECES

CANTIN — En cette ville, le 18 du courant, à l'âge de 68 ans, 7 mois, Mme veuve Siméon Cantin, née Masson Emélie.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 21 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 266 rue Panet, à 7 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Brigite, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Elle était Dame de Sainte-Anne.

CHALIFOUX — En cette ville, le 19 du courant, à l'âge de 64 ans, 6 mois, Joseph Chalifoux, boulanger, autrefois de L'Islet.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 21 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 147 rue Plessis, à 7½ heures précises, pour se rendre à l'église Sainte-Brigite, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY — En cette ville, le 18 du courant, à l'âge de 81 ans, et 1 mois, Mme veuve Frédérick Gariépy, née Marie-des-Anges Mailloux.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 21 du courant.

Le convoi funèbre partira de l'Hospice Gamelin, à 6 heures précises, pour se rendre à l'église Sainte-Brigite, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPAILLEUR — Mardi, le 19 février 1907, est décédée à Lachine, Marie-Emma-Angéline, âgée de 4 ans, et 6 mois, enfant de Monsieur J. Armand LePailleur.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 21 février.

Le convoi funèbre partira de la résidence de M. LePailleur, No 401A de la rue Saint-Joseph, à Lachine, à 3.30 heures p. m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLEMURE — En cette ville, le 20 du courant, à l'âge de 1 an, 8 mois, Marie-Jeanne, enfant bien-aimée de Joseph Villemure, tailleur, No 301 rue Panet.

Funérailles privées.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.